PUISSANCE DU CANADA

QUATORZIÈME

RAPPORT ANNUEL

DU

MINISTÈRE DES PÊCHERIES

(SOIXANTE DIX-SEPTIÈME RAPPORT ANNUEL SUR LES PÈCHERIES DU CANADA)

ANNER

1943-44



EDMOND CLOUTIER
IMPRIMEUR DE SA TRIS ROCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1944

Prim: 50 sous

PUISSANCE DU CANADA

QUATORZIÈME

RAPPORT ANNUEL

DU

MINISTÈRE DES PÊCHERIES

(SOIXANTE DIX-SEPTIÈME RAPPORT ANNUEL SUR LES PÊCHERIES DU CANADA)

ANNÉE

1943-44



EDMOND CLOUTIER
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1945

TABLE DES MATIÈRES

	•	Pages
\mathbf{R}_{I}	APPORT DU SOUS-MINISTRE:	
	Résumé des exploitations de pêche marchande en l'année civile 1943	5
•	Négoce exportateur de pêche	11
	Prime à la pêche	12
	Pisciculture	13
	Recettes en provenance de la chasse des phoques à fourrure	13
	Commission des pêcheries de saumon du Pacifique	14
	Commission Internationale des Pêcheries (Flétan)	16
	ANNEXES	
1.	Rapport du surintendant-chef de pêche, Division de l'Est	20
2.	Rapport du surintendant-chef de pêche, Division de l'Ouest	26
3.	Rapport du directeur de pisciculture	57
4.	Rapport de l'ingénieur de pêche	95
5.	Rapport sur l'ostréiculture	99
6.	Rapport du Laboratoire d'Inspection de Contrôle alimentaire des Conserves de Poissons, Mollusques et Crustacés du Pacifique	111
7.	Rapport du Laboratoire d'Inspection de Contrôle alimentaire des Conserves de Poissons, Mollusques et Crustacés de l'Atlantique	113
В.	Etat financier du ministère pour l'année 1943-44	115

A Son Excellence le Très Honorable Comte d'Athlone, Major-Général, K.G., P.C., G.C.B., G.M.M.G., G.C.V.O., D.S.O., A.D.C., Gouverneur Général et Commandant en Chef du Dominion du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Que j'aie l'honneur de présenter, pour la gouverne de Votre Excellence et celle du Parlement du Canada, le Quatorzième Rapport Annuel du Ministère des Pêcheries, soit le soixante dix-septième rapport annuel sur les pêcheries du Canada.

J'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence, le très obéissant serviteur,

ERNEST BERTRAND,

Ministre des Pêcheries.

Ministère des Pêcheries, Ottawa, le 31 mai 1944.

RAPPORT DU SOUS-MINISTRE

A l'hon. Ernest Bertrand, M.P.,

Ministre des Pêcheries,

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter le Quatorzième Rapport Annuel des Pêcheries, qui embrasse l'année financière 1943-44, soit le soixantedix-septième rapport annuel sur les pêcheries du Canada.

Conformément à la procédure suivie dans ces dernières années, pour des raisons d'économie, le rapport actuel est présenté sous une forme plus abrégée que les rapports antérieurs à la guerre. Cette compression de matière se

traduit par un abrègement de l'exposé des questions de détail.

Le rapport a trait à des sujets tels que: les résultats des exploitations de pêche marchande en l'année civile 1943; l'exportation des produits de la pêche pendant l'année; les travaux des importantes commissions internationales se rapportant, respectivement, à la pêcherie du flétan du Pacifique, à la pêcherie du saumon rouge du fleuve Fraser; les recettes dérivées des opérations de chasse au phoque en l'archipel Pribiloff en application d'un accord conclu entre le Canada et les Etats-Unis et autres questions. En concomitance avec le rapport se trouvent des annexes traitant avec plus ou moins de détails des travaux accomplis par les divers services du ministère. Ces annexes comprennent:

Les rapports des surintendants-chefs de pêche;

Le rapport sur les opérations piscicoles du ministère;

Le rapport sur les opérations ostréicoles et sur l'expansion de l'ostréiculture;

Le rapport de l'ingénieur de pêche;

Les rapports sur les travaux conduits par les Laboratoires d'inspection de contrôle alimentaire du poisson.

L'Etat financier annuel.

*RÉSULTAT DE LA PÊCHE EN L'ANNÉE CIVILE 1943

On trouvera, d'une façon quelque peu circonstanciée, aux Annexes 1 et 2, des données sur les résultats, dérivés en 1943 de la mise en valeur d'un certain nombre de pêcheries marines. Les annexes ne traitent pas de la production marchande des pêcheries fluviales et lacustres, puisque presque toutes ces pêcheries, y compris celles de la plus grande importance, sont administrées par les autorités provinciales et non par ce ministère-ci mais des données statistiques concernant les résultats de la mise en valeur des pêcheries tant maritimes que fluviales et lacustres figurent au Rapport Statisque des Pêches du Canada pour 1943. Le rapport annuel de la statistique des pêches du Canada est rédigé conjointement par le ministère et l'Office fédéral de la Statistique avec la collaboration des ministères provinciaux de pêche.

Placements monétaires et personnel producteur.—Les effectifs, qui se sont adonnés à la production du poisson pendant la période sous revue ont été légèrement plus considérables qu'en 1942. Le changement s'est révélé relativement peu important en tant qu'accroissement mais il offre un certain intérêt en ce sens qu'il dénote un renversement de l'orientation de l'embauchage par rapport aux années antérieures de la guerre. Dans l'ensemble, 77,527 personnes ont trouvé de l'occupation en 1943 par comparaison à 76,956 l'année d'avant. Ce faible

^{*}En ce relevé-sommaire, les données sont généralement fournies en chiffres bruts.

accroissement s'est réparti assez également entre les pêcheurs et les employés d'usines, de fabriques et d'ateliers. Les premiers se sont chiffrés à 61,627 et les deuxièmes à 15,900 mais en ce qui concerne les pêcheurs l'augmentation s'est fait sentir dans le personnel fluvial et lacustre. En effect, le nombre des pêcheurs maritimes, à raison de 47,554 en 1942, est tombé à 46,068.

Les navires, les barques, les engins, etc., utilisés dans la capture et le déchargement des poissons, mollusques et crustacés, ont comporté une valeur de \$31,042,500, en chiffres bruts tandis que les usines, ateliers et fabriques de pêche ont représenté un placement d'un peu plus de \$30,741,000. L'ensemble des placements monétaires fut d'environ \$61,783,000, soit une diminution d'un peu plus de \$848,000. On constate une augmentation de \$1,964,000 dans la valeur des navires mais les chiffres relatifs aux usines, fabriques et ateliers ont décru de \$2,812,000.

Chiffres globaux relatifs à la production:

La production, réalisée à même la mise en exploitation des pêcheries marchandes du Canada en 1943, s'est révélée supérieure, tant en quantité qu'en valeur marchande, à celle de 1942, et, au surplus, en ce qui concerne la valeur, un accroissement de \$12,000,000 a porté le total de l'année à environ \$86,100,000, ce qui constitue le chiffre le plus élevé dans l'historique des pêcheries. La valeur des prises au débarquement a été de \$48,100,000, soit \$7,000,000 au-dessus du total propre à 1942. La valeur au débarquement et la valeur marchande se sont toutes deux partout accrues, sauf en Colombie-Britannique, où le fléchissement des prises de saumon rend, par-dessus tout, compte de la régression, et sauf aussi dans le territoire du Youkon, où le rendement en poisson est toujours faible.

En ce qui a trait à la quantité de poisson déchargé, on constate une régression en Colombie-Britannique et au Youkon ainsi qu'une faible diminution au Manitoba mais des gains dans toutes les autres régions du pays de sorte que, pour l'ensemble du Canada, les prises se sont totalisées à 1,234,000,000 de livres contre 1,206,000,000 en l'année antérieure. Comme on l'a déjà souligné, les prises de saumon de la Colombie-Britannique se sont révélées moindres qu'en 1942; cette régression, jointe à une diminution dans les prises de hareng, rend compte du rendement amoindri en poisson pour la côte du Pacifique. La totalité des prises, en provenance des pêcheries marines, a surpassé le chiffre de 1,143,000,000 de livres cependant que la totalité des prises, en provenance des pêcheries fluviales et lacustres, fut tant soit peu supérieure à 91,000,000 de livres.

La production des pêcheries marines a représenté, en chiffres bruts, \$74,-400.000 de la valeur marchande globale et la production des pêcheries d'eau douce, plus de \$12,600,000. Dans le premier cas, on signale une plus-value de \$8.400,000 par comparaison à 1942 et, dans le deuxième cas, une plus-value de \$3,500,000. Le gain le plus marquant en valeur marchande, à raison de plus de \$6,400,000, a été réalisé en Nouvelle-Ecosse, avec le Nouveau-Brunswick, en deuxième lieu, par une augmentation de \$4,100,000. Dans l'Ile-du-Prince-Edouard, on constate un gain de \$1,200,000 à peu près et, en Québec, de plus de \$1,600,000. D'autre part, la valeur marchande des prises, réalisées par les nêcheurs de la Colombie-Britannique, à raison d'un peu plus de \$32,500,000, a accusé une moins-value supérieure à \$5,500,000. En ce qui a trait aux pêcheries fluviales et lacustres, l'Ontario tient le premier rang en valeur marchande, suivi du Manitoba, de la Saskatchewan, du Québec et de l'Alberta, par ordre de priorité. Le Nouveau-Brunswick et le Youkon produisent aussi commercialement du poisson d'eau douce mais leur rendement en est peu important. En Ontario, la valeur marchande a fourni une augmentation de près de \$1,160,000 et au Manitoba, l'accroissement fut légèrement moins d'un million. Toutefois, c'est la Saskatchewan qui s'est relativement le mieux comportée en ce qui concerne la valeur marchande. En 1942, les produits de la pêche en Saskatchewan ont été évalués à \$585,000 mais, en 1943, ce chiffre a été porté au-delà de \$1,150,000, soit un gain de 100 pour cent près. Ce sont le corégone, la truite et le sandre gris qui ont surtout rendu compte du gain réalisé en Saskatchewan.

Le tableau suivant donne, par province, les chiffres relatifs à la valeur marchande pour 1943, avec distinction entre les recettes, en provenance des pêcheries marines, et celles, dérivées des pêcheries fluviales et lacustres:

	Pêcheries maritimes (a)	Pêcheries fluviales et lacustres (a)	Totaux (a)
-	\$	\$	\$
Nouvelle-Ecosse Nouveau-Brunswick Ile-du-Prince-Edouard. Québec. Ontario. Manitoba. Saskatchewan. Alberta. Colombie Britannique Youkon.	11,169,800 2,860,900 5,158,800	1,154,500	21,726,000 11,202,400 2,860,900 5,964,100 5,292,200 4,564,500 1,154,500 795,000 32,477,900 2,495

(a) A quelques dizaines près.

Les chiffres, propres aux Provinces Maritimes, à la Colombie-Britannique et au Youkon, proviennent de données statistiques recueillies par le ministère des Pêcheries; les autres chiffres ont été obtenus par le canal des autorités administratives provinciales.

La pêche de saumon en Colombie-Britannique est restée comme d'habitude, en tête de toute autre exploitation de pêche au pays pour ce qui est de la valeur marchande, en dépit de la régression si sensible en rendement déjà signalée. La valeur globale décrut de quelque \$7,600,000 pour descendre, en chiffres bruts, à \$14,740,000. Le fléchissement dans les prises fut d'environ 40,000,000 de livres et les déchargements de l'année n'atteignirent qu'un peu plus de 121,420,000 livres. Par suite de la régression du rendement en saumon, il s'ensuivit, il va sans dire, une réduction dans la production des conserves de saumon, de sorte que le rendement en conserves de saumon ne fut que de 1,258,600 caisses contre 1,814,300 caisses en 1942. A cet égard, il convient, toutesois, de signaler qu'en 1942 le rendement en conserves de saumon rouge avait été le plus important depuis trente ans, ce qui n'avait pas été sans contribuer au relèvement de la production globale des conserves de saumon. le rendement total de 1943, environ 950,000 caisses, d'une valeur de \$8,910,000, furent expédiées sur la Grande-Bretagne en application d'un des accords d'alimentation, conclus entre Ottawa et Londres.

Depuis 1940, la pêcherie de morue et la pêcherie de hareng marin se sont alternativement rangées à la suite de la pêcherie de saumon du Pacifique en ce qui concerne la valeur marchande, avec la pêcherie de morue en prédominance sur l'autre en 1943. Les prises de morue, propres à l'année sous revue, dont la totalité, sauf une très faible part fut réalisée par les pêcheurs de la côte atlantique, ont surpassé le chiffre de 215,000,000 de livres par comparaison à un peu plus de 194,200,000 livres en 1942 et leur valeur marchande s'est chiffrée à environ \$12,700,000, soit un accroissement de \$2,700,000. La valeur des prises de hareng marin s'est accrue aussi de moins de la moitié de la valeur de la morue pour se chiffrer à un peu moins de \$11,890,000. Le gain, réalisé dans la valeur du hareng, s'est produit par suite du raffermissement des cours pratiqués pour ce poisson car les prises de hareng se sont révélées plus faibles qu'en l'année antérieure, soit 318,720,000 livres contre plus de 358,150,000. Plus de la moitié des déchargements ont été opérés par les pêcheurs de la Colombie-Britannique.

Le hareng en conserve constitue un des aliments réclamés du Canada par la Grande-Bretagne, en grande quantité, depuis la durée de la guerre. En 1943, la production ne fut pas aussi considérable qu'en 1942, bien que substantiellement plus considérable que le rendement de 1941 et plusieurs fois plus considérable que le rendement annuel en conserves d'avant-guerre. Dans l'ensemble, 1,418,000 caisses de conserves furent produites, dont la majeure part, et de beaucoup, le fut en Colombie-Britannique, par comparaison à 1,642,000 caisses en 1942. Presque toutes ces conserves de hareng ont été fournies au Royaume-Uni.

Dans les pêcheries fluviales et lacustres, le corégone, le sandre doré, la truite des lacs, le sandre bleu et le sandre gris furent, par rang de priorité, les principales espèces marchandes, en ce qui concerne la valeur marchande de 1943. La valeur marchande du corégone s'est chiffrée à environ \$3,600,000, soit une augmentation d'un peu plus de \$500,000 par comparaison à la production de 1942. Les prises de sandre doré furent évaluées à \$2,100,000, soit un gain de \$650,000, et, quant à la valeur de la production de la truite des lacs, elle s'est élevée à près de \$1,250,000, soit \$200,000 et plus au-dessus des chiffres de 1942. Les prises de sandre bleu, toutes réalisées en Ontario, ont plus que doublé en valeur marchande, à raison de \$1,391,000. En ce qui a trait au sandre gris, on signale une moins-value de \$182,000, ce qui en a fait descendre la valeur à \$1,056,000.

Pêcheries maritimes

Tel qu'il ressort du tableau suivant, les déchargements de l'année, en provenance des pêcheries marines, se sont accrus en chacune des provinces atlantiques mais le fléchissement en Colombie-Britannique a réduit le gain net à moins de 20,000,000 de livres, à raison d'une totalité de prises se montant à 1,143,200,000 livres. Le tableau suivant donne, par province, les prises de poisson de mer, en chiffres bruts, en chaque cas.

	1943	1942
	qtx	qtx
Nouvelle-Ecosse. Nouveau-Brunswick Ile-du-Prince-Edouard. Québec. Colombie Britannique.	2,975,200 1,808,100 332,400 1,085,800 5,230,500	2,551,300 1,615,300 292,400 1,062,600 5,711,400
Totaux		11,233,000

Il a déjà été signalé que le fléchissement dans l'ensemble des prises en Colombie-Britannique était attribuable à la régression de la pêche du saumon et du hareng. D'une façon générale, par ailleurs, les prises d'autres poissons du Pacifique se sont accrues, y compris celles si importantes du flétan et du célan, bien que ces gains totalisés se soient montrés insuffisants pour compenser les diminutions en saumon et en hareng. Les prises de flétan se sont montées à 12,700,000 livres près contre un peu plus de 11,000,000 de livres en 1942 et leur valeur marchande, à raison de \$2,761,000 a fourni un gain de plus d'un demi-million de dollars. Près de 177,500,000 livres de célan ont été réalisées, d'une valeur marchande supérieure à \$2,750,000 contre moins de 131,800,000 livres et \$2,016,000.

Le trait marquant des exploitations de pêche de l'année sur la côte du Pacifique, et, en fait, des exploitations, effectuées au pays en général, a consisté dans l'expansion du négoce en foies de poisson et en huiles vitaminiques. Il n'y a encore que quelques années, les pêcheries de la Colombie-Britannique ne donnaient lieu à aucune opération commerciale de ce genre, mais tout récemment,

ce négoce s'est rapidement et largement répandu. A cet égard, il convient de signaler qu'une grande part du mérite de ce qui a été accompli revient à l'Office des Recherches sur les Pêcheries du Canada. L'Office a conduit des travaux d'une très grande utilité en effectuant des études sur les foies de poisson comme sources d'huiles vitaminiques. Il va sans dire que la pratique de ces travaux n'a pas été restreinte à la côte du Pacifique bien que, par suite de certaines conditions naturelles, il est arrivé que l'accroissement le plus sensible dans la production de l'huile vitaminique se soit fait sentir en cette région du pays. Par suite des recherches, des expérimentations et des essais, conduits par l'Office sur les huiles de foie, certains poissons d'aucune valeur auparavant sont devenus recherchés par le commerce tandis que la valeur de certains autres s'est accrue. A cet égard, l'exemple le plus notoire, peut-être, est le cas de la roussette du Pacifique qui était jadis considérée comme un poisson nuisible et dont la substance comporte aujourd'hui une certaine valeur comme matière première dans la fabrication de la farine de poisson et de l'huile industrielle. En 1943, les déchargements de foies de roussette ont rapporté aux pêcheurs de la Colombie-Britannique près de \$1,180,000 en valeur au débarquement et l'huile vitaminique, qui en est dérivée, a comporté une valeur marchande d'un peu plus de \$2.028.000.

Dans l'ensemble, le rendement en foies de poisson sur la côte du Pacifique en 1943 a surpassé 5,500,000 livres. En ces provinces, le rendement total en huiles vitaminiques de poisson s'est chiffrée à 4,057,000 livres, soit une augmentation de plus d'un million de livres par comparaison à la production de 1942. La valeur marchande en fut de \$2,690,000, soit une plus-value de \$880,000. Le rendement en huiles industrielles, à savoir: huile de hareng et huile de célan, a ajouté un autre montant de \$1,851,000 à la somme des recettes dérivées des huiles de poisson pendant l'année.

Sur la côte atlantique, c'est la pêcherie de la morue qui a pris le premier rang dans la production et dans la valeur de la production. On signale des accroissements tant dans les prises de morue que dans leur valeur au débarquement et leur valeur marchande. Au chiffre de 213,905,000 livres, les déchargements furent de 20,350,000 livres supérieurs à ceux de 1942. Une augmentation de plus de \$350,000 a porté la valeur au débarquement à plus de \$5,920,000. Quant à la valeur marchande, elle s'est rapprochée de \$12,600,000, soit un gain d'environ \$2,675,000.

Les chiffres relatifs au homard se sont révélés supérieurs à ceux de l'année antérieure, tel qu'il ressort du compte rendu ci-dessous relatif à cette pêcherie. Les déchargements de hareng atlantique, à raison de 135,925,000, en chiffres bruts, se sont accrus de plus de 10.000.000 et leur valeur marchande, à un chiffre tant soit peu supérieur à \$4,000,000, a augmenté de plus de \$1,500,000 bien que le rendement en conserves de harengs entiers, à raison de 99,000 caisses, ait diminué de plusieurs milliers de caisses. Les prises de sardine, presque toutes réalisées dans le sud-ouest du Nouveau-Brunswick, se sont totalisées à plus de 77,800,000 livres, en augmentation très sensible, et le rendement en conserves de sardine s'est élevé à 545,500 eaisses par comparaison à moins de 407,500 en 1942. La pêcherie de maquereau a produit des prises supérieures à 37,000,000 de livres, soit une augmentation de plus de 6.700,000 livres et la valeur marchande des prises de ce poisson, à raison de \$2,360,000 à peu près s'est accrue de 80 pour cent, soit de \$1,000,000. En ce qui concerne cette pêcherie, l'année sous revue s'est caractérisée par une augmentation très sensible dans le rendement en conserves, ce rendement ayant surpassé 51,300 caisses contre légèrement moins de 14,000.

Pour ce qui est de la pêcherie de homard, pêcherie essentiellement atlantique, les prises s'en sont caractérisées par un gain de plus de 2,100,000 livres et par un accroissement en valeur marchande de \$3,600,000. Le gain en production a été réalisé en Nouvelle-Ecosse et au Québec, surtout en la première de ces pro-

vinces. On signale une augmentation de près d'un million de dollars dans le rendement des conserveries mais un accroissement encore plus considérable, \$2,100,000 et plus, dans le négoce en homards vivants. Au chiffre de 62,400 caisses, le rendement en conserves de homard fut d'un millier de caisses à peu près plus faible qu'en 1942 mais les expéditions de homard en carapace ont surpassé 16,700,000 livres contre moins de 13,700,000 livres. Le tableau suivant donne, par province, les prises de homard de 1943, la quantité expédiée en carapace, le rendement en conserves de homard, le rendement en pâte de homard, avec les valeurs marchandes en chaque cas:

		ises de mard		itions en apace	Homard mis en conserve			
	Qtx	Valeur mar- chande	Qtx	Valeur mar- chande	Caisses	Valeur mar- chande	Caisses	Valeur mar- chande
		\$		\$		\$		\$
Nouvelle-Ecosse	154, 134	4,292,825	108,779	2,700,434	20,863	938, 549	1,713	34,799
Nouveau-Brunswick Ile-du-Prince-Edouard	68, 54 5 59, 719	2,813,387 1,165,008				836, 993 879, 156		60,997 71,125
Québec	19, 085	423, 287	6,697	126,996	5,581	254,110	303	9,767
Totaux	301,483	8,694,507	167,424	4,481,303	62,463	2,908,808	6,668	176,688

RÉSULTATS DE LA MISE EN VALEUR DES PÊCHERIES FLUVIALES ET LACUSTRES

Au Canada, le rendement en poissons marchands, fluviaux et lacustres a été en 1943 de 82,400 quintaux supérieur à celui de 1942 et on signale un accroissement tant dans la valeur des prises au débarquement que dans leur valeur marchande. Dans l'ensemble, 910,750 quintaux de ces poissons furent réalisés contre un peu moins de 828,400 quintaux, en l'année antérieure. La valeur au débarquement s'est chiffrée à \$10,138,000 et la valeur marchande en a été un peu moins de \$12,646,800, soit une plus-value de \$2,892,000 d'une part, et, de \$3,507,000, d'autre part.

Le gain net, réalisé dans les prises, l'a été à même les exploitations conduites au Québec, dans l'Ontario, en Saskatchewan et en Alberta, avec l'accroissement numérique le plus marqué en Ontario, bien que, d'une façon relative, la Saskatchewan l'ait emporté sur l'Ontario dans le gain en production. Au Nouveau-Brunswick et au Yukon, les prises ont accusé une régression mais, pour dire le moins, ces deux régions ne produisent que de faibles quantités de poisson d'eau douce. (Le Nouveau-Brunswick, il va sans dire, comportent d'importantes pêcheries marines). Quant au Manitoba, on y constate une légère diminution.

Toutefois, en ce qui concerne la valeur du rendement de l'année sous revue, les chiffres, propres au Manitoba, se montrent bien supérieurs à ceux de 1942, en dépit de l'absence de tout gain dans la production. Au débarquement, les prises du Manitoba comportèrent une valeur de \$3,427,600, en augmentation de plus de \$700,500. La valeur marchande s'est élevée au-dessus de \$4,564,500, ce qui constitue le plus fort montant de recettes jamais réalisé dans l'historique de la pêche en cette province et près de \$987,000 au-dessus du total propre à l'année d'avant.

De même, en Ontario, Saskatchewan et Alberta, la valeur marchande a dépassé de beaucoup celle de toutes les années antérieures. En Ontario, la valeur marchande de la production a été estimée à plus de \$5,292,000; à \$1,154,500 en Saskatchewan; et à \$795,000 en Alberta. En Québec, les pê-

cheries marines l'emportent sur les pêcheries fluviales et lacustres mais en cette province tout comme en Ontario et dans les Provinces des Prairies, la valeur marchande des poissons fluviaux et lacustres a fourni en 1943 une augmentation prononcée.

Par province, les prises de poissons fluviaux et lacustres se décomposent comme suit:

Nouveau-Brunswick	Quintaux 7.096
Québec	67.621
Ontario	305,932
Manitoba	358,646
Saskatchewan	
Alberta	66,431
Territoire du Yukon	159
Total	910,751

EXPORTATIONS DES PRODUITS DE LA PÊCHE

Les expéditions de produits de la pêche sur d'autres pays en 1943 ont été évalués à \$60,313,000—en chiffres bruts en ce cas-ci comme partout ailleurs soit une augmentation de 16 pour cent, ou \$8,405,000 sur le total de 1942. On signale une diminution de \$2,177,000 dans la valeur des marchandises portée à la charge de la Grande-Bretagne mais les exportations sur les Etats-Unis se sont acerues de \$9,552,000 et, au surplus les exportations d'ensemble sur des pays autres que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont été évaluées à \$1,030,000 de plus qu'en l'année antérieure. Dans le cas britannique, le décroissement est attribuable dans l'ensemble, à une diminution dans la quantité des conserves de saumon fournie au Royaume-Uni. Cette régression, à son tour, est imputable au fait que le rendement en conserves de saumon de 1943 en Colombie britannique fut de plusieurs centaines de mille caisses inférieur à la production de 1942. Cette régression dans le rendement en conserves de saumon rend de même compte de la diminution de la totalité des exportations de conserves de poissons, mollusques et erustacés en 1943, totalité qui est tombée à \$20,972,000 par comparaison à \$21,770,000 en l'année antérieure.

Pendant l'année sous revue, les exportations de poisson frais et frigorifié ont été évaluées en tout à \$27,520,000. Sauf en ee qui concerne les expéditions, représentant \$1,060,000, tout ce négoce en produits frais et frigorifiés s'est effectué avec les Etats-Unis, soit approximativement d'une valeur de \$26,450,000. En 1942, les chiffres relatifs aux affaires avec les Etats-Unis se sont totalisés à \$18,365,000.

Des produits de pêche industrialisés, d'une valeur de \$8,409,000, ont été exportés, soit un aceroissement d'environ \$1,110,000. La majeure part des exportations dans ce domaine a consisté en du poisson salé fourni à nombre de diverses contrées en application d'un plan de contingentement de l'Office Coordinateur de l'Alimentation auquel le Canada a adhéré.

L'exportation des huiles de poisson s'est ehiffrée à \$3,106,000 par eomparaison à \$2,106,000 en l'année antérieure. En ce cas-ci, l'accroissement s'est fait sentir dans les expéditions sur les Etats-Unis dont la valeur ne fut pas loin d'être trois fois supérieure à celle de 1942. Les expéditions d'huiles sur la Grande-Bretagne valurent moins de la moitié de celles de 1942. Les exportations d'huile se composèrent surtout d'huile de foie de morue, d'huile de hareng et d'huile de célan. L'huile de foie de morue, expédiée sur l'étranger, fut plus de deux fois supérieure, et en quantité et en valeur, à celle de l'année d'avant, la valeur en ayant été de \$551,000 contre \$257,000.

PRIME À LA PÊCHE

La prime à la pêche, appliquée à la côte atlantique, pour la campagne de pêche de 1943, a été versée à 736 navires et à leurs équipages et à 8,929 barques et à leurs équipages et les montants payés se sont totalisés à \$159,400.80. La liquidation des réclamations des pêcheurs en barque, admissibles à la prime, s'est effectuée à raison de \$7.40, chacun, et des pêcheurs sur navire à raison de \$7.90. Les propriétaires de barques, d'une mensuration non inférieure à douze pieds de quille, reçurent \$1.00 par barque et les propriétaires de navires furent rémunérés au taux de \$1.00 par tonneau de registre, tout propriétaire d'un navire quelconque n'ayant pu bénéficier que d'un versement de \$81.00 au maximum.

Les versements de la prime à la pêche sont effectués par application de la "Loi portant Encouragement à la Mise en Valeur des Pêcheries Hauturières et à la Construction des Navires de Pêche".

Les particularités relatives au versement de la prime à la pêche sont exposées dans le tableau suivant:

Digby	Montants	mtanta Montant totaux
Antigonish 203 289 2,341 90	\$ c.	\$ c. \$
Antigonish. 130 189 1,528 60 Cap Breton. 235 375 3,010 30 56 785 14 205 2 Digby. 286 501 3,993 60 37 480 13 80 1 Guysborough 485 751 6,042 50 40 507 13 121 1 Halifax. 750 963 7,876 80 26 574 22 164 1 Inverness. 210 560 4,354 00 10 112 11 58 Kings. 1 1 8 40		2.341
Cap Breton. 235 375 3,010 30 56 785 14 205 20 12 13 205 20 14 205 20 14 205 20 14 205 20 20 20 20 20 20 2	· • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	1.528
Digby	2,404 60	
Guysborough 485 751 6,042 50 46 507 13 121 1 Halifax 750 963 7,876 60 26 574 22 164 1 Halifax 750 963 7,876 60 26 574 22 164 1 1 80 0 10 112 11 88 0 10 112 11 88 0 10 112 11 88 0 12 12 13 88 0 12 12 13 88 12 13 13 13 13 13 13 13 13 13 13 13 13 13 13 13 13 13 13 13 14 175 13 13 14 175 <t< td=""><td>1,112 00</td><td></td></t<>	1,112 00	
Halifax	1,463 10	
Inverness	1,869 60	
Kings	570 20	
Lunenburg. 576 704 5,786 00 42 2,187 52 742 8 Pictou. 18 26 210 40		8
Pictou	8,051 30	051 30 13,837
Richmond 320 585 4.649 20 14 167 12 52 52 53 528 800 6.448 10 116 1.509 13 373 4 4 44 1 4 44 1 4 4	. 	210
Richmond	483 30	
Victoria. 237 375 3,012 00 13 154 12 43 Yarmouth. 81 158 1,250 30 74 981 13 226 2 Hants. 1 1 84 0 .	577 90	577 90 5,227
Yarmouth	4,456 00	
Hants.	493 70	
Totaux	2,766 40	
Noweau-Brunswick		8
Charlotte. 139 300 2,359 20 24 299 12 77 Gloucester. 434 838 6,655 90 128 2,420 19 524 6 Kent. 157 266 2,125 50 16 178 11 52 11 52 11 52 11 40 116 888 40 16 176 11 40 11 40 11 40 11 40 11 40 11 40 11 40 11 40 11 40 11 40 11 40 11 40 11 40 11 40 11 40 11 40 12 12 11 40 12 1	24, 248 10	248 10 76,373
Charlotte 139 300 2,359 20 24 299 12 77 Gloucester 434 838 6,655 90 128 2,420 19 524 6 Kent 157 266 2,125 50 16 178 11 52 11 52 11 52 11 52 11 52 11 40 116 898 40 16 176 11 40 11 40 11 40 11 40 11 40 11 40 11 40 11 40 11 40 11 40 11 40 11 40 11 40 11 40 12 12 11 40 12 </td <td></td> <td></td>		
Gloucester	907 46	907 40 3,266
Kent	6,559 70	
Northumberland	589 00	
Restigouche	492 00	
St-Jean		55
Westmoreland 10 20 158 00 <		105
Reduce Bonaventure 350 656 5, 209 50 25 300 12 99 1 44 44 1 1 2 3 3 4 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 2 1 3 3 1 2 2 2 2 2 5 2 8 4 4 4 1 1 2 1 3 2 2 2 5 2 8 4 4 4 4 4 4 4 1 1 2 3 3 4 2 2 5 0 2 5 2 8 4 4 2 2 2 5 2 3 4 2 2 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3		158
Kings. 302 421 3,418 90 1 44 44 1 Prince. 355 603 4,818 40 1 12 12 3 Queens. 143 252 2,022 70 Totaux. 800 1,276 10,259 00 2 56 28 4 Québec. 350 656 5,209 50 25 300 12 99 1 Gaspé. 1,472 2,583 20,627 90 82 1,090 13 367 3 Matane. 68 114 911 90 90 82 1,090 13 367 3 Saguenay 703 1,240 9,880 00 00	8, 548 10	548 10 20,886
Kings. 302 421 3,418 90 1 44 44 1 Prince. 355 603 4,818 40 1 12 12 3 Queens. 143 252 2,022 70 Totaux. 800 1,276 10,259 00 2 56 28 4 Québec. 350 656 5,209 50 25 300 12 99 1 Gaspé. 1,472 2,583 20,627 90 82 1,090 13 367 3 Matane. 68 114 911 90 90 82 1,090 13 367 3 Saguenay 703 1,240 9,880 00 00		
Prince. 355 603 4,818 40 1 12 12 12 3 Queens. 143 252 2,022 70 <t< td=""><td>51 90</td><td>51 90 3.649</td></t<>	51 90	51 90 3.649
Queens 143 252 2,022 70 <th< td=""><td>35 70</td><td></td></th<>	35 70	
Québec— 350 656 5,209 50 25 300 12 99 1 Gaspé. 1,472 2,583 20,627 90 82 1,090 13 367 3 Matane. 68 114 911 90 90		2,022
Bonaventure. 350 656 5,209 50 25 300 12 99 1 Gaspé. 1,472 2,583 20,627 90 82 1,090 13 367 3 Matane. 68 114 911 90 91 90	87 60	87 60 10,346
Bonaventure. 350 656 5,209 50 25 300 12 99 1 Gaspé. 1,472 2,583 20,627 90 82 1,090 13 367 3 Matane. 68 114 911 90 91 90		
Gaspé	1.082 10	082 10 6, 291
Matane. 68 114 911 90	3,989 30	
Saguenay 703 1,240 9,880 00	3,909 30	909 30 24,017
		9,880
	79 40	
Totaux	5, 150 80	150 80 51.794
	38,034 60	

Norz.—Un certain nombre de réclamations tardives au montant de \$1,882.40, figurant au relevé ci-dessus, se rapportent à la campagne de pêche de 1942. Comme la base de liquidation pour 1942 différait de celle de 1943, un certain nombre des chiffres, apparaissant dans les colonnes "Montants", ci-dessus, ne concordent pas avec le nombre des réclamations liquidées.

PISCICULTURE

Des opérations piscicoles ont été conduites en 1943 dans les Provinces Maritimes où l'administration des pêcheries ressortit surtout au gouvernement fédéral. Dans l'ensemble, 13 écloseries furent mises en exploitation avec 6 stations d'élevage, 6 étangs-viviers à saumons et plusieurs campements de cueillette. La totalité des expéditions de produits piscicoles à partir de ces établissements s'est chiffrée à 26,279,870. Plus de 83 pour cent des produits expédiés le furent dans les stades de digitales et de poissons plus âgés. Les particularités relatives à la pratique des travaux, conduits par le service piscicole pendant l'année sous revue, figurent à l'Annexe No 5.

RECETTES EN PROVENANCE DE LA CHASSE DES PHOQUES À FOURRURE

Les recettes du Canada, sous la rubrique du phoque à fourrure, se sont chiffrées en l'année financière 1943-44, à \$219,260.71, soit plus de \$7,100 audessus du total de 1942-43. Ces recettes se composent de la part du Canada à même le produit de la vente des peaux à Saint-Louis, Mo., par le gouvernement des Etats-Unis, soit \$97,200, en chiffres bruts, et de \$122,000, en chiffres bruts, à titre de produit net dérivé de la vente de 3,068 peaux par le Canada aux enchères à fourrures de Montréal à la suite de dispositions prises par le ministère des Pêcherics. Dans les deux cas, il va sans dire, les peaux en cause provenaient de l'archipel rocheux de Pribiloff, dans la mer de Béring. les opérations de chasse de phoques à fourrure en l'archipel Pribiloff sont conduites par des agences du gouvernement des Etats-Unis mais le Canada a droit à une part du rendement annuel en peaux. Par suite de certaines conditions, engendrées par la guerre, aucune peau ne put être recueillie en 1942. Autrement, le nombre de peaux, disponibles pour la vente à Montréal, aurait été plus considérable. Les quelque 3,000 peaux, qui y furent vendues, étaient des peaux du solde du rendement de 1941.

En la campagne de chasse au phoque à fourrure de 1943, en l'archipel Pribiloff, 117,164 peaux furent réalisées, soit deux fois plus que d'habitude. Les conditions de guerre ci-dessus signalées rendent compte de cet accroissement. Dans la conduite des opérations de chasse au phoque à fourrure en l'archipel Pribiloff, il est d'usage de n'abattre que les mâles de trois ans, en excès mais, comme en 1942, certains facteurs, afférents aux hostilités, firent obstacle à toute opération de chasse, il s'ensuivit que les mâles de trois ans de cette saison-là survécurent. C'est pourquoi, lors de la reprise de la chasse en 1943, des phoques mâles de trois et de quatre ans furent abattus; de là l'augmentation

dans le rendement de la campagne.

A raison de 20 pour cent du rendement total, la part du Canada en peaux pour l'année sous revue s'est chiffrée à 23,433 peaux. Jadis, antérieurement à la résiliation, dans la dernière moitié de 1941, du Traité relatif à la Chasse Pélagique des Phoques à Fourrure auquel adhéraient quatre puissances, le Canada n'avait droit qu'à 15 pour cent du rendement annuel mais ce pourcentage fut accru en application de l'Accord provisoire relatif aux Phoques à Fourrure, conclu en 1942 entre le Canada et les Etats-Unis. En tenant compte des aménagements d'industrialisation disponibles, un plan à trois effets a été mis en œuvre pour disposer de ces 23,433 peaux. Un certain nombre d'entre elles ont été laissées à la disposition des autorités des Etats-Unis pour y être industrialisées et vendues, de pair avec les peaux appartenant à ce dernier pays, et, le produit net de leur vente reviendra au Canada. Un autre lot de ces peaux ont été expédiées sur Londres, en Angleterre, pour y être industrialisées et seront, à l'heure voulue, ramenées au Canada pour y être vendues. Les autres, après avoir été traitées à Saint-Louis, seront vendues au Canada par le truchement du ministère des Pêcheries. En détail, 9,999 peaux vont être

manutentionnées selon le premier des trois modes exposés; 9,454 seront acheminées sur Londres pour leur finissage et 3,980 constituent le troisième lot. Les recettes monétaires, en provenance de la vente de ces trois lots de peaux, ne figurent pas au compte de l'année financière 1943-44 mais elles seront incorporées au prochain état financier. En effet, l'industrialisation et la vente des peaux d'une campagne quelconque, exigent quelques mois.

COMMISSION INTERNATIONALE DES PÊCHERIES DE SAUMON DU PACIFIQUE

Pendant la campagne de 1943, la principale préoccupation de la Commission Internationale des Pêcheries de Saumon du Pacifique a consisté dans la formulation de plans visant à la démolition des barrages, embâcles et autres obstructions qui font obstacle à la migration ascendante des saumons dans le bassin du fleuve Fraser. Les recherches scientifiques, conduites depuis 1938, ont servi à révéler l'existence d'obstructions graves faisant obstacle à la remontée migratrice des saumons rouges à Hell's Gate, aux rapides de la rivière Bridge et à nombre d'autres endroits. Comme Hell's Gate constitue le premier obstacle rencontré par les saumons dans leur migration ascendante, c'est là que se fait le plus vivement sentir l'application de mesures remédiatrices. rendant compte que la démolition des barrages et embâcles doit précéder la mise en œuvre de toute autre mesure du plan d'aménagement du fleuve, la commission a insisté auprès des gouvernements du Canada et des Etats-Unis pour que ces derniers mettent à sa disposition un montant de deux millions de dollars grâce auquel elle pourrait conduire des études particulières de biologie et de génie et enlever d'importantes obstructions. Entre-temps, des mesures d'urgence d'ordre provisoire ont été prises en vue de réduire les déperditions en saumons jusqu'à l'achèvement d'un plan définitif de travail. d'urgence comportent la mise en fonctionnement provisoire d'une échelle à poissons et d'un canal d'amenée. Par suite de l'application de ces mesures, on sait que la remontée migratrice a été sensiblement amplifiée et que les saumons migrateurs ne sont plus aussi susceptibles de s'infliger des blessures. Ce qui a été à ce jour accompli en petit peut l'être en grand avec la mise au point d'un plan définitif de travail.

Une tranche importante des recherches, faites à Hell's Gate, a consisté dans les opérations de marquage des poissons, pratiquées dans le fleuve, en vue de se rendre compte des niveaux de l'eau auxquels les poissons peuvent franchir l'obstacle. Avec cet objet en vue, 8,684 poissons furent marqués à Hell's Gate pendant la campagne de 1943. La totalité des recouvrements en aval ou en amont de l'obstacle (mais non compris les recouvrements opérés à la passe elle-même) était, à la date du 16 mars 1944, de 2,850, soit 32.8 pour cent du nombre de poissons marqués. Ces résultats ont servi à confirmer la conjecture antérieurement formulée: à savoir qu'il se produit un arrêt de montée entre les niveaux approximatifs de 27 et 40 pieds. Au-dessus et au-dessous de cet écart de niveau, les saumons peuvent franchir la passe avec une facilité relative. La période d'arrêt de montée, telle que déterminée d'après ces données, a été jugée de brève durée en 1943, ce qui fut à l'avantage des saumons rouges

migrateurs.

Un modèle à l'échelle de la passe ou gorge de Hell's Gate, confectionné sur le domaine du Laboratoire de l'Hydraulique de l'université de Washington, à Seattle, est l'objet d'une étude compréhensive. Avec l'aide du modèle, il est possible de reproduire les conditions en existence dans la gorge et de se rendre compte des effets des diverses mesures remédiatrices projetées. De cette façon, les ingénieurs de la commission sont à la recherche de la solution la plus pertinente à apporter au problème de Hell's Gate. Avec le concours efficace de l'industrie de la pêche, on a poursuivi le marquage des saumons rouges à Sooke. Un

total de 1,053 saumons rouges furent marqués, dont 502 ou 48 pour cent furent par la suite recouvrés. Les résultats du marquage à Sooke se sont décomposés comme suit:

Années	Nombre	Nombre	Pourcentage
	de	de	des
	saumons	saumons	saumons
	marqués	recouvrés	recouvrés
1938. 1939. 1940. 1941. 1942.	930 849	439 558 437 503 793 502††	44 54 47 59 44 48

†† Nombre de saumons recouvrés à la date du 31 mars 1944.

Pendant 1943, peu de saumons marqués furent recouvrés dans des cours ou étendues d'eau, autres que le fieuve Fraser. Les saumons, marqués de bonne heure dans la saison, sont fréquemment recapturés dans la Nitinat et dans le goulet Barclay; cette année les opérations de marquage n'ont commencé que le 8 juillet. L'insuffisance de personnel a rendu impossible la pratique d'opérations

de marquage en des régions autres que Sooke.

Pendant la campagne de pêche au saumon rouge de 1943, la commission a poursuivi ses observations sur les exploitations de pêche marchande. Des données statistiques sur les déchargements et la mise en conserve ont été recueillies concurremment aux conserveries du goulet Puget et du fieuve Fraser. On a continué la mise en pratique du régime d'enregistrement de faits et données au journal de bord pour se tenir au courant des particularités de la pêcherie en ce qui concerne l'emplacement et l'intensité de la pêche et la composition des flotilles. Le régime d'enregistrement de faits et données au journal de bord fonctionne depuis plusieurs campagnes et promet de fournir des résultats précieux. Les pêcheurs ont coopéré de leur mieux avec la commission. Tous ces faits et données sont utilisés pour formuler un plan de conduite en vue de la réglementation définitive de la pêcherie, tel qu'arrêtée au traité constituant la commission.

La détermination de l'échappée des reproducteurs en direction des diverses frayères et la mise au point du succès relatif de la fraie constituent des questions importantes dans la pratique des recherches scientifiques de la commission. En 1943, tous les cours d'eau à saumon rouge connus furent parcourus régulièrement et il en fut tiré les renseignements nécessaires. Une bordigue fut établie dans la rivière Bowron et tous les poissons de la remontée migratrice furent comptés. Un barrage fut installé dans la rivière Raft pour le dénombrement de l'ensemble des migrants et un chiffre approximatif de peuplement y a été réalisé. Dans la rivière Stellako, un plan compréhensif de marquage a été mis en application dans le but d'en déterminer le peuplement. Des densités de population furent déterminées en d'autres régions telles que Harrison, Birkenhead et Chilko à l'aide d'indices étalonnés, fondés sur des numérations de cadavres de saumon rouge, sur des dénombrements de saumons vivants et sur d'autres données d'un peuplement de saumons géniteurs. Il a été procédé à la conduite d'une étude initiale du régime de la rivière Pitt dans un effort pour mettre au point un procédé efficace de numération des individus de la variété des saumons qui la fréquentent. Les études sur l'échappée des reproducteurs est fastidieuse et coûteuse mais l'exactitude des observations s'accroît d'année en année au fur et à mesure où les caractéristiques d'une population de géniteurs deviennent mieux connues.

Pendant l'année nombre d'autres recherches ont été conduites par le personnel de la commission. Ces recherches comportent la poursuite d'une étude sur l'historique de la pêcherie, une étude des races et variétés de saumon

rouge du fleuve Fraser et de nouvelles explorations de lacs et de rivières.

Les commissaires se sont réunis deux fois pendant l'année. Lors de la première réunion, qui eut lieu à New Westminster, le 26 avril, le programme des recherches scientifiques de l'année a été présenté par le Directeur et il y a été résolu de réclamer un crédit spécial à chacun des deux gouvernements en vue de la préparation de plans définitifs pour la construction de l'échelle à poissons à Hell's Gate. Le 24 novembre, la commission se réunit de nouveau, cette fois à Vancouver. Les aspects scientifiques et techniques de la passe de Hell's Gate furent discutés en détail et il fut résolu de recommander aux deux gouvernements l'enlèvement immédiat de toutes les importantes obstructions y faisant obstacle à l'ascension des saumons. A cette réunion, Tom Reid, M.P., s'est retiré de la présidence et E. W. Allen, du secrétariat. M. Allen fut élu président et A. J. Whitmore, secrétaire.

Pendant l'année, le docteur W. F. Thompson, afin de consacrer plus de temps à ses recherches sur les pêcheries, a donné sa démission comme Directeur des Recherches et exercera dorénavant les fonctions de Chercheur-Conseil Scientifique. B. M. Brennan, directeur du Service des Pêcheries de l'Etat de Washington et membre de la commission, a été nommé au poste de directeur. Fred J. Foster, directeur des Pêcheries pour le compte de l'Etat de Washington a remplacé M. Brennan à titre de membre de la commission. M. Donald C. G. MacKay, biologue canadien, récemment agrégé à l'université de Connecticut, a succédé à M. J. L. Kask, à titre de directeur adjoint. Deux des membres du personnel furent appelés aux armées pendant l'année, à savoir: A. E. Peterson, qui fait partie aujourd'hui de la Marine de Guerre des Etats-Unis et R. W.

Simmons, qui lui s'est joint à l'Armée de Terre.

COMMISSION INTERNATIONALE DES PÊCHERIES-1943

Dans l'accomplissement de ses attributions en application du traité en date du 29 janvier 1937, la Commission Internationale des Pêcheries a poursuivi pendant 1943 la réglementation de la pêcherie de flétan du Pacifique. Elle a aussi conduit des recherches scientifiques sur les conditions et l'évolution de la pêcherie, toutes recherches servant à assurer une base rationnelle de réglementation.

Des réunions de la commission eurent lieu le 28 avril à Vancouver et le 30 novembre, le 1er décembre et le 2 décembre à Seattle en vue de l'étude de questions en rapport avec la conduite de recherches sur la pêcherie et la réglementation de cette dernière.

Le 30 novembre, la commission se rencontra avec des délégations d'exploitants de chalutiers à panneaux ou à plateaux de Seattle et de pêcheurs de saumon à la ligne traînante de l'Alaska et reçut d'eux des pétitions concernant

le réglementation de la pêche du flétan.

Le 1er décembre, une réunion eut lieu avec l'Office de la Conférence, composé de représentants des flotilles de pêche au flétan. Les résultats des recherches de la commission touchant la condition des peuplements de flétan furent mis à l'étude et les propositions des flotilles concernant la réglemen-

tation de la pêcherie en 1944 donnèrent lieu à des discussions.

Des règlements, régissant la pêche du flétan en 1943, furent mis au jour le 15 février. Ils différaient à quelques égards de ceux de l'année antérieure. Ils portaient à un chiffre plus élevé la limite des prises pour la Zone 2, comprise entre le havre Willapa en Washington et le cap Spencer en Alaska, et cela de 22,700,000 à 23,000,000 livres, et, la limite des prises pour la Zone 3, sise entre le cap Spencer et les Iles Aléoutiennes, de 26,800,000 à 27,500,000 livres. Ils prolongeaient jusqu'au 30 novembre la période de validité des permis en vertu desquels les navires, porteurs de lignes stationnaires, sont autorisés à garder et à décharger des quantités limitées de flétan capturé fortuitement dans l'exercice de la pêche d'autres espèces en des régions consignées à la pêche du flétan. A titre de mesure auxiliaire de la mise en vigueur des règlements sur

le rivage, ils exigeaient des réceptionnaires de flétan de déclarer aux surveillants de pêche l'arrivage des prises de flétan, ainsi fortuitement capturé, avant que le déchargement puisse en être opéré.

Toutes les zones furent ouvertes à la pêche du flétan le 16 avril, comme en l'année antérieure. La limite des prises pour la Zone 2 fut atteinte et les Zones 1 et 2, y compris tous les lieux de pêche, sis au sud du cap Spencer en Alaska, furent consignées à la pêche du flétan à minuit du 20 juin, neuf jours plus tôt qu'en 1942. Les Zones 3 et 4, y compris tous les lieux de pêche, sis au nord et à l'ouest du cap Spencer, furent consignées à minuit du 8 septembre, date à laquelle la limite des prises de la Zone 3 fut atteinte, soit dix-sept jours plus tôt qu'en l'année antérieure. Des quantités restreintes de flétan, réalisées en vertu du permis de dérogation et non imputables aux limites de prises, continuèrent à être déchargées jusqu'au 30 novembre, tel qu'arrêté au règlement.

Deux facteurs, qui contribuèrent à accroître la rapidité des déchargements, rendirent compte de la réalisation précoce des limites de prises dans les Zones 2 et 3 et de la clôture plus hâtive de ces zones. Ces facteurs consistèrent en une augmentation du nombre des bateaux en exercice dans chaque région et dans un relâchement du régime de ralentissement volontaire de la pêche, mis en application quelques années plus tôt par les flotilles, dans un effort pour prolonger la campagne de pêche et pour assurer un écoulement plus méthodique des prises. Les limitations de sorties et les périodes de relâche entre les sorties, d'où dépendait la pratique dirigée des déchargements, furent accrues ou décrues respectivement.

Les déchargements de flétan, signalés sur la côte occidentale en 1943, se sont chiffrés à 53,575,000 livres. Sur cette production, 462,000 livres furent réalisées dans la Zone 1, sise au sud de la Zone 2, le long des côtes de Washington, d'Oregon et de Californie. Des prises de 24,696,000 livres et de 28,417,000 livres furent effectuées dans les Zones 2 et 3, respectivement. Il n'a été déchargé aucune quantité de flétan en provenance de la Zone 4, qui comprend les bancs sis le long des Iles Aléoutiennes et dans la mer de Béring. Les prises en provenance de la Zone 2 comportèrent 842,000 livres, réalisées en vertu du permis de dérogation, après que cette zone eut été consignée à la pêche régulière du flétan.

Les prises de fiétan, opérées par les navires canadiens, se sont montées à 12,827,000 livres, dont 10,988,000 livres furent réalisées dans la Zone 2 et 1,839,000 livres dans la Zone 3. Les prises canadiennes furent de 1,651,000 livres supérieures à celles de 1942 et n'ont été surpassées qu'en une seule année depuis 1914.

Le plan de recherches biologiques et statistiques que la commission a jugé indispensable à la réglementation rationnelle de la pêcherie, a continué à être mis en application autant que les conditions de guerre l'ont permis. On s'est tenu au courant des variations, susceptibles de se produire dans la pêcherie, et, les fluctuations, qui surviennent dans les peuplements, furent l'objet d'observations minutieuses en vue de se rendre compte des résultats de la réglementation et d'assurer une base solide pour la réglementation à venir.

L'abondance du flétan, tel que déterminée par le rendement par unité de travail de pêche, a manifesté un relèvement très sensible dans la Zone 2 mais n'a presque pas varié dans la Zone 3. La moyenne des prises par unité d'engin en opération fut, dans la Zone 2, de 14.6 pour cent plus élevée qu'en 1912 et de 112 pour cent plus élevée qu'en 1930, année où l'abondance du flétan toucha le point le plus faible dans l'historique de la pêcherie. La moyenne des prises par unité d'engin dans la Zone 3 fut moins d'un pour cent au-dessus de celle de l'année antérieure mais de 110 pour cent plus élevée qu'en 1930.

L'étude des variations en importance et en composition d'âges des peuplements marchands, nécessaire pour une intelligence pertinente des variations d'abondance, a été conduite par l'échantillonage des déchargements marchands. Environ 25,000 flétans, originaires de divers bancs, furent mensurés et des matériaux pour la détermination des âges furent prélevés à même 2,500 de ceux-ci.

L'analyse des mensurations en longueur des échantillons de poissons, prélevés à même les prises marchandes, a servi à démontrer qu'il ne s'était produit aucun autre accroissement dans le nombre des plus gros poissons et, conséquemment, des poissons en maturité, dans la Zone 2. Toutefois, ces analyses ont révélé que l'accroissement d'abondance dans la Zone 2 en 1943 avait été amené par l'apparition d'individus des plus petites tailles marchandes en plus grand nombre qu'en toute autre année récente. Cet accroissement dans le nombre de poissons de petite taille avait été prévu quelques années auparavant par suite de la fraie exceptionnellement abondante qu'avaient fait ressortir les recherches conduites en l'hiver de 1936-37. L'apport accru de jeunes poissons est censé devoir compenser en partie l'abondance régressive en perspective par suite des conditions relativement médiocres de la fraie, qui ont été signalées chaque hiver depuis 1938-39 jusqu'à 1941-42, inclusivement.

Les déterminations d'âge, exigées pour préciser les variations dans la composition des âges des peuplements dans la Zone 2, l'année d'origine de ces variations et ainsi les causes, qui les provoquent, ont donné lieu à la poursuite d'études en petit, par l'utilisation des matériaux et données recueillis sur les âges de concert avec la pratique de mensurations de poissons marchands, depuis 1935 jusqu'à 1943. Nombre de données furent ajoutées à celles déjà disponibles mais il faudra une autre année de labeur pour assembler un nombre suffisant de déterminations d'âges pour justifier la conduite d'une analyse des données.

Les recherches sur l'abondance de la fraie, de la nature de celles conduites en mer dans la Zone 2 chaque hiver depuis 1933-34 jusqu'à 1942-43, durent être délaissées dans l'hiver de 1943-44 parce que les conditions de la guerre n'ont pas permis la pratique continue des opérations de jour et de nuit sur navire que l'expérience a démontré être nécessaires pour acquérir une connaissance pertinente des frayères. La suspension provisoire de ce travail d'exploration hivernale a rendu possible la mise en œuvre d'analyses plus circonstanciées des données sur la fraie recueillies dans les neuf années antérieures, et, d'entreprendre la coordination de ces matériaux en vue de les faire imprimer.

L'analyse des matériaux sur la fraie, recueillis pendant l'hiver antérieur, et, la comparaison des résultats avec ceux des années précédentes, ont servi à démontrer que la production des œufs en la saison de la fraie de 1942-43 a été beaucoup plus abondante que dans le cours des quatre saisons antécédentes, bien qu'inférieure au niveau élevé atteint en 1936-37. Ce relèvement de la ponte est censé devoir faire sentir ses effets sur l'abondance de poissons de faible taille dans les prises marchandes de 1949 et des années subséquentes et devoir compenser dans une certaine mesure les pontes déficitaires des quatre années antérieures.

Les recherches de la commission ont servi, comme toujours, à déterminer la condition des peuplements de flétan et les variations, qui s'y produisent du fait de la réglementation, et à en rendre compte. Elles ont fait ressortir que le peuplement de la Zone 3 se trouvait en très bonne condition et que le rendement annuel, en provenance de ce peuplement, approchait le maximum, susceptible d'être réalisé en cette région. Elles ont révélé que dans la Zone 2 le peuplement continuait à s'améliorer mais qu'il était encore bien au-dessous du niveau d'abondance que les bancs pourraient supporter. Elles ont indiqué que

le rendement de 1943, en provenance de la Zone 2, se trouvait considérablement inférieur à la quantité qui pourrait être réalisée par une réglementation continue et rationnelle de la pêcherie.

Le rendement de la pêcherie de flétan du Pacifique a été de 10,000,000 de livres plus considérable que la quantité, susceptible d'avoir été produite par la pêcherie immédiatement avant sa réglementation et a été possiblement de 20,000,000 de livres de plus qu'il l'aurait été si la pêcherie avait été laissée à elle-même. Cette production, si sensiblement accrue, a été réalisée avec un tiers de moins de travail et, aux prix courants, a ajouté environ \$1,750,000 aux recettes annuelles, réalisées par les pêcheurs de flétan du Canada et des Etats-Unis.

La représentation canadienne à la Commission s'est trouvée modifiée de bonne heure dans l'année lorsque M. L. W. Patmore, C.R., de Victoria, C.B., qui en était membre depuis 1938, a donné sa démission. M. G. W. Nickerson, de Prince-Rupert, C.B., fut désigné pour remplir la vacance ainsi créée. Les membres de la commission en continuité d'exercice furent M. A. J. Whitmore, du ministère des Pêcheries, à Ottawa, pour le Canada et M. Edward W. Allen, de Seattle, Washington, et M. Charles E. Jackson, du Service des Poissons et de la Vie Sauvage Végétale et Animale, à Washington, D.C., pour les Etats-Unis. M. Allen a exercé les attributions de président et M. Patmore et M. Nickerson, celles de secrétaire, successivement.

D. B. FINN, Sous-ministre des Pêcheries.

ANNEXE Nº 1

RAPPORT DU COLONEL A. L. BARRY, SURINTENDANT-CHEF DES PÉCHERIES—DIVISION DE L'EST—1943

Dans ce rapport, les chiffres relatifs aux prises de poisson et à la valeur de ces dernières ne sont qu'approximatifs. On trouvera les chiffres définitifs au Rapport de la Statistique des Pêches du Canada—1943.

La quantité globale de poissons, mollusques et crustacés déchargée dans la Division en 1943 s'est chiffrée à environ 518,789,200 livres, soit une augmen-

tation de 63,841,000 livres sur la quantité réalisée en 1942.

Toutes les espèces de produits de pêche ont fourni une augmentation décisive en valeur sur 1942, la valeur au débarquement en ayant été de \$5,977,000 supérieure au montant réalisé en l'année antérieure. Dans les limites de la Division la valeur totale au débarquement de tous les poissons, mollusques et crustacés s'est chiffrée à environ \$19,650,300 et la valeur totale marchande, à \$36,590,300.

PÊCHE DE LA MORUE

Les déchargements de morue ont fourni un accroissement supérieur à 15,000,000 de livres par comparaison à l'année antérieure, la quantité totale de 1943 ayant été de 155,241,000 livres. Dans la Division la valeur de la morue au débarquement s'est chiffrée à \$5,450,000 soit \$1,456,000 de plus que le montant réalisé en 1942.

PÊCHE DU HOMARD

On constate une augmentation de 1,647,000 livres dans les prises de homard avec une augmentation de \$1,707,000 dans la valeur au débarquement. L'Île du Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick signalent des prises quelque peu plus faibles qu'en l'année dernière mais en Nouvelle-Ecosse la pêche fut plus importante. Dans la Division, il s'est pêché 27,892,000 livres de homard qui ont rapporté \$5,420,000.

PÊCHE DE LA SARDINE

La pêche de la sardine, qui ne se pratique que dans ce secteur de la Baie de Fundy, propre au Nouveau-Brunswick, a fourni une augmentation de 15,922,000 livres dans les prises et une autre de \$328,400 dans la valeur au débarquement. Les prises de ce poisson se sont chiffrées à 79,235,000 livres d'une valeur de \$1,283,779 au débarquement.

PÊCHE DE L'AIGLEFIN

Il s'est produit une augmentation d'environ 2,725,000 livres dans les prises d'aiglefin dont la valeur au débarquement manifeste une augmentation de \$285,000. La majeure part des prises de ce poisson est réalisée au large de la Nouvelle-Ecosse.

AUTRES PÊCHES

Les principales espèces, pêchées pendant l'année, furent le maquereau, le hareng, l'espadon, la merluche et l'éperlan. Tous ces poissons ont fourni un accroissement dans les prises et les valeurs au débarquement, sauf la merluche et l'éperlan qui ont accusé des fléchissements dans les prises mais des accroissements en valeurs.

Nouvelle-Ecosse

Les pêcheurs et les négociants en général se sont déclarés satisfaits des résultats dérivés des exploitations de pêche en Nouvelle-Ecosse pendant 1943. Presque toutes les espèces de poissons, mollusques et crustacés se sont montrées abondantes et faciles à écouler. La totalité des prises s'est chiffrée à 304,582,400 livres d'une valeur de \$12,757,400 au débarquement. Dans l'île du Cap-Breton, les déchargements ont été de 13,022,000 livres supérieurs à ceux de 1942. Cette augmentation est attribuable, dans une large mesure, à la réalisation de prises plus abondantes de morue, de maquereau et d'espadon.

En la région orientale de la terre ferme, on signale une augmentation de 17,918,000 livres dans la quantité de poisson pêché. Sur ce chiffre, la morue rend compte de 10,141,000 livres; l'aiglefin, de 1,995,000 livres; le hareng, de 1,699,000; le maquereau, de 2,223,000 et le homard, de 723,000 livres.

Dans la région occidentale de la Nouvelle-Ecosse, on constate de même des prises plus abondantes que dans le cours des deux années antérieures bien que la pratique de la pêche côtière ait été contrecarrée dans une certaine mesure par l'insuffisance de main d'œuvre sur le rivage.

Le tableau suivant comporte un état des prises totales, de leurs valeurs au débarquement et marchande aussi bien que des données du même ordre en ce qui concerne les principales espèces bien qu'il faille tenir compte que tous ces chiffres ne sont qu'approximatifs:

1943

Quantité totale de tous les poissons, mollusques		
et crustacés déchargés	304,582,400	livres
Valeur totale au débarquement\$		
Valeur marchande totale	22,901,461	

Espèces	Livres	Valeur au débarque- ment	Valeur marchande
·		\$	\$
Morue Homard Aiglefin Maquereau Espadon Hareng Pétoncles (gallons) Colin Merluche	28, 213, 200 24, 674, 000 3, 020, 900 44, 351, 900 49, 870	4,660,994 3,094,565 1,202,701 893,014 819,886 559,950 242,339 239,440 204,294	8,437,379 4,220,674 2,397,855 1,446,857 1,106,023 1,457,448 290,241 641,368 338,776

Nouveau-Brunswick

Au Nouveau-Brunswick, la totalité des déchargements en 1943, y compris les prises marchandes en provenance des eaux fluviales et lacustres, a été de 18,120,100 livres supérieure à celle de l'année antérieure et la valeur au débarquement de \$1,428.300 en augmentation sur cette année-là. Bien que les prises de homard aient été de 445,800 livres de moins qu'en 1942, il n'en reste pas moins qu'elles ont rapporté aux pêcheurs \$348,000 de plus qu'en 1942. La pêche de la sardine s'est accrue de 14,500,000 livres en quantité et de \$315,000 en valeur. Toutes les autres principales espèces, pêchées au Nouveau-Brunswick, ont fourni des augmentations tant dans les prises que dans la valeur de ces dernières, sauf l'éperlan, les coquillages et la merluche.

La pêche marchande fluviale et lacustre a rapporté 1,235,000 livres d'une valeur de \$53,950 au débarquement et d'une valeur marchande de \$58,032.

Le tableau suivant comporte la totalité des prises et des valeurs au débarquement et marchandes de tous les poissons, mollusques et crustacés, pêchés au Nouveau-Brunswick ainsi que des données du même ordre concernant les principales espèces:

1943

Quantité totale de tous les poissons, mollusques et crustacés déchargés.... 181,779,500 livres Valeur totale au débarquement...... \$ 5,077,649 Valeur marchande totale...... 10,828,785

Espèces	Livres	Valeur au débarque- ment	Valeur marchande
		\$	\$
Homard Sardine. Morue. Hareng. Eperlan. Saumon. Coquillages. Huttres. Merluche.	6,507,200 77,853,600 15,614,000 47,804,900 3,514,600 1,332,100 6,636,700 3,405,400 3,786,000	1,326,464 1,270,367 538,906 432,514 411,183 299,154 120,068 117,524 112,325	2,326,024 3,068,412 927,880 1,681,881 662,778 411,823 279,667 204,782 246,461

Ile du Prince-Edouard

On signale une augmentation d'environ 4,028,000 livres dans les prises de l'Ile du Prince-Edouard, une augmentation de \$720,000 dans la valeur au débarquement et une augmentation de \$1,220,000 dans la valeur marchande. Le surintendant Larabee déclare que les pêcheurs de son arrondissement ont bénéficié d'une température et d'autres conditions assez favorables pendant toute la durée de la campagne de pêche. Certaines tempêtes ont eu pour effet de contrecarrer la conduite des opérations mais les exploitants de pêche n'ont eu que peu ou point de cause de plainte parce que les pertes en matériel ont été faibles et que les recettes de pêche se sont montrées plus rémunératrices que d'habitude.

Les principales pêches, à l'exception de celles du homard, de la merluche et de l'huître ont fourni des accroissements substantielles dans les prises et toutes les pêcheries, sauf celle de l'huître, ont fourni des valeurs au débarquement et marchande proportionnellement supérieures à celles de 1942.

Le tableau suivant donne la totalité des prises et des valeurs au débarquement et marchandes de tout le poisson pêché dans l'Ile du Prince-Edouard et des données du même ordre concernant les principales espèces:

Espèces	Livres	Valeur au débarque- ment	Valeur marchande
	-	\$	\$
Homard Merluche Morue Maquereau Hareng Huttres Eperlan Coquillages	5,971,900 7,284,900 6,222,500 2,592,100 5,866,100 1,281,400 720,100 569,000	999, 930 277, 800 250, 568 114, 099 70, 671 50, 600 49, 265 10, 460	1,163,473 596,899 438,595 242,235 151,229 62,958 70,589 23,990

PÊCHE SPORTIVE

Nouvelle-Ecosse

Au Cap-Breton, la pêche du saumon à la ligne n'a pas été pendant l'année sous revue aussi productive qu'en 1942. Dans la région orientale de la terre ferme, il y a eu de bonne pêche à la ligne pendant l'année en cause. Les prises de truite ont été aussi fructueuses qu'en l'année antérieure et il ne semble pas y avoir d'appauvrissement des populations de ce poisson. Dans la région occidentale de la terre ferme, la pêche à la ligne du saumon et de la truite a fourni une amélioration sur 1942. Les débits de l'eau se sont montrés plus abondants que d'habitude pendant toute l'année et les saumons se sont sentis attirés dans les rivières. Les pêcheurs sportifs ne sont venus qu'en petit nombre par suite des conditions de la guerre.

Nouveau-Brunswick

Au Nouveau-Brunswick, les conditions relatives à la pêche à la ligne se sont montrées beaucoup plus favorables qu'en l'année antérieure. Les conditions hydrographiques et biogéniques de l'eau se sont révélées aussi plus favorables de sorte que les sportifs tant à demeure qu'en visite ont remporté des succès. On a constaté la présence de nombreux saumons dans les fosses et bassins vers la fin de la saison et les perspectives de la pêche pour l'année à venir sont engageantes. Bien que les conditions de l'eau se soient montrées favorables, les prises de truite ont accusé un déclin. Ce fléchissement est probablement attribuable à la liaute mortalité, qui s'est produite chez les truites en 1942, année où un grand nombre de truites succombèrent en juillet et en août par suite de l'insuffisance du débit de l'eau et de la chaleur torride, qui se sont fait sentir.

Ile du Prince-Edouard

Dans les eaux de l'île, la pêche de la truite s'est révélée assez productive et une amélioration a été signalée sur 1942. Des prises abondantes ont été réalisées dans tous les comtés pendant la première moitié de la campagne. Plus tard dans la saison, les prises accusèrent un déclin par suite de la chaleur de l'eau. Dans chacun des comtés, les conditions de la fraie se sont montrées satisfaisantes vers la fin de la campagne de pêche.

SERVICE DE SURVEILLANCE ET DE POLICE DES PÊCHERIES

Nouvelle-Ecosse.—En l'île du Cap-Breton, il a été procédé à la conduite des opérations ordinaires de police et de surveillance dans l'arrondissement de pêche au homard 6A avec des résultats satisfaisants. Le long du littoral oriental de la terre ferme, les travaux de surveillance ont été conduits par le bateau du département le A. Halkett, aidé du navire de surveillance No. 666. Dans les secteurs occidentaux, la surveillance fut effectuée par les navires du ministère le Capelin et le Gilbert, aidés d'un navire affrété dans la région de Yarmouth.

Nouveau-Brunswick.—Dans la baie de Fundy, les navires du ministère le Thresher et le Gannet Rock II ont de nouveau été en service toute l'année. Dans le détroit de Northumberland, une flotille de quatre navires affrétés a été en service depuis la dernière semaine d'avril jusqu'à la fin de novembre.

Ile du Prince-Edouard.—Dans l'Île du Prince-Edouard, six navires de surveillance ont été en service dont un fut le navire du département Capitol et les autres des navires affrétés pour la police des pêcheries dans les divers secteurs de la province.

D'une façon générale, les services de police et de surveillance ont assuré une sauvegarde effective pendant les saisons de pêche. Les bateaux furent en tout premier lieu affectés à la sauvegarde de la pêcherie du homard mais on a aussi consacré une attention incessante aux pêcheries du saumon, de l'huître, de l'éperlan et à celles d'autres poissons.

Compte rendu relatif au rendement en conserves du homard et à l'inspection de contrôle sanitaire des conserveries—1943

Pendant l'année sous revue, des patentes pour la mise en conserve du homard et de la pâte de homard furent délivrées à 132 conserveries. Sur ce nombre, 128 furent mises en exploitation contre 119 l'année d'avant, 118 en 1941 et 137 en 1940. Par province, le nombre de conserveries, mises en exploitation en 1943, s'est décomposé comme suit: Nouvelle-Ecosse, 36; Nouveau-Brunswick, 44; Ile du Prince-Edouard, 48.

Il ressort de certains chiffres préliminaires non ajustés que le rendement total en conserves de homard s'est chiffré à 56,882 caisses dans la Division en 1943. Par comparaison à 1942, ce résultat représente une diminution de 2,545 caisses, soit un peu plus de 4 pour cent. Par comparaison au rendement en conserves de 1941, toutefois, on constate une augmentation de 4.8 pour cent

et de plus de 5 pour cent par comparaison au rendement de 1940.

En Nouvelle-Ecosse, la production des conserves fut de 20,863 caisses en 1943; au Nouveau-Brunswick, elle fut de 17,427 caisses et en l'Île du Prince-Edouard, de 18,592. En Nouvelle-Ecosse, il y eut un décroissement de 4 pour cent par comparaison au rendement en conserves de 1942. Par comparaison au rendement de 1938, la dernière année entière de paix, la production provinciale décrut de presque 45 pour cent. Au Nouveau-Brunswick, la réduction fut de 2.7 pour cent au-dessous de celle de l'année antérieure et légèrement plus de 24 pour cent au-dessous des chiffres de 1938. La diminution de 1943 en l'Île du Prince-Edouard fut de 6 pour cent et par comparaison à 1938, la régression fut de 24.5 pour cent.

Rendement en conserves de la saison de printemps.—En la saison de printemps, les conserveries de la Nouvelle-Ecosse produisirent 20,800 caisses; celles du Nouveau-Brunswick, 8,014 caisses et celles de l'Ile du Prince-Edouard, 15,318 caisses. Une certaine régression a été constatée tant en Nouvelle-Ecosse qu'en l'Ile du Prince-Edouard par comparaison à 1942 mais il s'est produit un

faible gain au Nouveau-Brunswick.

Rendement en conserves de la saison d'automne.—La production globale de conserves dans les Provinces Maritimes pendant la saison automnale s'est chiffrée à 12,600 caisses, soit une diminution d'environ 1,100 caisses par comparaison à 1942. Presque toute la mise en conserve de la saison automnale s'effectue au Nouveau-Brunswick et dans l'Île du Prince-Edouard, la majeure part du rendement, et de beaucoup, étant réalisé par les conserveries du Nouveau-Brunswick, soit 9,420 caisses en 1943. Les chiffres, propres au Nouveau-Brunswick, accusent une diminution d'un peu plus de 800 caisses. Dans l'Île du Prince-Edouard, la diminution a été inférieure à 300 caisses.

Inspection de contrôle sanitaire des conserveries.—Pendant les saisons de mise en conserve de 1943, une attention soigneuse fut consacrée à l'inspection sanitaire des conserveries de façon à y assurer l'existence de conditions salubres et la mise en application de procédés d'exploitation appropriés. Dans l'ensemble, il a été procédé à 759 inspections de contrôle sanitaire par 27 agents. Par conserverie, la moyenne du nombre d'inspections de contrôle sanitaire a été

de 5.9.

INSPECTION DE CONTRÔLE ALIMENTAIRE DU POISSON

Il a été procédé à l'inspection de contrôle alimentaire des produits de la pêche ressortissant à la Loi relative à l'Inspection des Poissons. De fortes quantités de poisson frais et frigorifié, destinées à l'expédition outre-mer pour le compte du Ministère Britannique de l'Alimentation, ont aussi été examinées ainsi que d'assez fortes quantités de poisson salé semi-désossé. En sus du personnel régulier d'inspecteurs, on s'est assuré les services d'agents saisonniers pour aider à l'inspection du poisson frais frigorifié.

Pendant toute la campagne de mise en conserve, les inspecteurs furent tenus de se procurer des échantillons des divers rendements en conserves et de les envoyer au Laboratoire d'Inspection de Contrôle alimentaire à Halifax pour qu'il y soit procédé à leur examen. Là où l'application d'une technique défectueuse fut constatée, les fabricants en cause en furent avisés pour leur permettre de remédier aux manquements et de préparer des produits d'une qualité plus uniforme et mieux appropriée.

PÊCHE ILLICITE

Pendant l'année, la pêche illicite a été tenue au minimum. La plus étroite solidarité a été constatée entre les inspecteurs, les équipages des navires de police et de surveillance et les gardes-pêche.

UTILISATION DES ISSUES DE POISSON ET DES POISSONS COMMUNS

Pendant l'année sous revue, 17 compagnies de la Division se sont adonnées à la production de farines et d'huiles de poisson. Sur ce nombre, douze se sont livrées à des opérations en Nouvelle-Ecosse, quatre sur le rivage de la Baie de Fundy au Nouveau-Brunswick et une sur le rivage septentrional du Nouveau-Brunswick.

PERTES DE VIES ET DE MATÉRIEL DE PÊCHE

Pendant l'année, on a eu à déplorer la mort de 32 pêcheurs dans l'exercice de leur métier, à savoir: vingt-neuf de la Nouvelle-Ecosse et deux de l'Ile du Prince-Edouard. Des vingt-neuf morts de la Nouvelle-Ecosse, vingt-six étaient des membres d'équipage du navire "Flora Alberta" qui a sombré lors d'un abordage qui se produisit au large des bancs de pêche. Les pertes de matériel de pêche et les dégâts se sont montés dans l'ensemble à environ \$190,700.

FLOTILLES DE PÊCHE

Dans l'île du Cap-Breton, un certain nombre de bateaux furent ajoutés à la flotille par voie de construction ou par voie d'achat à l'extérieur, ce qui s'est traduit par une augmentation du nombre de navires, de barques et de membres d'équipage. La flotille, rattachée à la région orientale de la terre ferme, est restée la même que l'année dernière tandis que 11 petits bateaux furent ajoutés à la flotille dans le comté de Halifax et 11 dans le comté de Guysboro. Pendant l'année, un certain nombre de navires de Terre-Neuve opérèrent des déchargements dans le port de Halifax. La flotille de pêche hauturière, dont le port d'attache est Lunenburg fut réduite de quatre unités mais d'autre part les déchargements de poisson, opérés par cette flotille, se sont très sensiblement accrus par rapport aux chiffres de 1942. La flotille de pêche au pétoncle, dont le port d'armement est Digby n'a pas varié dans le nombre d'unités.

Au Nouveau-Brunswick, la flotille de pêche à la morue a peu varié en nombre d'unités par rapport à 1942. Quant à la flotille de pêche du saumon au

filet dérivant, elle a diminué de 26 unités.

On signale un léger décroissement dans le nombre de navires et de barques en service dans l'Ile du Prince-Edouard par comparaison à 1942.

TRAVAUX ÉDUCATIFS

Pendant l'année, en sus de l'enseignement technique communiqué aux pêcheurs par des agents du ministère, on a poursuivi la mise en application du programme d'enseignement professionnel chez les pêcheurs adultes, et cela en vertu de mesures prises de concert avec l'université Saint-François-Xavier.

Les résultats de brefs cours d'enseignement professionnel, institués en divers centres des Provinces Maritimes, se traduisent par la mise en application de la part des sociétés corporatives de pêche de procédés plus efficaces dans la conduite de leurs affaires. Le bureau-chef est invariablement prié d'envoyer un conférencier pour une journée ou deux en vue d'encourager les groupes de pêcheurs à adopter des procédés honnêtes d'affaires et à améliorer la qualité des produits de la pêche. L'intérêt que prennent les sociétés corporatives aux choses concernant l'inspection de contrôle alimentaire indique que ces conférences portent des fruits.

CONCLUSION

Ce rapport est plus condensé qu'auparavant et ne fournit qu'un exposé incomplet des nombreuses occupations de nos agents et des multiples exigences dont ils sont obérés tant directement qu'indirectement par la conduite des hostilités. A part de leurs attributions officielles régulières, nos surintendants et inspecteurs de pêche sont considérés comme des dirigeants en leurs chefslieux de pêche dans la pratique de la plupart des travaux en relation avec la guerre et ils sont encouragés par le bureau-chef à fournir toute l'aide possible.

Les meilleurs rapports règnent à travers la Division et c'est avec empressement que nous recevons la bienveillante coopération qui nous vient du centre

administratif à Ottawa.

ANNEXE Nº 2

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT-CHEF DE PÊCHE, LE MAJOR J. A. MOTHERWELL, DIVISION DE L'OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE, POUR 1943

A l'ouverture de la pêche du saumon rouge, on a constaté une absence de toute ardeur à se mettre à l'œuvre. Les pêcheurs au filet flottant se montrèrent lents à apparaître sur les divers lieux de pêche, surtout sur les lieux de pêche de la région septentrionale et ne semblèrent pas très empressés à entreprendre la pêche. Quelques-unes des raisons de cet état de choses sont les suivantes: (1) les pêcheurs avaient récemment été employés lucrativement à la pêche du flétan, de la roussette et de la morue et ne se trouvaient pas, en toute vraisemblance, dans un besoin pressant d'argent; (2) les pêcheurs n'avaient pas été définitivement mis au courant par leur union du résultat des négociations entamées avec les patrons touchant les prix du saumon et ne voulaient pas commencer la pêche avant un énoncé à cet égard de la part de leurs propres agents.

Le rendement en conserves de toutes les espèces de saumon, à raison de 1,258,221½ caisses, s'est révélé le plus faible depuis 1932. Cette année-là fut la deuxième campagne industrielle d'une période triennale de faibles rendements, à savoir:

	Caisses
1931	685,104
1932	1.081.031
1933	1,265,072

Ces rendements se comparent à une moyenne de 1,674,299 caisses dans le cours des cinq dernières campagnes industrielles. Il ressort des observations faites dans les frayères lors des années dominantes du cycle biologique des diverses espèces qu'il n'y avait pas lieu de s'attendre à un important rendement en conserves en 1943. En ce qui concerne le bassin du fleuve Fraser, il ne s'agissait pas tant d'une pénurie de saumon que de la convergence d'un certain nombre de remontées migratrices médiocres vers la seule année de 1943 du cycle biologique des saumons. Des mesures particulières furent prises en certaines régions pour qu'un plus fort pourcentage de reproducteurs atteignent les frayères, et cela tout particulièrement dans le détroit de Johnstone et

dans les secteurs du fleuve Fraser, où la période prohibée hebdomadaire fut prolongée de 24 heures et y fut maintenue pendant presque toute la saison de pêche. Cette mesure eut pour effet de réduire de 20 pour cent la durée de pêche dans ces deux régions.

Les moyennes des rendements en conserves en Colombie-Britannique depuis

1924 figurent dans le relevé suivant:

	Canses
1924-1928	1,786,186
1929-1933	1,330,365
1934-1938	1,641,996
1939-1943	1,674,299

SAUMON ROUGE

A raison de 164,889 caisses, le rendement en conserves de saumon rouge de 1943 s'est révélé l'un des plus faibles depuis la tenue du registre des rendements en conserves des diverses espèces et se compare à une moyenne de 384,610 caisses pour les cinq dernières années. La plus faible production a été signalée en 1921, au chiffre de 163,914 caisses. On ignore pourquoi la production fut aussi faible en cette année-là. On ne peut que conclure soit à une pénurie de la ponte, soit à l'existence de conditions en mer, pendant le séjour des saumons en ce milieu, susceptibles d'avoir provoqué une mortalité inhabituelle chez ces poissons. De telles conditions peuvent se produire en n'importe quelle année. On s'attendait à une faible production de saumon rouge dans le bassin du fleuve Fraser mais les prises au filet flottant dans les rivières Naas, Skeena et dans les goulets Rivers et Smith ne répondirent pas aux expectatives qu'avaient fait naître les conditions de la fraie lors des années dominantes du cycle biologique du saumon rouge. Les conditions climatiques, qui se sont fait sentir pendant la campagne de pêche de 1943, se sont révélées inhabituellement défavorables. Les moyennes des rendements en conscrves de saumon rouge depuis 1924 figurent dans le relevé suivant:

•	Caisses
1924-1928	322,162
1929-1933	318.562
1934-1938	383.515
1939-1943	384,610

Naas.—Le rendement en conserves de saumon rouge, au chiffre de 13,413 caisses, se compare à 21,746 en 1938 et à 24,425 en 1939, ces deux périodes ayant été les deux années dominantes du cycle antérieur à la remontée migratrice de 1943. Par parenthèse, il n'y eut en opération que 167 bateaux porteurs de filets flottants en cette région contre 309 en 1938 et 289 en 1939.

Skeena.—A raison de 28.259 caisses, le rendement en conserves se compare à 46,988 caisses en 1938 et à 68,388 en 1939, les deux années dominantes du cycle. Le nombre de bateaux porteurs de filets flottants en service fut de 733 contre 1,049 en 1938 et 844 en 1939.

Rivers et Smiths Inlets.—L'ensemble des rendements en conserves, propres à ces deux régions, atteignit un total de 66.855½ caisses par comparaison à 122,093 eaisses en 1938 et à 71,068 caisses en 1939, les deux années dominantes du cycle. Le nombre de bateaux porteurs de filets flottants en opération fut de 1,449 par comparaison à 2,261 en 1938 et à 1,817 en 1939.

Le délai qu'apportèrent les pêcheurs au filet flottant à commencer leurs exploitations fut plus prononcé en cette région qu'en tout autre. En fait, à la date d'ouverture, seuls 420 pêcheurs furent signalés sur les lieux de pêche et encore peu d'entre eux commencèrent-ils à pêcher, s'il y en eut même. Le surveillant cantonal estime qu'une scmaine de pêche fut perdue pour l'industrie, ee qui représente à peu près 20 pour cent de la saison normale de pêche du saumon rouge au filet flottant en cette localité. Au surplus, on rapporte que les conditions climatiques se sont montrées inhabituellement défavorables à la

pratique de la pêche. Le surveillant cantonal a constaté aussi que le degré d'efficacité de pêche, dans l'ensemble, ne s'était pas révélé aussi élevé qu'en d'autres années par suite du fait que nombre de pêcheurs expérimentés se trouvaient à travailler dans les industries de guerre. Toutefois, même en tenant compte de tous ces facteurs, le rendement en conserves a été désappointant.

Fleuve Fraser.—On savait d'avance que la remonté migratrice dans le fleuve Fraser serait médiocre et qu'on ne pouvait en escompter qu'un faible rendement en conserves. La production globale atteignit le chiffre de 28,938 caisses contre 43,294 caisses en l'année dominante du cycle de 1939. En sus des mesures habituelles de conservation, on a mis en vigueur une période prohibée hebdomadaire supplémentaire de 24 heures, ce qui eut pour effet de réduire de 20 pour cent la durée de pêche. Il y eut 2,535 pêcheurs au filet flottant en exercice en 1943 contre 2,161 en 1939. Le pourcentage des géniteurs qui réussirent ainsi à atteindre les frayères fut plus considérable qu'à l'ordinaire et a servi à justifier pleinement l'application de mesures supplémentaires de conservation.

SAUMON COHO

Le rendement en conserves du saumon coho s'est chiffré à 171,983 caisses par comparaison à 201,467 en l'année dominante du cycle de 1940. Toutefois, il convient de signaler que le rendement en conserves du coho varie d'une année à l'autre selon les exigences des usines d'entreposage frigorifique. La moyenne annuelle des rendements en conserves depuis 1929, par période triennale, se décompose comme suit:

	Caisses
1929-1931	133.213
	164.543
	180,829
1938-1940	237,055
1941-1943	240,412

SAUMON ROSE

En raison de 530,188½ caisses, le rendement en conserves de saumon rose se compare à 427,766 caisses en l'année dominante du cycle et à une moyenne de 400,405 caisses dans le cours des deux dernières années. L'abondante production habituelle à même la remontée migratrice dans le fleuve Fraser, n'a pas été réalisée. Le rendement, en provenance de cette remontée, ne s'est chiffrée qu'à 30,394 caisses contre 102,799 caisses en 1941, année dominante du cycle. A en juger par la fraie de 1941, il y avait tout lieu d'escompter une plus abondante production. Toutefois, la remontée migratrice, d'après les rapports parvenus des agents de pêche à la suite de leur exploration des lieux de ponte, s'est révélée plus abondante que le rendement en conserves semblerait l'indiquer. Et il est indubitable que ce résultat est de même attribuable à la mise en application d'une période prohibée hebdomadaire supplémentaire de 24 heures. Mais, quoiqu'il en soit, la remontée migratrice des saumons roses dans le bassin du fleuve Fraser a été désappointante. D'autre part, on signale une très abondante migration ascendante en la région de Bella Coola et une fraie exceptionnellement abondante dans les aires Central et Butedale. Les conditions de la fraie en la région de Bella Coola en 1941 avaient donné lieu d'escompter une forte production en 1943 parce que tous les cours d'eau, fréquentés par les saumons roses en l'année dominante du cycle, avaient été déclarés comme foisonnant de reproducteurs de cette espèce. S'il est vrai que des prises importantes furent effectuées dans l'aire Central, il n'en reste pas moins que la majeure part des captures le furent à même les contingents de migrants à destination du régime Bella Coola. Le rendement en conserves de saumon rose depuis 1930, par période de deux ans, se décompose comme suit:

•	Caisses
1930-1931	659,466
1932-1933	378,137
1934-1935	475,165
	588,554
1938-1939	510,735
	320,838
1942-1943	400,405

SAUMON CHUM

A raison de 363,347½ caisses, le rendement en conserves de saumon chum se compare à 386,584 caisses pour la campagne industrielle de 1939 et à une moyenne de 641,858 caisses pour les quatre dernières années. Tout comme pour le saumon coho, le rendement en conserves du saumon chum est fortement influencé par les besoins des usines d'entreposage frigorifique. En 1943, la situation a de même été conditionnée par les quantités inhabituellement faible de flétan en entrepôt frigorifique dans la Colombie-Britannique. Le rendement en conserves de saumon chum depuis 1924, par période de quatre ans, se décompose comme suit:

	Causses
1924-1927	610,618
1928-1931	436,337
1932-1935	380.795
1936-1939	493,371
1940-1943	

SAUMON EN GÉNÉRAL

Le nombre de saumons rouges, exigés pour constituer une caisse de 48 boîtes hautes d'une livre, dans les diverses régions de pêche au filet flottant, pendant la campagne de pêche de 1943, s'est décomposé comme suit:

Fleuve Fraser	13.01
Rivière Skeena	13.32
Rivière Naas	12.00
Rivers-Inlet	11.70
Bella Coola	17.10
Butedale	12.10

INSPECTION DE CONTRÔLE ALIMENTAIRE DES CONSERVES DE SAUMON

Les relevés suivants comportent les résultats circonstanciés de l'inspection de contrôle alimentaire des conserves de saumon, exercée pendant l'année, au laboratoire conduit par le ministère à Vancouver:

Nombre d'inspections de contrôle effectuées	1,467
Nombre total de caisses examinées	1,210,597
Nombre total de caisses insusceptibles de certification	44,044
Nombre total de caisses susceptibles de certification	1,166,552

PARTICULARITÉS RELATIVES À L'INSPECTION DE CONTRÔLE ALIMENTAIRE DES CONSERVES DE SAUMON, PAR ESPÈCE

Espèces	Nombre de caisses examinées	Nombre de caisses insuscep- tibles de certification	Nombre de caisses susceptibles de certification
Saumon rouge	9.206	6,362 55	163,469 9,151
Saumon rivulaire (steelhead)	3.392	36	3,392 13,9974
Saumon coho	157,1011 517,751	28,497	156,355 489,254
Saumon chum	339,2821	8,3481	330,934
Totaux	1,210,597	44,044}	1,166,5521

PARTICULARITÉS RELATIVES AUX CONSERVES DE SAUMON, INSUSCEPTIBLES DE CERTIFICATION, PAR ESPÈCE

Espèces	Au-dessous de la Catégorie B	Catégorie B	Collets et queues	Conserves émincées et en paillettes	Totaux
Saumon rouge	,	3,789½ 51		1,5201	6,362 55
Saumon rivulaire (scernead) Saumon à dos bleuté Saumon coho Saumon rose Saumon chum		3	743	58	36 746 28,497 8,348‡
Totaux		39,924	2,542	1,5781	44,044}

On trouvera à l'Annexe Nº 6 le rapport de M. F. Charnley, chimiste-chef, concernant les opérations conduites pendant l'année au laboratoire.

Les droits, perçus sur l'inspection de contrôle alimentaire du saumon, à raison d'un demi-sou la caisse, se sont chiffrés à \$6,155.22.

SAUMON À DESTINATION DU ROYAUME-UNI

En vertu de l'accord, conclu entre le gouvernement fédéral et les autorités britanniques, le rendement en conserves de saumon de 1943 fut mis à la disposition du Ministère Britannique de l'Alimentation, sauf 200,000 caisses, qui furent réservées par le gouvernement canadien pour la consommation indigène; 100,000 caisses réservées par le gouvernement canadien pour des fins spéciales; en sus d'une quantité à destination d'autres Etats britanniques et de dépendances coloniales aux Antilles et susceptible d'être déterminée par l'Office de l'Aide Mutuelle du Canada de concert avec d'autres organismes de contingentement de denrées comestibles. Les prix, payés par le Ministère Britannique de l'Alimentation pour les conserves du rendement de 1943, se sont décomposés comme suit:

	Boftes	Bottes	Bottes
	hautes	plates	plates d'un
	d'une	d'une demi-	quart de
	livre—	livre—	livre—
	48	96	96
	par caisse	par caisse	par caisse
Saumon de Catégorie A	\$	\$	\$
Catégorie I (saumon rouge)	16 25	17 50	10 50
	11 50	12 75	8 12 1
	6 25	7 50	5 00
Saumon de Catégorie B et Collets et Queues de Catégorie A—Saumon émincé ou en paillettes	•		
Catégorie I (saumon rouge)	12 75	14 00	8 75
	10 00	11 25	7 37 1
	5 50	6 75	4 621

NOMBRE DE SAUMONS CAPTURÉS PAR DES INDIENS DE LA PROVINCE EN VUE DE LEUR PROPRE ALIMENTATION EN VERTU DU PERMIS GRATUIT

_	Saumons rouges	Saumons de prin- temps	Saumons rivu- laires	Saumons cohos	Saumons roses	Saumons Chums	Totaux
Arrondissement N° 1 Arrondissement N° 2 Arrondissement N° 3	28, 196 85, 817 20, 380	8,875 7,327 7,135	1,525 650 2,000	6,420 25,738 13,850	5,220 21,234 7,133	4,498 25,093 78,240	54,734 165,859 128,738
Totaux	134, 393	23,337	4,175	46,008	33,587	107,831	349,331

SAUVETAGE D'ALEVINS DE SAUMON

Cette année, les quantités suivantes d'alevins de diverses espèces de saumon furent sauvées par les surveillants de pêche en en opérant le transfèrement à partir de bassins ou de fosses presqu'à sec dans des eaux d'une profondeur suffisante:

Régions	Saumons de printemps	Saumons rivulaires	Saumons cohos	Saumons chums	Totaux
Arrondissement N° 1— Squamish Chilliwack Nicola	2,800 1,500		5,600 5,050 1,500	1,050	8,400 6,100 3,000
Totaux	4,300		12,150	1,050	17,500
Arrondissement N° 3— Victoria. Barclay. Cowichan.	2,000	1,950	7,875 41,000 78,000	29,550 51,000	39,375 41,000 131,000
Totaux	2,000	1,950	126,875	80,550	211,375
Total par province	6,300	1,950	139,025	81,600	228,875

FLÉTAN

La totalité des déchargements de flétan dans les ports de la Colombie-Britannique pendant l'année sous revue, y compris ceux effectués par les navires des Etats-Unis, s'est chiffrée à 250,034 quintaux contre 243,915 quintaux en l'année antérieure.

Par centre de pêche, les déchargements de flétan, opérés dans la province dans les dernières années, se sont décomposés comme suit:

Années	Vancouver et New Westminster	Prince- Rupert	Butedale- Namu	Arrondis- sement N° 3	Totaux
•	qtx	qtx	qtx	qtx	qtx
930	11.387	293,617	978	2,814	308,796
931		167, 757	3,627	2,123	182.00
932		148,615	6.677	1.672	168,84
933		144,065	10.431	2,440	170, 37
934		150, 476	13, 297	2,716	182,60
935	22,351	129, 586	15,713	3,493	171, 14
936		131,830	11,522	3,992	168, 12
937	23,334	147, 638	12,676	3.777	187.42
938	28,155	141.691	17,776	5,866	193, 48
939		173, 857	18,651	4,455	227. 18
940		185, 921	23, 157	3,955	239.04
941		166, 513	30,946	10, 142	229.65
942		180,789	21,638	10,941	243.91
943		180, 507	12,003	13,323	250.03

Il convient de signaler ici qu'en 1943, les navires canadiens déchargèrent aussi 45,335 livres de flétan à Sitka, en Alaska, et 94,451 livres à Seattle.

COQUILLAGES

Dans l'ensemble, 13,626 caisses de coquillages en conserve ont été produites contre 17,808 caisses en 1942. Cette diminution en production est, en premier lieu, imputable à la rareté des pêcheurs au râteau. Les quantités de coquillages vendues pendant les années 1934 à 1943, se sont décomposées comme suit:

Années	Vendus à l'état frais	En conserve
	qtx	caisses
934. 935. 936. 937. 938. 939. 940. 941.	6, 332 15, 716 26, 530 27, 018 42, 169 21, 601 20, 785 25, 402 8, 278 8, 397	5,8 10,2 12,5 12,5 22,1 5,4 7,1 12,7 17,8 13,6

HARENG À DESTINATION DU ROYAUME-UNI

En vertu d'un accord, intervenu entre le gouvernement canadien et les autorités britanniques, le rendement tout entier en conserves de hareng de la campagne industrielle 1943-1944, sauf celles de la Catégorie B, fut affecté à l'usage du Ministère britannique de l'Alimentation, à l'exclusion de 10 pour cent mis à la portée des consommateurs canadiens. Les cours, pratiqués pour ces conserves en 1943, n'ont pas varié par rapport à l'année antérieure, tel qu'il ressort du relevé suivant:

Catégorie A	bo	îtes ovales	d'une	livredemi-livre	3	95
	bo	îtes haute:	d'une	livre	4	22

La quantité totale, réalisée par les pêcheurs de hareng pendant l'année, s'est chiffrée à 91,397 tonnes et a servi à la confection des produits suivants:

. —	Arrondisse- ment N° 1	Arrondisse- ment N° 2	Arrondisse- ment N° 3	Total	Tonnes de pêche fraiche
Prises de harengqtx	5,376	284,616	1,537,951	1,827,943	91,397
Production: qtx A l'état frais	5,376 1,199,177 2,503 4 1,477 12,555	7,691 165,99 497 2,77 17,138 14,33 2,103 2 2,819	225 165,907 11 2,726 14,389 2,810-7 1,734,255	5,601 1,372,775 2,514 4,700 44,082 7-126-5 6,210,018	286 54,911 251 1,174 4,408 30,373

INSPECTION DE CONTRÔLE ALIMENTAIRE DU HARENG

Les relevés suivants comportent les résultats circonstanciés de l'inspection de contrôle alimentaire des conserves de hareng, pratiquée pendant l'année au laboratoire conduit par le ministère à Vancouver:

INSPECTIONS DE CONTRÔLE ALIMENTAIRE DES CONSERVES DE HARENG EN LA CAMPAGNE DE 1942-1943

Nombre d'examens effectués	574
Nombre total de caisses examinées	1,238,394
Nombre total de caisses insusceptibles de certification	38,890
Nombre total de caisses susceptibles de certification	1,199,504

PARTICULARITÉS RELATIVES AUX INSPECTIONS DE CONTRÔLE ALIMENTAIRE DES CONSERVES DE HARENG SELON L'ESPÈCE

	Nombre de caisses examinées	Nombre de caisses insuscepti- bles de certification	Nombre de caisses susceptibles de certifica- tion
Boites hautes d'une livre	189,560 914,502 134,3321	2,533 30,927 5,430	187,027 883,5741 128,9021
Totaux	1,238,3941	38,8901	1,199,504
<u>—</u>	Nombre de caisses examinées	Nombre de caisses insuscepti- bles de cer- tion	Nombre de caisses sus- ceptibles de certifica- tion
,	Catégorie B	Au-dessous de Catégorie B	Totaux
Boltes hautes d'une livre	29,692	251 1,235}	2,533 30,927½ 5,430

Les droits perçus sur l'inspection de contrôle alimentaire du hareng, à raison de un demi-sou la caisse, se sont chiffrés à \$7,466.17.

37,404

1.4861

38.8901

CONTRAVENTIONS

Pendant l'année, il a été intenté 183 actions en justice contre des contraventions aux règlements de pêche qui ont donné lieu à la perception de \$16,736.51 se décomposant comme suit:

	Arrondisse- ment N° 1	Arrondisse- ment N° 2	Arrondisse- ment N° 3	Totaux
Actions en justice		62	58	183
Amendes		1,970 00 4,572 69	1,915 00 3,806 03	4,743 00 11,993 51
Total: Amendes et ventes	4,472 88	6,542 60	5,721 03	16,736 51

LICENCES D'EXPORTATION

Dans la poursuite de l'assistance rendue au ministère de l'Industrie et du Commerce, les licences d'exportation suivantes ont été délivrées par les agents de pêche fédéraux en Colombie-Britannique pendant l'année:

	Bureau de Vancouver	Inspecteur Scott Victoria	Bureau de Prince- Rupert	Totaux
Etats-UnisEmpire britannique	483 54	32	258	773 54
gitted the control of	537	32	258	827

RATIONNEMENT DE L'ESSENCE

Dans la poursuite de l'assistance rendue au Régisseur fédéral de l'Huile dans la délivrance des permis d'utilisation de l'essence aux bateaux, affectés à la pratique de l'industrie de la pêche, 1,862 cartes furent émises comme suit:

Bureau de Vancouver	220
Bureau de Prince-Rupert. Inspecteurs de Prince-Rupert en campagne. Bureau de Nanaïmo.	114
Inspecteurs de Nanaïmo en campagne	318
Total	1 862

SERVICE DE LA POLICE DE PÊCHE

Cent deux navires de police furent utilisés pendant l'année pour la sauvegarde des pêcheries. Vingt-deux d'entre eux appartiennent au ministère, les autres ayant été affrétés pour des périodes variant de un à six mois.

Les difficultés qu'on éprouve à s'assurer d'un nombre suffisant de bateaux appropriés et de membres d'équipage expérimentés, par suite des conditions engendrées par la guerre, continuent à être un grand obstacle à la sauvegarde des pêcheries.

DESTRUCTION DES OTARIES

Trente-trois otaries seulement furent détruites par les agents du service de police de la pêche dans le cours ordinaire de leurs travaux. Par suite de l'absence des deux plus gros navires du ministère, qui furent transférés au service de la Défense nationale au début des hostilités et de la pratique urgente d'autres opérations, il n'a pas été possible de consacrer autant d'attention à ce genre particulier de travail qu'il l'aurait fallu.

DESTRUCTION DES PHOQUES COMMUNS

Huit cent sept phoques communs furent détruits pendant l'année par des pêcheurs, qui bénéficièrent d'une prime de \$2.50 par tête sur l'exhibition de la preuve nécessaire de destruction dans chaque cas. Le montant total des primes versées s'est chiffré à \$2,017.50. Le nombre des phoques tués s'est révélé très sensiblement plus faible qu'une moyenne annuelle par suite, dans une large mesure, des difficultés éprouvées à se procurer des munitions de tir.

PÊCHE SPORTIVE

La pénurie d'essence pour l'usage des bateaux de plaisance et des automobiles s'est de nouveau révélée une cause de régression de la pêche sportive. Un autre facteur contraire a été l'absence de nombre de sportifs qui ont joint les diverses armées canadiennes. Les eaux de marée continuent à assurer la pratique d'une fructueuse pêche sportive du saumon de printemps et du saumon coho aussi bien que de la truite rivulaire et de la truite coupe-gorge. La pêche dans le bassin de la rivière Campbell constitue une grande attraction tout aussi bien que celle qui se pratique dans les rivières Comox et Qualicum et dans le bassin de la Cowichan le long de la côte orientale de l'île Vancouver, dans le canal Alberni, dans les rivières Somass, Stamp et Nahmint sur la côte occidentale de l'île Vancouver ainsi que dans la baie Horseshoe, le goulet Howe et les cours d'eau se déchargeant dans la baie Burrard de la terre ferme. Les difficultés de transport ont provoqué une diminution de la pêche sportive dans les localités éloignées. Nombre de personnes en résidence pêchent à partir des berges et des barres de sable du fleuve Fraser et cela avec beaucoup de succès.

PERSONNEL

Les changements suivants se sont produits pendant l'année dans le personnel inamovible du ministère en Colombie-Britannique:

Eric S. Richardson, inspecteur de pêche pour l'Archipel de Charlotte, a pris sa retraite pour raison de santé après seize ans de service.

Henry Mahoney, inspecteur de pêche pour la région de Kyuquot, est décédé après vingt ans de service.

Edwin H. Thomas, commis, classe 1, au bureau du surintendant de pêche à New-Westminster, a été déclaré manquant à la suite d'une envolée pour le compte de l'Armée Royale Canadienne de l'Air, au-dessus du territoire ennemi. Il avait auparavant été décoré de la D.F.M.

Il est traité des opérations, effectuées pendant 1943 en Colombie-Britannique en ce qui concerne la démolition des embâcles et autres obstructions en existence dans les cours d'eau de la province, au rapport sur les travaux du service du génie du ministère, à l'Annexe N° 4.

RELEVÉ Nº 1—RENDEMENT ANNUEL EN CONSERVES DE SAUMON EN COLOMBIE-BRITANNIQUE—1933-1943

Années s	Nom- bre de con- serve- ries en	Non	Nombre de permis de pêche au saumon délivrés				· · ·			-						
	ex- ploi- tation	F.F.	L.T.	S.P.	S.T.	М.	Saumon rouge	Rouge de prin- temps	Rose de prin- temps	Blanc de prin- temps	Saumon à dos bleuté	Steel- head	Coho	Rose	Chum	Totaux
							caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses
1933	49	6,113	2,880	2 38	31	8	258, 107	12,464	1,849	5,953	21,763	1,459	137,289	532,558	293,630	1,265,072
1934	49	6,826	3,099	296	9	8	377,882	15,281	1,644	12,859	29,556	1,282	195,874	435, 364	513, 184	1,582,926
1935	43	6,216	3,107	293	9	8	350,444	10,187	3,114	8,619	15,319	59 6	216,173	514,966	409,604	1,529,022
1936	46	6,620	3,511	287	9	7	415,024	16,493	2,527	10,834	33,718	1,068	212,343	591,532	597,487	1,881,026
1937	37	6,095	3,162	291	9	5	325,774	10,963	1,788	3 ,42 0	19,236	844	113,972	585, 576	447,602	1,509,175
1938	38	7,125	3,453	300	9	5	447,453	10, 276	2,322	2,933	27,417	1,035	273,706	400,876	541,812	1,707,830
1939	. 35	6,502	3,947	339	9	5	269,888	10,302	2,848	2,947	48,209	7 97	196,887	620,595	386,584	1,539,057
1940	38	6,392	3,222	350	9	5	366, 403	11,868	2,856	3,017	23,277	1,205	201,467	213,911	643,443	1,467,227
*1941	36	5, 502	3,0 80	333	9	5	455, 297	17,794	3,911	28,771	30,027	3,454	361,380	427,766	920, 4 70	2, 248, 870
1942	30	6,382	3,878	312	9	5	666,571}	11,197	3,826	9,721	·23,265}	4,649	187,873½	270,6221	633,834	1,811,560}
								8	31	1,079			39,104		6,339	46,561
1943	30	6,043	4,346	290	9	5	164,889	4,171	2, 199	4,287	14,0591	3,09 5	171,983	530, 188}	363,347}	1, 258, 2213

^{*} Ne comporte pas le saumon mis en conserve en 1941 à même les quantités de saumon en entrepôt frigorifique réalisées en 1490 et dont les particularités sont exposées ci-dessous.

 		1			 1	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	 	
	8	31	1,079		 39,104		6, 339	4,656

Années s	Nom- bre de con- serve-			perm mon d	is de p élivrés	êche				R	endements	en conserv	es			
	ries en ex- ploi- tation	F.F.	L.T.	S.P.	S.T.	М.	Saumon rouge	Rouge de prin- temps	Rose de prin- temps	Blanc de prin- temps	Saumon à dos bleuté	Steel- head	Coho	Rose	Chum	Totaux
			_				caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses
*1933	3	335			l		10, 173 9, 757 36, 242 28, 701	1,014 885 533 383	227 227 126 126	184 145		114 49 311 311	19,016 3,251 26,698 9,935	57,406 44,306 37,698 32,965	2,778 1,775 5,558 2,648	90, 942 60, 434 107, 311 75, 214
*1935 †1935 *1936 †1936	3	349					12,712 12,245 28,562 24,137	94 86 1,622 520	298 298 229 188	168 316		143 496	21,810 5,125 11,842 8,439	25,508 21,443 72,022 60,582	17,481 12,681 20,196 16,504	
*1937 †1937 *1938 †1938	2	309					17,590 11,630 21,746 14,795	773 773 458 13	245 245 189 165	232 125		46 46 188 188	12,336 316 20,48 5 3 ,986		10,530 6,009 15,135 6,804	49,628 24,939 119,986 55,919
*1939 †1939 *1940 †1940	2	254			1		24,425 18,834 13,810 - 8,056	170 17 1,258 118	389 297 181 95	137 27 5		15 15 120 117	3,209 1,667 11,447 1,975	29,819 19,479 29,893 12,151	2,615 1,784 5,461 2,149	60,791 42,230 62,445 24,750
*1941 †1941 *1942 †1942	2	328					24,876 14,221 24,461 11,415	133 16 496 46	187 125 366 202	147 2 55		377 147 619 155	14,430 6,711 21,008 9,804	23,274 12,570 54,038 24,693	5,971 1,757 12,691 5,794	69,455 35,694 113,934 52,268
• 1943 †1943							13,413	422	386	194		3 34	9,769	17,670	10,156	

^{*} Rendement en conserves des poissons capturés dans la rivière Naas, sans mention du lieu de mise en conserve. † Mise en conserve à la rivière Naas, sans mention du lieu de capture.

Note.-Les permis délivrés comportent les transferts d'un arrondissement à l'autre.

RELIEVÉ Nº 3-MISE EN CONSERVE DES SAUMONS SUR LA RIVIÈRE SKEENA-1933-1943

Années	Nom- bre de con- ser ve- ries en	Nom	bre de au sau	e perm mon d	is de p élivrés	êche	Rendements en conserves										
	ex- ploi- tation	F.F.	L.T.	S.P.	S.T.	М.	Saumon rouge	Rouge de prin- temps	Rose de prin- temps	Blanc de prin- temps	Saumon à dos bleuté	Steel- head	Coho	Rose	Chum	Totaux	
							caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	
‡1933 †1933 ‡1934 †1934	9	1,164					30,506 27,693 70,654 54,558	2,626 6,805 6,844 6,809	444 444 592 592	828 860		267 201 114 131	39,896 21,366 54,470 21,298	95, 783 79, 932 125, 163 27, 628	15,714 10,970 24,388 6,242	185,463 148,239 283,085 118,118	
†1935 †1935 ‡1936 †1936	8	970					64,140 52,879 97,823 81,960	3,443 3,422 4,883 3,781	429 429 455 414	188 435		12 14 33 33	45, 512 23, 498 55, 198 32, 142	99,412 81,868 178,299 92,997	31,807 8,122 36,892 15,343	244,943 170,420 374,018 227,026	
‡1937. †1937. ‡1938. †1938.	6	1,049	 				55,811 41,023 73,508 46,988	3,788 3,704 3,361 2,916	382 382 1,165 1,141	315 259		21 21 42 42	34,502 14,573 100,658 38,542	72,455 57,623 146,676 69,299	37,431 10,027 34,785 14,668	204,705 127,668 360,454 173,855	
‡1939 †1939 ‡1940 †1940	····· ₇	926					96,358 68,388 133,854 116,505	3,277 3,124 5,884 4,708	1,488 1,396 1,113 1,017	366 571		55 133	27,115 62,516	127,521 91,559 91,612 46,687	15,666 6,360 62,114 4,684	293,686 198,333 359,797 193,323	
‡1941 †1941							110,544 81,183	4,695 3,929	703 641					73,896 51,389		373,461 197,429	
†1942 †1942 †1943 †1943	8	733			ļ. .		57,539 29,976 51,476 28,259	5,850 5,305 1,443 964		617 623		3.117 2,323	36,3951 63,6381	146,322 47,819 122,040 53,203	10,611 57,579}	316,9521 134,5391 299,9611 131,8861	

[†] Rendement en conserves des poissons capturés à la rivière Skeena, sans mention du lieu de mise en conserve. ‡ Mise en conserve à la rivière Skeena sans mention du lieu de capture.

Norz.—Les permis délivrés comportent les transferts d'un arrondissement à l'autre.

Années s	Nom- bre de con- serve-	Nombre de permis de pêche au saumon délivrés				Rendements en conserves												
	ries en ex- ploi- tation	F.F.	L.T.	S.P.	s. T.	M.	Saumon rouge	Rouge de prin- temps	Rose de prin- temps	Blanc de prin- temps	Saumon à dos bleuté	Steel- head	Coho	Rose	Chum	Totaux		
							caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses		
933 988 934	11	2,318					119,548 114,045 89,575 82,828	6 06 <i>45</i> 4 5 32 3 90	108 108 82 82	241 129		153 <i>169</i> 121 <i>122</i>	9,078 8, <i>514</i> 11,862 8,798	11,658 25,054 2,928 9,769	8,932 9, <i>5</i> 18 14,375 <i>16</i> ,444	150, 2 158, 1 119, 0 118, 5		
35 86 36	8	2,210					166,686 129,531 59,138 42,803	138 <i>94</i> 317 <i>3</i> 15	352 306 132 131	146 162		63 49 60 54	9,576 917 7,432 7,688	8,966 6,045 6,497 17,254	19,563 7,128 13,158 10,921	205,4 144,5 86,8 79,5		
37 37 38 58	6	1,875 2,261					108,170 91,399 122,093 86,490	377 <i>\$35</i> 744 716	396 <i>452</i> 181 <i>136</i>	<i>233</i> 359		75 76 169 9 9	6,374 5,331 17,527 14,284	7,973 18,873 10,827 12,447	18,894 21,931 15,832 17,102	142,4 138,6 167,1 131,1		
39 39 40	4	1,896		· · · · · · ·			17,068 36,937 89,142 48,535	412 285 810 494	206 32 238 101	\$06 320	21	133 82 91 40	16, 125 6, 302 12, 744 7, 452	14,580 19,256 4,085 4,516	7,437 4,903 15,167 8,369	110, 68, 122, 6 5 ,		
41		1,355					115,342 50,238	1,006 624	148 78	667 <i>595</i>		179 104	25,165 16,067	5,558 6,195	23,203 6,236	171,: 80,		
12	1	1,505		· · · · · · ·		, .	95, 062} 24, 623	745 677	104 82	144 1 2 9		60 19	10,280 6,189	1,481 1,446	21, 364 10, 295	129, 2 43,		
3	1	1,449					66,855 <u>1</u> 1 3, 301	223 72	591 4 3 7			135 25	12,270 6,596	16, 093 23, 347	17,376 15,892	113,7 59,		

Note.—Les chiffres en caractères romains donnent les rendements en conserves de poissons capturés à Rivers-Inlet ou à Smiths-Inlet. Les chiffres en italiques donnent les rendements réels sans tenir compte des lieux de capture des poissons et à l'exclusion des poissons expédiés en d'autres arrondissements pour la mise en conserve. Les permis délivrés comportent les transferts d'un arrondissement à l'autre.

Années	Nom- bre de con- serve- ries en		Nombre de permis de pêche au saumon délivrés					,		Re	endements	en conserv	es	. ,		
	ex- ploi- tation	F.F.	L.T.	S.P.	S.T.	М.	Saumon rouge	Rouge de prin- temps	Rose de prin- temps	Blanc de prin- temps	Saumon à dos bleuté	Steel- head	Coho	Rose	Chum	Totaux
							caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses
1933	11	1.803	98	105			53,481 145,579 133,159 76,415	5,701 5,495 4,713 5,181	426 263 173 326	4,554 11,072 10,760 6,783	1.607		25,715 30,751 10,991 63,933	143,058 35,847 342 182,528	77,330 219,331 103,081 72,353	323,564 470,904 264,826 415,220
1935†	11	1,784 2,082	118 190				57,212 165,651 164,408 103,137	4,205 7,128 6,680 3,877	310	4,984 8,426 8,142 1,940		6	22,572	111,328 23,842 2 252,416	8,227 188,538 30,663 119,254	211, 118 465, 942 232, 777 525, 548
1937†	1	2.319	l	112			66,583 217,882 169,430 73,216	3,622 4,592 3,754 5,092	84 413 32 475	1,738 1,532 508 1,511	21,923	15 72 13 86	11,242 54,314 28,687 48,120	87,897 29,862 63 204,681	20,934 181,444 49,835 143,020	193, 469 512, 034 252, 322 509, 034
1939†	10	2, 237 2, 025	212				43,294 121,080 86,215 149,716	4,466 4,036 3,411 7,132	279	1,094 1,042 770 25,507		69 178 144 248	17,144 47,397 12,369 28,260	$108,608 \\ 13,243 \\ 12 \\ 102,799$	42,480 178,860 40,056 90,274	225,986 379,774 143,256 405,221
1941*							196,871	8,290	1,425	26,396	18,466	315	91,571	179,071	360, 623	883,028
1942† 1942*		2,754					418,491 474,035}	2,396 2,586	324 688	6,982 7,552		314 314	10,559 34,004	136 9,075	82,586 264,736	521,788 816,260
1943† 1943*		2, 535	4 76				28,938 72,507	1,0591 1,3931	237 4 64 6¥	$2,181\frac{1}{2}$ $2,852\frac{1}{2}$	-14,059}	246 291		30,394 162,495}	53,954 127,450	$125,401\frac{1}{4}$ $420,442\frac{1}{4}$

Représente la mise en conserve réelle, sans mention des lieux de capture. †Représente le rendement en sonserves des poissons du Fraser, sans mention de lieux de mise en conserve.

Note.—Les permis délivrés comportent les transferts d'un arrondissement à l'autre. 1936†, au chiffre de 164,408 caisses, la mise en conserve du saumon rouge sur le Fraser ne comporte pas les 16,611 caisses de saumons rouges capturés sur le Fraser et exportés et mis en bolte dans les conserveries du Puget-Sound.

1940†, au chiffre de 86,215 caisses, la mise en conserve du saumon rouge sur le Fraser en comporte pas les 4,536 caisses de saumons rouges capturés sur le Fraser et exportés et mis en botte dans les conserveries du Puget-Sound.

1941* Les chiffres ci-dessus ne comportent pas les rendements de saumon en conserve, effectués en 1941 à même les quantités de saumon en entrepôt frigorifique réalisées en 1940 et dont les particularités sont exposées ci-dessous.

Rouge de Rose de Blanc de

RELEVÉ № 6-MISE EN CONSERVE DES SAUMONS DU PASSAGE DE PUGET, E.-U.A., de 1933 À 1943

Années	Nombre de conser- veries en exploitation	Saumon de prin- temps	Saumon rouge	Coho	Chum	Rose	Steelhead	Totaux
-		caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses	caisses
1933 1934 1935 1936 1937 1938 1939 1940 1941 1942 1943	20 14 9 14 13	20,869 14,398 9,737 6,328 8,968 2,787 <u>1</u> 2,439 1,991 4,706 1,460 2,872	125,738 352,579 54,677 59,505 60,259 134,651 43,511 63,890 110,605 263,458 19,116	44,568 69,254 71,985 29,1194 32,559 9,8204 54,773 30,4784 45,968 6,582 26,219	37,039 73,337 15,604 80,831 17,417 7,852 14,505 21,618 21,170 3,896 224	543,340 3,606 377,445 1,345 327,833 193 275,485 2,732 153,686 710 61,479	222	771,776 513,174 529,448 177,201 447,036 155,304 390,713 320,718 336,135 276,106 109,910

RELEVÉ N° 7-ÉTAT RELATIF AUX DÉCHARGEMENTS DE FLÉTAN-COLOMBIE-BRITANNIQUE-1930-1942*

(Y compris les déchargements des navires des États-Unis)

	Qtx
1930	254,796
1931	182,005
1932	168,847
1933	170,372
1934	182,602
1935	171,143
1936	168, 121
1937,	187,425
1938	193,488
1939	227,188
1940	239,043
1941	229,658
1942	243,915
1943	250,034

^{*} Les chiffres relatifs aux années antérieures figurent au rapport annuel de 1940-41.

RELEVÉ № 8—RENDEMENT EN CONSERVES DE CÉLAN—COLOMBIE-BRITANNIQUE—1933-1943

	caisses		caisses
1933	2,946	1938	69,374
1934	35,437	1939	7,300
1935	27,184	1940	59,166
1936	35,007	1941	58,038
1937	40, 975	1942	46, 451
		1943	101.356

No] E.-Pour les chiffres antérieurs, voir le rapport du ministère-année 1940-41.

RELEVÉ N° 9—PRODUCTION D'HUILES ET DE FARINES DE POISSON— COLOMBIE-BRITANNIQUE—1933-1943

	Cé	lan	Наз	eng	i	Baleine		Autres animaux marins*		
Années	Farines et engrais	Huiles	Farines	Huiles	Fanons et farines de baleine	Engrais	Huiles	Farines et engrais	Huiles	
	tonnes	gals	tonnes	gals	tonnes	tonnes	gals	tonnes	gals	
1933	906 4,853 10,473·2 11,550	275, 879 1,635, 123 1,649, 392 1,217,097 1,707,276 2,195,850 178,305 877,556 1,789,708 1,622,840 2,233,281	4,078 2,570 5,262 10,985 14,427 9,624 16,462 24,264 8,757.5 10,898 7,126.5	643,577	249 340 211 332 268 273 	223 631 354 687 527 490 434 577 205 90	509,410 813,724 426,772 763,740 662,355 543,378 361,620 566,505 255,556 134,553	1,596 2,458 2,147 3,148 2,720 2,491 3,004 3,526 5,081-6 4,837 2,315-9	187,560 337,025 247,437 335,969 294,546 228,504 285,314 390,939 263,481 156,808	

^{*} Issues de saumon, de flétan, de roussette et d'anchois.

RELEVÉ N° 10.—NOMBRE DE BALEINES CAPTURÉES—COLOMBIE-BRITANNIQUE—1933-1943*

Espèces	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1940	1941	1942	1943
Cachalots. Rorquals. Baleinoptères. Mégaptères. Rorquals boréaux. Baleinoptères à bec.	17 1		175 6 20 1	311 3 48 14 2	265 1 44 7	252 4 50 4	126 2 90 2	233 1 67 27	130 1 25 7	69 15 7
Totaux	209	350	202	378	317	310	220	328	163	91

^{*} Aucune exploitation baleinière en 1939.

RELEVÉ Nº 11.—RELEVÉ DONNANT LE NOMBRE DE PATENTES DÉLIVRÉES À DES CONSERVERIES DE SAUMON ET DE PERMIS DE PÊCHE DU SAUMON (NON COMPRIS LES PERMIS DÉLIVRÉS AUX CAPITAINES ET AUX AIDES-OPÉRATEURS EN EXERCICE SUR LES BATEAUX PORTEURS DE FILETS FLOTTANTS À SAUMON ET SENNES À SAUMON)—COLOMBIE-BRITANNIQUE—1933-1943

Désignation des patentes ou permis	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943
Arrondissement n° 1— Conserverie de saumon Seine trainante à saumon Filet flottant à saumon	10 110 1,685	98	10 124 1,663	11 118 1,784	190		210	212	11 195 2,025		11 484 2,613
Arrondissement n° 2— Conserverie de saumon. Senne à soumon. Senne trainante à saumon. Ligne trainante à saumon. Filet flottant à saumon.	29 55 11 882	31 109 9 937	26 102 9 930	27 99 9 964	20 82 9 916	. 22 100 9 958	18 98 9 863	20 131 9 737	17 95 91 791	14 105 9 706	14 87 9 903
Lowe-Inlet Riv. Nass Riv. Skeena Rivers-Inlet Smiths-Inlet Bella-Cools Butedale Namu Archipel de Charlotte	59 297 1,218 1,603 359 228 43 107	48 141	58 310 1.653 1.699 324 268 41 129	408 265 57	856 1,490 385 261 18 137	1,796 465 242 80	844 1,550 267 216 102	254 926 1.518 378 192 148	285 161 78 93	25 170 765 640 167 155 3 109	238 194 88 89
Total, filet flottant à saumon, arrondisse- ment n° 2	3,916	4,377	3.882	4,095	3,54 8	4,233	3,560	3 , 67 0	3,018	2 , 016	2,859
Arrondissement n° 3— Conserverie de saumnn Madrague à saumon Senne à poche à saumon Senne trainante à saumon Ligne trainante à saumon Filet flottant à saumon	10 8 183 20 1,888 512	187 2,064		8 7 188 2,429 741	2,056		7 5 231 2,874 781			207 2,737	5 5 203 2,959 571
Ensemble de la province— Conserverie de saumon Madrague à saumon Senne à poche à saumon Senne trainante à saumon Ligne trainante à saumon Filet flottant à saumon	31 2,880	296 9 3,099	293 9 3, 107	287 9 3,511	3, 162	300 9 3,453	339 9 3,947	350 9	3,080		290 9 4 346

Note.—Les patentes de conserveries de saumon ci-dessus sont délivrées par le ministère Provincial des Pêches.

RELEVÉ Nº 12.—MISE EN CONSERVE DU SAUMON ROUGE EN PROVENANCE DE REMONTÉES MIGRATRICES DANS LE FLEUVE FRASER, 1933-1943

Années	Conserves du fleuve Fraser	Madragues cana- diennes dans le détroit de Juan de Fuca	Conserves du passage Puget	Totaux caisses*
1933. 1934. 1935. 1936. 1937. 1938. 1939. 1940. 1941. 1941. 1942. 1943.	43,745 133,159 57,212 164,408 66,583 169,430 43,249 86,215 149,715 418,491 28,938	8,721 6,117 5,610 3,837 6,152 3,784 4,290 2,247 9,563 8,488 1,339	125, 738 352, 579 54, 677 59, 505 60, 259 139, 173 43, 511 63, 890 110, 605 263, 458 19, 116	178, 204 491, 855 117, 499 227, 750 132, 394 312, 387 91, 050 152, 352 269, 883] 690, 432 49, 393

^{*} Les chiffres représentent la mise en conserve du saumon rouge du fleuve Fraser, sans mention des lieux de mise en conserve.

RELEVÉ N° 13—NOMBRE DE PERMIS OU PATENTES DE PÊCHE DÉLIVRÉS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE—1943-1944

Désignations des permis ou patentes	I	Den	vrés à c	ies		Tra	nsférés à	des		En expl	oitation	par des	
	Blancs	Indiens	Chinois	Annulés	Totaux	Blancs	Indiens	Totaux	Blancs	Indiens	Chinois	Annulés	Totaux
ladrague à saumon					5				5				5
enne traînante à saumonenne à poche à saumon		9			290				264	9		3	290
ilet flottant à saumon		1,520	i	9	4, 811	861	371	1, 199	4. 149	1,891	1	2	6,043
igne traînante à saumon		677	٠ 7	i i	4.320	26		26	3,661	677	7 '	ī	4,346
ide-opérateur de filet flottant à saumon		133	l		376	18	3	21	261	136			397
apitaine de bateau porteur de senne à poche à si		100	1				•	/	•••			.,	
mon	117	96		[.	213				117	96			213
lide-opérateur de senne à poche à saumon	1,011	613		1	1,625	[1		1,011	613		1	1,625
Iorue	1,229	130	8	1	1,368	1	1	2	1,230	131	8	1	1,370
rabe		4			76	<u>.</u> .			72	4			76
loussette		241		ļ .	2,041	7	1	8	1,807	242			2,049
Divers Drmier		11 45		,	169 46		1	1	107	12		1	170 46
etit chalutier.		1 20			63				63	2			65
Derlan		ĺí			40	i -		i	39	ែរ			40
anna à nacha à aslan	31	1	1	1	31		1	1	31	1			1 31
Capitaine de bateau porteur de senne à poche	a				-	[1						
celan	21	2			23				21	2			23
ide-opérateur de senne à poche à célan	181	. 2			183				181	2			183
enne à poche à hareng	. 1 67	2.			69	1	1		67	2	<u> </u>		69
Capitaine de bateau porteur de senne à poche	à l		ì	}	477	}	1		40] _	l]	1
hareng	42	5	1		47 445	1			42	41			47 445
ide-opérateur de senne à poche à hareng	403	41		١ ،	18				17	1 1		1	18
Tilet flottant à hareng	ii.	1 1			1 12	1			ii	1 1		1	12
arcage du hareng apitaine de bateau de pêche au flétan ou à la mor		1 .		}	**	1		1	1 **	1 -	}		ł
charbonnière	288	207	1	l <i></i>	495	1	[I	288	207	ł	1 <i>.</i>	495
apitaine de bateau de pêche de boitte	9				9				9				. 9
apitaine de bateau de pêche au thon			\		2				2			[. 2
ide-opérateur de filet à thon				ļ	1				1				. 1
hasse de la baleine	2	{·····	· · · · · · ·		2	· · · · · · ·	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	<u> </u>	2	<u> </u>	1	}	2
Totaux	12,997	3,766	16	10	16.789	915	377	1,259	13,912	4,143	16	10	18,081

PERMIS OU PATENTES DÉLIVEES PAR LE MINISTÈRE PROVINCIAL DES PÊCHES—CAMPAGNE DE 1943

Désignations	Nombre
Mise en conserve du saumon	32
Mise en conserve du célan	5
Usine de salage du saumon en vrac	
Entrepôts frigorifiques	
Fabriques de sous-produits de baleine	1
Fabriques de sous-produits de célan	7
Fabriques de conserves de mollusques et de crustacés	4
Usines de traitement des foies de poisson	9
Usines d'utilisation des issues de poisson	10
Usines de traitement de la roussette	3
Permis d'achat du poisson	
Conserveries de hareng	22
Usines de sous-produits du hareng	13
Usines de saumurage du hareng	7
Permis de pêche en des eaux sans marée	
Permis de pêche à l'esturgeon	1

RELEVÉ Nº 14.—ÉTAT DU NOMBRE DES SAUMONS DE DIVERSES ESPÈCES ET DES PRO-CÉDÉS DE LEUR CAPTURE, TEL QUE DÉCLARÉS PAR LES EXPLOITANTS DE SENNES À POCHE, DE SENNES TRAINANTES ET DE MADRAGUES ET PAR LES EXPLOITANTS DE CONSERVERIES, D'USINES, D'ATELIERS ET D'ENTREPOTS FRIGORIFIQUES, AINSI QUE DU NOMBRE DES SAUMONS PRIS AU FILET FLOTTANT ET À LA LIGNE TRAINANTE EN COLOMBIE BRITANNIQUE PENDANT 1943

Procédés de capture	Saumon rouge	Saumon de prin- temps	Saumon à dos bleuté	Steel- heads	Saumon coho	Saumon rose	Saumon chum	Totaux
Ligne trainante Filet flottant Senne à poche Senne trainante Madrague	4,995 1,831,266 159,093 54,474 16,926	590,430 10,825		1, 152 106, 854 947 5 1, 105	473,702 292,520 13,599	3,220,620 6,137,679 6,270	1,722,705 2,087,568 3,746	7,945,577 9,688,632 78,094
Totaux	2,066,754	1,076,412	716,771	110,063	2,213,821	9,474,178	4,921,755	20,579,754

RELEVÉ № 15—ÉTAT DU NOMBRE DES SAUMONS PRIS À LA SENNE À POCHE, PAR ARRONDISSEMENT DE PECHE À LA SENNE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE, CAM-PAGNE DE 1943

Arrondissements de pêche	Saumon rouge	Saumons de prin- temps	Saumons à dos bleuté	Steel- heads	Saumons cohos	Saumons roses	Saumons chums	Totaux
1	15 1,768 25,740 27,271 2,520 1,103 63 63 69,477 22,714	499 115 1,224 477 86 43 1 4,097 2,169		266 94 295 138 19	6,328 1,798 20,793 33,640 16,592 4,607 2,422 496 2,325 95,205 32,496 2,047	160,390 223,526 1,014,783 1,768,100 663,602 141,433 52 1,677,517 478,125 513	36, 469 170, 103 612, 088 31, 677 65, 670 6, 747 25, 946 654, 056 585, 530 76, 200	317, 620 205, 229 306, 669 1, 247, 115 2, 400, 072 701, 213 209, 650 7, 296 28, 272 2, 500, 633 1, 121, 099 78, 876
16 17	49	30			1,973	749	20, 377	23, 178
18 19 20							9	
21 22	1,977	1,192 5		i	12, 247 2, 263	6,255 1,349	10, 372	21,673 13,990
23 24 25	947 5,408	50 1			8,595	792	50,984	79,270 63,569 160,584
26 27		1		2	20,419		68,509	51,034 88,940
Totaux	159, 093	10,825		947	292,520	6,137,679	3,087,568	9,688,632

÷ .

RELEVÉ Nº 16.—ÉTAT DONNANT LES RENDEMENTS EN CONSERVES DE SAUMON, 1932-1943, AVEC LES QUANTITÉS ET POURCENTAGES DE SAUMON EN CONSERVE CLASSÉ "DEUXIÈME QUALITÉ"

	Saumon rouge	Saumon de prin- temps	Steel- head	Saumon à dos bleuté	Coho	Saumon rose	Chum	Totaux
Deadwation 1020 asisson	284.355	76,060	1 160	28,505	160,466	223,716	306,761	1.081.031
Production 1932, caisses Catégorie B. caisses	284, 305 3, 355		1,168	20,303			3,083	
Pourcentage	1 · 179			.575	·207	.053	1.005	
Production 1933, caisses.	258, 107		1.459			532,558		1,265,072
Catégorie B, caisses	494		,	10	873	15, 149	293,030 887	17,413
Pourcentage	• 191		• • • • • • • • •	045	635	2.844	• 302	1.376
Production 1934, caisses.	377.882		1,282			435, 364		1,582,926
Catégorie B. caisses	21,620			29,000	962	4,085	1,127	
Pourcentage	5.721				·491	938	.219	
Production 1935, caisses.	350, 444				216.173	514.966	409,605	
Catégorie B. caisses	3,435	659			3,840	20,528	5,601	
Pourcentage	- 980				1.776	3.986	1.367	
Production 1936, caisses.	415,024	29,854		33,718	212 343	591,532	597,487	
Catégorie B, caisses	13,725		1,000		483	29	5, 265	
Pourcentage	3.307				227	.005	-881	
Production 1937, caisses.	325, 774	16,171	844	19,236		585,576		1,509,175
Catégorie B. caisses	65	10,111	011	10,200	68	27, 282	3,212	
Pourcentage	-019				.059	4.659	-717	
Production 1938, caisses.	447, 453		1,035	27,417		400,876		1,707,830
Catégorie B, caisses				56k	1.111	1,413	1,583	20,524
Pourcentage	3.656			· 206	-405	352	292	1.201
Production 1939, caisses.	269.888	16,097	797	48,209		620, 595		1,539,057
Catégorie B, caisses	3.4441	10,001	20	17	1421	45,667	1,068	
Pourcentage	1 276	.068	2.509		0.72	7.358	276	
Production 1940, caisses.	366. 403	17,741	1,205		201,467	213,911		1,467,227
Catégorie B. caisses	1.778	57	1,200	13	461	2,530	3, 2981	
Pourcentage	·485	·321		.054	-228	1.182	.512	• 554
Production 1941, caisses.	445, 297	50.476	3.454	30,027		427,766		2.248.870
Catégorie B, caisses	1.186	1521	2	33	5391	64,866	25, 1611	
Pourcentage	0.260	0.301	0.057	0.019	0.149	15.163	2.733	4.088
Production 1942	661.5711	24.744	4.649		187.8734	270,6221		1,811,560
Catégorie B. caisses	39.653	256	-,010	87	6931	8,676	17,654	67.120
Pourcentage	5 963	1.034		0.373	0.369	3 · 205	2.785	3.705
Production 1943	164,889	10,658	3,095			530, 1883		1,258,221
Catégorie B. caisses	2271	69		-1,0002	3	25,837	7,823	
Pourcentage	137	.647			.002	4.873	2.153	
					002			2 102

Lvs. Valeur au débarque ment Lvs. Valeur Lvs. Valeur Lvs. Valeur marc marc ment Lvs. Valeur Lvs. Valeur Marc marc ment Lvs. Valeur Marc marc ment Lvs. Valeur Marc marc marc ment Lvs. Valeur Marc marc marc marc marc marc marc marc m	• Espèces	Ac	hats	En entrepôt frigorifique		Huiles	Valeurs totales des produits vendus ou préparés	
Foies de flétan 174,946 113,231 12,656 8,887 24,525 155,089 16 Viscères de flétan 255,588 28,839 136 19 14,107 63,502 6 Foies de morue charbonnière 53,276 60,520 3,801 2,045 7,601 66,209 6 Viscères de morue-lingue 47,270 9,497 533 32 2,716 13,851 1 Foies de morue-lingue 149,555 191,782 38,163 37,353 13,927 170,516 20 Viscères de morue-lingue 157,109 13,526 11,907 1,010 10,685 4,083 Foies de morue rouge 35,668 24,692 11,335 5,391 356 8,875 1 Viscères de morue rouge 7,527 559 4,026 443 194 87 Foies de roussette 5,121,186 1,344,858 55,352 18,982 3,509,213 2,028,875 2,04 Foies de milandre 81,509 3,814 11,793	Lapevea	Lvs.	débarque-	Lvs.	Valeur	Lvs.	Valeur	pour le marché
Foies de flétan 174,946 113,231 12,656 8,887 24,525 155,089 16 Viscères de flétan 255,588 28,839 136 19 14,107 63,502 6 Foies de morue charbonnière 53,276 60,520 3,801 2,045 7,601 66,209 6 Viscères de morue-lingue 47,270 9,497 533 32 2,716 13,851 1 Foies de morue-lingue 149,555 191,782 38,163 37,353 13,927 170,516 20 Viscères de morue-lingue 157,109 13,526 11,907 1,010 10,685 4,083 Foies de morue rouge 35,668 24,692 11,335 5,391 356 8,875 1 Viscères de morue rouge 7,527 559 4,026 443 194 87 Foies de roussette 5,121,186 1,344,858 55,352 18,982 3,509,213 2,028,875 2,04 Foies de milandre 81,509 3,814 11,793			\$		\$		\$	\$
Mélanges d'huiles d'une faible valeur vitaminique. 7,835 1,960 Mélanges d'huiles d'une haute valeur vitaminique. 4,070 1,638 Foics de saumon. 18,100 937 2,165 140 411 349	Foies de flétan Viscères de flétan Foies de morue charbonnière. Viscères de morue charbonnière. Foies de morue-lingue Viscères de morue-lingue Foies de morue rouge. Viscères de morue rouge. Foies de roussette. Foies de milandre. Foies de chimère. Foies de requin bourbeux Foies de requin bourbeux Foies de requin mêlés. Foies de bar Viscères de morue mêlés. Mélanges d'huiles d'une faible valeur vitaminique. Mélanges d'huiles d'une haute valeur vitaminique.	174, 946 255, 588 53, 276 47, 270 149, 555 157, 109 35, 668 7, 527 5, 121, 186 31, 922 81, 509 414, 890 13, 111 60, 122 17 7, 499	113, 231 28, 839 60, 520 9, 497 191, 782 13, 526 24, 692 959 1, 344, 858 86, 300 3, 814 64, 834 5114 6, 012	12,656 136 3,801 533 38,163 11,907 11,335 4,026 55,352 6,386 11,793	8,887 19 2,045 32 37,353 1,010 5,391 443 18,982 21,045 567	24, 525 14, 107 7, 601 2,716 13, 927 10, 685 356 194 3, 509, 213 12, 926 43, 527 245, 444 4, 118 40, 762	155,089 63,502 66,209 13,851 170,516 4,083 8,875 78,886 4,123 78,298 1,198 24,050	8,658 163,976 63,521 68,254 13,883 207,869 5,093 14,266 2,047,857 99,931 4,690 78,298 1,198 24,050 1,350 1,350 1,350
Valeurs totales	Valeurs totales		1,954,009		96, 106		2,711,406	2,807,512

RAPPORT SUR LA FRAIE DES SAUMONS 1943

Telle que l'industrie en fut avisée de bonne heure dans l'année, il avait été escompté que la remontée migratrice des saumons serait au-dessous de la normale. Cette prévision s'est, en effet, réalisée à l'égard de toutes les espèces, sauf en ce qui concerne le saumon rose dans les régions Central et Bella-Coola.

Pendant l'année sous revue, les conditions, en existence dans la plupart des cours d'eau, au point de vue d'une abondance suffisante en débit pour permettre aux saumons migrateurs d'atteindre les frayères, se sont révélées exceptionnel-lement favorables, à l'exception de certains des cours d'eau de la région méridionale de la province et, au surplus, d'une façon générale, les cours d'eau de ponte ont donné lieu d'escompter l'expectative d'une riche production saisonnière en alevins. Un facteur encourageant a consisté dans l'absence de crues dévastatrices qui se produisent parfois après la fraie avec les conséquences les plus désastreuses.

Le nombre des saumons rouges géniteurs dans les frayères de toute la province ne s'est pas révélé aussi satisfaisant qu'on l'avait escompté bien que les conditions hydrographiques et biogéniques se soient montrées suffisamment favorables en Naas, Skeena, Rivers-Inlet et Smiths-Inlet. Les frayères de Birkenhead et du Fraser supérieur au lac Chilco et dans la rivière Stellaco furent particulièrement bien empoissonnées d'œufs de saumon rouge par comparaison à certaines années dernières du cycle biologique de cette espèce. L'échappée des reproducteurs s'est révélée plus satisfaisante qu'on pourrait être porté à l'inférer du peu d'importance du rendement en conserves. La ponte des saumons de printemps a été dans l'ensemble insuffisante. La fraje des saumons cohos s'est révélée assez abondante, voire même abondante en certaines régions. La fraie des saumons roses fut généralement assez abondante même que dans les aires Central et Bella-Coola, l'échappée des contingents de reproducteurs y a été déclarée très considérable. Le nombre des saumons chums reproducteurs a été jugé raisonnablement grand, sauf dans les régions, sises le long de la côte occidentale de l'île Vancouver et de la côte orientale de l'archipel de Charlotte.

ARCHIPEL DE CHARLOTTE

En cet archipel, le saumon rouge ne donne pas lieu à la conduite d'exploitations marchandes. Toutefois, la remontée migratrice des géniteurs de cette espèce dans les rivières Ain, Awun, Naden et Copper fut très abondante. La ponte des saumons cohos dans les bassins Skidegate, Copper et Tl-ell a été déclarée abondante tout aussi bien qu'en Massette et en Naden. Dans les autres régions de l'archipel de Charlotte, cependant, la fraie de ce poisson semble avoir été de peu d'importance. L'année sous revue se trouvait être une période de migration recessive pour le saumon rose. Aussi aucun reproducteur de cette espèce n'a-t-il été perçu dans les frayères.

La fraie des saumons chums n'a pas répondu à l'expectative. Dans la Naden, l'Ain, et l'Awun, la remontée de cette espèce a presque totalement manqué. Dans les cours d'eau de la côte occidentale, l'empoissonnement a été déclaré médiocre, à l'exception des cours d'eau se déchargeant dans les goulets Nesto, Security et Peel. Dans le goulet de Skidegate, les contingents de géniteurs perçus ont été jugés ceux d'une année moyenne. Les cours d'eau de Cumshewa ont été généralement abondamment empoissonnés. Dans les cours d'eau, se déchargeant dans le goulet Selwyn, la fraie s'est révélée médiocre. La même remarque s'applique aussi aux cours d'eau se déchargeant dans les goulets Atli et Crescent. Dans la crique Salmon, la ponte a été déclarée très abondante, la plus abondante probablement des vingt dernières années, cependant qu'elle a été jugée moyenne dans la baie Sedgwick, déficitaire dans le goulet Hutton, déficitaire aussi dans la baie Werner et médiocre dans le havre Skaat. Dans les

cours d'eau, compris entre Island Bay et Ikada Bay, y compris le havre Bag, l'anse Tangle, l'anse Oyster, la baie George, le goulet Huston et la baie Harriett, la fraie a été déclarée ou abondante ou moyenne ou très abondante.

NAAS INFÉRIEURE

Il ressort des observations, conduites dans le cours inférieur de la rivière Naas et dans ces tributaires et affluents, que la remontée migratrice des saumons rouges a été plus faible que la moyenne bien que d'après l'inspecteur l'échappée y ait été très suffisante. L'échappée des géniteurs à destination de la rivière Tseax s'est révélée celle d'une bonne année moyenne mais celle des reproducteurs à destination du lac Bear, a été médiocre. L'inspecteur signale la faible taille des poissons de migration ascendante après juillet. L'échappée des saumons de printemps a été jugée abondante. La remontée migratrice des saumons cohos est déclarée avoir été celle d'une bonne année moyenne. L'échappée des saumons roses est déclarée avoir été très abondante par suite, dans une certaine mesure, de la moindre intensité des exploitations de pêche à la senne à poche. La ponte des saumons chums a été jugée supérieure à la moyenne, surtout dans le cours d'eau se déchargeant à l'extrémité du canal Warke. L'échappée des reproducteurs à destination de la rivière Toon est déclarée par l'inspecteur avoir été la plus abondante qu'il ait jamais observée dans l'aire Naas.

NAAS SUPÉRIEURE

Les principaux lieux de ponte du saumon rouge de ce régime ne furent pas explorés par un agent du ministère mais bien par un homme d'une expérience de plusieurs années dans ce travail pour avoir accompagné les surveillants des ministères tant fédéral que provincial dans ces régions à maintes reprises. Il est mieux renseigné sur cette région que tout agent du ministère des Pêcheries. La ponte des saumons rouges de migration précoce est déclarée avoir été plutôt médiocre et déconcertante. Toutefois, la fraie des saumons rouges de migration tardive a été déclarée abondante et assimilable à celle constatée en 1938 et plus abendante que lors des années 1939 et 1942. L'agent est d'avis que, dans l'ensemble, la fraie peut être considérée comme assez avantageuse bien que tant soit peu inférieure à la moyenne. L'empoissonnement par les saumons de printemps est déclaré avoir été le plus abondant depuis vingt et un ans. La ponte des saumons cohos s'est révélée plus abondante que la moyenne, les poissons s'y étant montrés de grande taille. L'échelle à poissons du lac Méziaden a été curée et laissée en bonne condition de fonctionnement. Il est vrai qu'un autre segment de l'ancien encoffrement en charpente avait été emporté mais l'échelle à poissons elle-même fonctionne d'une façon très satisfaisante.

SKEENA

Dans le bassin du lac Babine, qui est le principal lieu de ponte du saumon rouge de cette ligne de partage des eaux, la fraie de ce poisson, bien que généralement suffisante, a été jugée inférieure à celle de 1939. Certains des principaux cours d'eau de ponte tels que les rivières Fulton et Morrison, ont été abondamment empoissonnés bien que dans le premier il semble s'être produit une certaine déperdition d'œufs. La ponte dans la crique Quinze-Milles a été jugée définitivement médiocre. Dans la rivière Babine, le nombre des reproducteurs s'est généralement montré considérable. L'inspecteur a signalé un pourcentage important de petits saumons rouges dans les frayères. La ponte des saumons de printemps dans la rivière Babine s'est révélée ou médiocre ou moyenne et celle du coho à peu près ordinaire. Toutefois, la fraie du saumon rose a été très abondante, les poissons s'y étant montrés de grande taille.

Dans le régime du lac et de la rivière Morice, qui constitue un tributaire de la rivière Skeena, les conditions furent peu propices aux observations. Toutefois, la fraie du saumon rouge semble avoir été peu considérable. La ponte des
saumons de printemps y fut également peu abondante mais celle du coho y fut
jugée assez satisfaisante.

Dans le régime du lac Kalu, qui constitue aussi un tributaire de la Skeena, une très abondante ponte de saumon rouge a été constatée au fond du lac Kalum. Les reproducteurs de cette espèce furent plus nombreux qu'en 1939, année où la ponte y fut assez abondante. On signale aussi une échappée assez considérable en direction de la rivière Cedar et de la crique Clear. Les poissons reproducteurs, qui ont fréquenté le régime Kalu, se sont révélés de grande taille.

Le lac Lakelse, nappe d'eau importante du régime Skeena, est une région recherchée des saumons rouges et des saumons roses. L'empoissonnement dans la crique Williams, qui constitue le principal lieu de ponte de la première de ces espèces, s'est montré abondant. On a considéré comme abondante la fraie qui s'est produite à la crique Schullabuchan et qui a constitué une amélioration sur celle de l'année dominante du cycle biologique du saumon rouge. Dans les criques Salmon et Granite, la ponte n'a pas répondu à l'expectative mais ces cours d'eau y sont de faible étendue et pas aussi favorables à la fraie que les deux premiers désignés. La fraie du saumon rose est déclarée avoir été très abondante et avoir constitué une amélioration sur celle de l'année dominante du cycle alors qu'il se produisit une très forte remontée de géniteurs.

Dans le régime de la rivière Ocstahl, la fraie ne s'est montrée que médiocre et moindre que celle de 1939. Il s'est produit une très abondante ponte de saumon de printemps dans la crique Johnson. La fraie du saumon coho semble avoir été suffisante. On a signalé une très abondante ponte d'œufs de saumon rose dans le cours principal de la rivière Ocstahl et dans ses tributaires, ce qui a constitué une amélioration sur l'année cyclique de 1941. La fraie des saumons chums dans la rivière Ocstahl et ses tributaires est déclarée avoir été passable mais pas aussi abondante que lors de l'année dominante du cycle.

LOWE-INLET

La fraie des saumons rouges est déclarée avoir été bonne par suite d'exploitations de pêche moins intensives et de conditions hydrographiques favorables. La fraie du saumon coho fut celle d'une année moyenne. La fraie du saumon rose a constitué une amélioration prononcée sur celle de l'année dominante du cycle, tout comme celle des saumons chums.

BUTEDALE

Les conditions de la température se sont montrées très favorables à l'ascension des saumons vers les frayères, le débit dans les cours d'eau s'étant en tout temps montré abondant. Le niveau élevé de l'eau a rendu les explorations très difficiles. Dans la région méridionale de l'aire, la fraie du saumon rouge a été inférieure à la moyenne. La rivière Kitlope, à l'extrémité du canal Gardner, a été, toutefois, empoissonnée d'une façon suffisante. L'échappée des saumons cohos en direction de la région méridionale de l'aire a été plus faible que lors de l'année dominante du cycle mais les conditions se sont révélées le contraire dans la région septentrionale. D'une façon générale, la ponte de cette espèce a été satisfaisante. La fraie du saumon rose a été déclarée comme ayant été exceptionnellement abondante et a été jugée par l'inspecteur comme ayant été sans précédent pour une année récessive du cycle et comme n'ayant été surpassée dans le cours des onze dernières saisons que par la fraie de 1936. Dans la rivière Quaal, la crique Bish et la rivière Kainet, la ponte a été déclarée comme très abondante. S'il est vrai que la fraie du saumon chum s'est montrée plus abondante que celle

de l'année dominante du cycle, il n'en reste pas moins qu'elle ne peut être que déclarée ou légère ou moyenne. La rivière Kainet a été le seul cours d'eau qui ait été fortement empoissonné.

BELLA BELLA

La fraie des saumons rouges de migration précoce a été déclarée ou légère ou moyenne avec une certaine amélioration lors des remontées tardives. Toutefois, dans l'ensemble, elle s'est rangée au-dessous de celle de l'année dominante du cycle biologique. La même remarque s'applique au saumon coho. Une très abondante ponte de saumon rose s'est produite et tous les principaux cours d'eau ont été déclarés comme ayant été empoissonnés à leur plein rendement, la fraie ayant généralement constitué une amélioration sur celle de l'année dominante du cycle. La fraie du saumon chum s'est révélée abondante, tous les cours d'eau ayant été abondamment empoissonnés. Aux points de vue hydrographiques et biogéniques, les conditions se sont montrées favorables à la fraie.

BELLA COOLA

La fraie du saumon rouge n'a pas été abondante mais est déclarée par l'inspecteur comme tout à fait suffisante, vu la remontée migratrice. Un des traits saillants de la saison de la fraie a consisté dans le fort pourcentage de poissons de petite taille dits rogatons. On estime qu'environ 60 pour cent des migrants étaient de ces individus de petite taille, d'une longueur non supérieure à douze pouces. Un des facteurs troublants des conditions, en existence dans les frayères de Bella Coola, réside dans le fait que la grande inondation de 1936 a eu pour effet de détourner le cours d'une des rivières glaciales qui jusqu'à cette époque s'était déchargée dans le goulet Knight. Elle charrie maintenant des alluvions dans la rivière Atnarko et ces apports de vase et de limon se déposent sur une étendue de frayères fréquentée par des poissons de grande taille. Dans la Kimsquit, les conditions se sont révélées assez favorables.

La fraie des saumons de printemps s'est révélée suffisante dans le régime Bella Coola mais plutôt faible dans le bassin de la rivière Dean. La fraie du

saumon coho a été considérée comme suffisante.

Le trait marquant des opérations relatives à l'exploration des frayères a consisté dans les très fortes quantités de saumon rose constatées dans toute la région parcourue par l'agent de Bella Coola. Cet agent signale que c'est là un remarquable résultat de la fraie abondante qui s'est produite lors de l'année cyclique. Presque tous les cours d'eau tributaires de la Bella Coola et de l'Atnarko foisonnèrent littéralement de saumons roses reproducteurs, dont certains contingents migrateurs atteignirent des localités sises à quatre-vingts milles de distance de l'océan et cela en nombre appréciable.

Pendant toute la saison de la fraie, les conditions se sont montrées favorables à la ponte et jusqu'à la date de l'inspection aucune crue ne s'était encore produite. La ponte des saumons chums s'est aussi révélée abondante dans tout

l'arrondissement.

RIVERS-INLET

Les deux inspections habituelles des frayères du saumon rouge ont été effectuées dans cette région: la première entre le 6 et le 10 septembre et la deuxième entre le 12 et le 20 octobre. La fraie fut généralement jugée plus faible qu'en 1938 et 1939. En certaines rivières, toutefois, les conditions se sont trouvées égales à la moyenne, voire même meilleures, tandis que la ponte fut jugée déconcertante en deux cours d'eau.

Dans la rivière Waukwash, la fraie n'a pas été aussi abondante qu'en 1938 mais elle a été égale à celle de 1939. L'inspecteur fait observer que le cours

d'eau fut généralement bien empoissonné et s'est révélé un des plus prometteurs en 1943. Dans la rivière Indian, la fraie a été égale à celle des deux années de remontée migratrice. Dans la rivière Asklum, les conditions se sont montrées satisfaisantes; en fait, l'Asklum a été la rivière la mieux empoissonnée de toute la région, mieux même que dans les années dominantes du cycle. Dans la rivière Génési, la situation a été des plus déconcertantes. Dans la rivière Owekano, qui constitue une des principales régions de ponte, la fraie a été définitivement médiocre.

Un rapport tardif est parvenu d'un employé jadis en service à l'écloserie du département à Rivers-Inlet touchant les conditions en existence dans la rivière Whonnock, rapport qui sert à indiquer qu'il s'est produit une ponte moyenne de saumon rouge dans cet important cours d'eau bien que les poissons

s'y soient montrés de petite taille.

En ce qui a trait aux cours d'eau tributaires de Rivers-Inlet proprement dit et les cours d'eau tributaires du lac Owekano auxquels les saumons d'automne se rendent, il ressort des renseignements obtenus que la ponte du coho a été faible, celle du saumon rose très abondante mais que celle du saumon chum n'a été que celle d'une année moyenne.

SMITHS INLET

La fraie du saumon rouge a été déclarée égale à celle de 1938, année où l'empoissonnement a été jugé satisfaisant. Il s'est produit une assez bonne échappée de géniteurs en direction de la rivière Geluck et une échappée suffisante en direction de la Delabah, deux importants cours d'eau à saumon rouge du régime.

Les remarques faites à l'égard des saumons migrateurs d'automne en

Rivers-Inlet s'appliquent aussi à cet arrondissement-ci.

BASSIN DU FLEUVE FRASER

Prince-George.—D'encourageantes quantités de saumon rouge furent perçues dans le bassin lacustre Fraser-François, le nombre des reproducteurs de cette espèce y ayant été estimé à 13,000 contre 2,000 en l'année dominante du cycle. Presque tous les œufs ont été déposés dans la rivière Stellaco. Dans le régime lacustre Stuart, la ponte est estimée avoir été cinq fois supérieure à celle de l'année dominante du cycle, bien que les quantités ne soient pas considérables par comparaison aux remontées précoces de cette espèce. Dans la Nechaco et dans le régime lacustre Stuart, la fraie des saumons de printemps a été déconcertante.

Quesnel.—Dans le régime Chilco, qui constitue le principal lieu de reproduction du saumon rouge de cette région, la ponte du saumon rouge a été déclarée à peu près 300 pour cent plus forte que celle de l'année dominante du cycle biologique. Dans le régime lacustre Quesnel, aucun saumon rouge n'a été perçu. Dans le régime lacustre Bowron, on signale un accroissement d'environ 100 pour cent sur la ponte de l'année dominante du cycle. La ponte des saumons de printemps à Chilcotin a été celle d'une année moyenne. Dans le régime lacustre Quesnel, l'empoissonnement s'est révélé assez bon. Cette remarque s'applique aussi aux régimes fluviaux Bowron, Cottonwood et Blackwood.

Kamloops.—Dans la rivière Raft, la ponte du saumon rouge a fait preuve d'une amélioration considérable sur celle de l'année dominante du cycle. En Shuswap, y compris la rivière Little et la rivière Adams, la fraie s'est révélée déconcertante, l'inspecteur n'ayant approximativement dénombré que 5,000 individus dans la première et 12,000 dans la dernière. La ponte des saumons de printemps fut celle d'une annéc moyenne, les poissons étant parvenus aux frayères en une excellente condition. Le nombre de cohos dans les frayères fut jugé au niveau de la moyenne.

Pemberton.—L'inspecteur signale une ponte remarquablement forte de saumon rouge dans le régime fluvial Birkenhead. Dans la crique Seton, quelque 800 saumons rouges reproducteurs furent perçus. On a constaté lors des saisons antérieures que les conditions, en existence aux chutes du fleuve Fraser, à l'embouchure de la rivière Bridge, semblent de nature à affecter défavorablement le nombre de saumons rouges fréquentant le régime lacustre Seton. La fraie des saumons de printemps dans la région de Squamish a été faible mais assez bonne dans le régime Pemberton. Des quantités satisfaisantes de reproducteurs furent perçues dans la crique Seton. Dans l'ensemble, la fraie du coho s'est révélée déconcertante bien que la remontée de ce poisson se prolònge jusqu'en janvier et février et que de la sorte l'inspection automnale n'embrasse pas la fraie toute entière. La ponte du saumon rose a été déconcertante. La ponte des saumons chums dans le régime de la Squamish a été déclarée satisfaisante. Cette remarque s'applique aussi au cours d'eau tributaire de la rive occidentale de Howe Sound.

Chilliwack.—Dans le régime lacustre Chilliwack-Cultus, les seules importantes frayères de saumon rouge sont sises dans la rivière Vedder et dans le lac Cultus. La ponte du saumon rouge y a été déconcertante, la remontée migratrice en direction du lac Cultus ayant été estimée à environ 12,000 individus par comparaison à 73,000 lors de l'année dominante du cycle en 1939. La ponte des saumons de printemps a été faible tout comme le fut celle du coho bien que les eaux supérieures de la rivière Chilliwack aient été assez bien empois-D'assez bonnes quantités de saumon coho furent perçues dans les cours d'eau principaux y compris la rivière Coquihalla. La fraie du saumon rose s'est révélée assez importante bien qu'elle n'ait pas égalé celle de 1941. La fraie fut jugée particulièrement abondante dans la rivière Chilliwack et dans les criques Jones et Popkum. On a constaté une ponte suffisante de saumon rose dans la Coquihalla. La ponte du saumon chum s'est révélée une améioration sur celle de l'année dominante du cycle et d'autres reproducteurs s'engageaient encore dans le cours d'eau au moment de l'inspection. Une ponte abondante s'est produite dans les rivières Vedder et Chilliwack ainsi que dans la crique Sweltzer. La truite rivulaire s'est montrée exceptionnellement abondante.

Harrison.—La ponte du saumon rouge en cette aire, y compris le secteur Mission de l'arrondissement, a été peu abondante. La même remarque s'applique aussi au saumon de printemps et au saumon coho. Toutefois, la ponte des saumons roses et des saumons chums a été déclarée très abondante, surtout dans les principaux cours d'eau tels que les rivières Harrison et Chehalis.

Lac Pitt.—Des contingents nombreux de saumons rouges ont été perçus dans ce régime et on estime que c'est là une amélioration sur l'année dominante du cycle biologique de ce poisson. Seules des quantités passables de saumon coho ont été constatées.

Cours inférieur du Fraser.—Un nombre passable de cohos ont été perçus dans les rivières Serpentine et Nicomekl, tributaires de la baie Mud. Dans les petits cours d'eau tributaires du Fraser, à l'ouest de Chilliwack, on a constaté la présence de nombreux contingents migrateurs de saumons roses dans la crique Whonnock et un nombre remarquablement considérable de ces poissons dans les rivières Alouette Nord et Sud ainsi que dans la rivière Beaver. Les saumons chums se sont montrés exceptionnellement nombreux dans la crique Whonnock et on a constaté un abondant empoissonnement dans les rivières Stave et Coquitlam.

Vancouver-Nord.—Dans les cours d'eau tributaires du goulet Burrard, la ponte des saumons de printemps s'est montrée déconcertante. La ponte des cohos a été assez bonne mais celle des saumons roses n'a pas répondu à l'expectative. La fraie des saumons chums s'est aussi révélée médiocre.

BATE ALERT

La fraie des saumons rouges dans les frayères principales telles que la rivière Nimpkish, la rivière Keough, l'anse Glendale en Shushartie, Port-Neville, Quatsi et MacKenzie a été assez bonne et soutient avec avantage la comparaison avec celle de l'année cyclique dominante de 1939. Dans les cours d'eau, les conditions hydrographiques et biogéniques se sont montrées favorables. Une ponte moyenne de saumon de printemps fut constatée dans tous les cours d'eau, sauf dans les rivières Quatsi et Adams. La ponte des cohos a été moyenne dans presque tous les cours d'eau mais très abondante dans les rivières Wakeman, Viner et Salmon. La ponte des saumons roses dans les cours d'eau de la terre ferme a été la plus abondante depuis dix ans, presque tous les cours d'eau avant été largement empoissonnés. D'autre part, la fraie dans les cours d'eau de l'île Vancouver a été déconcertante, s'étant révélée audessous de celle de l'année dominante du cycle. De forts contingents de saumons chums furent perçus à Kingcome, Seymour, Salmon et Viner, ceux de la rivière Viner ayant été tout particulièrement nombreux. Les autres rivières furent empoissonnées ou légèrement ou movennement. Dans tous les cours d'eau, le débit s'est montré abondant.

QUATHIASKI

Les cours d'eau, tributaires de la baie Hayden et du bras de mer Phillips sont les seuls qui soient fréquentés par le saumon rouge. La ponte dans la baie Hayden a été égale à celle de l'année cyclique et une amélioration a été constatée dans la rivière Phillips. La fraie du saumon de printemps est considérée comme celle d'une bonne année moyenne, l'empoissonnement dans les rivières Campbell, Phillips et Salmon s'étant révélé assimilable en abondance à celui de l'année cyclique. L'échappée des saumons cohos est déclarée avoir été beaucoup plus considérable que celle du cycle antérieur, et cela en direction de toutes les fravères, surtout celles des rivières Campbell et Homaltho et de la crique Cumsack où elle s'est signalée comme massive. Même pour une année récessive, la remontée des saumons roses a été déclarée très déconcertante, la seule exception s'étant fait sentir à l'égard des cours d'eau tributaires du goulet Bute où de nombreux contingents de reproducteurs furent perçus, ce qui marque une amélioration considérable sur l'année dominante du cycle. La fraie des saumons chums a été jugée déconcertante et on pense que cette ponte déficitaire est imputable à l'inondation survenue en 1939.

COMOX

La fraie des saumons de printemps dans la rivière Puntledge a été jugée satisfaisante, en augmentation sur celle de 1940, 1941 et 1942 mais non égale à la moyenne des remontées de 1936 à 1939. La ponte des cohos s'est révélée médiocre. L'inspecteur attribue cette condition aux effets de nombreuses crues qui sont survenues en 1940. Une ponte extrêmement forte d'œufs de saumon rose a été signalée dans la rivière Courtenay. L'empoissonnement s'est révélé même plus abondant qu'en 1939. Peu de saumons roses furent perçus dans les autres cours d'eau de la région parce que l'année constituait une période récessive du cycle biologique de cette espèce. Lors de l'année dominante du cycle, la ponte fut médiocre. D'une façon générale, on n'a constaté que des quantités moyennes de saumon chum bien qu'elles aient soutenu avec avantage la comparaison avec celles de l'année dominante du cycle. On a constaté l'existence des conditions les plus favorables dans le régime Courtenay et la ponte dans la rivière Qualicum a été déclarée excellente. Toutefois, dans la rivière Big-Qualicum, la fraie n'a pas été aussi fructueuse que celle de l'année dominante du cycle.

PENDER HARBOUR

La fraie du saumon rouge dans le régime lacustre Saginaw s'est révélée peu importante par comparaison à celle de l'année dominante du cycle. La même remarque s'applique au saumon coho. On a constaté une ponte abondante de saumon rose dans l'aire importante du goulet Jervis, surtout en provenance d'individus en direction de la rivière Squaka. Dans la rivière Deserted-Bay. la fraie n'a été que passable mais dans les autres cours d'eau de l'arrondissement, on constate que la fraie a été comme d'habitude plutôt légère. Les saumens chums ont été perçus par bandes assez nombreuses dans la plupart des plus grands cours d'eau et leur nombre a soutenu avec avantage la comparaison avec celui de l'année dominante du cycle.

NANAÏMO

Les saumons cohos ont été perçus en quantités suffisantes et la ponte des saumons chums a de même été suffisante. Les autres espèces de saumon ne fréquentent pas cette région en quantités marchandes.

LADYSMITH

La ponte des saumons cohos s'est révélée égale à celle de l'année dominante du cycle dans le régime fluvial de Nanaïmo. Dans la rivière Chemainus et dans d'autres criques des environs, la ponte a été déclarée excellente et comme constituant une amélioration sur celle de 1940. La fraie du saumon de printemps dans la rivière Nanaïmo est jugée avoir été satisfaisante. Des quantités moyennes d'œufs furent aussi constatées dans la Chemainus. Comme d'habitude, les saumons roses ne sont apparus qu'en faibles quantités dans la Nanaïmo et la Chemainus. Dans la rivière Nanaïmo, la ponte des saumons chums s'est révélée plus importante que celle de l'année dominante du cycle. Dans la rivière Chemainus, les quantités d'œufs furent déclarées abondantes. La même remarque s'applique aussi aux plus petits cours d'eau fréquentés par les saumons chums.

COWICHAN

La ponte des saumons de printemps a été déclarée satisfaisante et celle des cohos suffisante. La ponte des saumons chums s'est aussi révélée tout à fait satisfaisante. Dans la rivière Cowichan, les conditions de la fraie se sont révélées très avantageuse. Les saumons n'ont éprouvé aucune difficulté à franchir les chutes Skutz par l'échelle à poissons installée par le ministère. En fait, il a été observé que les saumons franchissaient l'échelle à raison de 1,500 par heure en certaines circonstances.

VICTORIA

La ponte des cohos dans les divers cours d'eau a soutenu favorablement la comparaison avec celle de l'année dominante du cycle. Cette remarque s'applique aussi à l'ascension des saumons chums dans les rivières Sooke et Demanuel. Dans les plus petits cours d'eau de la région de Sooke, la fraie a été inférieure à la moyenne. Toutefois, dans la rivière Goldstream, la fraie des saumons chums s'est révélée la plus fructueuse depuis nombre d'années et la migration se poursuivait encore à l'époque de la dernière inspection.

ALBERNI

La fraie du saumon rouge dans le régime fluvial de Somass, qui comporte les lacs Sproat et Great-Central et leurs tributaires, n'a pas été, en toute vraisemblance, aussi fructueuse qu'on l'avait escompté. Par suite de l'élévation

du niveau de l'eau aux chutes Sproat et aux chutes Stamp, l'ascension des saumons s'est effectuée plus facilement. Seuls 5.400 saumons rouges reproducteurs ont été dénombrés dans l'échelle à poissons pendant l'automne, ce qui est à peu près 30 pour cent du chiffre des individus dénombrés dans le même dispositif pendant chacune des deux campagnes antérieures. Toutefois, il est indubitable qu'un bien plus faible pourcentage des reproducteurs de la remontée migratrice utilisèrent l'échelle à poissons en raison des conditions hydrographiques naturelles favorables. Par malheur, il n'a été procédé à aucune inspection des fravères au fond du lac Anderson bien qu'on ait observé une migration ascendante de saumons rouges assez abondante dans le cours de la saison de pêche. L'échappée des géniteurs dans la rivière Hobarton, tributaire du bras de mer Nitinat, a été déclarée comme satisfaisante. La ponte des saumons de printemps dans les principaux cours d'eau tels que les rivières Somass. Nahmint, Sarita, Toquart et Nitinat est considérée comme fructueuse et les conditions de la fraie favorables. Une assez fructueuse ponte de cohos a été constatée dans la rivière Somass aussi bien que dans les rivières Nahmint, Toquart, Sarita, San-Juan et Nitinat. La fraie des saumons chums a été déconcertante mais la fermeture hâtive de la pêche a assuré un assez bon empoisonnement en certains des cours d'eau. D'une façon générale, toutefois, la ponte des saumons chums a été médiocre. Les conditions hydrographiques et biogéniques de l'eau dans les diverses rivières se sont montrées satisfaisantes.

CLAYOQUOT

La fraie du saumon rouge a été déclarée moyenne dans le régime lacustre Kennedy et dans le régime fluvial Clayoquot, et, en fait, inférieure à celle de l'année dominante du cycle. La ponte dans la rivière et le lac Mégin n'a pas répondu à l'expectative. La fraie du saumon de printemps a été jugée la plus abondante des quatre dernières années, et cela dans tous les cours d'eau. La ponte du saumon coho a été moindre que celle de l'année dominante du cycle, On a constaté la présence de quelques saumons roses bien que cette aire ne soit pas recherchée des saumons roses. D'une façon générale, la fraie du saumon chum a été peu abondante, bien qu'ayant varié très sensiblement d'un cours d'eau à l'autre.

NOOTKA

La faible ponte habituelle du saumon rouge a été de nouveau constatée bien que les géniteurs de cette espèce n'apparaissent jamais en fortes quantités. La fraie du saumon de printemps a été jugée normale. Cette remarque s'applique aussi au coho. L'échappée des saumons chums a peu varié par rapport aux années 1939 et 1940. Toutefois, le poids des poissons migrateurs n'a été en movenne que de sept livres.

KYUQUOT

La ponte du saumon de printemps n'a été que passable. La fraie du coho est déclarée avoir été inférieure à celle de l'année dominante du cycle. Pour une année récessive du cycle, la fraie du saumon chum a été fructueuse et a constitué une amélioration très sensible sur celle de l'année dominante du cycle.

QUATSINO

La ponte du saumon rouge s'est révélée au-dessous de la normale mais Quatsino ne constitue pas une aire importante en ce qui concerne le saumon rouge. Une quantité moyenne de saumons de printemps a été constatée dans

la crique, qui est un des plus importants cours d'eau pour la reproduction de ces poissons. Une moyenne de ponte a aussi été réalisée dans la rivière Main et la rivière Klaskish. La ponte des cohos s'est aussi révélée moyenne dans les cours d'eau se déchargeant dans le havre Winter et le bras de mer Quatsino, à l'exception des rivières Main et Koprino. L'empoisonnement dans les cours d'eau extérieurs, entre le goulet du bras de mer Quatsino et le cap Scott, tels que les rivières Macjack, San Joseph et Fisherman's, a été signalé comme audessous de la moyenne. L'année sous revue ayant été une période récessive pour le saumon rose, il est résulté que peu d'individus de cette espèce ont été perçus. La ponte du saumon chum a été celle d'une production moyenne. Elle est déclarée avoir été égale à celle d'une année moyenne, sauf dans la plupart des cours d'eau se déchargeant dans le bras de mer de l'Ouest de Quatsino et dans la crique Jim ainsi que dans le goulet Klaskino. Toutefois, la fraie a constitué une amélioration sur celle de 1939.

ANNEXE Nº 3

RAPPORT ANNUEL SUR LA PISCICULTURE

Par J. A. Rodd, Directeur de la pisciculture

Des opérations piscicoles ont été effectuées en 1943 par le ministère des Pêcheries en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick et en l'Île du Prince-Edouard où l'administration des pêcheries ressortit entièrement à l'Administration fédérale. Trente écloseries principales, six stations d'élevage, six étangs de stabulation à saumon et plusieurs campements de cueillette d'œufs furent mis en exploitation avec un rendement global, à même ces établissements, de 26,279,870 produits, dont plus de 73 pour cent furent répartis comme digitales et comme poissons plus âgés. Par espèce, le rendement piscicole s'est décomposé comme suit par écloserie et par province:

RELEVÉ, PAR ESPÈCE, DES POISSONS EXPÉDIÉS PENDANT L'ANNÉE CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 1943

Espèces	Alevins	Fretins	Digitales	Poissons d'un an et plus	Totalité des expéditions
Salmo salar—Saumon atlantique Salmo irideus—Truite arc-en-ciel	660,000	4,856,800	9,443,234 2,120	25,700 64	14,985,734 2,184
Salmo salar sebago—Saumon sébago Salvelinus fontinalis—Truite mouchetée.	179,000	1,246,000	30,600 9,747,196	19,241 69,915	49,841 11,242,111
,	839,000	6, 102, 800	19,223,150	114,920	26, 279, 870

TABLEAU INDIQUANT LES ÉCLOSERIES ET LES STATIONS D'ÉLEVAGE EN EXPLOITATION, LA DATE DE LEUR ÉTABLISSEMENT ET LE NOMBRE DE PRODUITS PISCICOLES DE CHACUNE DES ESPÈCES EXPÉDIÉS DE CHAQUE ÉTABLISSEMENT PENDANT 1943

Établis en	Écloseries	Emplacements	Espèces	Alevins	Fretina			Digitales			Poissons d'un an	Expéditions totales par	Expédition totales par
			259000	771071115	- TOURIS	N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N° 5	et plus	espèce	écloserie
1929	Antigonish	St-Andrew, NÉ	Saumon atlantique		270,000	675,000	35,000					980,000	
1876	Bedford		Truite mouchetée Saumon atlantique		345,000	92,020	220,497 70,749	113,618	3,533			3,589,374 162,769	4,569,3
1937	Cobequid	Jackson, NE	Truite mouchetee Saumon atlantique			215,000 18,000	66,500	 .				226,278 84,500	389,04
1938	Coldbrook(f)	Coldbrook, N.É	Truite mouchetée Truite mouchetée			149,000	88,500	176,691 141,010	209,659			414,191 350,669	498,69 850,66
1936	Grand lake(f)	Wellington Station,	Saumon atlantique.					184.905				184,905	
		N.E	Saumon sebago Truite mouchetée	l		. 		l		l	29.860	131 29,660	
1937		New Crafton, NÉ	Saumon atlantique Truite mouchetée		1		l	1	129,344			129,344 137,490	
1912		St. Peter's, NÉ	Saumon atlantique				90,000	75,000	230,000	l		395,000 641,365	
1902	Margaree	NEMargaree, NÉ.	Saumon atlantique Truite mouchetés	. 650,000	445,000	1,065,000 925,200	695,000	50,000			159	2,905,159	
1935	Rivière Mersey(f)	Liverpool, NÉ	Saumon atlantique. Truite mouchetée					104,800	192,700	1	3,081	192.700	
1913	Middleton	Middleton, Annapolis,	Saumon atlantique Truite mouchetée			255,000			. 	1		35,420 630,000	
1933	Nictaux Falls(f)	Nictaux Falls, NE	Saumon atlantique.	10,000			279,000	155,000	44,050			478,650 10,000	1,108,656 10,000
1929	Yarmouth	South Ohio, NÉ	Saumon atlantique		 	88,500		25 , 3 10	79,986		16	192,812	
1939	Charlo	Rivière Charlo, NÉ.	Saumon atlantique		798.000	1	674,900	20,000				280,609 1,472,900	
1928	Florenceville	Florenceville, NÉ	Truite mouchetée Saumon atlantique	12,000		1,350,000	10,000	38,402 8,500			25,525	75,402 1,394,025	1,548,30
	. ,		Saumon sebago Truite mouchetée	· · · · · · · · · · · ·	552,000			36,000		20,000	12,925 3,432	12,925 1,742,432	3,149,38
1880		Grand Falls, NB	Saumon atlantique Truite mouchetée	125,000		137,000		154,397	· • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			1,651,140 422,000	
1874	•	South Esk, NB	Saumon atlantique Truite mouchetée		2,400,800	657,200 118,000				1	263	3,350,200 140,793	
191 4	Saint Jean	Saint Jean, NB	Saumon atlantique Truite arc-en-ciel			590,000		70,250 2,120	27,100		64	687,350 2.184	
			Saumon sébago Truite mouchetée	42,000	95,000	535,000	3,790	30,600 14.844			6, 185	36,785 716,148	
1938	Cardigan(f)	Cardigan, IPÉ	Saumon atlantique Truite mouchetée				1.500	12.000 191,000	35,330			47,330 222,219	269,54
1906	Kelly's Pond	Southport, IPÉ	Saumon atlantique Truite mouchetée		60,000 69,000		29,600		20,710			515,600 488,740	.
			1 1 and mountaines,		6,102,800			1 016 047	1 000 407	48 240	114 000		
	· .			839,000	0,102,800	12,440,220	3,714,327	1,816,647	1,200,607	45,349	114,920	26,279,870	26,279,8

⁽f) Station d'élevage.

Les alevins et digitales que comportent ces expéditions proviennent de cueillettes effectuées en l'automne de 1942 et au printemps de 1943

APPORT DU SOUS-MINISTRE

RENDEMENT PISCICOLE, PAR PROVINCE, EN ALEVINS, EN DIGITALES, EN POISSONS D'UN AN ET PLUS PENDANT 1943

	Alevins	Fretins			Digitales			Poissons d'un an	Totalité des expédi-	Totalité des expédi-
			N° 1	N° 2	N° 3	N° 4	N° 5	et plus	tions par espèce	tions par province
Nowelle-Ecosse— Saumon atlantique Saumon sébago Truite mouchetée		715,000 345,000	2,193,520 4,873,200	1, 182, 249 919, 375	485,215 773,319	631,030 438,236	25,349	175 131 59,898	5,867,189 131 7,434,377	
	660,000	1,060,000	7,066,720	2, 101, 624	1,258,534	1,069,266	25,349	60,204	13,301,697	13,301,697
Nouveau-Brunswick— Saumon atlantique. Truite arc-en-ciel. Saumon sébago. Truite mouchetée.			2,724,000 1,901,000	1,464,043 26,320	233, 147 2, 120 30, 600 89, 246	27, 100 39, 192	20,000	25, 525 64 19, 110 10, 017	8, 555, 615 2, 184 49, 710 3, 096, 775	
	179,000	4,913,800	4,625,000	1,490,363	355,113	66,292	20,000	54,716	11,704,284	11,704,284
Ile du Prince-Edouard— Saumon atlantique Truite mouchetée		60,000 69,000	426,000 328,500	29.600 92,740	12,000 191,000	35,330 29,719			562, 930 710, 959	,
		129,000	754,500	122,340	203,000	65,049			1,273,889	1,273,889
·						!				26,279,870

ESSAIS ET EXPÉRIMENTATIONS SUR LA NUTRITION

Les essais et expérimentation sur la nutrition ont été poursuivis. Les rations jugées les moins efficaces l'année dernière, ont été écartées mais plusieurs nouvelles rations ont été mises en usage. L'importance des travaux de nutrition ressort de nouveau du fait que de plus faibles, et en nombre de cas, d'insuffisantes quantités, en sus de l'accroissement du coût, des produits carnés, dans une large mesure utilisés pour l'alimentation des poissons en écloserie, se trouvent aujourd'hui disponibles dans le commerce. Dans la conduite des expériences, 17 divers ingrédients furent utilisés, en mélanges différents, et 131 épreuves furent pratiquées pendant l'année. Certaines des rations mises au point ont donné des résultats prometteurs au point de vue de la mortalité, de la croissance et du coût de la ration appliquée à la production d'une livre de chair de poisson. La plupart des essais sur la nutrition ont été pratiqués avec l'aide de truites mouchetées.

AMÉNAGEMENT DES LACS

L'aménagement des lacs du comté de Charlotte, qui constitue une entreprise conjointe entre le service de la Pisciculture et la Station atlantique de Biologie de l'Office des Recherches sur les Pêcheries, a été poursuivi. Le plan d'aménagement comporte huit lacs. Ces lacs sont empoissonnés en fonction de la surface et de la durée d'années au moyen de digitales de truite mouchetée N° 2, de truites digitales N° 5 et de truites d'un an, puis ces nappes d'eau sont fermées puis réouvertes à la pêche à la ligne et un dénombrement par numération des prises individuelles est effectué lorsque les poissons, qui y ont été immergés, sont âgés de trois ans.

Les lacs Welch et Gibson, empoissonnés en 1941, et les lacs Johnson et Kerr. empoissonnés en 1942, ont été consignés à la pêche; les lacs Limeburner et Bonaparte, qui ont été ouverts, ont été respectivement empoissonnés au moyen de digitales N° 2 et N° 5; les lacs Saint-Patrice et Crécy, qui avaient été consignés pendant deux ans, ont été réouverts et un dénombrement par numération individuelle des prises y fut pratiqué, qui a fourni un rendement de 2 livres de truite mouchetée par acre, pour le lac Crécy, et à peu près 7/10 livre par acre pour le lac Saint-Patrice. Les frayères de ces lacs sont dans une condition normale pour la région et la reproduction naturelle y fut secondée en fonction de la superficie au moyen de sujets élevés en écloserie. Le rendement, par arpent, tel qu'il ressort du tableau ci-dessous relatif aux données du dénombrement, sert à démontrer que ces lacs et probablement des lacs du même type en d'autres régions sont d'une si faible fertilité et sont de si médiocres producteurs de poisson qu'il est à peine justifiable de les empoissonner avec des produits de nos écloseries avant que leur productivité se soit améliorée. Ces dénombrements indiquent aussi ce qui peut être considéré comme la moyenne des rendements annuels en truite, susceptibles d'être escomptés de nombreux lacs dans les provinces maritimes et servent à dénoter que leur production ne peut pas être sensiblement améliorée par l'immersion de produits piscicoles.

		Rendement par srpent
ac Kerr	1942 1941 1942 1942 1942	-4 livre -2 " -9 " -1 " (approximatif) -1 " -1 " (approximatif) -7 " 2. "

C'est, toutefois, un fait bien établi que l'usage de fertilisants divers, sert à accroître la productivité de certains types de lacs d'eau douce. Des fertilisants de différentes catégories ont été utilisés dans une large mesure dans l'élevage en étang de poissons tels que l'achigan noir mais il a été fait peu de chose en vue de déterminer si la production de la truite mouchetée, un poisson sportif d'une grande importance, est susceptible d'être améliorée par la fertilisation des lacs dans les Provinces Maritimes.

La production de la truite par arpent dans les huit lacs que comporte le plan d'aménagement, dans leur condition naturelle présente, sera connue lorsque les données, en provenance du dénombrement projeté par numération des prises individuelles dans les lacs Welch et Gibson, seront acquises l'année prochaine, alors que la situation sera au point pour l'étude de mesures visant à déterminer l'efficacité ou l'inutilité de fertiliser des lacs de ce type en fonction du coût des fertilisants et de la main d'œuvre appliqués à ce travail.

TRUITE ARC-EN-CIEL

Les premiers déversements consignés de truite arc-en-ciel dans les Provinces Maritimes furent effectués en 1899. A la suite de ces premières immersions de truite, une fructueuse pêche à la ligne y fut constatée lorsque les poissons atteignirent leur deuxième et troisième années, ce qui eut pour effet de susciter de nombreuses demandes et pétitions en vue de nouvelles immersions de poissons. Comme les poissons des premiers déversements, à une seule exception, disparurent après leur deuxième et troisième années, les demandes qui suivirent pour l'empoissonnement de lacs appropriés mais comportant des émissaires ou des effluents, ne furent mises à l'étude que lorsque les postulants consentirent à installer et à entretenir des grillages ou des barrages en vue d'empêcher la sortie des poissons déversés. Dans la majorité des cas, les postulants se désintéressèrent de la chose après quelques années ou allèrent habiter d'autres localités en laissant les grillages ou les barrages se détériorer ou devenir inefficaces. En certains cas, toutefois, les grillages furent entretenus, ce qui s'est traduit par la pratique d'opérations fructueuses de pêche à la ligne.

S'il est vrai que la truite arc-en-ciel a frayé en donnant lieu à d'excellente pêche sportive en certaines eaux où on n'en trouve plus aujourd'hui, il n'en reste pas moins que dans un seul cas, à savoir: la crique Crooked dans le comté d'Albert, N.-B., dont le cours supérieur fut empoissonné en 1900, on peut dire qu'il se soit constitué un peuplement à demeure par propagation naturelle sans l'existence de barrages naturels ou artificiels pour empêcher l'émigration des poissons. Il peut aussi se trouver une population à demeure de truites arc-en-ciel dans la rivère Little qui se décharge dans le port de Saint-Jean et sur les berges de laquelle est sise l'écloserie de Saint-Jean, car des truites de cette espèce y ont frayé et on y a perçu des spécimens d'un poids variant de quelques pouces à deux livres. Il se peut, toutefois, que la présence de truites de tailles diverses y soit attribuable au fait qu'un certain nombre de truites se sont échappées des bassins et des bacs piscicoles.

La provenance et la nature de l'eau dans laquelle vivent et se propagent actuellement des truites arc-en-ciel et les formations géologiques des régions habitées par ces poissons sont exposées ci-après:

Désignations des eaux	Provenances	рН	Débouchés	Formations géologiques
Crique Crooked, NB.	Sources, eau rapide mé- andres, bassins pro- fonds dans le roc.		Vers la mer	Roches volcaniques pré- cambriennes traver- sées par des intrusions granitiques carbonifè- res.
Lac Pisquid, (O'Keefe), IPE.	Sources	5.8	Par infiltration souter- raine, sauf à l'eau haute. Effluent gril- lagé.	permien.
Lac Glenfinnan, IPE.	Sources	6-0	Par infiltration souter- raine, sauf à l'eau ex- ceptionnellement haute	permien.
Lac Sunken (Sumpter), NE.	Sources	7·1 à 7·5	Grillagé	Granit dévonien.
Lac Pugg, NE	Sources	5·5 à 5·8	Par infiltration souter- raine.	Granit dévonien.

Les essais infructueux éprouvés par d'autres pays dans la création de populations à demeure de truites arc-en-ciel à une certaine distance de leur habitat naturel peuvent être mis en parallèle avec les tentatives du même ordre faites dans les Provinces Maritimes. Cette condition a été attribuée par divers observateurs à des facteurs tels qu'un mélange de sang de truite rivulaire ou à une tendance migratrice héritée des géniteurs; à l'insuffisance de nourriture naturelle appropriée; au caractère peu favorable de l'eau; à la présence de poissons carnassiers ou à la rapidité de la croissance et à une caractéristique de maturité précoce engendrée par le sélectionnement chez les poissons domestiqués ou élevés en écloserie. Quelle que puisse être l'influence prépondérante en ce qui concerne la disparition de ces truites dans les Provinces Maritimes, elle ne semble néanmoins pas avoir été une caractéristique ou une tendance héritée chez les reproducteurs attendu qu'il s'est constitué une population à demeure dans la crique Crooked tandis que les poissons ont disparu de toutes les autres eaux où des immersions avaient été pratiquées en même temps.

La présence de truites arc-en-ciel dans une région d'habitat naturel pour la truite mouchetée telle que celle des Provinces Maritimes y constitue non seulement un heureux complément de la pêche à la ligne mais sert aussi à assurer la pratique de pêche sportive fructueuse en été avancé et en automne, alors que les truites arc-en-ciel sont en toute première condition, tandis que les truites mouchetées indigènes ne sont pas au mieux ou sont protégées par une saison prohibée. En raison de ces résultats et de la possibilité de résultats plus favorables encore, des mesures ont été prises en vue d'opérer des déversements de truite arc-en-ciel de quatre sources différentes dans le lac Sherbrooke ou Nine-Mile, une des plus grandes nappes d'eau de la Nouvelle-Ecosse et comportant des affluents ou tributaires d'un débit considérable. Des immersions ont été à ce jour effectuées, sauf dans la rivière Bear, N.-E., dans les plus petits cours d'eau et lacs. Des truites arc-en-ciel des quatre provenances suivantes vont

être utilisées:

1. Truites arc-en-ciel vivant à demeure et frayant au printemps, originaires de la crique Crooked, N.-B. qui se décharge dans l'océan.

L'âge auquel frayent les truites arc-en-ciel indigènes de la crique Crooked n'est pas connu mais les mâles de cette lignée, gardés dans l'écloserie de Saint-Jean, frayent à la fin de leur deuxième année alors que leur poids est d'environ trois-quarts de livre et les femelles à la

fin de leur troisième année. A la fin de la troisième année, le poids des poissons est d'une livre et demie à peu près et leur taille, de quinze pouces de longueur.

2. Truites arc-en-ciel (Kamloops) originaires du lac Paul, C.-B.

Les truites arc-en-ciel du lac Paul ou truites Kamloops frayent au printemps et leur migration s'opère à partir du lac en direction des frayères des tributaires. La croissance varie selon l'abondance de la nourriture naturelle en fonction de l'importance de la population. Le poids moyen des poissons à la maturité était de quatre livres en 1922 et de deux livres en 1925. Les femelles frayent pour la première fois aux âges de deux à six ans, la majorité aux âges de trois à quatre ans et les mâles, entre un et six ans, la majorité à trois ans.

3. Truites arc-en-ciel de fraie automnale, originaires de l'écloserie Bourbon, en Missouri. E.U.A.

La truite arc-en-ciel Bourbon tire son origine de la rivière McCloud, en Californie et son historique remonte à plus de soixante ans. Cette race a été améliorée par sélectionnement en fonction de la taille, de la production des œufs et de la fraie automnale dans les stations piscicoles du Service des Poissons et de la Vie Sauvage Animale et Végétale des Etats-Unis. L'époque de la fraie de la truite arc-en-ciel en Californie est le printemps mais par la pratique d'un sélectionnement énergique aux écloseries, la caractéristique de la fraie automnale a été dévelopée à un point où la saison de la fraie peut correspondre avec celle de la truite mouchetée indigène. Les œufs de cette race ont parfois été cueillis à une époque aussi précoce que septembre. A Bourbon, les poissons parviennent à maturité et frayent dans vingt mois environ, alors que les femelles comporte un poids moyen d'une livre et les mâles douzes onces. A l'âge de trois ans, ces poissons atteignent en moyenne, respectivement, un poids de 3 livres 12 onces et 2 livres 8 onces.

4. Truites arc-en-ciel de fraie vernale, originaires d'un élevage commercial de poissons au Massachusetts, E.U.A.

Cette race a été créée à partir de poissons sélectionnés en vue d'une croissance rapide et d'une forte production d'œufs en procédant à cette opération depuis dix-huit ans sans introduction de nouveau sang. A l'origine, les progéniteurs provenaient de plusieurs races de l'Est toutes fortement domestiquées. La croissance des poissons pendant la première année est des plus modérées mais à deux ans et deux ans et demi, les poissons prennent rapidement du poids. A partir de cet âge, la croissance semble dépendre du comportement individuel. Fréquemment, des truites de quatre ans pèsent jusqu'à quatre livres et parfois davantage. En même temps, des poissons du même âge peuvent peser une livre et demie environ et d'autres, de sept et huit ans, peuvent ne pas excéder deux ou trois livres. Une femelle de cinq ans et demi fournit un poids de huit livres et quart et produisit 7,000 œufs. Les œufs, devant être utilisés dans la conduite de cette expérience, proviennent de géniteurs de quatre ans et plus.

Les œufs de ces quatre provenances seront mis en incubation et les alevins et digitales, qui en résulteront, seront élevés dans des conditions identiques. Trois des lots de digitales seront marqués de diverses manières par l'amputation de la nageoire adipeuse et d'une des nageoires latérales. Le quatrième lot, les poissons du lac Paul, ne seront pas marqués attendu que les œufs de ces derniers ne parviendront pas à éclosion avant juillet et que les digitales seront de faible taille et seraient difficiles à marquer lors de l'effectuation des expéditions de

produits piscicoles. Lorsque les poissons seront parvenus à leur troisième année, des efforts seront tentés par la pratique d'opérations de pêche expérimentale ou par la numération des prises individuelles en vue de déterminer le

pourcentage de survie de chaque lignée.

Il convient de signaler, avec gratitude, l'esprit de coopération dont ont fait preuve à l'égard du ministère le Service des Poissons et de la Vie Sauvage Animale et Végétale des Etats-Unis ainsi que l'Office de la Chasse de la Colombie Britannique en lui fournissant les œufs de l'écloserie de Bourbon et les œufs du lac Paul.

LES SAUMONS DE SHUBÉNACADIE, GRAND LAKE, N.-E.

Les saumons d'eau douce du bassin Shubénacadie-Grand Lake sont des poissons appelés saumons sébagos. Ils constituent le seul peuplement à demeure de saumons d'eau douce de quelqu'importance dans la province et sont très

recherchés par les pêcheurs sportifs.

Depuis que les étangs et bassins d'élevage et de stabulation ont été cédés à ce ministère-ci par le gouvernement provincial en 1936, ce sont les saumons sébagos de cette ligne de partage des eaux qui ont donné lieu aux plus importantes opérations piscicoles bien que de fortes quantités de saumon atlantique. et, dans les derniers temps, un certain nombre de truites mouchetées y aient été élevés jusqu'aux stades de digitales et de fretins. Des œufs de saumon des lacs ou sébago ont été cueillis chaque automne, les reproducteurs étant capturés dans l'échelle à poissons du cours d'eau Fletcher, à l'endroit des étangs, ainsi que dans la rivière Rawdon, tous deux au fond de Grand Lake. Pour se renseigner sur les déplacements de ces poissons et sur les possibilités qu'ils offrent à l'expansion de la pêche à la ligne, la plupart des saumons sébagos, expédiés des étangs, ont été marqués par l'amputation de la nageoire adipeuse et de la nageoire centrale. puis immergés dans Grand Lake. La première expédition de poissons marqués a été effectuée en 1936. Chaque année depuis lors, tous les individus, capturés dans les madragues, ont été examinés avec soin pour la constatation des nageoires manquantes et les pêcheurs à la ligne ainsi que les guides ont été priés de signaler au ministère la capture des poissons marqués. Aucune récompense monétaire n'a été versée pour la communication de ces renseignements.

Les captures, opérées à l'aide des engins, mouillés dans les étangs d'élevage, n'ont fourni en toute année qu'un petit nombre de reproducteurs, variant d'un minimum de dix-neuf poissons en 1942 à un maximum de 122 en 1941. Bien que des individus de plus grande taille soient capturés, la moyenne du poids de ceux gardés pour le frayage, est passée d'une moyenne minimale de une livre et trois quarts en 1936 à une moyenne maximale de 3 livres en 1938. La cueillette des œufs a fourni en moyenne 35,000 produits par année depuis 1936 jusqu'à En sus des œufs, réalisés à l'aide des madragues, une 1943, inclusivement. certaine quantité d'œufs de qualité médiocre a été réalisée chaque année à même des saumons sébagos élevés en étang. Bien que la communication des données sur la capture des poissons marqués soit purement volontaire de la part des pêcheurs à la ligne et des guides, ils n'en ont pas moins signalé 22 poissons marqués, en provenance de Grand Lake en 1938, deux années après la première immersion. On est d'avis qu'un bien plus grand nombre doivent avoir été capturés. Des poissons marqués ont depuis lors été signalés en nombre considérable, non seulement en provenance de Grand Lake, où ils avaient été déversés, mais aussi en provenance d'autres lacs du bassin. Des poissons marqués ont aussi constitué un pourcentage important de ceux capturés chaque année à l'aide des engins mouillés dans les étangs d'élevage.

En 1940, 39.5 pour cent des poissons, capturés à l'aide des madragues, y compris soixante jeunes poissons, non encore parvenus à maturité, qui furent remis en liberté, aussi bien que 32 pour cent de ceux signalés par les pêcheurs à la ligne en exercice dans le lac William or First, portaient la marque. M. Léonard

Oickle, un guide de Porto-Bello, a signalé la capture de 62 poissons marqués en 1940, de 102 sur 274, capturés à l'aide de ses bateaux dans le lac William en 1942 et de 53 en 1943. M. Leslie Cook, qui exploite un campement forestier à Grand Lake, a signalé 50 poissons marqués sur 85, capturés par lui et ses amis en 1942. De petits poissons marqués, non encore parvenus à maturité, en quantités diverses, sont pris chaque année à l'aide des engins de capture.

Pour atteindre le lac William à partir de Grand Lake où ils furent déversés, les poissons ont fait l'ascension de l'échelle, sise au fond de Grand Lake et ont traversé le lac Fletcher, le lac Thomas et les cours d'eau de liaison. La différence de niveau entre ces deux nappes d'eau n'est que de 17 pieds. Deux poissons marqués ont été signalés à partir du lac Springfield en 1942 et un de la rivière Shubénacadie en 1942. L'individu de Shubénécadie est le seul qui ait été signalé de la rivière en aval de Grand Lake. Pour atteindre le lac Springfield à partir de Grand Lake, les poissons ont traversé le lac Kinsac, le lac Beaverbank ainsi que les lacs Hamilton, Square, Fenerty et Lisle ainsi que les cours d'eau de liaison, puis monté à une altitude de 300 pieds supérieure à celle de la localité où ils avaient été immergés.

39.5, 62.3, 89.5 et 66.1 pour cent de ceux qui furent pris dans les engins de capture furent marqués en 1940, 1941, 1942 et 1943, respectivement.

Comme la communication des données sur la capture des poissons marqués est purement volontaire, il y a peu de doute qu'un grand nombre, probablement un fort pourcentage des poissons marqués, n'ont pas été déclarés. Les données, toutefois servent à démontrer une migration des saumons sébagos à travers le bassin et l'importance des étangs d'élevage pour la continuation de la pêche de ce saumon à la ligne dans ces eaux.

Les saumons sébagos, expédiés de l'écloserie de Saint-Jean dans les lacs Chamcook, N.-B., sont aussi marqués par l'amputation de la nageoire adipeuse et d'une des nageoires latérales. Trente-quatre pour cent de eeux, pris dans les lacs Chamcook pendant les opérations de cueillette des œufs de saumon sébago en 1942, 57 pour cent de ceux pris en ces mêmes lacs et 34 pour cent de ceux pris dans le lac Gibson en 1943, étaient des poissons marqués en écloserie. Il est indubitable qu'un grand nombre, capturés par les pêcheurs à la ligne pendant ces années, n'ont pas été signalés.

En sus des saumons sébagos, un nombre considérable de saumons atlantiques et de truites mouchetées et d'individus plus âgés, expédiés aux écloseries des Provinces Maritimes, furent marqués par l'amputation de la nageoire adipeuse et d'une des nageoires latérales. Les données sur la capture des poissons marqués en provenance des pêcheurs à la ligne ont été complétées par des approximations, dignes de confiance, de la part des agents du ministère. Comme on pouvait l'escompter, les pourcentages de survie ou les chiffres relatifs aux captures ont beaucoup varié, influencés qu'ils sont par la capacité productive des divers lacs, l'âge et la taille des poissons immergés, l'intérêt et l'esprit de solidarité dont font preuve les sportifs et les habitants à demeure et enfin, par l'habilité des agents cantonnaux à susciter l'intérêt et la coopération. En dehors de toutes autres circonstances, les données servent à indiquer que, règle générale, ce régime de dénombrement volontaire ne fournit pas un compte rendu complet des captures de poissons marqués.

Le nombre de truites marquées, signalées comme provenant d'eaux empoissonnées par l'écloserie d'Antigonish, s'est montré en excès des quantités totales signalées comme provenant de toutes les autres régions ensemble, bien que, d'une façon générale, les mêmes moyens publicitaires aient été appliqués partout par voie d'avis affichés aux différents lacs et par la mise en circulation et le placement de cartes d'énoncés de capture en des localités appropriées, aux divers lacs ou dans leurs environs. Les données reçues ne sont pas suffisantes pour fournir une idée de la valeur relative des empoissonnements d'automne et de printemps, mais, en certains cas, elles servent à dénoter un relèvement de la pêche sportive et une dissémination assez étendue à partir des lieux où les poissons ont été immergés. Les données les plus circonstanciées sont les suivantes:

Désignations des écloseries	Lacs empoissonnés	Pourcentage des captures signalées sur le nombre de poissons mar- qués mis en liberté 1935— printemps de 1943
Antigonish	Digue McDonald, Rivière-de-l'Est. Lac Simon, Rivière de-l'Est. Lac Cooee-Coffre, Rivière Cole-Harbour Lac Copper, Lac South-River Lac Grant, Lac South-River Lac Pinevale, Lac South-River Lac Pinevale, Lac South-River Lac Outler, Rivière Salmon Lac Donahue, Rivière Larry Digue Stewart, Little-Harbour Lac McLean, Rivière-de-l'Ouest Lac Jellow Lac Sherbrooke et tributaires Lac Trout, Rivière Sainte-Marie, Est Etang Mountain-Meadow, Rivière-de-l'Ouest Lac Three-Mile	37 18 30 21 18 16 19 20
Lindloff	Lac McIsaac (comté de Richmond)	15 21
Middleton	Lac Sand (North-Mountain)	14
Saint-Jean	Lac Mechanic, rivière Pollett	29

Les captures de poissons marqués, signalées comme provenant de tous les lacs de la région, desservie par l'écloserie d'Antigonish, se sont chiffrées à 14.5 pour cent du nombre des truites marquées qui y ont été déversées.

S'il est vrai que la plupart des truite marquées ont été signalées comme avant été capturées dans les lacs où elles avaient été déversées ou dans les tributaires de ces lacs, il n'en reste pas moins qu'en certains cas elles avaient parcouru des distances considérables à partir des localités de leur immersion. Plusieurs truites, de lignées de plusieurs générations élevées en écloserie, et déposées dans la Rivière-de-l'Ouest, furent capturées dans le havre d'Antigonish. même que l'une d'elles, mise en liberté dans le lac Cutler, fut prise dans l'anse Cutler. Des digitales, déposés dans le lac Kejimkuijik, ont traversé ce lac, ont descendu la rivière Mersey et furent pris dans ses tributaires. Des truites, originaires de l'écloserie de Yarmouth et mises en liberté dans le lac Skinner en automne, descendirent le débouché conduisant dans la rivière Carleton, firent l'ascension de ce cours d'eau l'année suivante et furent prises à dix ou douze milles du lieu de leur immersion. S'il est vrai que le nombre en est faible. les données de cette nature servent à démontrer que, dans certaines conditions, les truites élevées en écloserie, peuvent s'aventurer si loin qu'elles ne contribuent guère au relèvement de la pêche à la ligne dans les eaux où elles sont déposées.

DE LA RÉGÉNÉRATION DES NAGEOIRES AMPUTÉES

S'il est vrai que l'amputation complète des nageoires, surtout des nageoires latérales, est essentielle à l'efficacité de ce procédé de marquage, il n'en demeure pas moins qu'une bonne part de succès dépend, d'après l'expérience acquise par le ministère, de la taille des poissons. Cet avancé ressort des connaissances, acquises aux diverses écloseries, comme la chose en a été établie par l'expérience à laquelle fait allusion le surintendant Tingley dans son rapport ci-joint.

TRANSPORT

Les chemins de fer de l'Etat, le chemin de fer du Pacifique-Canadien et les compagnies de chemin de fer Dominion-Atlantic ont continué à prêter un généreux concours en assurant le transport gratuit d'expéditions de poissons sportifs et d'œufs de poissons sportifs, ainsi que le passage gratuit des surveillants chargés de convoyer ces produits. La portée de cette opération est exposée dans le tableau suivant;

Chemins de fer	Itinérai-	Nombre	Itinéraires. Permis de fourgons à baggages			Nombre de caisses ou de bidons			Nombre
	res aux livrets de passage	de passages	Pleins	Vides	Total	Pleins	Vides	Total	de permis
C.N.R	3,881	2 2	4, 523	3,353	7,876	61	57	118	36
C.P.R	1,253	6	945	945	1,890	12	12	24	10
D.A .R	434	2	320	320	640	6	6	12	4
	5,568	30	5,788	4,618	10,406	79	75	154	50

Nota.—Le nombre des passages comporte le transport en une direction. Un voyage aller-retour comporte deux passages. Le nombre de permis de circulation comporte le!ransport en une direction pour les-caisses et les bidons.

L'élevage par sélectionnement de la truite mouchetée a été poursuivi en vue de la création de caractéristiques telles que l'accroissement de la vitalité, de l'augmentation du rendement en œufs, de la rapidité de la croissance, de la précocité de la fraie, de l'amélioration de la coloration et de l'apparence générale. Des couples de qualités physiques marquantes sont appariés dans chaque écloserie et les descendants en sont isolés. Les descendants des couples chez qui la survie est la plus grande sont gardés comme reproducteurs et soumis à un sélectionnement périodique aussi longtemps qu'ils se révèlent des producteurs efficaces d'œufs. Si l'espace le permet, l'isolement et d'autres opérations de sélectionnement seront conduits jusqu'au stade de digitale. Les œufs de certains des couples chez lesquels la survie est la plus élevée au stade embryonné font l'objet d'échanges entre les diverses écloseries. La moyenne du rendement en œufs des couples sélectionnés et des groupes non sélectionnés se décompose comme suit:

Ecloseries	Ages en	Rendement moyen en œufs par femelle 1943		
, Ecloseries	années .	Groupes sélectionnés	Groupes non- sélectionnés	
Antigonish Antigonish Lindloff Margaree Charleau Florenceville Saint-Jean Saint-Jean	3 2 3 3 2 2 3 2 2	4,440 3,177 3,438 2,629 1,177 1,000 3,643 2,644	2,783 2,079 2,525 1,757 676 537 2,486 1,879	

L'habitat de l'achigan noir à petite bouche dans les Provinces Maritimes a encore été agrandi par le transfèrement de poissons adultes originaires du lac Utopia, comté de Charlotte, dans l'étang Miller, île Grand-Manan, N.-B.

Un incubateur de purge a été éprouvé avec des résultats satisfaisants à l'écloserie de Middleton.

D'une façon générale, il est traité des opérations, conduites à chaque station piscicole dans les rapports ci-joints émanés des surveillants et surintendants.

Par suite des conditions engendrées par la guerre et de la compression des crédits, aucune entreprise en bâtiment ne fut commencée et les réparations et remplacements furent restreints à l'essentiel.

Les cueillettes, les transfèrements et les expéditions de produits piscicoles sont fournis au chiffre de cent près dans les sommaires des exploitations accomplies par les établissements respectifs.

Provinces Maritimes

Surveillant régional principal de pisciculture, James Catt

A quelques exceptions près, l'influence de la sécheresse et de la température élevée de 1942 s'est traduite par une qualité quelconque des œufs de truite mouchetée, mis en incubation de bonne heure cette année (1943) et par une production d'alevins et de digitales précoces de nature médiocre. En dépit de ce contretemps, les conditions climatiques favorables, qui se sont fait sentir pendant toute la majeure partie de l'été et de l'automne, ont permis l'élevage de très beaux digitales tardifs. De très lourdes pertes sont aussi survenues chez les jeunes saumons, surtout avant qu'ils aient atteint le stade natant.

Les reproducteurs et géniteurs de truite mouchetée furent entretenus en excellente condition jusqu'à l'automne, époque à laquelle se sont produites de lourdes déperditions en certaines écloseries. Plus tard, la qualité des œufs, réalisés à ces stations, s'est révélée médiocre. A ce jour, la cause de ces déperditions n'a pas été précisée.

Les transfèrement des poissons sauvages, comme agents d'empoissonnement, furent restreints à ceux d'achigans à petite bouche. Le 29 mai, trente-huit de ces achigans, capturés à la ligne à l'embouchure du ruisseau Trout, lac Utopia, au Nouveau-Brunswick, furent transportés en 8 heures trois quarts par camion, bateau de surveillance, attelage de chevaux et à la main, à l'étang Miller, Grand-Manan.

La température au point de chargement, était de 52F° et au point de mise en liberté, de 62 F°. En dépit de certaines difficultés de transport et de délais imprévus, il ne se produisit aucune perte en cours de transfèrement. L'opération de cueillette comporta la capture d'un certain nombre d'achigans d'une si grande taille que leur longueur dépassa le diamètre de 18 pouces du bidon d'expédition. Ces poissons furent remis en liberté au point de capture. La moyenne du poids de ceux transportées fut de 1 livre et quart avec maximum de 3 livres.

Les 30 et 31 mai, environ une pinte d'œufs d'éperlan avec les détritus auxquels ils adhéraient; fut recueillie à même l'affluent principal du lac Mill, comté de Charlotte, et fut déposée dans la source alimentant le lac Wheaton. Les éperlans du lac Mill frayent la nuit dans l'eau très rapide de l'affluent principal du lac et entreprennent leur migration de ponte les 20 ou 21 mai en descendant au lac à l'aurore. La période de leur fraie est de brève durée, généralement moins d'une semaine. En dépit d'observations suivies les 30 et 31 mai, on n'a pas pu se rendre compte de la présence d'un seul éperlan dans le ruisseau de ponte.

En vue d'infuser du nouveau sang aux reproducteurs non-migrateurs de truite arc-en-ciel de l'écloserie de Saint-Jean, une cueillette de poissons sauvages, à même la crique Crooked, comté d'Albert, fut effectuée à la ligne attendu que les caractéristiques physiques de cette crique y rendent inefficace l'usage de filets et d'autres engins de capture. Comme la pêche à l'appât cause généralement des blessures graves aux poissons hameçonnés, on ne se servit que de mouches

mouillées ou volantes. Les poissons furent gardés dans de grands plateaux flottants pendant toute la période de capture. Les conditions de la pêche à la ligne se sont révélées désavantageuses les 30 et 31 août mais s'améliorèrent le 2 septembre, alors que seize poissons furent eapturés en trois heures. Dans les quatre jours, du 30 août au 2 septembre, quarante-quatre truites arc-en-ciel furent prises. Sur ee nombre, une mourut en captivité, einq s'échappèrent, trois succombèrent en eours de transport et trente-cinq furent livrées à l'éeloserie de Saint-John. Subséquemment, vingt-sept autres moururent, de sorte qu'il n'en resta plus que huit. La cause des mortalités n'a pas pu être déterminée. Cette mortalité est assimilable à celle qui se produisit à la suite d'une capture similaire opérée il y a quelque vingt ans, alors que sur 35 individus, transférés du cours d'eau à l'écloserie, 27 suecombèrent. Les survivants suffirent à la création d'une race nombreuse de reprodueteurs dont l'existence se prolongea pendant plusieurs années. Le pH et les conditions de la température à la erique Crooked et à l'écloserie se sont révélées à peu près les mêmes lorsque fut opéré le transfèrement mais l'eau de la erique Crooked est peut-être très minéralisée. Un changement brusque de milieu peut eonstituer un facteur des plus contraires à la survie. On trouve dans ce eours d'eau et des truites arc-en-eiel et des truites mouchetées. Les premières y furent perçues en grand nombre; celles capturées variaient en poids de 3 onces à 1 livre et quart.

Sur la foi de ce qu'on pensait être des données dignes de eonfiance, j'ai signalé en 1941 que la Rivière-de-l'Ouest à cette époque devait indubitablement contenir quelques truites 'are-en-ciel; que ees dernières devaient être descendues de la crique Crooked dans la rivière Shepody pour de là avoir fait l'ascension de la Rivière-de-l'Ouest et qu'aucune truite arc-en-ciel n'avait été perçue dans la Rivière-du-Nord. Les rivières de l'Ouest et du Nord se déchargent dans la rivière Shepody, estuaire propre aussi à la crique Crooked. 1941 et 1942, les rivières de l'Ouest et du Nord furent empoissonnées au moyen de digitales de truite arc-en-ciel et de truites arc-en-ciel d'un an, originaires de la crique Crooked, mais provenant directement de l'écloserie de Saint-Jean. A la fin de juillet et au commencement d'août, 20 truites furent capturées dans la Rivière-du-Nord sur une étendue d'environ un mille, à partir du point d'immersion en remontant. Sur ce nombre, 11 étaient des truites mouehetées et 9 des truites arc-en-ciel, de 2 pouces de longueur à un quart de livre en poids. Dans la Rivière-de-l'Ouest, des déversements avaient été opérés dans son cours supérieur extrême et à environ trois milles en amont de son confluent avec la Rivière-du-Nord (eau de marée). Aucune truite arc-en-ciel ne fut perçue dans le cours supérieur bien qu'un certain nombre de digitales de truite mouchetée y aient été observés. A cet endroit le cours d'eau est très étroit et il est très probable que les truites arc-en-ciel ont émigré vers l'aval au fur et à mesure de leur croissance. Le secteur moyen de la rivière a produit un grand nombre de petites truites mouchetées. Dans le cours inférieur, deux truites arc-en-ciel d'environ 3 et 3 de livre furent perçues et un spécimen de 5 pouces y fut capturé. Deux autres de 7 ou 8 pouces sont déclarées d'une façon digne de confiance avoir été capturées plus tôt dans l'année.

S'il est vrai que les rivières de l'Ouest et du Nord sont abondamment empoissonnées de truites mouchetées de très petite taille, il n'en reste pas moins qu'une condition similaire existait autrefois dans la crique Crooked. En cette dernière crique, la truite arc-en-ciel atteint une taille relativement grande et ce sont des individus de cette variété qui viennent d'être introduits dans les deux premiers cours d'eau.

Le lae Trout, dans le comté de Charlotte, N.-B., et son tributaire principal le ruisseau Spear, furent choisis en 1942 pour faire l'épreuve de l'efficacité relative de l'empoissonnement des lacs et de leurs tributaires au moyen de truites produites en écloserie. En l'automne de cette année-là, 14,384 et 14,293 digitales de truite mouchetée, N° 3 et 4, respectivement, furent mis en liberté dans ces

eaux. En juin de cette année-ci (1943) trois des poissons marqués capturés avaient été déposés dans le lac et un dans le ruisseau. En septembre, un autre individu, qui avait été déposé dans le lac, fut capturé. Les poissons de juin comportaient une longueur moyenne de 6 pouces et trois quarts. Le poisson de septembre, une femelle, chargée d'œufs, pesait environ 8 onces. Plusieurs truites d'un an furent perçues dans le lac et bien que le nombre des captures ait été faible, environ 40 pour cent d'entre les poissons étaient marqués.

Bien qu'en certaines régions, on ait signalé une augmentation sensible dans le nombre déclaré des captures marquées, les pêcheurs à la ligne se montrent déplorablement peu empressés à signaler la capture de ces poissons. le nombre de saumons des lacs, pris à l'aide des engins de capture mis en usage par les agents du ministère, dans la conduite des cueïllettes d'œufs dans les lacs Chamcook et Gibson, 57 pour cent, en provenance du premier, et, 34 pour cent, en provenance du dernier, étaient des produits piscicoles marqués, De nouveaux essais d'élevage par sélectionnement à Lindloff ont produit des résultats sans précédent. Les dernières des femelles de truite mouchetée sauvages. originaires du lac McRae—une lignée de ponte précoce—furent appariées en 1942 à des mâles de la variété à croissance rapide, élevés en écloserie. En juillet. les digitales, issus de ce métissage, atteignirent une taille d'environ trois fois supérieure à celle de l'une ou l'autre des lignées à même lesquelles le métissage avait été opéré. En provenance d'un pareil métissage, accompli cet automne. des envois de 5.000 œufs embryonnés furent expédiés à chacune des écloseries suivantes, à savoir: Antigonish, Cobequid, Saint-Jean, Florenceville et Margaree.

On a poursuivi la conduite d'épreuves de nutrition avec des résultats divers. Par malheur, certaines des rations, mises au point, durent être modifiées par suite de la carence de certains ingrédients.

En sus de 25,862,600 œufs environ de truite mouchetée, issus des géniteurs en écloserie, 417,900 furent obtenus de poissons sauvages. En provenance de 4,857 saumons atlantiques mis en stabulation, est dérivé un rendement de 22,097,100 œufs. Sur les 155,600 œufs de saumons de lacs, mis en incubation, 81,400 provinrent de reproducteurs en écloserie. Des truites arc-en-ciel en stabulation en écloserie fournirent un rendement de 22,800 œufs. La totalité approximative des expéditions de produits piscicoles s'est décomposée comme suit:

Espèces	Alevins et Digitales	Poissons d'un an et plus âgés
Truite mouchetée	11,172,200	69,915
Saumon atlantique	14,960,000	25,700
Saumon des lacs	30,600	19,241
Truite arc-en-ciel	2, 100	64

Conjointement avec l'Office des Recherches sur les Pêcheries, de l'aide a été fournie à MM. A. W. H. Needler, A. G. Huntsman et P. F. Elson dans le choix d'emplacements appropriés à la construction de digues en vue de la création de bassins de stabulation pour truites en l'Ile du Prince-Edouard ainsi que dans la pratique d'opérations de déversement de digitales de saumon atlantique dans la ligne de partage des eaux de la Petitcodiac.

Des crues d'une extrême abondance eurent pour effet de compromettre quelque peu la cueillette d'œufs de truite sauvage dans le lac Utopia et de saumon des lacs dans le bassin du lac Chamcook. Dans le cas du bassin du lac Utopia, il a été jugé impraticable d'y installer un barrage et un engin de capture efficaces. Cette constatation s'est révélée particulièrement déconcertante attendu que les truites qui y sont prises dans leur migration de ponte seraient censées

comporter des sujets marqués en vue de l'épreuve probante de l'efficacité des immersions lacustres par comparaison aux immersions fluviales. En Chamcook, les jeunes sébagos capturés représentent un bien plus haut pourcentage de la totalité des captures que d'habitude. Le pourcentage des mâles s'est de même révélé exceptionnellement élevé. La région de cueillette des œufs a été amplifiée de façon à embrasser le lac Gibson où la capture de plusieurs sébagos marqués a fait preuve d'un essaimage étendu de ces poissons à partir du point le plus proche d'immersion, à savoir: le ruisseau de liaison des lacs Chamcook supérieur et inférieur.

Des demandes sont parvenues au ministère de la part des Sociétés Régionales Protectrices des Chasses et des Pêches en vue de l'introduction de l'achigan noir dans les eaux habitées par les poissons communs et ces demandes ont été suivies de directives à l'intention du personnel piscicole à l'effet de faire procéder à la conduite des expertises nécessaires. Ces expertises se sont révélées satisfaisantes et des mesures ont été prises en vue de l'empoissonnement des eaux en 1944.

Il n'y a eu aucune entreprise importante en bâtiment dans la division pendant l'année mais des améliorations et des réparations y ont été effectuées là

où la chose fut jugée nécessaire.

Des problèmes, ressortissant à la pisciculture, furent discutés aux réunions des Sociétés Protectrices des Pêches et des Chasses en chacune des Provinces Maritimes. Il convient de rendre ici témoignage de l'esprit de coopération dont font preuve ces sociétés par les données, renseignements et propositions qu'elles nous communiquent.

Le personnel du ministère des Terres et des Mines du Nouveau-Brunswick nous a généreusement prêté main-forte en entreprenant une expertise hydro-

graphique du bassin de East-Musquash.

Nous a été aussi très utile le concours du personnel administratif et des personnels des stations de l'Office des Recherches sur les Pêcheries de Saint-André et de Halifax.

Surveillant régional de pisciculture, F. A. Tingley

Les matériaux biologiques, recueillis à même les lacs et cours d'eau pendant l'été dernier, ont été analysés de bonne heure dans l'année. Des visites furent rendues à l'écloserie de Saint-Jean et une certaine aide fut apportée dans la conduite de l'enquête sur la pêche illicite en trois lacs. Les pêcheurs et les négociants de saumon furent pressentis en vue d'orienter leur intérêt vers la recherche et le signalement des saumons marqués. On a aidé au transfèrement d'achigans noirs à petite bouche du lac Utopia, dans le comté de Charlotte, à l'étang Miller, en l'île Grand-Manan; à la cueillette d'œufs d'éperlan au lac Miller et à leur transfèrement au lac Wheaton; à la capture de truites arc-en-ciel sauvages à la crique Crooked pour le compte de l'écloserie de Saint-Jean; à la cueillette d'œufs de saumon sébago aux lacs Chamcook et Gibson ainsi qu'à la récolte d'œufs de truite mouchetée aux ruisseaux Trout et Spear, dans le bassin du lac Utopia.

Une tentative a été faite pour capturer des fretins de gasparot dans le ruisseau Denny's, comté de Charlotte, en vue de créer une montée de cette espèce pour la boitte dans l'île Grand-Manan. Il n'y a pas été trouvé une quantité suffisante de fretins et par suite de la fragilité du petit nombre de ceux, qui furent capturés, il semble douteux que le transfèrement puisse en être

effectué avec succès.

Une expérience a été conduite à l'écloserie de Saint-Jean dans l'amputation des nageoires de digitales de truite mouchetée de trois grosseurs, à savoir: $2-2\frac{1}{2}$ ", $3-3\frac{1}{2}$ " et $4-4\frac{3}{4}$ " et cela en vue de parfaire les connaissances déjà acquises sur la régénération des nageoires. Le groupe des plus petits digitales fut marqué par l'amputation des nageoires adipeuse et ventrale gauche, le 13 août; le deuxième ou groupe intermédiaire, par l'amputation des nageoires adipeuse et

ventrale droite, le 8 septembre et le troisième groupe, celui des plus gros, par l'amputation, à la même date, des nageoires adipeuse et pectorale gauche. Tous les digitales furent gardés dans un des plus petits étangs. Le 4 mai 1944, ils furent examinés du point de vue de la régénération des nageoires excisées. Chez le groupe des plus petits, sur 79 digitales, 29 ne manifestaient aucun indice de régénération, les autres manifestaient une régénération variant de 10 à 95 pour cent. Chez le groupe intermédiaire, sur 92 digitales, 64 ne faisaient preuve d'aucune régénération, et, les autres, d'une régénération variant de 10 à 30 pour cent. Chez le groupe des plus gros poissons, sur 93 digitales, 80 ne firent preuve d'aucune régénération, et, les autres, d'une régénération de 10 à 30 pour cent. La régénération en chaque cas s'est opérée chez les nageoires ventrales et pectorales. Cette régénération aurait pu être aisément constatée jusqu'à concurrence de 70 pour cent par un observateur, qui n'est pas du métier mais les 95 pour cent de la régénération ne pouvait l'être que par un examen minutieux.

Toutes les écloseries de l'Île du Prince-Edouard et du Nouveau-Brunswick, sauf celle de Saint-Jean, ont été inspectées tout comme le furent celles de la Nouvelle-Ecosse à Grand Lake, Bedford, Middleton, Yarmouth, Cobequid, Coldbrook, Kejimkujik et Mersey. Lors de l'un des voyages d'inspection, des mesures furent prises avec MM. Gorton-Pew Limited, de Caraquet, en vue de la fourniture de foies de morue frigorifiée à titre d'aliments supplémentaires pour les écloseries. Les eaux suivantes furent explorées ou parcourues au Nouveau-Brunswick, à savoir: les lacs Trout, Quinn, Shaw et Kelly, les ruisseaux Burpee et Lenihan et les eaux de Petitcodiac; et, en Nouvelle-Ecosse, les lacs Hart, Long et Layton, la rivière Nappan, le barrage-réservoir de la ville d'Amherst, le ruisseau MacLellan, l'étang Trueman, la coulée Paradise et les eaux Shinimikas.

Surveillant régional de pisciculture, A. P. Hills

Il a été procédé à l'examen et à l'identification des matériaux recueillis pendant la conduite de travaux en campagne en 1942. Quelques travaux de surveillance furent pratiqués en trois lacs du comté de Saint-Jean où des engins de pêche furent découverts et remis à l'agent régional. Le service fut représenté à la réunion annuelle de la Société des Guides du Nouveau-Brunswick qui eut lieu à Frédéricton, les 7 et 8 avril.

Il a été procédé à une visite à Grand-Manan, le 8 mai, en ce qui concerne le transfèrement projeté de gasparots reproducteurs et on a constaté l'existence d'une montée de ces poissons en direction de la rivière Denny. Des épreuves de survie furent subséquemment conduites mais avec des résultats si peu engageants qu'on a abandonné l'idée d'opérer le transfèrement de gasparots adultes.

Les eaux examinées et dont il a été fait rapport pendant l'année comportèrent les lacs Howe, Calvin et Otter, au Nouveau-Brunswick, et les lacs Hennigar, Micmac et Banook, en Nouvelle-Ecosse. On a aussi prêté main-forte à la conduite de l'exploration du lac Graham et des rivières North, West, Salmon et Wolf, ainsi qu'à la conduite d'une expertise initiale de Loch Alva, tous sis au Nouveau-Brunswick.

Du 2 au 28 juillet, il a été procédé à l'inspection des stations piscicoles suivantes: Yarmouth, Mersey, Kejimkujik, Middleton, Nictaux, Coldbrook, Bedford, Grand Lake, Antigonish, Lindloff, Margaree et Cobequid. Dans la pratique de son inspection des établissements Grandes-Chutes, Florenceville, Yarmouth, Mersey, Kejimkujik, Middleton, Coldbrook, Grand Lake, Bedford, Lindloff, Margaree, Margaree-Harbour, Antigonish, Cobequid et River-Philip, le directeur de la pisciculture était accompagné de pisciculteurs.

Pendant les mois d'août et de septembre, il fut prêté main-forte à MM. Huntsman et Elson, de l'Office des Recherches sur les Pêcheries dans la pratique d'immersions de digitales de saumon atlantique dans la rivière Pollett et ses tributaires ainsi que dans la Rivière-du-Nord, tous tributaires de la Petitcodiac. Il fut aussi prêté main-forte dans l'installation d'engins de capture et dans les opérations de ceuillette d'œufs aux lacs Trout, Utopia et Chameook.

Il a été procédé à la conduite d'une surveillance partielle et d'observations en ce qui concerne les cueillettes et les expéditions à la rivière Philippe, et, dans une moindre mesure, à des observations sur le frayage et la mise en incubation d'œufs de truite mouchetée à l'écloserie d'Antigonish.

Depuis la dernière moitié de novembre jusqu'à la mi-décembre, des inspections furent effectuées à l'étang Kelly ainsi qu'aux écloseries de Lindloff, Margaree, Antigonish et Cobequid.

ÉCLOSERIE D'ANTIGONISH

W. D. Turnbull, surintendant

Une cueillette de 12,045,000 œufs de truite mouchetée fut effectuée à même les poissons en stabulation dans les bassins de l'écloserie et cette cueillette a été augmentée par l'arrivage de 1,002,300 œufs de saumon atlantique en provenance de Cobequid en avril et de 5,000 œufs de truite mouchetée en provenance de Lindloff en novembre. Les expéditions d'œufs de truite mouchetée, de février à avril, se sont décomposées comme suit: à destination de Bedford, 1,200,000; de Yarmouth, 1,000,000; de Grandes-Chutes, 1,350,000; de Florenceville, 350,000; de Kelly, 1,500,000; de Miramiehi, 200,000; de Charleau, 150,000; de Lindloff, 1,000,000; de Margaree, 300,000; de Middleton, 1,200,000 et de Cobequid, 1,500,00. Et, en novembre: à destination de Bedford, 1,000,000; de Middleton, 1,500,000 et de Yarmouth, 990,000. En octobre, 46,000 digitales de truite mouchetée furent transférés à la station d'élevage de Grand Lake. Les déversements de produits piscicoles, propres à l'année sous revue se sont décomposés comme suit: 980,000 saumons atlantiques et 3,589,400 truites mouchetées dont 11,726 truites de 1, 2 et 3 ans furent marquées par l'amputation des nageoires adipeuse et pectorale droite.

En vue de la pratique de l'élevage par sélectionnement, 33 couples de truites mouchetées de choix de 3 ans et 13 couples de sujets choisis de la même espèce furent appariés pour la production d'œufs en vue de constituer une meilleure race de reproducteurs. Les œufs, issus de chaque poisson et de chaque groupe furent isolés et les déperditions en furent consignées jusqu'au stade embryonné alors qu'il fut procédé à un autre sélectionnement des meilleurs œufs. Le rendement moyen en œufs, issus du groupe sélectionné des géniteurs de trois ans, fut de 4,400 par femelle, la femelle la plus féconde ayant produit 6,480 œufs. En ce qui concerne le groupe de deux ans, la moyenne fut de 3,177, la femelle la plus féconde ayant produit 3,681 œufs. Les femelles du groupe non-sélectionné, pour les mêmes âges, produisirent: à trois ans, 2,783 œufs et, à deux ans, 2,079. Le rendement moyen en œufs du groupe non-sélectionné de trois ans a fait preuve d'une augmentation progressive dans les quatre dernières années dans l'ordre suivant: 1940, 1,971; 1941, 2,332; 1942, 2,718 et 1943, 2,783.

Les périmètres de deux bassins circulaires furent façonnés et gazonnés et la digue d'emmagasinage de South River fut remise à neuf à la suite de dégâts occasionnés par une crue qui avait affouillé une des berges.

ÉCLOSERIE DE BEDFORD ET ÉTANG-VIVIER À SAUMON DE SACKVILLE

Georges Heatley, surintendant

Le 24 février, un million deux cent mille œufs de truite mouchetée arrivèrent de l'écloserie d'Antigonish; en avril 35,000 œufs de saumon atlantique en provenance de l'université de Dalhousie; en novembre, 520,700 œufs de saumon

atlantique, de l'étang de Sackville; 1,557,300 œufs de la même espèce du campement de la rivière Philippe et 1,000,000 d'œufs de truite mouchetée, d'Antigonish. Les expéditions de jeunes poissons en mai et juin ont consisté en 50,000 truites mouchetées à destination de Coldbrook et 331,200 saumons atlantiques à destination de la station d'élevage de Grand Lake. Les déversements de produits piscicoles, en provenance directe de Bedford, ont consisté en 162,800 saumons atlantiques et en 226,300 truites mouchetées.

Les œufs, issus de trois couples de saumon atlantique, originaires de la rivière Philippe, furent gardés et livrés, tel que convenu, à M. Hayes, de l'université de Dalhousie, à Halifax. Le personnel de l'écloserie de Bedford a aidé à effectuer des opérations d'empoisonnement à partir des étangs de Grand Lake et de Coldbrook. La digue de la rivière Sackville a été remise à neuf, l'échelle à poissons et l'encoffrement ont été reconstruits, les bâtiments peints et réparés et trois bacs d'incubation et une partie de l'auge d'alimentation ont été remis à neuf.

A l'étang de Sackville, entre le 16 septembre et le 30 octobre, cent soixante et onze saumons atlantiques d'un poids moyen de 7 livres furent capturés dont 70 femelles furent frayées du 2 au 16 novembre, avec un rendement de 520,000 œufs pour le compte de l'écloserie de Bedford. Trente saumons furent marqués par l'application de pièces numérotées à leurs nageoires dorsales, à savoir: 15 en celluloide et 15 en métal. Un nombre considérable de saumons ont remonté la rivière par suite d'une crue inhabitauelle en été avancé et avant le parachèvement des réparations à la digue Sackville.

ÉCLOSERIE DE COBEQUID ET ÉTANG-VIVIER À SAUMON DE LA RIVIÈRE PHILIPPE

P. B. Stratton, surintendant

Le 1er avril, 1,500,000 œufs de truite mouchetée arrivèrent d'Antigonish; en novembre 5,000 œufs de la même espèce, de l'écloserie de Lindloff et 3,361,100 saumons atlantiques, de l'étang de la rivière Philippe. Les expéditions d'œufs de saumon atlantique en mars et avril se sont décomposées comme suit: à destination de Grandes-Chutes, 501,150; d'Antigonish, 1,002,300; de Nictaux, 449,600 et de Yarmouth, 298,500. Les déversements de produits piscicoles ont consisté en l'année sous revue en 84,500 saumons atlantiques et en 414,200 truites mouchetées.

Une vanne fut construite dans la digue qui fut remise à neuf. Les murs extérieurs des bâtiments piscicoles furent peints et des réparations et améliorations furent apportées à certains autres bâtiments et au domaine de l'établissement. On a prêté main-forte à l'Office des Recherches sur les Pêcheries dans la mise en application de son plan d'empoissonnement du bassin de la rivière Petit-Codiac.

MM. H. R. Cumming, C. Sayer et I. A. Mowat ont aidé aux travaux de l'étang de la rivière Philippe. Des réparations à la digue furent effectuées par le contremaître C. Stevens en vue de mettre tous les aménagements en état pour l'arrivage des premiers poissons, le 7 oetobre. Depuis lors jusqu'au 29 octobre, il y eut une eapture de 1,683 saumons d'un poids moyen de 16 livres, chacun. Par le frayage de 814 femelles, du 3 au 26 novembre, 6,725,000 œufs furent cueillis et mis en ineubation comme suit: Cobequid, 3,361,100; Bedford, 1,557,300; M. F. R. Hayes, université de Dalhousie via l'écloserie de Bedford, 32,000; Middleton, 1,022,100 et Yarmouth, 752,500. Douze mâles et 18 femelles furent marqués au moyen de pièces numérotées, à savoir: 15 en métal et 15 en celluloïd. Cette remontée saisonnière de saumons fut probablement la plus importante depuis quelques années et on estime que 1,000 saumons franchirent l'échelle à poissons après la relève de la madrague, le 30 oetobre. Ce nombre fut en excès du nombre de poissons qu'on avait laissé remonter avant la fermeture de la digue au commencement de la remontée.

BASSINS D'ÉLEVAGE DE COLDBROOK

E. Barrett, surintendant

Le fond des bassins fut recouvert de gravier. Ces bassins furent désinfectés et mis en état pour la conduite des opérations. Entre le 29 mai et le 3 juin, arrivèrent 350,000 digitales de truite mouchetée de Middleton et 50,000 de la même espèce, en provenance de Bedford. Il y fut produit 350,700 digitales d'été avancé et d'automne, qui furent distribués avec l'aide des camions et des personnels de Middleton et de Bedford. Une aide précieuse fut aussi rendue pendant la pratique des opérations de déversement par la Société locale des Pêches et des Chasses. L'installation frigorifique fonctionna avec succès pendant la campagne piscicole et servit à conserver en parfait état la nourriture destinée à l'alimentation des poissons de l'écloserie de Middleton et des étangs Stevens ainsi que des bassins de Coldbrook. Le chalet fut peint, les bassins reyêtus de boiseries et de légères réparations furent apportées à l'encoffrement, installé à proximité de la digue. La pêche de la truite est déclarée s'être très sensiblement améliorée cette année.

ÉTANG DE STABULATION DE GRAND LAKE

W. H. Cameron, surintendant

L'écloserie de Bedford a fourni en juin 331,200 saumons atlantiques et celle d'Antigonish 46,000 digitales de truite mouchetée en octobre. Les opérations, conduites dans la coulée de Waverley et dans la rivière Rawdon en octobre et en novembre se sont traduites par la capture de 65 saumons sébagos d'un poids moyen de 2 livres et demie dont 37 furent des femelles qui fournirent un rendement de 53,300 œufs. Sur les 65 individus capturés, 43 portaient la marque des étangs de Grand Lake, soit 66.1 pour cent, ce qui sert à témoigner du travail efficace qu'accomplit cet établissement dans la propagation des saumons sébagos dans les eaux locales. Aux bassins piscicoles, 89 femelles sébagos produisirent en novembre 81,400 œufs et 52 truites mouchetées femelles d'un an donnèrent 20,500 œufs qui tous furent mis en incubation dans le bac d'amenée des bassins de Grand Lake. Pendant l'année sous revue, les déversements de produits piscicoles se sont décomposés en 131 saumons sébagos, 184,900 saumons atlantiques et 29,700 truites mouchetécs. Les 131 saumons sébagos varièrent en âge de 3 à 7 ans et furent tous marqués avant leur mise en liberté par l'amputation des nageoires adipeuse et ventrale droite. On a de nouveau mis en incubation des œufs de saumons sébagos, en stabulation dans l'écloserie. Les alevins et les digitales, issus de ces œufs, comme en l'année antérieure, se sont montrés plus vigoureux et ont grossi plus vite que les digitales, issus de poissons sauvages.

Un abri démontable fut posé au-dessus du bac d'incubation pour en assurer la protection en hiver, les bassins furent remis à neuf, quelques travaux de peinture furent effectués à l'intérieur et le domaine de l'établissement fut généralement amélioré.

BASSINS DE STABULATION DE KEJIMKUJIK

T. K. Lydon, surintendant

En mai, 200,000 truites mouchetées et un égal nombre de saumons atlantiques furent fournis par l'écloserie de Middleton. Sur ce nombre de poissons, 129,300 saumons et 137,500 truites furent distribués avant la fermeture des bassins en octobre avancé. Dix mille sept cent quatre-vingt-dix truites remises en liberté furent marquées par l'amputation des nageoires adipeuse et pectorale gauche. Quatre bacs à truites furent traités chimiquement dans un effort pour appliquer un remède effectif contre les mouchetures blanchâtres dont sont souvent affligés ces poissons. Le module d'écoulement de l'eau dans les bacs a été aussi l'objet

 $22376 - 6\frac{1}{2}$

d'expérimentations et on a réalisé des succès très appréciables dans l'amélioration de l'état physique des digitales en les soumettant à un courant rapide de faible débit. Deux grands bacs furent construits, quelques travaux de peinture furent effectués et des améliorations apportées au domaine de l'établissement. La pêche de la truite dans les eaux de Kejimkujik est déclarée en voie d'amélioration d'une campagne à l'autre.

ÉCLOSERIE DE LINDLOFF

Wm. T. Owens, surintendant

La cueillette des œufs de truite mouchetée à même les étangs piscicoles s'est chiffrée cette année à 1.123.100. En vue de l'amélioration de la race de reproduction, 636 femelles du lac McRae furent appariées à des mâles de trois ans, en stabulation, et ces femelles produisirent 126,300 œufs. Six cent cinquante-six femelles du lac McRae furent aussi fécondées par des mâles du lac McRae et donnèrent un rendement de 151.300 œufs. La cueillette totale à même ce lac. à savoir: 277,600 s'est révélée la plus importante encore effectuée à cet endroit. Mille quatre cent trente-six des poissons furent gardés dans les bassins. Qu'il existe des différences considérables dans les dates d'éclosion et de croissance tardive, cela ressort nettement des œufs, recueillis à l'automne de 1942. A cette époque, des œufs furent obtenus de femelles du lac McRae fécondées par des mâles du lac McRae; de femelles du lac McRae de ponte tardive, fécondées par des mâles de fraie précoce en stabulation; et de femclles en stabulation fécondées par des mâles en stabulation. Les premières éclosions, issues respectivement des divers groupes d'œufs, se sont produites pendant les semaines closes le 22 novembre, le 16 janvier et le 27 février. En juillet, les digitales les plus précoces du lac McRae et les digitales piscicoles les plus tardifs étaient de la même taille à peu près, soit à une raison approximative de 72 par once fluide, tandis que les autres, les métis, étaient en moyenne de 25 par once. A même les métis du lac McRae de cette année-ci 5,000 œufs de truite mouchetée furent expédiés en novembre à chacune des écloseries suivantes: Antigonish, Cobequid, Saint-Jean, Florenceville et Margaree. En provenance d'Antigonish en mars arrivèrent 1,000,000 de truites mouchetées et en provenance de l'étang-vivier à saumon de Margaree en novembre, 1,117,300 œufs de saumon atlantique. Les déversements de produits piscicoles pendant l'année sous revue se sont décomposés comme suit: 395,000 saumons atlantiques et 641,400 truites mouchetées dont 217 des derniers, de deux ans, furent marqués par l'amputation des nageoires adipeuse et pectorale gauche.

Dans l'élevage par sélectionnement, 12 couples de truites mouchetées de 3 ans furent appariées et les œufs en furent isolés. Ces œufs seront encore sélectionnés au fur et à mesure de leur développement. Les poissons sélectionnés fournirent un rendement de 3,438 œufs par femelle contre 2,525 par femelle pour le groupe non-sélectionné. Une crue, survenue le 12 novembre emporta un segment de la digue d'emmagasinage de l'eau de l'écloserie et submergea deux des bassins circulaires en mettant en liberté un certain nombre des digitales qui y étaient en stabulation. Une nouvelle pompe foulante fut installée pour tirer de l'eau du canal d'amenée pour les besoins ménagers. Le plancher du garage fut relevé de quatre pouces. Ce bâtiment fut pourvu de nouvelles portes. Les murs extérieurs furent peints; la glacière et le garage furent peints en partie et il fut procédé à des travaux de vernissage et de peinture dans la maison d'habitation. Des plants et des arbustes vivaces furent plantés et le domaine amélioré d'une facon générale.

Dans le lac Kilkenny, la pêche a été déclarée comme exceptionnellement fructueuse avec environ 90% des truites prises portant la marque d'identification. En plusieurs autres eaux, la pêche fut déclarée comme profitable. Lorsqu'ils en furent priés, les agents de pêche ont concouru dans toute la mesure possible dans la conduite des déversements de produits piscicoles.

ÉCLOSERIE DE MARGAREE

J. W. Heatly, surintendant

En mars, 300,000 œufs de truite mouchetée arrivèrent d'Antigonish et, à l'automne, 2,965,000 de la même espèce furent cueillis aux bassins piscicoles. Cinq mille furent reçus de Lindloff et 2,719,600 œufs de saumon atlantique, de l'étang de Margaree. Les déversements de produits piscicoles se sont décomposés comme suit pendant l'année sous revue: 2,905,200 saumons atlantiques et 1,250,700 truites mouchetées dont 159 des premiers et 1,475 des seconds furent marqués par l'amputation des nageoires adipeuse et pectorale droite.

Dans la pratique de l'élevage par sélectionnement, des œufs, issus de 42 eouples de truites de 3 ans, furent recueillis à raison de 2,629 par femelle contre

1,757 par femelle chez le groupe non-sélectionné de 3 ans.

Une forte crue s'est produite en novembre qui a submergé les bassins, sis sur le côté est de la route, en provoquant l'échappement des reproducteurs en stabulation. Vingt bacs de l'écloserie furent remplacés. Une nouvelle digue étanche fut installée au fond d'une batterie de bassins. L'écloserie et la grange furent teintes et des travaux de vernissage furent effectués dans la maison d'habitation. Dans la Margaree et le lac O'Law la pêche de la truite a continué à être fructueuse et celle de la rivière Margaree s'est révélée la plus profitable depuis nombre d'années. Les agents de pêche de l'arrondissement ont prêté leur concours dans toute la mesure du possible.

ÉTANG-VIVIER À SAUMON DE MARGAREE

J. P. Chiasson, surintendant

Comme d'habitude, les saumons, destinés à cet étang, furent achetés à la Société des Pêcheries de Saumon du Havre de Margaree. Les préparatifs concernant les travaux piscicoles commencèrent le 20 septembre et consistèrent dans le curage de l'étang, la réparation des vannes, le calfatage et le peinturage du bateau et la réparation de la clôture en treillis métallique entourant l'étang. Le filet fut mis en service sans interruption depuis le 28 septembre jusqu'au 12 novembre, date à laquelle il fut emporté par une forte crue de la rivière. Il a été capturé 470 saumons. Quatre cent cinquante-cinq de ces poissons, d'un poids moyen de 10.7 livres, furent gardés en stabulation. Quinze d'entre eux furent mis en liberté en amont du filet. Seuls 4 poissons succombèrent pendant la période de stabulation. A même de 298 femelles depuis le 15 novembre jusqu'au 1er décembre, 3,836,900 œufs furent frayés et expédiés: 2,719,600 à destination de Margaree et 1,117,300, de Lindloff. Dix-neuf mâles et 11 femelles furent marqués: 15 à l'aide de pièces en celluloïd et 15, de pièces en métal. Pendant les opérations, 4 saumons furent capturés sans nageoire adipeuse.

BASSINS DE STABULATION DE LA RIVIÈRE MERSEY

C. E. Harding, dirigeant

Entre le 21 mai et le 2 juin, 250,000 saumons atlantiques et 50,000 digitales de truite mouchetée arrivèrent de l'écloserie de Yarmouth. Leur croissance fut rapide pendant toute la camagne, quelques-uns allant même jusqu'à mesurer plus de six pouces au moment de leur mise en liberté en la deuxième semaine d'octobre. Le rendement fut de 192,700 saumons et de 35,400 truites.

L'adjoint W. S. Freeman fut mis en tête des opérations à partir du 1er septembre attendu que le dirigeant Harding fut appelé à prendre provisoirement la direction des opérations à Yarmouth. Pendant la campagne piscicole, le campement fut peint, une nouvelle toiture fut posée et un porche construit. La passerelle sur le canal a été peinte, les abords en ont été nivelés et le domaine amélioré. L'établissement a été secondé dans ses travaux par le personnel de

la Commission d'Energie Electrique de la Nouvelle-Ecosse, par la Mersey Paper Company, par l'inspecteur de pêche et par les membres de la Société des Pêches et des Chasses du Comté de Queen.

ÉCLOSERIE DE MIDDLETON, ÉTANGS STEVENS ET STATION D'ÉLEVAGE DE NICTAUX

F. M. Millette, surintendant

Les arrivages d'œufs en mars se sont décomposés en 1,200,000 œufs de truite mouchetée en provenance d'Antigonish et, en novembre, en 1,500,000 œufs de truite mouchetée de la même écloserie et en 1,022,100 œufs de saumon atlentique, en provenance de l'étang de la rivière Philippe. En mai et en juin, les expéditions de produits piscicoles furent de 350,000 à destination de Coldbrook et en 200,000 à destination de Kejemkujik, et, en avril et en mai, en 200,000 saumons atlantiques à destination de Kejimkujik et 400,000 sur Nictaux. Les déversements de produits piscicoles ont consisté en 630,000 saumons atlantiques et 478,650 truites mouchetées; 5,100 des premiers ayant été marqués par l'ampu-

tation des nageoires adipeuse et ventrale gauche.

Quatre nouvelles digues en ciment furent construites aux étangs Stevens en remplacement des barrages en bois. Un dispositif de faible encombrement pour garder les œufs en cas de pénuries d'eau et dit incubateur à égouttement fut mis à l'essai du 4 janvier au 14 mars, trois jours avant l'éclosion des œufs. "Il mesurait $17-\frac{7}{8}$ " x $11-\frac{3}{4}$ "sur $39-\frac{1}{2}$ " de hauteur et comportait une capacité de 35 plateaux d'œufs. L'eau s'engageait par le haut et s'égouttait sans interruption par chacun des plateaux, en tenant tous les œufs en état de moiteur. Les plateaux ou corbeilles portaient en charge 86,100 œufs de saumon atlantique et accusèrent une déperdition de 7,700, soit de 8.9 pour cent. Chez le groupe général d'œufs, gardés en bacs pendant la même période, la déperdition fut de 14.8 pour cent. Les œufs en incubateur ne commencèrent à éclore que trois jours après ceux gardés en bac mais les deux lots d'œufs finirent d'éclore en même temps. Les œufs de l'incubateur furent cueillis hebdomadairement et ils furent recouverts de mousse propre et de coton à fromage trois fois pendant la période des opérations. Il ne fut jamais jugé nécessaire de déposer les œufs dans l'eau pour en faire le triage. L'incubateur fut utilisé de nouveau à l'automne alors que, le 12 novembre, 35 plateaux, portant en charge 140,840 œufs non-embryonnés, furent mis en place. Au 22 mars, les pertes étaient de 11.8 pour cent contre 12.0 pour cent dans les bacs témoins, contenant le même nombre d'œufs ct 13.9 pour cent chez les œufs du groupe général. Cette année, les œufs dans l'incubateur à égouttement commencèrent à éclore quelques jours avant ceux en bacs.

Les murs extérieurs de l'écloserie, la glacière, la remise à charbon et le bâtiment du surveillant aux étangs Stevens furent peints. La pêche de la truite a été déclarée la plus fructueuse depuis nombre d'années. Les Sociétés des Pêches, des Forêts et des Chasses ont prêté main-forte en fournissant des bateaux et les inspecteurs de pêche ont aidé à localiser des emplacements propres aux

immersions de produits piscicoles.

La station d'élevage de Nictaux fut ouverte la semaine close le 10 avril pour recevoir 400,000 alevins de saumon atlantique de Middleton et 449,600 œufs embryonnés de la même espèce de l'établissement de Cobequid. Dix mille alevins furent mis en liberté et 799,550 transférés aux étangs Stevens, en la semaine du 22 mai, pour y être mis en stabulation.

ÉCLOSERIE DE YARMOUTH

F. F. Annis, surintendant

Les bassins de stabulation produisirent 794.100 œufs de truite mouchetée ce qui est plus du double du rendement de l'année antérieure. Les œufs, reçus en février et avril, consistèrent en 1,000,000 d'œufs de truite mouchetée, en provenance d'Antigonish, et en 298,500 œufs de saumon atlantique, en provenance

de Cobequid; et, en novembre, en 990,000 œufs de truite mouchetée, originaires d'Antigonish et en 752,500 œufs de saumon atlantique originaires de la rivière Philippe. En mai et de bonne heure en juin, 250,000 digitales de saumon atlantique et 50,000 digitales de truites mouchetée furent transférés à la station d'élevage de Mersey. Les déversements, en provenance de l'écloserie de Yarmouth, se sont décomposés en 192,800 saumons et en 280,600 truites y compris 16 des premiers, âgés de cinq ans, marqués par l'amputation des nageoires adipeuse et ventrale droite.

Les murs extérieurs de la maison d'habitation ont été teints, la serre aux aliments peinte, la porte de la cuisine d'été déplacée du côté nord au côté sud et le domaine amélioré. La pêche a été déclarée plus fructueuse que par les années passées. Les inspecteurs de pêche ont fourni des renseignements sur les conditions des cours d'eau et des lacs et aidèrent à la conduite des déversements chaque fois qu'ils en ont été priés.

ÉCLOSERIE DE CHARLEAU

R. O. Barrette, surintendant

Les poissons, en stabulation dans les bassins de l'écloserie, produisirent 521,800 œufs de truite mouchetée, quantité qui fut augmentée par l'arrivage de 150,000 œufs de la même espèce, en provenance d'Antigonish en mars et de 1,051,300 œufs de saumon atlantique, originaires de l'étang de New-Mills en octobre et novembre. Le rendement, propre à la campagne piscicole sous revue, a consisté en 1,472,900 saumons et en 75,400 truites dont 200 digitales de truite de 3 ans furent marqués par l'amputation de la nageoire adipeuse.

Dans la pratique de l'élevage par sélectionnement, 51 couples de truites de 2 ans furent utilisés et les œufs en furent isolés en vue d'autres opérations de sélectionnement. Le rendement fut de 1,777 œufs par femelle contre 676 chez le groupe des poissons non sélectionnés du même âge. Quatre bassins circulaires furent revêtus chacun d'une couche de ciment de 3 pouces d'épaisseur et il fut procédé à la remise à neuf du bassin des reproducteurs en stabulation. La boiserie du bâtiment piscicole principal a été peinte de même que le bâtiment subsidiaire. La conduite de distribution d'eau a gelé en décembre, ce qui a rendu nécessaire de mettre les œufs en caisse du quinze au vingt-quatre et de transférer les digitales et les poissons adultes dans la source en amont de l'écloscrie. La succursale de Dalhousie de la Société des Pêches et des Chasses s'est intéressée à l'exploitation de l'écloserie et a prêté parfois main-forte à l'effectuation des déversements par batellerie et main-d'œuvre. Une nappe marécageuse, inhabitée en toute vraisemblance, et dont le débouché est bloqué à l'aide d'une digue, a été empoissonnée en 1941 au moyen de 200 digitales de truite mouchetée. Or, cette année. 8 truites y furent capturées à la ligne dans l'espace d'une heure à peu près. Ces truites étaient de taille uniforme, d'une mensuration approximative de 16 pouces de longueur et d'un poids de 21 à 21 livres, chacune.

ÉCLOSERIE DE FLORENCEVILLE

J. M. Butler, sunintendant

La cueillette des œufs de truite mouchetée, à même les bassins piscicoles, en octobre et novembre, s'est chiffrée à 387,500 œufs, quantité qui fut augmentée par l'arrivage de 700.000 œufs de saumon atlantique en provenance de Kelly, le 13 février et de 350,000 œufs de truite mouchetée, originaires d'Antigonish, le 6 mars. En novembre, eurent lieu les arrivages suivants d'œufs: 1,007,400 œufs de saumon atlantique, en provenance de Miramichi; 1,000,000 d'œufs de truite mouchetée, en provenance de Saint-Jean et 5.000 de la même espèce, en provenance de Lindloff. Les déversements de produits piscicoles ont consisté pendant

l'année en 1,394,000 saumons atlantiques, en 12,900 sébagos et en 1,742,400 truites mouchetées. Tous les sébagos et 3,050 des truites furent marqués par l'ampu-

tation des nageoires adipeuse et pectorale gauche.

Dans la pratique de l'élevage par sélectionnement, 12 couples de truites mouchetées de choix de 2 ans furent appariés et les œufs en furent isolés en vue de la poursuite du sélectionnement. Le groupe de sujets de choix fournit un rendement de 1,000 œufs par femelle contre 537 par femelle pour le groupe de sujets non-sélectionnés.

On rapporte que la pêche à la ligne s'est améliorée en certaines localités. Le bâtiment piscicole principal, la maison d'habitation, l'ancien garage et la glacière ont été peints, les toits de l'écloserie principale et de la maison d'habitation furent recouverts d'une nouvelle couche de bardeaux et le domaine

fut amélioré d'une façon générale.

ÉCLOSERIE DE GRANDES-CHUTES

W. A. McClusky, surintendant

En mars et avril, 501,150 œufs de saumon atlantique arrivèrent de Cobequid et 1,350,000 truites mouchetées, d'Antigonish; et, à l'automne, 1,399,200 saumons atlantiques, de l'étang, de Miramichi. Pendant la campagne piscicole, les déversements ont consisté en 1,651,000 saumons et en 422,000 truites. La succursale de Grandes-Chutes de la Société des Pêches et des Chasses du Nouveau-Brunswick a prêté son concours dans le déversement de digitales dans le cours supérieur de la rivière Salmon. Les bassins en bois allongés furent réparés et le toit de la glacière et de l'étable recouvert d'une nouvelle couche de bardeaux.

ÉCLOSERIE ET ÉTANG-VIVIER À SAUMON DE MIRAMICHI

Frank Burgess, surintendant

En mars, 200,000 œufs de truite mouchetée arrivèrent d'Antigonish et, en octobre et novembre, 6,063,100 saumons atlantiques de l'étang de Miramichi. Le 25 mars, 1,000,000 d'œufs de saumons furent expédiés à l'écloserie de Saint-Jean. Pendant la campagne piscicole, les déversements ont consisté en 3,350,200 saumons atlantiques et en 140,800 truites mouchetées. Une aile de soixante pieds à la digue a été renouvelée, les murs du garage ont été redressés et quelquesuns des bacs d'incubation ont été réaménagés. Des travaux considérables de peinture furent effectués à l'écloserie, à la maison d'habitation et à d'autres bâtiments. La pêche à la mouche dans l'arrondissement a été déclarée profitable et les pêcheurs marchands au filet dérivant et au filet fixe ont, dit-on, remporté des succès pendant l'année.

Les saumons reproducteurs pour l'étang de Miramichi furent, comme d'habitude, achetés par soumission et adjudication et du 10 au 28 septembre, mille huit cent cinquante-quatre saumons de cette catégorie, d'un poids moyen de 8.9 livres furent parqués. Entre le 19 octobre et le 10 novembre, mille deux cent cinq femelles furent frayées et fournirent un rendement de 8,469,700 œufs qui furent répartis comme suit: 6,063,100 à destination de Miramichi: 1,399,200. à

destination de Grandes-Chutes et 1,007,400, de Florenceville.

ÉTANG-VIVIER À SAUMON DE NEW-MILLS

William White, surintendant

Entre le 29 mai et le 17 juillet, trois cent soixante-seize saumons atlantiques de migration précoce, d'un poids moyen de 13.9 livres, achetés à 9 emplacements de pêche marchande de l'arrondissement, furent livrés et parqués à l'étang de New-Mills. A l'époque du frayage, du 25 octobre au 8 novembre, cent

quarante-neuf femelles fournirent un rendement de 1,051,300 œufs qui furent tous mis en incubation dans l'écloserie de Charleau. Seuls 9 saumons succombèrent pendant la période de stabulation, de mai à novembre. Vingt-neuf saumons furent marqués en juin par l'application de marques aux nageoires dorsales. Quinze de ces marques étaient en métal et 14 en celluloïd. A l'époque de la fraie, 12 poissons furent capturés porteurs de marques dont 10 en métal et 2 en celluloïd.

ÉCLOSERIE DE SAINT-JEAN K. G. Shillington, surintendant

La cueillette sans précédent de l'année dernière d'œufs de truite mouchetée, à même les bassins piscicoles, a été surpassée cette année par la réalisation d'un rendement de 8,004,500 œufs. Sur cette quantité, 785,500 furent déposés dans le ruisseau Spring, 1,000,000 furent expédiés sur Florenceville et les autres, au chiffre de 6,219,000, furent mis en incubation dans l'écloserie de Saint-Jean. Les bassins piscicoles produisirent aussi 22,800 œufs de truite arc-en-ciel. Les arrivages d'œufs d'autres provenances se sont décomposés comme suit: 1,000,000 d'œufs de saumon atlantique, originaires de Miramichi, le 26 mars: 20,800 oeufs de saumon sébago, originaires des lacs Chancook et Gibson, du 5 au 18 novembre; 32,000 œufs de truite mouchetée, originaires du lac Utopia, du 9 octobre au 5 novembre et 5,000 de la même espèce, originaires de Lindloff, le 11 novembre. Trente-cinq truites arc-en-ciel reproductrices furent obtenues de la crique Crooked, le 2 septembre. Les déversements, effectués pendant la campagne, ont consisté en: 687,350 saumons atlantiques; 716,100 truites mouchetées; 36,800 saumons sébagos et 2,200 truites arc-en-ciel. Sur l'ensemble de ces chiffres, 9,303 digitales de truite mouchetée et sujets de deux ans furent marqués par l'amputation des nageoires adipeuse et ventrale droite ou gauche et 6.183 sébagos d'un et deux ans furent marqués par l'excision des nageoires adipeuse et ventrale gauche. En sus, 575,600 œufs de truite mouchetée furent immergés dans le ruisseau Spring, le 16 janvier. Onze couples des meilleures truites mouchetées de trois ans et 52 couples des plus belles truites mouchetées de deux ans furent appariés dans la pratique de l'élevage par sélectionnement. Le rendement moyen en œufs par femelle chez les reproductrices de 3 ans s'est chiffré à 3,643 contre 2,486 chez les géniteurs du groupe général non-sélectionné, et, chez les sujets choisis de 2 ans, 2,644, contre 1,879, chez les sujets du groupe non-sélectionné.

Il a été procédé à l'écloserie de Saint-Jean à une épreuve en vue de déterminer si les poissons, issus de petits œufs, pouvaient atteindre la taille de ceux, issus d'œufs plus gros. Un nombre égal de petits et de gros œufs furent prélevés de chacune des femelles. A la ponte, les petits œufs n'étaient que de 70.6 pour cent de la taille des plus gros. Pesés le 17 octobre 1942, les digitales, issus des petits œufs, étaient de 89.2 pour cent de ceux, issus des plus gros œufs; à l'âge d'un an, lorsque pesés le 3 décembre, les femelles, issues des gros œufs, fournirent un poids de 8.8 once et celles, issues des petits œufs, 11.5 onces; les mâles, issus des gros œufs, un poids moyen de 11.9 onces et les mâles, issus des petits œufs,

13.2 onces.

A titre d'épreuve de densité d'incubation, 35,000 œufs furent déposés dans chacun des deux bacs le 8 mars et 70,000 en chacun de deux bacs similaires, à la même date. A la date du 29 mai, les pertes dans le premier bac, furent de

52 pour cent et, dans le deuxième, de 49.

Une nouvelle conduite en bois de 8 pouces fut reliée aux petits bassins en aval de la route. Les deux tuyaux de 14 pouces furent prolongés de 60 pieds dans le réservoir en amont de la digue et la conduite de gros tuyaux allant de la digue fut recouverte. Une crue, survenue en août et qui eut pour effet de submerger les bassins, amena des mélanges de groupes mais ne provoqua aucune déperdition ni échappée de poissons parce que les bassins furent enclos dès que se manifestèrent des indices de surgissement périlleux de l'eau. Le

grenier de la maison d'habitation fut isolé à l'aide d'un matériau ealorifuge; trois lampes furent posées autour des bassins; la elôture contre les visons fut remise à neuf et des travaux de peinture furent effectués à la clôture, à la maison d'habitation et à l'écloserie. La pêche a été déclarée fructueuse dans la plupart des localités y compris les lacs McFadden, Blindman et Blackall, la

crique Turtle et la rivière Cloverdale.

Aux lacs Chamcook et Gibson, les opérations furent conduites avec l'aide des surveillants régionaux de pisciculture et sous leur direction générale. Par suite de la survenance incessante de crues, les efforts, tentés pour la capture de poissons, ne se sont pas révélés aussi fructueux qu'on l'avait escompté. A Chamcook, 51 saumons sébagos d'un poids moyen d'une livre et demie furent capturés entre le 25 octobre et le 15 novembre. Douze mille sept cent œufs furent obtenus de 13 femelles et transférés à l'écloserie de Saint-Jean. Cinquante-sept pour cent des sébagos manutentionnés manquaient de certaines de leurs nageoires, ayant été marqués et mis en liberté antérieurement à partir de l'écloserie de Saint-Jean. Au lac Gibson où des œufs furent cueillis cette année pour la première fois, 50 sébagos d'un poids moyen de 1½ livre furent gardés entre le 20 octobre et le 12 novembre. Huit mille cent œufs furent obtenus de 10 femelles pour le compte de l'écloserie de Saint-Jean. Trente-quatre pour cent des poissons gardés étaient des poissons, élevés en écloserie, et dont certaines des nageoires avaient été amputées.

BASSINS DE STABULATION DE CARDIGAN

C. Sayer, surintendant

Ces bassins furent en opération du 10 mai au 12 octobre. Du 19 au 22 mai, la station de Kelly fournit 650,000 fretins de truite mouchetée et 60,000 digitales N° 1 de saumon atlantique. Le rendement en produits piscicoles pendant la campagne fut de 47,300 saumons et de 222,200 truites dont 13,000 des dernières furent marquées par l'amputation des nageoires adipeuse et pectorale gauche. Six baes d'élevage et un bac d'amenée furent construits, le domaine fut amélioré et la maison d'habitation, la glacière, le garage et la serre aux aliments furent peints.

ÉCLOSERIE DE KELLY ET ÉTANG-VIVIER À SAUMON DE MOREL

C. A. Tait, surintendant

Une cucillette de 97,750 œufs de truite mouchetée fut effectuée à même l'étang de l'écloserie et 10,600 œufs de la même espèce, à même la rivière Watt à York. D'autres contingents d'œufs arrivèrent: 1,500,000 de truite mouchetée, en provenance d'Antigonish le 13 mars et 1,493,400 de saumon atlantique, en provenance de Morel, du 9 au 22 novembre. Le 11 février, sept cent mille œufs de saumon atlantique, furent expédiés à Florenceville et du 12 au 22 mai soixante mille digitales N° 1 de saumon atlantique et 650,000 fretins de truite mouchetée, à Cardigan. Les déversements de produits piscicoles ont consisté pendant la campagne piscicole en 515,600 saumons et en 488,700 truites. Des réparations furent faites à la paroi en planches de la digue de l'écloserie, aux parois latérales du canal d'amenée et à une partie du mur en ciment de l'écloserie. On rapporte que des truites arc-en-ciel furent capturées dans l'étang Scales et dans la Rivière-de-l'Est.

A l'étang-vivier à saumon de Morel, l'adjoint C. H. Cooper fut chargé de la conduite des opérations. Entre le 4 octobre et le 8 novembre, trois cent dixhuit saumons d'un poids moyen de 9 livres furent capturés et parqués. Du 9 au 22 novembre, le frayage de 191 femelles fournit un rendement de un million quatre cent quatre-vingt-treize mille quatre cents œufs pour le compte de la station de Kelly. Trente saumons furent marqués: 15 à l'aide de marques en celluloïde et 15, de marques en métal. Dans la rivière Dunphy, une nouvelle digue fut construite en remplacement de l'ancienne. Une des extrémités du chaland fut repontée et calfatée et certaines améliorations apportées à la cabine du commandant.

TABLEAU DONNANT, PAR ESPÈCE, LES CUEILLETTES LOCALES D'ŒUFS, OPÉRÉES EN 1943 ET LES LIEUX DE LEUR MISE EN INCUBATION

Espèces	Lieux de cueillette	Dates de cueillette	Quantités cueillies	Mis en incubation à	Dates d'arrivage	Quantités reçues	Totaux
Saumon atlantique	Margaree, étang, NE	15 nov.— ler déc.	3,836,870	Lindloff	23 novembre	1,117,270	
•	Rivière Philip, NE	3–26 novembre	6,724,990	Margaree	16 nov.—2 déc. 5–16 novembre	2,719,600 1,557,290	
	Kiviere z minp, zvi-zzi		{	Cobequid	10-26 rovembre	3,361,120	
	-		Í	Middleton Yarmouth	12, 18 novembre 14 novembre	1,022,090 752,490	
				Dalhousie Univer-		·	
	a tall Dis N.E	2-16 novembre	520,730	sity, Halifax, NE Bedford	10 novembre 2-16 novembre	32,000 520,730	•
	Sackville, Riv., NE	19 oct. —10 nov.		Florenceville	3 novembre	1,007,400	
	, country country and a second		1	Grand Falls	28 oct. —3 nov. 20 oct. —10 nov.	1,399,200 6,063,120	
	New Mills, étang, NB	25 oct. —8 nov.	1.051,320	Charlo	26 oct. —9 nov.	1,051,320	
	Morel, rivière, IPE	9-22 novembre	1,493,440	Kelly's pond	9-22 nov.	1,493,440	22,097,070
Truite arc-en-ciel	Saint-Jean, bassins piscicoles, NB	19 avril —12 mai 4–27 novembre	22,800	Saint-Jean	19 avril —12 mai 4-27 novembre	22,800 53,330	22,800
Saumon sébago	Grand Lake, NE Grand Lake, étangs d'élevage, NE		81,430	Grand Lake	2-23 novembre	81,430	
	Chamcook, lacs, NB	5-18 novembre	12,670	Saint-Jean	5–18 novembre 5–18 novembre	12,670 8,130	155, 560
Truite mouchetée	Gibson, lac, NB	5-18 novembre 31 oct25 nov.	8,130 8,744,180	Saint-Jean	9-19 novembre	·	100,000
Truite modenetee	Antigoniant, passins piscicoles, 147-127.	11-25 novembre	(a) 3,301,200	Antigonish	31 oct. —25 nov.	8,555,380	
			1	Bedford	6 novembre 9, 15 novembre	1,000,000 1,500,000	
				Yarmouth	9 novembre	990,000	
	Grand Lake, étangs d'élevage, NE	8-23 novembre	20,510 1,123,100	Grand Lake	8-23 novembre 27 oct. —20 nov.	20,510 1,123,100	,
	Lindloff, bassins piscicoles, NE	27 oct20 nov. 6-18 octobre	277,600	Lindloff	6-18 octobre	252,600	
	lifettae, me, trainiona, como, tri 200			Antigonish	10 novembre 10 novembre	5,000 5,000	
			l	Cobequid	22 novembre	5,000	
				Florenceville	12 novembre	5,000	
	and the state of t	20 oct. —25 nov.	1,943,960	Saint-Jean	11 novembre	5,000	
	Margaree, bassins piscicoles, NE	11-19 novembre	(a) 1,021,680	Margaree	20 oct25 nov.	2,965,640	
	Yarmouth, bassins piscicoles, NE	26 oct. —2 déc.	(a) 277,770 516,290	Yarmouth	26 oct. —2 déc.	794,060	
	Charlo, bassins piscicoles, NB	18 nov.—2 déc. 25 oct. —19 nov.	521,780	Charlo	25 oct. —19 nov.	521,780	•
	Florenceville, bassins piscicoles, NB.	22 oct.—29 nov.	315,330	171	00 - 4 00	387,510	
	a tatala in atalah M. B	13–29 novembre 1er nov.—9 déc.	(a) 72,180 7,252,540	Florence ville	22 oct. —29 nov.	367,310	
	Saint-Jean, bassins piscicoles, NB	19 nov.—3 dec.	(a) 752,000	Saint-Jean	ler nov.—9 déc.	7,004,540	
	- 10 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		1	Florenceville	24 novembre	1,000,000	
	Trout and Spear's, ruisseaux, Charlotte,	9 oct. —5 nov.	31,970	Saint-Jean	9 oct5 nov.	31,970	
	Southport (Kelly's pond), bassin pisci-		97.750	Kelly's pond	20 nov.—24 dée.	97,750	26, 269, 840
	cole, IPE	20 nov.—24 dec.	3.,130	pondition.		·	48,545,270
			I				20,040,210

⁽a) Œufs issus de poissons d'un an. Un total de 10,150 œufs embryonnés de truite mouchetée pour l'écloserie de Kelly's Pond a été acheté à Harold Watts, de York, I.-P.-E.

RAPPORT DU SOUS-MINISTRE

EN VUE DE RENDRE MOINS COÛTEUSE ET PLUS FACILE L'EXPÉDITION DES PRODUITS PISCICOLES, ON A OPÉRÉ LES TRANSFÈREMENTS SUIVANTS EN 1943

Espèces	Stades	En provenance de	A destination de	Quantités	Dates d'arrivage
Saumon atlantique Truite mouchetée		Bedford Cobequid Cobequid Cobequid Cobequid Middleton Middleton Middleton Miramichi Kelly's Pond Antigonish	Grand Lake Antigonish Nictaux Yarmouth Grand Falls Kejimkujik Nictaux Middleton Mersey Saint-Jean Florenceville Cardigan Bedford Cobequid Grand Lake Lindloff Margaree Middleton Yarmouth Charlo Florenceville Grand Falls Miramichi Kelly's Pond Coldbrook Kejimkujik Mersey Cardigan	331,200 1,002,300 449,570 298,480 501,150 200,000 400,000 799,550 250,000 1,000,000 1,200,000 1,200,000 1,200,000 1,000,000 1,000,000 1,000,000 1,500,000 1,500,000 1,500,000 1,500,000 1,500,000 1,500,000 1,500,000 1,500,000 1,500,000 1,500,000 1,500,000 1,500,000 1,500,000 1,500,000 1,500,000 1,500,000 1,500,000 1,500,000 100,000 100,000 100,000 100,000 100,000 100,000 100,000	14-17 juin 1 avril 9 avril 9 avril 9 avril 26 mars 26-30 mai Semaine du 10 avril Semaine du 22 mai 21 mai-2 juin 26 mars 13 février 22 mai 24 février 1 avril 1-27 octobre 18 mars 24 mars 25 mars 25 février 13 mars 6 mars 6 mars 6 mars 13 mars 13 mars 13 mars 13 mars 13 mars 14 mars 15 mars 17 mai et 18 19, 20 mai 19, 20 mai 29 mai 19-21 mai

⁽c) Oeuis embryonnés.

⁽d) Alevins.

⁽e) Digitales.

QUANTITÉS DISPONIBLES D'ŒUFS, D'ALEVINS, DE DIGITALES ET DE POISSONS PLUS ÂGÉS À LA CLÔTURE DE L'ANNÉE CIVILE DE 1943

Établissements	Espèces	Œuls	Alevins	Digitales	Poissons d'un an	Poissons de deux ans	Poissons de trois ans	Poissons de quatre ans	Poissons de cinq ans et plus	Totaux par par espèce	Totaux par écloserie
Antigonish	Saumon atlantique				50					50	,
- 1	Truite mouchetée		4.800	18,000	7,985	3,226				7,980,881	7,980,931
Bedford	Saumon atlantique									1,884,600	
i	Truite mouchetée	879,320								879,320	2,763,920
Cobequid	Saumon atlantique									3,308,550	
a 171	Truite mouchetee									4,710	3,313,260
Grand Lake	Saumon atlantique			59,657 10,000	3.454	915	44	115	J	59,657	
1	Saumon sébago			39,818	3,454				•	120,706 51,048	231,411
Lindloff	Saumon atlantique	1, 100, 770		98'010	110					1.100.778	401, 444
Lindion	Truite mouchetée		184.850	5.075		798			1.436	1.175.747	2,276,525
Margaree	Saumon atlantique.	2.664.580	101,000	0,000			l		<i>.</i>	2.664.590	-,
	Truite mouchetée		4,970	15,847	7,769	2,399				2,027,785	4,692,375
Middleton	Saumon atlantique					_,				945,400	
	Truite mouchetée	1,132,100								1,132,100	2,077,500
Yarmouth	Saumon atlantique								[740,690	
	Truite mouchetée										2,194,920
Charlo	Saumon atlantique	1,035,900								1,035,900	4 540 506
	Truite mouchetée					645				474,868	1,510,768
Florenceville	Saumon atlantique						91	· · · · • · · • · • · • · •		1,006.690	
	Saumon sébago			28,627	881	1,130	506	156	110	1,102,230	2,109,011
Grand Falls	Truite mouchetée									1.344.180	1.344.180
Miramichi	Saumon atlantique									5.786.700	5,786,700
Saint John	Saumon atlantique	9,100,100								53	0,100,40
Saint John	Truite arc-en-ciel									268	
1	Saumon sébago	17,750		38, 224	909					56.883	
1	Truite mouchetée		4.490	38.647	1.699	5.539				5,544,075	5,601,27
Kelly's Pond	Saumon atlantique									1,419,280	
	Truite mouchetée									94,530	1,513,81
1			I								
		42.853.500	203.820	296, 138	24.041	15.810	1.425	294	1.562	43.396.590	43.396.59

EXPÉDITIONS

CLEF DES ABRÉVIATIONS

Espèces

Saumon atlantique

Truite mouchetée

Truite arc-en-ciel \mathbf{R}

Saumon des lacs ou sébago

Stades de croissance

(Eufs non-embryonnés

b Œufs embryonnés

Alevins

d Fretins

Digitales N°

Digitales N°

Digitales N° 3

Digitales Nº 4 Digitales Nº 5

Poissons d'un an

Poissons de deux ans

Poissons de trois ans

Poissons plus âgés

Classification

Fretins: Alevins alimentés méthodiquement.

Digitales:

N° 1-Alimentés de deux à huit semaines.

N° 2—Alimentés de huit à quatorze semaines.

N° 3—Alimentés de quatorze à vingt semaines. N° 4—Alimentés de vingt à vingt-six semaines.

N° 5-Alimentés de vingt-six semaines à une année à partir de la date de l'éclosion.

NOUVELLE-ÉCOSSE

ÉCLOSERIE D'ANTIGONISH

Antigonish, comté— Afton, Riv.—50,000 S1. Beaver Meadow, Riv.-50,000 Sd, 20,000 S1, Big brook-South Riv.-50,000 Sd, 2,500 S3. Black, Riv.-30,000 Sd, 35,000 S1, 2,500 S3. Brierly, ruisseau—40,000 S1. Copper, lac—60,000 S1; 1,112 Sh. Delhanty, lac-60,000 S1. Gaspereaux, lac-1.092 Sh. Glenrov, Riv.-35,000 Sd, 30,000 S1, 5,000 S3. James, Riv.-60,000 Ad, 30,000 A1. MacAdam, ruisseau-5.000 S2. MacGillivray lac-South River-736 Sg. Maryvale ou Malignant, ruisseau-30,000 S1. McMillan, lac-600 Sf, 725 Sg. McLean ou Cameron lac-Beaver Meadow -10.000 S2, 750 Sf. Meadow Green, Riv.-30,000 Sd, 45,000 S1, 2.500 S3.

Middleton, lac-60,000 S1. North, lac-60,000 S1.

North, Riv.-5,000 S2.

Pinevale, ruisseau—30,000 Sd. Pinevale, lac—1,092 Sh.

Polson-South Riv.-40,000 Sd, 2,500 S3.

Rights, Riv.-60.000 Ad.

South Riv.—60,000 A1. South Riv. lac—100,000 S1, 5,000 S3, 533 S4, 1,094 Sh.

Antigonish. comté-Fin

South, lac—40,000 S1. Springfield, ruisseau-Glenroy Riv.—30,000 Sd.

West Riv.—50,000 Sd, 60,000 S1, 10,000 S3, 600 Sf.

Guysborough, comté-

Black, lac-West River St. Mary-2,500 S3.

Canter, lac-35,000 S1.

Cole Harbour, lac-30,000 S1.

Cooee Coffre, lac-80,000 S1. Country Harbour Riv.-60,000 A1.

Cudahys, lac—50.000 S1, 2.000 S3. Dobson, lac—90.000 S1, 725 Sg. Donahue, lac—80.000 S1, 7,500 S3, 725 Sg.

Doyle, lac—50,000 S1, 2,000 S3.

East Barren lac-West River St. Mary-5.000 S2.

Ecumsecum, Riv.—120.000 S1. Eight Island, lac—50,000 S1.

Fitzgerald, lac-40,000 S1, 3,500 S3.

Giant, lac-110,000 S1, 5,000 S3.

Goldboro ou Goldbrook, lac-40,000 S1.

Goshen, lac-5.000 S3

Guysborough, Riv.—60,000 S1. Hydro digue, Havre Bouche, Riv.—100,000

Hazel Hill, lac-70,000 S1.

Indian Harbour, lac-80,000 S1.

Jellow, lac-100,000 S1, 5,000 S3, 600 Sf, 725 Sg.

Pictou, comté-

Guysborough, comté-Fin Kennedy, lac-40,000 S1, 4.500 S3. Mannasette, lac-60,000 S1. McInnis (Joe's) lac-60,000 S1, 2,118 S3. McPherson, lac (Port Shoreham)-60,000 S1. Narrow, lac-60,000 S1. Porter, Riv.-40.000 S1. Pot, lac-West River St. Mary-5,000 S2. Pringle, lac—400 Sh. East River St. Mary—80,000 Ad, 130,000 A1, 17,500 A2. West River St. Mary-160,000 A1, 17,500 A2. Salmon, Riv.—60,000 A1, 50,000 S1. Seal Harbour, lac—35,000 S1. Sherbrook, lac-80.000 S1, 750 Sf. Sullivan, lac—50,000 S1, 2,000 S3. Taylor, lac-East River St. Mary—15,000 S2. Three Mile, lac—30.000 S2.
Tracadie, Riv.—40,000 A1.
Trout Lake-West River St. Mary—2.500

ÉCLOSERIE DE BEDFORD

Halifax, comté—
Caribou-Porter—30,000 S1.
Fish or Fishing-West Riv. Sheet Harbour—
25,000 S1.
Lewis Lake-East River—24.475 S1.
Lily Lake-Bedford Basin—10,525 S1.
Maxwell lac-Sackville Riv.—25,000 S1.
Mill lac-Musquodoboit Riv.—25,000 S1.
Ninemile, Riv.—50,000 A1.

Two-mile Lake-East River St. Mary—

20,000 S2.

Albert, comté—

ÉCLOSERIE DE COBEQUID

Pollett, Riv.—18,000 A1.

Colchester, comté—
Debert, Riv.—12,000 S2, 5,000 S3.
East, Riv., at Five Islands—6,000 S3.
Economy, lac—4,500 S3.
Folly, lac—7,500 S2, 9,750 S3.
French, Riv.—20,000 S1, 5,000 S3.
Irving, lac—3,000 S2.
Long, French—3,000 S2.
Newton, lac—4,500 S3.
Rocky, French—2,000 S3.
Shatter, lac—3,000 S2.
Silica, lac ou Bass—3,600 S3.
Simpson, lac—18,000 S1, 5,000 S3.
Snare, lac—4,000 S2.
Waughs, Riv.—12,000 S2, 5,000 S3.
West branch Lake-River Philip—3,000 S3.
Whirley Wha, lac—4,000 S2.

Cumberland, comté—
Amherst, étang (Réservoir) et affluentsNappan, Riv.—11,341 S3.
Biswanger, ruisseau-Riv. Philip—2,500 S3.
Brownell, ruisseau-Shinimikas, Riv.—2,500 S2.
Coulter, lac, upper—2,500 S2.
Doherty, ruisseau—3,000 S2.

Fountain, lac—4.000 S3. Fox, Riv. (Greville Baie)—20,000 S1. Isaac, lac—6,000 S1.

Barney, Riv.-40,000 Ad, 25,000 A1, 50,000 S1. Big brook-East River—50,000 S1, 5,000 S3. Brora, lac-20,000 S2. Calder, lac-25.000 S2. Campbell Lake-French River—15,000 S2. Caribou, Riv.—1.000 S4.
Little Caribou River—2.000 S4.
East, Riv.—75,000 A1, 90,000 S1.
East, Riv., West branch—45,000 S1, 5,000 S3. Blue Mountain, digue, French River-20,497 S2. French Riv.-30,000 Ad. French River branch (French River Settlement)-50,000 S1. Lansdowne, lac-15,000 S3. McLellan, ruisseau—50.000 S1, 5,000 S2. McLellan, lac-20.000 S2 McPherson, lac-20.000 S2. Middle, Riv.—35,000 Al. Sixmile, ruisseau—25,000 S1. Sutherland, Riv.—50,000 S1. West, Riv.—75,000 S1, 10,000 S3.

Upper ou Little Sheldrake, lac-11,278 S2.

Coxcomb ou Cockscomb, lac-25.000 S1.

Sackville, Riv.-42.020 A1.

Pigott, lac-25,000 S1.

Gold, Riv.-47,332 A2.

Mill-Barry-25,000 S1.

Middle, Riv.-23.417 A2.

Hants, comté—

Luncaburg, comté-

10,000 S2.

Leak, lac-5,000 S2, 4.000 S3. Little, lac-Newfound, lac-3.000 S1. Maccan, Riv.—25.000 S1, 10,000 S3. McLeod, lac-4.000 S2. Mountain, ruisseau—3,750 S3. Newfound, lac—9,000 S1. Parrsboro-Aboiteau—5,000 S2, 4,000 S3. Riv. Philip-22,500 A2. Riv. Philip, affluent de l'Ouest-7.000 S3. Riv. Philip, affluent de l'Est-5,000 S3. Pugwash, Riv.—13.000 S3. Ramshead, lac-3,000 S2. Sugarloaf, ruisseau-6.750 S3. Sutherland, lac—18.000 S1, 8,000 S3. Tillies, ruisseau-6.000 S3. Wallace, Riv.-30,000 S1, 10,000 S3. Wallace, Riv.-west branch-5,000 S3.

Westmorland, comté
Calhoun ruisseau-Silver, lac ou Morice, étang—5,600 S3.
Fawcett ruisseau-Silver, lac ou Morice, étang—5.000 S3.
Harper ruisseau-Tantramar, Riv.—5.000 S3.
Jenks ruisseau-Tantramar Riv.—6.400 S3.
North ruisseau-Musquash lac—5,000 S2.
North, Riv.—44.000 A2.
C.N. Reservoir ruisseau-Tantramar Riv—1.000 S3.
Robinson, ruisseau-Tantramar, Riv.—

ÉTANGS DE COLDBROOK

Kings, comté—
Annapolis, Riv.—25,000 S4.
Aylesford, lac—15,000 S3, 20,000 S4.
Brandywind ruisseau-Cornwallis Riv.—6,000 S3.
Burke, lac—7,000 S3, 8,000 S4.
Cambridge, ruisseau-Cornwallis, Riv.—6,000 S3.
Canard, Riv.—10,000 S3, 10,000 S4.
Cold. ruisseau-Cornwallis, Riv.—2,010 S3, 2 S4.
Cornwallis, Riv.—23,000 S3.

Crooked, lac—5,000 S4.
Gaspereau, lac—9,000 S3, 20,000 S4.
Lac George—9,000 S3, 21,000 S4.
Habitant, Riv.—15,657 S4.
Hardwood, lac—5,000 S4.
Mack. lac—10,000 S3, 10,000 S4.
Murphy, lac—6,000 S3, 21,000 S4.
Lac Paul—9,000 S3, 20,000 S4.
Lac Torment—9,000 S3, 16,000 S4.
Trout, Riv.—7,000 S3 5,000 S4.
Tupper—Cornwallis—3,000 S3.
Turbett, Lac—10,000 S3, 5,000 S4.

ÉTANGS DE GRAND LAKE

Colchester, Comté.— Little, ile and Double Lakes—1,600 Sf. Stewiacke, Riv—10,000 A3.

Halijax, Comté—

"A" Lake—1,000 Sf.
Black Point, Lac—2,000 Sf.
Blueberry, Lac—800 Sf.
Chezzetcook, Riv.—10,000 A3.
Goose Lac—Porter Lac—1,800 Sf.
Halfmile, Lac—800 Sf.
Hatchet, Lac—2,000 Sf.
Ingram, Riv.—10,000 A3.
Kieley, Lac—1,000 Sf.
Long Lake—Little Salmon River—2,000 Sf.
Mill—Hubbard—1,800 Sf.
Moody, Lac—1,500 Sf.
Musquodoboit, Riv.—20,000 A3.
Ninemile, Riv.—10,000 A3.
Pace, Lac—1,400 Sf.
Upper Petpeswick, Long Bridge or Bridge
End Lake—2,000 Sf.
Pockwock, Lac—2,000 Sf.

Ragged, Lac—1,000 Sf.
Rawdon, Riv.—10,000 A3.
Sackville River—9,905 A3.
Salmon River—Echo Lake—20,000 A3.
Little Salmon River—Cole Harbour—10,000 A3.
Salmon River (Port Dufferin)—20,000 A3.
Sheet Harbour Flowage-East River—1,300 Sf.
Ship Harbour, Riv.—10,000 A3.
Shubenacadie (Grand) Lake—40 Sf, 82 Lh, 49 Lk.
Spider, Lac—820 Sf.
West River Sheet Harbour—15,000 A3.

Hants, Comté— Cameron, lac—1,000 Sf. Lewis, rivière—1,800 Sf. Kennetcook, rivière—20,000 A3.

Lunenburg, Comté— East, Riv.—10,000 A3. Spondo, Lac—2,000 Sf.

ÉTANGS DE KEJIMKUJIK

Lahave, Riv.—26,514 A4.

Medway, Riv. et tributaires—102,830 A4.

First Christopher, Lac—6,000 S2.

Brook entre First and Second Christopher, lacs—2,800 S4.

Fifteenmile, ruisseau—2,000 S2.

Freeman, Lac—1,000 S2.

Harmony, lac—6,000 S2, 2,000 S3.

Tupper Long, Lac—4,000 S2.

Whiteburn, ruisseau—4,000 S2.

Mersey, Rivière—

Beaverhead, lac—1,000 S2.

Grafton, ruisseau—1,000 S3, 1,100 S4.

Grafton, lac—6,000 S2, 3,000 S3, 784 S4.

Hunt, lac—1,500 S3.
Kejimkujik, lac—28,600 S2, 3,000 S3, 1,704 S4.
Little, Riv.—12,000 S2, 1,704 S4.
Upper Mersey (Maitland) Riv.—12,000 S2, 1,704 S4.
Minard, ruisseau—3,600 S2.
Minard, lac—8,000 S2.
Mount Tom, ruisseau—3,600 S2.
Red, lac—1,000 S2.
Red, lac—1,000 S2.
Rodger, ruisseau—3,000 S2.
Sweeney, ruisseau—2,400 S2.
Westward ou West River—12,000 S2, 994 S4.

ÉCLOSERIE DE LINDLOFF

Cap-Breton, Comté—
Belfry, lac—20,000 S1.
Canoe, lac—10,000 S3.
Catalogne, lac—20,000 S2.
Chain or String Lacs-Mira Riv.—12,000 S3.
Cochran, lac—12,000 S2.
Dutch Brook, lac—12,000 S1.
Gabarus, lac—20,000 S1.
Gaspereaux, Riv.—25,000 A3, 25,000 A4.

Gillies Lac-East Baie—12,000 S2. Grand Lac, près Louisburg—12,000 S2. Hardy, lac—15,000 S3. Kilkenny, lac—217 Sg. Loon-Mira—12,000 S2. McCormick, Lac—15,000 S3. Meadow-Sydney—20,000 S1. Mullcuish, lac—15,000 S2. Salmon, Riv.—30,000 A2, 75,000 A4. Stewart, lac—12,000 S1.

ÉCLOSERIE DE LINDLOFF—Fin

Inverness, Comté-Brawley, Lac-12,000 S2, 3,000 S4. McIntyre, Lac (Grantville)-20,000 S1. Pleasant Hill, lac-15,000 S1. Richmond, Comté— Babins, Lac (Madame île)—15,000 S2. Black, Riv.—15,000 S1. Breen, lac—20,000 S1. Chain, lac (Madame, ile)—15,000 S1. Falls Bay, ruisseau 189 Sh. Ferguson, lac—15,000 S2. Ferguson, ruisseau—12,000 S1. Forest, lac (Madame, île)—15,000 S1. Framboise, riv.—25,000 A3, 25,000 A4. Grand Lake (Madame, île)—15,000 S1. Grand River—30,000 A2, 25,000 A4. Indian, lac-15,000 S1. Lindloff ou ruisseau de l'écloserie-30,000 Loch Lomond-30,000 A2, 25,000 A3, 50,000 A4. MacLeod, ruisseau—12.000 S1. Mary Ann's, Lac-12,000 S1. McIsaac, lac-15,000 S1 McKenzie, lac-15,000 S1. McNab, lac—15,000 S1. Mill Lake-East River Tillard—15,000 S1, Noël, lac (Madame île)-15,000 S2 Potties, lac (Madame île)-15,000 S1. Saint-Esprit, lac-12,000 S1. Scott, ruisseau-20,000 S1. Shaw, lac (Madame île)-15.000 S1. Straughton, ruisseau—10,000 S1. Thompson, lac-12,000 S1. Riv. Tillard, west-20,000 S1. Riv. Tillard, east—15,000 S1.

Riv. Tom-15,000 S1.

ÉCLOSERIE DE MARGAREE

Cap-Breton, Comté-Belle, lac-15,000 S1. Black-Mira-10,000 S2. Browns Lake-Indian Bay-15,000 S1. Ferguson Lake (New Boston)—4,400 S2. Forester, lac—10,000 S3. Giovonetti, lac-10,000 S1. Grand Lake-Indian Bay-10,000 S3. Jackson ou Johnson, lac-10,000 S3. Keefe, lac-15,000 S1. McDonald ou Widow, lac (New Boston)-9,500 S2 McInnes, loc—10,000 S2. McIntyre, lac (New Boston)—15,000 S1. McMillan, lac—10,000 S2. McPherson, lac (New Boston)—10,000 S1. Scotch ou Scott, lac—10,000 S4. Trout-Mira-10.000 S2.

Inverness, Comté-

Big brook-River Denys-20,000 S4. Broad Cove, Riv. ou Strathlorne, ruisseau ---30.000 S1. Cheticamp, riv.—75,000 Ac, 75,000 Ad, _110,000 Al, 40,000 A2. Farm, ruisseau-10,000 S1. Galant, riv.-25.000 S1. Galant, riv., embouchure—50,000 A2. Glen brook-River Denys—10,000 S3. Glenora, ruisseau—5,000 S1, 150 Sf. Grand Etang, ruisseau—10,000 S1. Mabou, Riv., sud-ouest-30,000 S1. Margaree, riv., nord-est et tributaires-275,000 Ac, 80,000 Ad, 470,000 Al, 350,000 A2, 50,000 A3, 159 Af. Big, ruisseau—20,000 S1. Egypt, ruisseau-30,000 S1, 400 Sg, 110 Forest Glen, ruisseau—20,000 S1. Ingram (Ingraham), ruiseau—60 Sf. McDonald, ruiseau—10.000 S1. Levis, ruisseau-35,000 S1.

Murray, ruisseau-6,000 S1.

Lake O'Law, ruisseau-20,000 S3, 10,810 S5, 225 Sg. Murphy, ruisseau-25,000 S1. Lac, O'Law, supérieur—10,000 S2, 8,000 S5, 240 Sg. Lac O'Law—20,000 S4, 4,580 S5, 350 Sg, 127 Sh. Fortune, ruisseau—20,000 S1. Watson, ruisseau-10,000 S1. Margaree, riv. sud-ouest-150,000 Ac, 70,000 Ad, 180,000 A1. Captain Allen, ruisseau-40.000 S1. Matheson Glen, ruisseau-30,000 S1. McDonnell, ruisseau-20,000 S1. McLellan, étangs-4,500 S3. McColl, ruisseau—20,000 S4. McKenzie, ruisseau-Riv., Denys—20,000 S4. McPherson-Riv., Denys—20,000 S4. Mull, Riv.—70,000 Ad. 30,000 A1. Plaster, étangs-112 Sh. Plateau, ruisseau-50.000 S1. Rough-Riv. Inhabitants-20.000 S4. Skye, ruisseau-20,000 S1, 600 Sf.

S1.

Victoria, comté— Aspy, Riv., nord-50.000 A2. Aspy, Riv., middle-50,000 A2. Baddeck, Riv.-75.000 Ac, 75.000 A1. Farquar Angus ou MacDonald, ruisseau-40,000 S1. Gillis, ruisseau-52,000 S1. Peter, ruisseau-40,000 S1. Barasois, ruisseau-40.000 S1. Campbell, ruisseau (Estmere)—10,000 S1. Carey, lac-2.000 S1. Dalem, lac (Boularderie, île)-10,000 S1. Giffin, lac-7,500 S3. Ingonish, Riv.—30,000 A2. McKinnon Harbour, ruisseau-10.000 S1. McLean, ruisseau (Ottawa, ruisseau)-2.000 S1. McNeil, ruisseau (Gillie, pointe)-10.000

ÉCLOSERIE DE MARGAREE—Fin

Victoria, comté-Fin

McPhie, ruisseau (Southside Boularderie) 2.000 S1.

Middle, Riv.-75,000 Ac, 75,000 Ad, 100,000

Beaver, ruisseau-31,000 S1. Black ruisseau-35.000 S1.

Cold, ruisseau—20.000 S1. Indian, ruisseau-50,000 S1. McDonald, ruisseau-33,200 S1. Morrison, lac-7.500 S3. North Riv.-75,000 Ad. 100,000 A1, 125,000 A 2 Church, ruisseau—12,000 S1.

ÉTANGS DE MERSEY

Mersey, Riv., et tributaires-192,700 A4. Bon Mature, ruisseau-6.000 S4. George, ruisseau-10,000 \$4.

Lower Great, ruisseau-10.000 S4. Upper Great, ruisseau-15.420 S4.

Falls, lac stillwater—8.000 S3. Murphy, lac, Avon River—7.000 S2.

Washabuck, rivière-25,000 S3.

ÉCLOSERIE DE MIDDLETON

Annapolis, comté-Annapolis, riv.-50,000 A1.

Barnes, lac-8.000 S4. Boot, lac-10,000 S2.

Crisp, ruisseau-10,000 S2.

Elliott, lac-8.000 S3.

Fishers, Iac—10,000 S3. Grand Lake, détroit—10,000 S3. Lac LaRose—10,000 S2.

Lequille, rivière-25.000 A2.

Little Annapolis-10,000 S2.

McGill, lac-10.000 S2, 8,000 S3.

Morton, ruisseau—6.000 S2.

Nictaux, Rivière—100,000 A1, 75,000 A2, 80,000 A3, 25,000 S4.

Paradise lac—12,000 S2.

Lac Pleasant-10,000 S2.

Ramsey, (Rumsey) lac-8.000 S3.

Round Hill, rivière-25,000 A2.

Sandy (Sand), lac—6,000 S2, 1,650 S4. Sandy Bottom, lac—10,000 S2. Shannon, Riv.—10,000 S2. Slocomb, ruisseau—8,000 S2, 1,000 S4. Thirty, lac—10,000 S2.

Lac Tommy-10.000 S2.

Trout, lac-10.000 S3.

Walker, ruisseau—10.000 S2. Wiswal (Wiswell), ruisseau—1,000 S4.

Zwicker, lac-10,000 S2.

Digby, comté— Haines, lac—3.000 S3. Mallet, lac—3.000 S3.

Porter ou Mistake, lac-6,000 S3.

Hants, comté—

Avon. rivière-25.000 A1.

Cameron, lac-7,000 S2.

Panuke, lac-18.000 S3. Pigott, lac-8.000 S2. Zwicker ou Daniel, lac-8,000 S2. Kinas, comté— Gaspereau, Riv.-50,000 A2. 30,000 A3. Lunenburg, comté— Butler, lac-10,000 S2. Canoe, lac sud-10,000 S3.

Canoran ou Canon, lac-6,000 S3. Card, lac-15.000 S2

Franev, lac-5.000 S2.

Gold Riv.-40,000 A1, 25,000 A2.

Holbert, lac-9,000 S3.

Indian, lac Gold, Riv.-6,000 S3.

Lahave, rivière.—40,000 A1, 25,000 A2. Lewis, lac—6.000 S3.

Maligak ou Malaga, lac-10,000 S3. New Germany, lac-10,000 S2.

Ninevah, lac-10.000 S2.

Oakland. lac-8.000 S3.

Petite, Riv.—40,000 A3. Ramsey, lac—8,000 S4.

Rocky, lac Lahave. Riv., entre New Ger-

many & Caledonia-5.000 S2.

Veniot, ruisseau-5.000 S2.

Wentzell, lac-12,000 S2.

Whalen, lac-8.000 S3.

Whetslone, lac-10.000 S2.

Wiles stillwater-Lahave Riv.-5,000 S2.

Lac William-10,000 S2.

Station d'élevage des chutes Nictaux Nictaux, rivière, 10,000 AC.

ÉCLOSERIE DE YARMOUTH

Annapolis, comté-Le Marchant, lac-652 Sf.

Digby, comté de-

Boarback, lac-652 Sf.

Bullerweil—Carleton—11,553 S1.

Carrying Road (Third) Lake-1,000 Sf.

Farish (Blackadar), lac-5,620 A3, 16 Ak.

Hanf-Carleton—6,921 S1.

Salmon, Riv.-19.690 A3, 54,986 A4. Salmon, riv. lac-2,000 Sf.

Seven Pence Ha'penny River (Wentworth brook)-1,184 S4.

Wentworth, lac-2,500 Sf.

Shelburne, comté—

Clyde, Riv.—88.500 A1, 24,000 A4.

Roseway, Riv.-2,000 Sf.

ÉCLOSERIE DE YARMOUTH—Fin

Yarmouth, comté-

Carleton, Riv.—20,000 S3. Ellenwood, lac—2,000 Sf. Goudey, lac-3,000 Sf. Harding, Carleton-6.921 S1. Lac Jesse-50,000 S1. Big Meadow, Tusket—453 Sf. Little Meadow, Tusket-20,000 S1. Nickerson-Carleton-13,842 S1. Richardson, lac-15 Sk. Ryerson-Carleton-13,842 S1. Salmon-Gardner—300 Sf. Salmon Riv., à Whithouse Mill—250 Sf. Salmon Riv. à South Deerfield—255 Sf. Sweeney-Carleton-6,921 S1. Trefry, lac-35.000 S1. East Branch Tusket, Riv.-30,000 S1.

NOUVEAU-BRUNSWICK

ÉCLOSERIE DE CHARLO

Charlo, Riv., affluent nord, en amont de la digue-5,104 S3. Christopher, ruisseau—6,098 S3. Eel, Riv.—6,000 S3. Jacquet, Riv.-61.200 A2. Juniper, lac-1,000 S3. Hariman, lac-25,000 Sd. Henry, lac-Charlo, Riv.-200 S3. Loch Lomond—12,000 Sc. Middle, Riv.—6,000 S3.

Nash, crique-5,000 S3. Nipisiguit, Riv.—100.800 Ad, 30.600 A2. Restigouche, Riv.—298.200 Ad. 368,900 A2. Kedgwick, Riv.—122,400 A2. Matapedia, Riv.—197,400 Ad, 30,600 A2. Upsalguitch, Riv.-201,600 Ad, 61,200 A2. Robinson, lac-1,000 S3. Walker, ruisseau-4.000 S3. Black brook-4,000 S3.

ÉCLOSERIE DE FLORENCEVILLE

Carleton, comté-Acker-Saint-Jean-30,000 Sd. Ash-Fewer-25.000 Sd. Becaguimec, Riv.-125.000 A1. Birmingham-Becaguimec-20,000 Sd. Bubar-Saint Jean—20.000 S1. Bubby-Saint Jean-15.000 Sd. Bulls-Saint Jean-40.000 S1, 5.000 S5, 220 Sh, 80 Sk. Bull-Eel-50.000 S1. Burnt Land-Becaguimec-50,000 Sd, 20,000 Burpee-Presquile-50,000 S1. Buttermilk-Saint Jean Riv.—8.000 Sd. Cold stream-Becaguimec—60,000 S1. Colton-Shitahawk—10,000 Sd, 5,000 S1. Cross-Becaguimec—15.000 Sd. Day-Becaguimec—20,000 Sd, 20.000 S1, 5.000 S4. Debec-Sherwood-40.000 Sd, 25.000 Sl. Dingee-Presquile-4,000 S1, 25,000 Sl. Drake-Meduxnekeag-15.000 S1. Gallivan-Little Presquile-15,000 Sd. 5,000 S1. Gibson Mill-Saint Jean-10,000 S3, 200 Sf, Gin ruisseau-Becaguimee Riv.-20.000 Sd. 15.000 S1, 50 Sg, 150 Sh. Green lac-Debec ruisseau—125 Sf, 125 Sg. Guisiguit Riv.—50,000 S1, 100 Sf, 200 Sg. Little Guisiguit, Riv.-50.000 S1, 300 Sg. Hagerman ruisseau-Meduxnekeag Riv .-20.000 Sd, 200 Sh. Hardwood ruisseau-Saint Jean Riv.— 10,000 Sd. Harmon ruisseau-Saint Jean Riv.-15,000 Harold ruisseau-Presquile Riv.—15,000 Sd.

Hatfield ruisseau-Saint Jean Riv. -20.000

Sd.

Hayden ruisseau-Becaguimec Riv.-25,000 Sd. Second or Upper Howard ruisseau-Becaguimec Riv.—25,000 S1.

Lancs ruisseau-Saint Jean Riv.—20,000 Sd.

Lily ruisseau-Saint Jean Riv.—25,000 Sd.

Maynes ruisseau-Little Presquile Riv.— 20.000 Sd. McLeary ruisseau-Lakeville étang-30,000 Sd. 40,000 S1. McLeod ruisseau-Bull ruisseau-40,000 S1. Meduxnekeag Riv.-150,000 A1. Mill raisseau-Presquile Riv.—15,000 Sd. Mill ruisseau-Meduxnekeag Riv.-15,000 Miramichi, Riv. sud-ouest et tributaires-315,000 A1, 8,500 A3, 25,525 Af, Monquart, Riv.-60,000 A1. Payson, lac-6.000 S3. Presquile, Riv.—150,000 A1. Little Presquile, Riv.—310 Sk. Priest ruisseau-Priest étang—4,000 Sd. Riv.-des-Chutes-30,000 Sd, 30,000 S1. Saint Jean, Riv.-382 Sk. Shiktahawk, Riv.—100,000 A1. Little Shiktahawk, Riv.—25,000 A1. Smith ruisseau-Becaguimec Riv.—10,000 Smith étang-Southwest Miramichi Riv.— 25,000 S1, 5,000 S3, Stickney ruisseau-Saint Jean Riv.-10,000 Sucker ruisseau-Lakeville étang—20,000 Sd. Tweedie ruisseau-Saint Jean Riv.-5,000

Sd. York, comté

> Artificial lac-Keswick Riv—2,000 S1. Brown, lac-15.000 S1, 5.000 S5. Clinch ruisseau-Little Magaguadavic, lac-6.225 Lf.

ÉCLOSERIE DE FLORENCEVILLE—Fin

York, comté—Fin

Big Cranberry or Harvey, lac—30,000 S1,
5,000 S4.

Davidson, lac—20,000 S1, 200 Sg.

Dead crique-Eel Riv.—40,000 S1, 5,000 S5.

Second Eel, lac—25,000 S1.

Frog, lac—5,000 S4.

Green Hill-Keswick—15,000 S1.

Keswick, Riv.—100,000 A1.

Jones Forks-Keswick—50,000 S1.

Kingsley-Nashwaakis—20,000 S1.

Longs-Saint Jean—5,000 S4.

Mactaquac, Riv.—120,000 A1.
Nackawic, Riv.—60,000 A1.
Nashwaak, Riv.—115,000 A1, 10,000 A2.
Nashwaakis, Riv.—30,000 S1, 300 Sh.
Noonan-Portobello—40,000 S1, 5,000 S3.
Penniac-Nashwaak—50,000 S1.
Pokiok, Riv.—40,000 S1, 5,000 S5.
Risteen-Eel—15,000 S1.
Rusagonis, Riv.—40,000 S1.
Shogomoc, Riv.—50,000 S1, 340 Sk.
Skiff, lac—30,000 A1, 6,700 Lf.
Taffa, lac—25,000 S1.

ÉCLOSERIE DE GRANDES-CHUTES

Victoria, comté
Saint John, Riv. et tributaires—638,000
Ad, 111,440 A1, 104,783 A2, 48,397 A3.
Four Falls, ruisseau—8,000 S1.
Ruisseau piscicole, en amont des chutes
—5,000 S1.
Little, Riv.—50,000 Sc, 50,000 Sd, 50,000
S1.
Salmon, Riv. et tributaires—195,000 Ad, 80,000 A2, 106,000 A3.

Lac Edward—10,000 Sd. Sutherland, ruisseau—75,000 Sc, 50,000 Sd, 45,000 S1. Tobique, Riv. et tributaires—50,000 Ad, 15,360 A1, 302,160 A2. Pokiok, ruisseau—29,000 S1.

Madawaska, comté d, Grande Riv.—25,000 Sd. Siegas, Riv.—25,000 Sd.

ÉCLOSERIE DE MIRAMICHI

Bartibog, Riv.—21,000 S1.
Black, Riv.—18,000 S1, 1.830 S2, 93 Sf.
Burnt Church, Riv.—21,000 S1.
Grande Aldouane, Riv.—4,200 S2.
Miramichi, Riv., nord-ouest et tributaires
—1,086,000 Ad, 74,000 A1, 172,800 A2.
Stewart, ruisseau—170 Sf.
Miramichi, Riv., nord-ouest et tributaires—
588,800 Ad, 355,200 A1, 119,400 A2.
Black, ruisseau—4,500 S2.

Burnt Land, ruisseau—4,500 S2.
Long. ruisseau—4,500 S2.
Petite Miramichi Riv., sud-ouest—630,000 Ad, 180,000 A1.
Napan, Riv.—9,000 S1.
Pokemouche, Riv.—14,000 S1.
Tabusintac, Riv.—96,000 Ad, 48,000 A1.
Eskedellic, Riv.—21,000 S1.
Petite Tracadie, Riv.—14,000 S1.
Tweedie's Meadow, ruisseau—3,000 S2.

ÉCLOSERIE DE SAINT-JEAN

Station atlantique de biologie, St-André, Nouveau-Brunswick—87 S3.

Albert, comté
Little or Coverdale, Riv.—500 Sg.
McFadden, lac—5,000 Sl.
Turtle, crique—400 Sg.

Charlotte, comté Bonaparte, lac-2,047 S4. Campbells ruisseau-Digdeguash Riv.-350 Chamcook, lac-30,600 L3, 4,669 Lf, 1,514 Lg. Clarence ruisseau-Digdeguash Riv.-500 Clear, lac-28,000 A3. Craig ruisseau-Craig lac-350 S4. Disappointment or Mistake, lac-20,000 Gallop-Oak baie-350 S4. Goat ruisseau-Canoose Riv.-350 S4. Green Brown—Canoose—350 S4. Limeburner, lac-14,547 S3. Little Falls ruisseau-Digdeguash Riv.—350 S4. Meadow ruisseau-Oak baie-350 S4.

Mohannas, crique—350 S4.

Montgomery ruisseau-Digdeguash Riv.—
350 S4.

Piskahegan, Riv.—15,600 A4.

Sandy ruisseau-Canoose Riv.—350 S4.

Soap ruisseau-Mohannas crique—350 S4.

Stewards ruisseau-Mohannas crique—350 S4.

Kent, comté
Bouctouche, Riv. et affluent sud—845 S4.
Little Bouctouche Riv.—600 S4.
Cocagne, Riv.—300 S4.
Cocagne, Riv., affluent nord-ouest—500 S4.
Mahalawodiac, Riv.—600 S4.
McDonald ruisseau-Cocagne Riv.—300 S4.
Shediac, Riv.—300 S4.

Kings, comté
Big Salmon. Riv.—60,000 A1.
Chestnut ruisseau-Smith crique—5,000 S1.
Cornhill ruisseau-Smith crique—10,000 S1.
Crawford, lac—5,000 Sc.
Dee ruisseau-Smith crique—10,000 S1.
Drury-Kennebecasis Riv.—10,000 S1.
Hawks ruisseau-Smith crique—5,000 S1.

ÉCLOSERIE DE SAINT-JEAN-Fin

Kings, comté-Fin

Kennebecasis, Riv.—170,000 A1, 40,000 A3. Kennebecasis, Riv., affluent sud-10,000 S1, 250 Sg. King ruisseau-Smith crique-10,000 S1. Markhamville crique-Hammond Riv.— 10.000 S1. McGregor ruisseau-Smith crique-10,000 S1. McLeod Riv.ruissean-Kennebecasis 20,000 S1. Mechanic lac-Pollett Riv.-450 Sg. Mill ruisseau-Studholm ruisseau—10,000 S1. Pada ruisseau-Trout crique-15,000 S1. Pleasant Ridge ruisseau-Studholm-10,000 Sally ruisseau-Smith crique-5.000 S1. Big Salmon Riv.-60.000 A1. Scalans, lac-1,000 S2 Stones ruisseau-Kennebecasis Riv.—10,000 S1. Ward crique-Trout crique-20,000 S1, 250

Queens, comté

Fish lac-St-Jean Riv.—7,000 Sc.
Forks stream-Cannan Riv.—8,000 S1.
George or Long, lac—1,600 S4.
McKenzie, lac, inférieur—2,790 S2, 210 S3.
Newcastle, crique—15,000 S1.
O'Neil, lac—1,000 S1.
Otnabog, Riv.—1,600 S4.
Salmon, Riv.—150,000 A1.

Windgap ruisseau-Smith crique-5,000 S1.

St-Jean, comté

Adams, lac—350 Sg.
Back Dam-St-Jean Riv.—300 Sf.
Beaver ruisseau-Mispek Riv.—15,000 S1.
Black, Riv.—20,000 S1.
Blackall, lac.—500 Sg.
Blindman, lac—350 Sf, 400 Sg.
Boaz, lac—5,000 S1.
Brandy, ruisseau—10,000 S1.
Dead ruisseau-Lech Lomond—25,000 S1.

Dolan, lac—400 Sg.
Douglas, lac—15,000 S1.
Elderly russeau—Little Riv.—15,000 S1.
Germaine, ruisseau—15,000 S1.
Hanford, ruisseau—15,000 S1.
Henry, lac—25,000 S1.
Henry, lac—25,000 S1.
Howe, lac—1,000 S1.
Kelly lac-St-Jean Riv.—200 Sf, 75 Sg, 32 Sh.
Lily, lac-Rockwood Park—400 Sg.
Little, Riv.—2,120 R3, 56 Rg, 8 Rk, 2 Lf, 219 Sf, 652 Sg, 94 Sh.
Second Lake-Loch Lomond—25,000 S1.
Third Lake-Loch Lomond—25,000 S1.
Mispek, Riv.—25,000 S1.
Mispek, Fort étang—1,000 S4.
Stoker, lac—10,000 Sc.
Treadwell, lac—5,000 S1.
Tynemouth—60,000 A1, 11,500 A4.

Sunbury, comté

Hardwood, ruisseau-Northwest Oromocto Riv.—40,000 Sd.
Oromocto, Riv.—150,000 A1.
Oromocto, Riv., nord-ouest—500 Sg.
Otter ruisseau-Northwest Oromocto, Riv.—40,000 Sd.
Scribner, ruisseau-South Oromocto, Riv.—5,000 Sd, 15,000 S1.
Shin, ruisseau-South Oromocto—40,000 S1.
Tracy. ruisseau-Northwest Oromocto—10,000 Sd.

Wilmot ruisseau-Loch Lomond—25,000 S1.

York, Comté

Dead, ruisseau-North, ruisseau—500 S4.
Digdeguash. Riv.—500 S4.
Frog, lac—500 S4.
Little McAdam, ruisseau—500 S4.
Mink, lac—500 S4.
Oromoeto, lac—1.000 S4.
Sears, ruisseau-Ste-Croix, Riv.—500 S4.
Spring, ruisseau (James Vail)-Madaguadavie, Riv.—2,250 A3.

ÎLE DU PRINCE-EDOUARD

ÉTANG DE CARDIGAN

Kings, comté

Bear, Riv.—4.000 S3.
Big, ruisseau-Fortune, Riv.—3.000 S4.
Big, étang (Hermanville)—5,000 S3.
Brudenelle, Riv.—3,000 S4.
Creed, étang-Sturgeon, Riv.—8.000 S3.
Finlayson, étang-Greek, Riv.—5,000 S3.
Fox, Riv.—3,000 S3.
Hay. Riv.—4,000 S3.
Jenkin, étang-Greek, Riv.—3.000 S3.
Leard, étang-Morel, Riv.—6.000 S3.
McAulay's, ruisseau-Morel, Riv.—1,719 S4.
McEwan, étang-Savage Harbour—3,000 S3.
McKinnon, ruisseau-Morel, Riv.—5,000 S3.
McLeod, étang-Midgel. Riv.—5,000 S3.
Mooney, étang-Model, Riv.—5,000 S3.
Morell, Riv.—12,000 A3, 35,330 A4.
Poole, étang-Montague, Riv.—3,000 S3.

Quigley, étang, Fond de la baie Saint-Pierre—3.000 S3. Sturgeon, Riv.—4.000 S3. Prince, comté Cain, ruisseau-Mill Riv.—9,000 S3. Enmere, Riv.—4.000 S3. Gard. étang-Mill, Riv.—6,000 S3. Green, ruisseau-Miminegash, étang—6.000 S3. McArthur, étang-Foxley, Riv.—3.000 S3. McCarthur, étang-Pierre Jacques, Riv.—6.000 S3.

Myrick, étang-Little Tignish, Riv.—3,000 S3.

St. Nicholas, étang-Sunbury, Anse—6,000

Sheen, étang-Trout, Riv. (Tyne Valley)—4.000 S3.

ÉTANG DE CARDIGAN-Fin

Prince, comté-Fin Sheep, Riv.—6,000 S3. Tignish, Riv.—7,000 S3.

Queens, comté— Andrews, étang-Hunter, Riv.—8,000 S4. Ballem, ruisseau-Pownal, Baie—3,000 S3. Beer, étang-Clyde, Riv.-4,000 S3. Belle, Riv.—10,000 S3.

Cook, étang-Newton, Riv.-4,000 S3. Hope, Riv.—12,000 S3.

Lane, ruisseau-Vernon, Riv. -3.000 S3.

McLeod, étang-Belle, Riv.-1.500 S2. McMillan, étang-Vernon, Riv.—4,000 S3. McMillan, étang (Wood Islands)—3,000 S4. McPherson, étang-Pinette, Riv.—3,000 S4. McPherson, étang-Flat, Riv.—3,000 S4. Parson, étang-Glynde, Riv.—3,000 S3. Ross, étang-Vernon, Riv.-6,000 S3. Simpson, étang-Hope, Riv. -6.000 S3. Watt's, ruisseau-Winter, Riv.—5,000 S4. West, Riv.—7,000 S3. Winter, Riv., affluent nord—3,000 S3.

ÉCLOSERIE DE KELLY'S POND

Queens, comté

S1.

Kings, comté Big, ruisseau-Fortune, Riv.—24,000 S1. Big, étang (Hermanville)—15,000 S2. Crane, étang-Morel, Riv.—14,000 Sd. Dingwell, ruisseau-Fortune, Riv.—10,000 S2. East ou Hillsborough, Riv.-6.000 S1. Finlayson, étang-Greek, Riv.—8,000 S1. Goose ou Cow, Riv.—8,000 S1. Graystone, crique-Boughton, Riv.-5.000 S2. Hooper, étang-St. Peter, lac-8,000 S1. Larkin, étang-Naufrage, Riv.—15,000 S1. Leard, étang-Morel, Riv.—25,000 Sd. MacLeod, étang-Murray, Riv.-12,000 S1. Marie, Riv.-30.000 A1. McRae, étang-Montague, Riv.—10,000 S1. Midgell, Riv.—30,000 A1. Montague, étang (Usine d'énergie électrique)—14.000 S1. Morel, Riv.-60,000 Ad, 286,000 A1, 29,600 Narrow, ruisseau-Boughton, Riv.—8,000 Naufrage, Riv.--6,000 S1. Ross, étang-Boughton, Riv.—9,000 S2. Fond de la baie St-Pierre-30,000 A1. Warren, étang-Hillsborough, Riv.-7,000 S1.

Prince, comté Barlow, étang-Grand Riv.-4.000 S1. Bell, ruisseau-Prevost-4.000 S1. Black, étang (Horse Head)—8,000 S1. Brae, Riv.—4,000 S1. Carr, ruisseau-Malpeque, baie-4,000 S1. Clark, étang-Wilmot, Riv.—10.000 S1. Conroy, étang (Cape Kildare)—4,000 S1. Currie, étang-Lit. Pierre Jacques, Riv.— 8,000 S1. Dunk, Riv.-20,000 S1. Fitzgerald, étang-Grand, Riv.-4,000 S1. Gordon, étang-Kildare, Riv. -8,000 S1.

Ives, étang-Tryon, Riv.—4.000 S2. Leard, étang-Trout, Riv. tributary to Lot 10 Riv.-4,000 S1 Marchbank, étang-Trout, Riv. (Tyne Valley)-4.000 S1. McAusland, étang-Mill, Riv.—8.000 S1. McNally, étang-Jacques, Riv.-4.000 S1. Myer, étang-Miminegash, étang-5,000 S1. Rix, étang-Kildare, Riv.-8,000 S1. Round, étang (Greenmount)-4.000 S1 Waddell, étang-Traverse Anse-4,000 S1. Webster, étang-Augustin Anse-4.000 S1. Wright Leard, étang-Dunk, Riv.-6,000 S2.

Bagnall, étang-Hunter, Riv.-8.000 S1. Black, Riv.-Tracadie, baie-6,000 Sd. Black, Riv.-Covehead, baie-5.000 Sd.

Clark, ruisseau-East Riv.-10,000 S1. Coles, étang-North Riv.—8,000 S2. Cousin, étang (Seaview)-4.000 S1. Craswell, étang-Hunter, Riv.-5,000 S1. Crooked, ruisseau-Wheatley, Riv.-4,000 Sd. Dixon, étang-De Sable, Riv.—12,000 S1. Gates, étang-North Riv.-4,000 S1 Holms, étang-De Sable, Riv.-4,000 S1. Glenfinnan, Riv.-4,200 S2. Johnston, Riv.-4.200 S2. Leard, étang-Crapaud, Riv.—8,000 S2. McAulay, ruisseau-Tracadie, baie-5.000 Sd. McLean Brothers, étang-West, Riv.-5,000 Pickett, étang-East, Riv.-3.300 S2 Rackham, étang-Wheatley, Riv.—10,000 Sd. Southport (Kelly's pond) étang piscicole-1.540 S2. Stordy, étang-Crapaud, Riv.—5,000 S2. West, Riv.—20.000 S1. Winter, Riv.—10.000 S1. Wisner ou étang Weirner-East, Riv.-2.500

ANNEXE Nº 4

RAPPORT ANNUEL DU SERVICE DE GÉNIE DE PÊCHE

Par C. BRUCE, M.E.I.C., Ingénieur-chef

La portée des travaux, entrepris par le service de génie de pêche, embrasse les travaux d'ordre technique ressortissant à la compétence du ministère dans les Provinces Maritimes, la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest, là où l'administration des pêcheries relève entièrement, ou dans une large mesure, du gouvernement fédéral. D'une façon générale, ces travaux comportent l'enlèvement ou la démolition des embâcles ou obstructions qui dans les cours d'eau empêchent ou contrecarrent l'ascension des poissons vers les frayères susceptibles d'en favoriser la reproduction; la mise au point de plans d'échelles à poissons, d'entrepôts frigorifiques et d'autres bâtiments de pêche, ainsi que d'établissements piscicoles et la surveillance de leur construction; enfin la gestion des travaux ostréicoles dans les Provinces Maritimes.

CONSTRUCTION D'ÉCHELLES À POISSONS ET CURAGE DES RIVIÈRES

Les travaux sous cette rubrique comportent: (a) la conduite d'études sur place et la pratique de dessins d'aménagements ascensionnels appropriés pour le franchissement de digues qui font obstacle à l'ascension des poissons à destination des frayères aussi bien que pour le franchissement de chutes naturelles ou de barrages insurmontables, et (b) la démolition d'obstructions artificielles.

Là où les digues sont de propriété privée et où les propriétaires, les occupants ou les exploitants sont tenus d'y établir et d'y entretenir des aménagements ascensionnels appropriés conformément aux exigences de la Loi relative aux Pêcheries mais ne sont pas versés dans la pratique de dessins d'échelles, susceptibles d'être efficaces, le ministère exige que toutes ces échelles soient construites d'après des plans dressés par le service du génie. Cette ligne de conduite entraîne la conduite d'une étude de chaque emplacement et, après la recherche des données nécessaires et le parachèvement des travaux d'arpentage voulus, la mise au point d'un dessin d'échelle à poissons le plus susceptible de répondre aux conditions particulières à la situation.

La démolition des obstructions artificielles comprend une grande diversité de travaux selon la nature et l'importance des barrages. Surtout en Colombie-Britannique où le pays est montagneux, la formation d'embâcles de troncs d'arbres et d'autres détritus est susceptible de se produire fréquemment par suite de la survenance de crues extrêmes emportant dans leur cours de grandes quantités de rebuts de forêts et qui, en certaines circonstances, affouillent les berges en provoquant la chute dans l'eau de gros troncs d'arbres. Nombre de conditions de ce genre exigent l'application de moyens d'action immédiats en vue d'assurer la pratique de passes destinées à favoriser l'ascension des poissons migrateurs car sans cela les frayères ne pourraient pas être empoissonnées. A moins que les obstructions ne soient d'un caractère d'ordre majeur, exigeant l'avis d'un ingénieur, la démolition en est généralement entreprise sous la surveillance d'un inspecteur régional de pêche une fois que la nécessité en a été démontrée.

Par suite d'une exceptionnelle abondance de précipitations pluviales dans les Provinces Maritimes pendant toute la saison de 1943, il est résulté que d'une façon générale le débit des cours d'eau s'est révélé suffisant et qu'aucune obstruction artificielle n'y a été signalée. L'Office des Recherches sur les Pêcheries, qui conduit présentement une étude sur la pêcherie de l'éperlan dans la rivière Miramichi, a constaté que plusieurs affluents ou tributaires, fréquentés par les

éperlans à l'époque de la fraie, se trouvaient dans un tel état d'obstruction que les frayères en étaient devenues sensiblement réduites, de sorte que, sur la recommandation de l'Office, il fut procédé à la démolition de ces obstructions.

Les travaux entrepris sont, par classement, passés en revue ci-après:

NOUVELLE-ÉCOSSE

Rivière Medway, comté de Queens.—L'échelle à poissons de la digue de la Commission d'Energie Electrique, dont le plan fut dressé en 1942, a été parachevée par la Commission et inspectée. Il ressort des renseignements reçus qu'elle est efficace, puisque des saumons en ont fait l'ascension depuis son établissement.

Rivière Nictaux, comté d'Annapolis.—Il a été procédé à une étude sur place en vue de recueillir des données pour l'amélioration de la passe favorisant l'ascension des saumons dans les chutes Wambolt où une petite digue, récemment construite, a rendu les conditions quelque peu difficiles.

Il fut procédé à des inspections d'échelles à poissons de la digue Carleton, dans la rivière Tusket, de la digue Milton, à Yarmouth, des digues Daley et Charleston, dans la rivière Medway et de la digue Wentzell, dans la rivière

LaHave.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Rivière Tobique, comté de Victoria.—A la suite de réparations de grande importance dans la digue de cette rivière au rocher Plaster, il a été constaté que les saumons ne remontaient pas l'échelle à poissons en grand nombre. La pratique d'une étude élaborée des conditions a servi à indiquer que l'échelle à poissons n'a pas été aménagée de façon à y assurer une régularisation appropriée du débit aux divers stades de l'eau à l'époque de l'ascension des saumons. Des plans modificateurs furent dressés aux Sociétés Fraser Limitées, propriétaires de la digue et la compagnie procéda subséquemment à l'exécution des travaux nécessaires.

Rivière Kouchibouac, comté de Kent.—La Commission d'Energie électrique du Nouveau-Brunswick a construit l'échelle à poissons, dont les plans avaient été auparavant dressés par le service de génie, dans sa digue sise sur cette rivière. La conduite d'une inspection a servi à démontrer que s'il est vrai que la construction a été en substance conforme avec le plan, il n'en reste pas moins que la commission avait subséquemment dragué le lit de la rivière en provoquant ainsi un abaissement du niveau de l'eau à un tel point que les poissons se trouvaient incapables de s'engager dans l'échelle à poissons. Pour obvier à cet inconvénient, il fut porté modification au plan dont les nouvelles particularités furent communiquées à la commission.

Rivière Aroostook, comté de Victoria.—Sur la demande des autorités de pêche de l'Etat du Maine, un ingénieur a procédé à une expertise des conditions en existence à la digue de la Société d'Energie Electrique d'Aroostook, en collaboration avec l'ingénieur de l'Etat en vue d'assurer aux saumons les moyens de parvenir au delà de la digue. S'il est vrai que la digue se trouve au Nouveau-Brunswick, il n'en demeure pas moins que la rivière coule presqu'entièrement à travers le Maine et que les sociétés sportives du Maine sont disposées à faire face aux dépenses nécessaires dans l'expectative que les saumons pourront être pêchés à la ligne dans le cours supérieur de la rivière.

Rivière Miramichi, comté de Northumberland.—Il a été procédé à des inspections de contrôle d'obstructions à l'ascension des éperlans dans la rivière Black, dans les ruisseaux Vi, Sutherland, Frenchfort, Hamilton et Black, tous tributaires de la Miramichi. L'approximation du coût relatif à la démolition

des obstructions a été établie et plusieurs des cours d'eau furent rendus praticables à la montée de ces poissons, ce qui a eu pour effet de mettre de nouvelles aires de ponte à la disposition des éperlans.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Outre l'attention consacrée à des obstructions de faible importance par les inspecteurs de pêche et leurs subordonnés, le seul travail entrepris en cette province le fut sur la rivière Atnarko où le chenal de la rivière fut curé d'obstructions consistant en détritus et en troncs d'arbres, tombés dans le lit de la rivière à la suite de crues.

ÉTABLISSEMENTS DE PISCICULTURE

NOUVELLE-ÉCOSSE

Ecloserie d'Antigonish.—Il a été procédé à une expertise des prairies en bordure du lac Katrine auxquelles des dégâts avaient été occasionnés par un épanchement d'eau provoqué par une digue-réservoir construite par le ministère au débouché du lac en vue d'assurer l'usage d'une quantité supplémentaire d'eau pour la pratique de la pisciculture.

Rivière Philippe, Etang à saumon.—Le domaine où se trouve cet étang fut acheté l'année dernière à la Compagnie d'Eclairage et d'Energie Electrique de la Nouvelle-Ecosse. Comme les bornes de ce domaine ne sont pas définies au titre de propriété, il fut résolu de procéder à une expertise complète et de poser des bornes durables. On a poursuivi pendant l'année l'exécution des travaux relatifs aux réparations de la vieille digue en béton, utilisée en relation avec l'exploitation de l'étang.

Inspections.—Il a été procédé à la conduite d'inspections aux écloseries de Yarmouth et de Middleton ainsi qu'aux étangs d'élevage de Coldbrook, Mersey et Kejimkujik.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Ecloserie de Saint-Jean.—Il a été fait allusion dans le rapport de 1942 à la pose d'une conduite de 14 pouces pour assurer une distribution d'eau supplémentaire en vue de la mise en charge des bassins de stabulation, à partir du réservoir et il a été jugé nécessaire d'installer une prise d'eau qui a été posée pendant l'année. En vue d'assurer l'apport d'une quantité supplémentaire d'eau, il fut résolu d'installer deux prises d'eau de 14 pouces raccordées au réservoir quelque 60 pieds à partir du rivage, avec l'extrémité extéricure dans une profondeur de 12 pieds environ. C'est une tuyauterie en bois qui fut utilisée et il fut jugé nécessaire de confectionner des plate-formes d'enfoncement sur lesquelles les tuyaux furent assemblés; puis le tout fut enfoncé à l'aide de matériaux de lest disposés avec soin. Il fut procédé à des opérations de levés trigonométriques en vue de déterminer un emplacement pour la confection d'une batterie de bassins d'élevage qu'on projette d'établir pour agrandir les aménagements de stabulation des alevins à cet écloserie.

Inspections.—Il fut procédé à la conduite d'inspections aux écloseries de Grandes-Chutes et de Florenceville, la dernière en rapport avec la pratique de réparations, qui avaient été effectuées au bâtiment piscicole pendant l'année antérieure.

OSTRÉICULTURE

On a poursuivi pendant l'année sous revue la délivrance de baux d'affermage de fonds ou de bancs propres à l'ostréiculture dans l'Île du Prince-Edouard et en Nouvelle-Ecosse.

En l'Île du Prince-Edouard, 90 baux furent concédés, ce qui constitue un total de 1,216 depuis la mise en location des fonds en 1932. Pour divers motifs, 477 ont été délaissés par les amodiataires ou ont été résiliés, ce qui en laisse en exploitation 739 d'une superficie totale de 1,779.76 arpents. Il est possible que certains des baux résiliés soient légalisés de nouveau. En sus des baux délivrés. 447 demandes d'amodiation se trouvaient encore à l'étude au moment d'écrire.

En Nouvelle-Ecosse, 27 baux furent délivrés, ce qui y constitue un total de 264 depuis la mise en location des bancs en 1938. Les résiliations et délaissements se sont totalisés à 37, ce qui y laisse encore 227 concessions en exploitations, d'une superficie totale de 526.5 arpents, cependant que 101 demandes

d'amodiation se trouvaient à l'étude au moment d'écrire.

La procédure, afférente à une demande d'affermage d'un banc ou d'un fond marin, comporte une étude des conditions hydrographiques et biogéniques du banc ou fond en cause de façon à mettre le postulant au courant des perspectives et possibilités qu'il offre à la pratique de l'élevage des huîtres avant l'exécution de tout travail d'aménagement. Une fois que la demande a été agréée, le banc est arpenté et délimité et un exposé descriptif en est dressé pour être incorporé au bail. A la suite de la réception d'une demande de concession, divers facteurs peuvent faire différer la légalisation de l'acte de concession. Les conditions climatiques peuvent se montrer défavorables à un examen ou à une étude appropriés du fond ou encore le postulant peut différer à notifier le ministère de son intention de procéder aux travaux d'aménagement à la suite de l'agrément de sa demande. De pareils contretemps rendent compte, dans une certaine mesure, du nombre relativement grand de demandes non légalisées,

Quatre-vingt-quinze nouveaux lopins, en instance d'amodiation, ont été arpentés dans l'Île du Prince-Edouard pendant l'année et 45 lopins, concédés à bail mais dont les bornes étaient disparues, furent arpentés de nouveau. En

Nouvelle-Ecosse, il fut procédé à 26 arpentages et à 3 ré-arpentages.

En sus des opérations de levé de fonds et d'arpentage de bancs, en instance d'amodiation, à la charge du ministère et non des postulants, il a été procédé à la conduite des travaux suivants:

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD

Tous les secteurs de la baie de Malpèque, où il est permis aux amodiataires de cueillir de petites huîtres pour l'ensemensement de leurs bancs, ont été délimités et marqués.

Les lignes de démarcation de l'aire, en possession de la succession de feu G. S. Sharp, ont été localisées par arpentage de façon à mettre fin aux conflits

de bornage entre la succession et les affermataires voisins.

La borne hydrographique trigonométrique N° 37, qui s'était déplacée, fut remise en place et sa position exacte, en rapport avec les coordonnées du treillis ou graticule d'après lequel les concessions sont délimitées, a été définitivement établie.

NOUVELLE-ÉCOSSE

La majeure partie du temps a été consacrée à la conduite de travaux de triangulation et de stadia en vue de la confection d'un levé exact de plan d'un des secteurs du littoral des lacs Bras d'Or, depuis l'entrée septentrionale du bassin Denys jusqu'à Jamesville, ainsi que d'une vaste étendue de la baie Whycocomagh.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Entrepôt frigorifique de Lamèque.—A la suite de la décision de la Société Corporative de Pêche de Lamèque de procéder à la construction d'un bâtiment frigorifique pour boitte et d'un entrepôt frigorifique, des plans et devis complets de l'usine projetée ont été dressés à son intention et lui ont été fournis.

Entrepôt frigorifique de Rustico-Nord.—Sur la demande de la Société Corporative de Pêche du Rustica-Nord, I.P.-E., le plan d'une petite usine d'entreposage frigorifique a été dressé à son intention.

Entrepôt frigorifique de Grand-Etang.—Il a été procédé à l'examen et à l'arpentage de l'emplacement sur lequel la Société Corporative de Pêche de Grand-Etang projetait de construire une usine frigorifique et un bâtiment frigorifique pour boitte. Certains appareils et machines frigorifiques d'une ancienne usine de l'île Port-Hood furent examinés en vue de déterminer s'ils ne pourraient pas convenir à l'entrepôt que la Société de Grand-Etang se proposait d'ériger. On a jugé qu'ils étaient impropres à un tel usage.

Station Expérimentale de Pêche de Gaspé.—A la suite de la décision de l'Office des Recherches sur les Pêcheries de reconstruire la station expérimentale de pêche de Gaspé, l'office en question a insisté pour que la construction soit entreprise par le ministère, y compris la confection des plans et devis. Le bâtiment principal comporte une mensuration de 35 pieds sur 60, deux étages et un toit, avec une aile, d'une mensuration de 13 pieds sur 43, pour l'installation des machines et des appareils de chauffage. Les dessins comportent un bâtiment à façade en brique avec pour le plancher des dalles en béton armé, supportées sur des lambourdes en acier.

Inspections.—Il a été procédé à la conduite d'expertises d'ordre général des eaux de l'Ile du Prince-Edouard, de celles où il est recommandable d'améliorer les conditions d'existence de la truite. Furent explorés dans ce but: les cours d'eau Andrews, Jones, Annandale et les étangs Nicholson, la rivière Montague et le ruisseau Fullerton-Marsh.

Il a aussi été procédé à l'inspection d'un entrepôt frigorifique, récemment mis en exploitation à Chamcook, N.-B. en vue de se renseigner sur la nature des aménagements qu'offre cette usine.

ANNEXE Nº 5

RAPPORT SUR LES TRAVAUX OSTRÉICOLES CONDUITS SOUS LA DIRECTION DU MINISTÈRE DES PÊCHERIES PENDANT L'ANNÉE 1943-44

par C. J. KERSWELL, Office des Recherches sur les Pêcheries du Canada

Des opérations ostréicoles sont conduites par le ministère des Pêcheries en l'Île du Prince-Edouard depuis 1928 et en Nouvelle-Ecosse depuis 1934. Le gouvernement du Canada s'est fait attribuer la juridiction sur les fonds ou bancs ostréicoles des deux provinces en 1931 et en 1936, respectivement; à la suite de quoi, des plans d'affermage ou d'amodiation des fonds marins ont été mis au point. Au Nouveau-Brunswick, seule la région de Shédiac a été transférée à la juridiction du gouvernement du Canada en 1931 et des travaux y furent pratiqués pendant deux ans. Par suite d'incertitudes concernant l'administration du service de l'hygiène publique, la mise en valeur de cette région fut différée jusqu'en 1940, année où les recherches furent reprises. Dans le cours des trois dernières années, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a été secondé dans l'affermage et la mise en location des fonds et des bancs ainsi que dans la pratique des travaux éducatifs chez les affermataires d'autres régions, surtout de ceux des environs de Shippigan et de la Miramichi.

Le ministère coopère avec l'Office des Recherches sur les Pêcheries dans la conduite d'essais, d'expérimentations et de recherches destinées à mettre au point et à appliquer des procédés d'ostréiculture appropriés aux diverses régions où des fonds ou des bancs peuvent être affermés. Le centre de l'ostréiculture

se trouve à Ellerslie, en l'importante région de la baie de Malpèque, où est sise la Station de Biologie de l'Île du Prince-Edouard, à proximité des lieux réservés par le ministère pour la pratique de l'ostréiculture. S'il est vrai que les procédés, mis au point à Ellerslie, se sont révélés susceptibles d'une application générale, il n'en demeure pas moins qu'il se pose en certaines localités des problèmes qui exigent des recherches sur place. C'est ainsi que des stations expérimentales ont aussi été établies à Orangedale, sur les lacs Bras d'Or et à Malagash, sur le détroit de Northumberland. Au surplus, une petite station d'essais fonctionne aujourd'hui à Shédiac, N.-B., et des travaux d'ordre similaire ont été entrepris en petit cette année à Shippigan, N.-B., Ces stations d'essais et d'expérimentations sont non seulement nécessaires aux affermataires pour la mise au point et la démonstration de procédés ostréicoles mais elles servent aussi à fournir, au prix de revient, des huîtres et des naissains pour le peuplement des fonds et des bancs amodiés.

Depuis l'ouverture des hostilités, l'intérêt aux choses de l'ostréiculture ne s'est pas ralenti mais la pénurie de main-d'œuvre, qui s'est fait sentir cette année à l'état aigu, a provoqué une régression prononcée dans la conduite des opérations entreprises par les affermataires, surtout dans l'Île du Prince-Edouard. Vu que nombre d'amodiataires se sont trouvés forcés de ralentir leurs opérations, il devient de la plus haute importance que les travaux du ministère soient poursuivis aussi normalement que possible. Cette ligne de conduite contribuera à entretenir la confiance et l'intérêt en matière d'ostréiculture et à faciliter la reprise des opérations après la guerre.

A.—ILE DU PRINCE-ÉDOUARD

Région Malpèque-Cascumpèque.—La mortalité, survenue chez les huîtres en 1915, a laissé cette région presqu'entièrement dépourvue de ces mollusques qui pourtant y avaient été abondants et qui s'y étaient caractérisés par des qualités nutritives et gustatives exceptionnelles. En application d'un accord, conclu entre le gouvernement provincial et le gouvernement du Canada en 1928, ce dernier se fit attribuer la juridiction sur tous les fonds huîtriers de la province. En vue de reconstituer l'industrie, des recherches préliminaires furent entreprises à Ellerslie cette année-là et des études scientifiques sur les procédés ostréicoles, en 1929. L'affermage ou l'amodiation des fonds ou bancs, propres à la pratique de l'ostréiculture, commencèrent en 1941 et les travaux administratifs, s'y rapportant, y compris la pratique d'entretiens avec les postulants de concessions à bail, l'examen et l'arpentage des fonds et l'adoption de mesures de nature susceptibles de permettre aux affermataires de peupler leurs bancs, sont depuis lors effectués à la Station de Biologie de l'Île du Prince-Edouard.

Cette année, les opérations d'aménagement, accomplies sur les fonds en location, et la quantité d'huîtres vendues ont été très sensiblement moins importantes que dans le cours des quelques dernières années, tel qu'il ressort du Tableau 1. Ce résultat est attribuable à l'insuffisance grave des effectifs provoquée par le fait que nombre d'affermataires sont en service armé actif et que de nombreux travailleurs, qui s'adonnaient autrefois à l'ostréiculture, se livrent aujourd'hui à des travaux en relation avec la conduite de la guerre. Par bonheur, les travaux d'aménagement, bien que de faible envergure, ont été répartis sur presque toutes les étendues en location. Comme il s'est vendu moins d'huîtres, les affermataires voient s'accroître sans cesse leurs possibilités de pêche pour l'avenir mais seul un petit nombre d'entre eux ont à ce jour réalisé un peuplement complet de leurs bancs. Le ministère a prêté main-forte à plusieurs affermataires, qui en 1942 ne purent pas tendre eux-mêmes de collecteurs à naissain, en leur fournissant des naissains détroqués au prix de revient. Des progrès décisifs ont été réalisés en vue de la création d'une industrie huîtrière profitable dans la région de Malpèque-Cascumpèque. Le développement s'est opéré lentement jusqu'en 1935, année où une expansion rapide s'est produite.

Comme l'ostréiculture ne peut pas atteindre un stade profitable en moins de cinq ans, il s'ensuit que la totalité des dépenses a surpassé le montant des recettes pendant quelque temps. Depuis 1939, un nombre toujours croissant d'ostréiculteurs, qui ont entrepris des travaux dès les débuts, ont commencé à réaliser des profits. En 1942, la totalité des recettes a surpassé la totalité des dépenses de plus de \$15,000 mais, cette année, de \$2,000 à peu près seulement, cette régression ayant été amenée par la faible quantité d'huîtres vendues. Avec la mise au point de procédés plus économiques, on peut escompter que la pratique de l'ostréiculture devienne de plus en plus profitable.

Régions atteintes par de plus récentes mortalités.—La pêcherie publique dans les rivières Enmore et Percival a été détruite par une mortalité qui a commencé à se faire sentir en 1933. Une pareille destruction de la pêcherie d'huîtres de la rivière Hillsborough, de certaines échancrures à l'est de Charlottetown et des baies avoisinantes du rivage septentrional a commencé en 1935. On a recueilli des données servant à témoigner que ces mortalités ont été provoquées par la même maladie qui a annihilé les gisements huîtriers de la région de Malpèque-Cascumpèque en 1915 et dans les années successives.

Des expériences ont servi à démontrer que les huîtres, actuellement en existence dans la baie de Malpèque et issues des survivantes à la maladie, sont immunisées contre elle, tandis que les petites huîtres, produites dans les régions récemment atteintes, y sont encore sensibles. Le ministère offre donc pour la vente aux affermataires des régions contaminées, des huîtres, issues de la variété de Malpèque et produites sur sa réserve, sise dans la rivière Bideford. Il s'ensuit que l'intérêt aux choses de l'ostréiculture, comme moyen de reconstituer l'industrie dans ces régions, s'est accru depuis 1941 et que nombre de nouvelles concessions y ont été faites récemment, surtout dans Alexandra et Pownal ainsi que dans la région Enmore-Percival. Cette année, 277 gallons de naissains détroqués et 89 barils de petites huîtres ont été vendus pour le peuplement des nouveaux bancs en location.

Baie Badèque.—Le havre de Summerside comporte de vastes gisements pour la pêche publique mais la vente directe des huîtres y est interdite par suite de la contamination de l'eau de sorte que les huîtres, qui en proviennent, doivent être soumises à un assainissement d'un mois en certaines anses avoisinantes d'une salubrité reconnue, avant d'être écoulées sur le marché. Plusieurs affermataires dans les anses Salutation, Sedgewick et de Sunbury achètent aujourd'hui de grandes quantités d'huîtres aux pêcheurs publics pendant la saison estivale d'assainissement, en opèrent le transfèrement sur leurs bancs et les vendent à Cette pêche a eu pour effet d'améliorer les conditions particulières à la cueillette naturelle du naissain sur les bancs de Summerside et la région peut comporter une vaste pêcherie sans danger de dépeuplement. En 1943, 2,300 barils d'huîtres ont été ainsi assainies par comparaison à 2,137 en 1942 et à 1,333 en 1941. Sur ces quantités, 1,754 barils d'huîtres ont été repêchés et vendus par comparaison à 1,975 et 1,065 dans les deux années antérieures. Les procédés de manutention et de vente des huîtres assainies exigent d'être perfectionnés. En certains cas, les huîtres ont été ré-immergées d'une façon trop dense de sorte que la condition en a été médiocre à la vente. Les affermataires ont reçu cette année des directives fondées sur les expériences d'assainissement conduites par le ministère et il est recommandable que cette aide continue à leur être assurée.

Provision d'huîtres d'élevage.—Dans la région Malpèque-Cascumpèque, dans la baie Badèque, en Enmore-Percival et en d'autres localités, des permis ont été délivrés aux affermataires pour les mettre à même de cueillir des huîtres dans la zone côtière pour le peuplement de leurs bancs. La période de cueillette comporte plusieurs semaines en été alors que les marées sont favorables à ce travail et que les opérations peuvent être surveillées avec moins de risque de vente illicite. De grandes quantités d'huîtres d'une belle conformation sont

transférées sur des bancs sis en eau plus profonde, ce qui les sauvent de la mort par la froidure de l'hiver. Cette année, environ 475 barils ont été ainsi récoltés puis ré-immergés.

Vente d'huîtres décoquillées.—Par suite de la mise en interdit, pendant la guerre, des importations d'huîtres originaires des Etats-Unis, la valeur des huîtres décoquillées sur le marché canadien s'est accrue de trois fois. Cette condition a encouragé nombre de négociants à décoquiller les huîtres de conformation défectueuse. Aussi, cette année, environ 520 barils d'huîtres de cette catégorie ont-elles été décoquillées et vendues avec succès dans des récipients refroidis par la glace. Comme la mise en interdit des huîtres décoquillées, en provenance des Etats-Unis, a été levée pendant l'hiver, il est douteux que les opérations de décoquillage soient profitables en l'Ile du Prince-Edouard l'année prochaine.

B. NOUVELLE-ÉCOSSE

Les bancs et fonds huîtriers de la Nouvelle-Ecosse relèvent de l'administration fédérale depuis 1936; des recherches approfondies furent entreprises cette année-là et les fonds marins furent mis en location en 1937. Il existe deux régions productrices d'huîtres, à savoir: les lacs Bras d'Or et le détroit de Northumberland, comportant toutes deux des problèmes et des conditions différant les uns des autres ainsi que de ceux propres à la région de Malpèque-Cascumpèque en l'Ile du Prince-Edouard. L'application de procédés d'ostréiculture, appropriés aux conditions locales particulières, s'impose en cette province; et c'est pourquoi des stations expérimentales ont été établies en 1936 à Orangedale, en la région des lacs Bras d'Or, et, en 1937, à Malagash, sur le détroit de Northumberland. La mise en valeur des fonds et bancs en location, venait de commencer à l'ouverture des hostilités et a éprouvé un retardement depuis lors. Les essais et expérimentations, effectués par le ministère dans la cueillette et l'élevage des naissains et dans le refrènement de la multiplication des ennemis de l'huître, constituent des sources de renseignements qui seront utiles au développement ultérieur de l'industrie. L'expansion de l'ostréiculture dans les deux régions depuis 1939 jusqu'à 1943 se trouve résumée au Tableau II.

LACS BRAS D'OR

En ces nappes d'eau, la salinité de l'eau est faible et la coquille des huîtres est de peu de consistance. Les huîtres y sont pauvres en chair et cette chair est de saveur médiocre. Aussi la valeur de ces huîtres est-elle relativement faible lorsque vendues en coquille. La production naturelle du naissain est abondante et des procédés efficaces de cueillette artificielle du naissain y ont été mis au point. La nécessité s'impose donc d'introduire dans la pratique les procédés les moins coûteux possibles de production et d'améliorer au surplus les procédés de vente.

Vente d'huîtres décoquillées.—Commes les huîtres des lacs Bras d'Or offrent de multiples désavantages pour la vente en coquille, une tentative a été faite en vue d'écouler en vrac sur le marché des huîtres décoquillées. Le premier essai a été tenté en 1939 à Orangedale par l'agence du Ministère des Pêcheries et de l'Office de Vente de la Nouvelle-Ecosse. Bien qu'en premier lieu, le rendement en chair décoquillée par baril ait été faible et que l'essai ait semblé improfitable, des reprises de l'expérience ont apporté des résultats plus engageants d'une année à l'autre, tel qu'exposé dans les rapports annuels antérieurs.

En 1942, 809 barils d'huîtres furent décoquillées, avec un rendement moyen de un gallon et demi le baril à raison d'un prix moyen de \$5.30 le gallon. Cette année, 850 barils ont produit 1,106 gallons américains de chair décoquillée, soit

un rendement moyen de 1.3 gallon, le baril, à raison d'un prix moyen de \$6.60 le gallon. Par la vente de la chair décoquillée, des huîtres qui se débiteraient en coquille à \$2 ou \$3, le baril, valent aujourd'hui de \$6 à \$7, le baril.

Comme la hausse des huîtres décoquillées est dans une large mesure attribuable à la mise en interdit des importations en provenance des Etats-Unis, on ne saurait escompter une prolongation de cette hausse. On s'attend donc à ce que les prix tombent l'année prochaine par suite de la levée de la mise en interdit dans la dernière moitié de l'hiver. Toutefois, la qualité des huîtres décoquillées, originaires des lacs Bras d'Or, soutient favorablement la comparaison avec les produits étasuniens. Or les prix de ces derniers sont plus de deux fois ceux pratiqués avant la guerre. Il se peut donc que les huîtres des lacs Bras d'Or puissent encore être vendues avec plus de profit à l'état décoquillé.

Mise en valeur des bancs et fonds affermés.—L'accroissement du nombre des bancs et fonds en exploitation ostréicole, les dépenses afférentes à la maind'œuvre et aux matériaux et la quantité d'huîtres vendues en provenance des fonds et bancs en location depuis 1939 jusqu'à 1943, sont donnés au Tableau II. Bien que le nombre des baux d'affermage ait plus que doublé pendant cette période, on n'a pas cependant constaté un accroissement correspondant dans l'importance des travaux d'aménagement. Cette condition est, en toute vraisemblance, attribuable au nombre croissant de personnes qui, restées au pays, se font délivrer des baux d'affermage, pour les transférer à leurs parents au retour de ces derniers une fois la guerre finie. La carence de main-d'œuvre empêche, toutefois, l'exécution d'une somme importante de travail d'aménagement sur ces bancs.

Le décroissement cette année dans la quantité d'huîtres d'élevage déversées sur les bancs en location, quantité qui est passée de 205 barils en 1942-43 à 96 barils, est attribuable au manque de main-d'œuvre plutôt qu'à la rareté des huîtres d'élevage. La plupart des huîtres ainsi déversées sont cueillies à la main en vertu d'un permis de pêche en eau peu profonde le long des rivages et ces huîtres sont très abondantes mais ne sont pas utilisées. La cueillette de ces huîtres par le ministère est d'une grande utilité aux affermataires, là où il faut appliquer des procédés peu coûteux de peuplement.

DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND

Les principales régions, où des procédés d'ostréiculture peuvent être appliqués, sont situées dans la baie de Tatagamouche, dans le havre de Caribou, le port de Pictou et dans le havre de Mérigomish. Les conditions y sont généralement différentes de ceux en existence dans les lacs Bras d'Or et sur le rivage septentrional de l'Ile du Prince-Edouard par suite de la plus grande amplitude des marées. Par suite de salinités plus élevées, de meilleures qualités d'huîtres peuvent y être produites que dans les lacs Bras d'Or mais la production y est plus difficile par suite de la présence des grands herbages qui recouvrent les bancs de la région intercotidale lesquels suscitent des problèmes particuliers de ceuillette du naissain, de croissance et d'hivernage des huîtres. Ces problèmes ont été dans une large mesure solutionnés à Malagash et les résultats des recherches, avec certaines modifications, seront utiles au développement de l'ostréiculture en d'autres localités.

Mise en valeur des bancs ou fonds affermés.—Le Tableau II comporte un exposé sommaire de l'expansion de l'ostréiculture le long du détroit de Northumberland depuis 1939 jusqu'à 1943 et une comparaison peut y être établie avec les progrès réalisés dans les lacs Bras d'Or. Bien que la superficie en exploitation ostréicole y ait été moindre chaque année qu'en cette dernière région, la quantité d'huîtres vendues aussi bien que les dépenses, afférentes au travail et aux matériaux, ont surpassé celles faites dans les lacs Bras d'Or depuis 1941.

Ce résultat est dans une large mesure attribuable au travail de quelques affermataires entreprenants en activité dans le havre de Mérigomish et à l'intérêt croissant apporté à l'assainissement des huîtres, transférées des bancs contaminés du havre de Pictou sur les bancs non pollués de la rivière Middle. En 1943, 153 barils d'huîtres furent ainsi assainies dont 127 furent repêchées et vendues. Des progrès incessants sont réalisés sur les bancs de la baie Tatamagouche et dans le havre de Caribou et les affermataires de toute la région trouvent de l'encouragement dans la poursuite de leurs entreprises ostréicoles par les prix relativement élevés qu'entraînent leurs produits marchands.

C. Nouveau-Brunswick

Région de Shédiac.—Le gouvernement du Canada exerce juridiction sur les bancs et fonds ostréifères de la baie de Shédiac depuis 1931 mais aucun autre transfert administratif n'a jusqu'ici été effectué. Les recherches à Shédiac ont été différées en 1933 par suite de l'incertitude des conditions relatives à l'hygiène publique mais elles ont été reprises en 1940, et, en 1942 une petite station expérimentale y fut établie. Les recherches de 1940-1942 ont servi à démontrer que le principal problème, qui se pose à Shédiac, consiste dans l'insuffisance d'une production naturelle sûre de naissain. En conséquence, il fut procédé à des transfèrements de naissains cueillis en Nouvelle-Ecosse. Des naissains détroqués, produits sur les bancs du ministère à Orangale et à Malagash, N.-E., survécurent et grossirent rapidement tant sur des plateaux flottants dans la rivière Scoudouc que sur le fond d'une étendue réservée dans la baie. On escompte que, par la pratique de nouvelles recherches, des procédés utiles d'ostréiculture pourront être mis au point à l'avantage des affermataires à venir.

Autres régions.—Dans les comtés de Gloucester et de Northumberland surtout, on a constaté dernièrement une recrudescence de l'intérêt aux choses de l'ostréiculture.

En 1942, le ministère prêta main-forte au gouvernement provincial dans les environs de Shippigan en procédant à l'examen de certaines étendues de fond en vue de s'assurer des possibilités qu'elles offraient à la pratique de l'ostréiculture et en y conduisant aussi des travaux éducatifs. Tout comme à Shédiac, il n'existe pas à Shippigan de production naturelle de naissain sur laquelle on puisse compter. Cette année, un chercheur a été chargé par le gouvernement provincial d'y entreprendre des expérimentations sur la cueillette artificielle et l'élevage du naissain sous la direction de l'Office des Recherches sur les Pêcheries. Les résultats se sont révélés prometteurs et on projette d'amplifier la portée de ces recherches en 1944.

En 1943, il fut procédé à une étude approfondie des gisements huîtriers de la rivière Miramichi. L'examen des peuplements huîtriers en existence sur nombre de bancs dans les étendues de pêche publique a servi à démontrer que certaines d'entre elles pourraient être, sous réserve d'une pêche réglementée, utilisées par les affermataires pour le peuplement de leurs bancs attendu que les conditions ambiantes sont telles qu'un très petit nombre d'huîtres y atteignent jamais une taille marchande et que les huîtres y sont, au surplus, de qualité médiocre. Si une pareille pratique pouvait y être introduite, les affermataires provinciaux, en activité dans la rivière Miramichi, verrait par là se résoudre leur plus épineux problème, à savoir l'insuffisance d'huîtres semencières pour le peuplement de leurs bancs. Au surplus, la production d'huîtres de première qualité s'en trouverait accrue dans la région.

Les recherches initiales dans la lagune de Tracadie, où il existe plusieurs bancs en location, ont servi à démontrer la présence d'huîtres nées sur place, d'une croissance rapide et de la meilleure qualité mais d'autre part l'irrégularité de la production du naissain.

Nécessité de l'ostréiculture.—L'accroissement en production et l'amélioration de la qualité ne manqueraient probablement pas de se produire ici comme ailleurs si l'ostréiculture était mise en pratique. Le manque d'une production sûre de naissain sur tant d'étendues de fond, constituant autrement des milieux propices à la vie des huîtres, exige l'attention des autorités. La conduite de travaux éducatifs chez les affermataires s'impose de toute nécessité. Aussi, le ministère met-il à la portée des affermataires du Nouveau-Brunswick des circulaires sur l'ostréiculture tant en français qu'en anglais.

D. Considérations générales

RECETTES

Les recettes, dérivées des travaux ostréicoles accomplis par le ministère, le sont de sources telles que la vente du naissain et d'huîtres de taille moyenne aux affermataires pour des fins de repeuplement; la vente, par soumissions, d'huîtres marchandes en provenance des bancs réservés du ministère; les locations d'affermage et les redevances sur la production. Ces recettes vont grossir le revenu consolidé et ne sont pas portées à l'actif du crédit ostréicole du budget. Elles contribuent, toutefois, à abaisser le coût net des travaux à la charge du gouvernement bien au-dessous du montant dépensé à même le crédit voté. Le crédit voté pour 1943-44, à l'exclusion de l'allocation de vie chère, fut d'environ \$23,500. Par suite des économies réalisées, les dépenses ont été restreintes à \$18,000 et les recettes ont servi à réduire le coût net à environ \$13,700.

Les recettes relatives aux six dernières années sont résumées dans le tableau ci-joint. Comme la quantité d'huîtres marchandes s'est accrue sur les bancs du ministère. les recettes ont régulièrement augmenté jusqu'en 1939-40. certaine diminution s'est produite en 1940-41 par suite d'une production quelque peu plus faible mais l'augmentation de la production et la hausse des prix sur le marché en 1941-42 ont, dans une large mesure, rendu compte de l'accroissement des recettes jusqu'au montant de \$9.900, le maximum jusqu'ici réalisé. En 1942-43, les huîtres de la catégorie normale furent bien moins recherchées qu'auparavant de sorte qu'il s'en est moins pêché pour la vente; mais il s'est vendu plus de petites huîtres au prix de \$3.00 le baril pour le peuplement de fonds, sis en des régions éloignées, et cette aide aux ostréiculteurs est le premier objectif des opérations expérimentales exercées par le ministère. L'année dernière, les recettes, dérivées de la vente d'huîtres marchandes, ont sensiblement fléchi par suite de l'impossibilité de s'assurer les services d'un nombre suffisant de pêcheurs et de classeurs à l'automne, une équipe moyenne de sept hommes ayant dû s'efforcer d'exécuter le travail auparavant accompli par quatorze. Au surplus, la température s'est montrée exceptionnellement défavorable pendant la saison de pêche et a souvent empêché les pêcheurs de réaliser des prises fructueuses. Par bonheur, les résultats des travaux de printemps et d'été, à savoir: le détroquage du naissain et la pêche de petites huîtres pour la vente aux affermataires, se sont révélés fructueux attendu qu'il fut généralement possible de constituer l'équipe normale de six travailleurs. Bien qu'on réalise relativement peu de recettes de cette source, toutes les commandes de la part des affermataires, qui avaient besoin de naissains détroqués et d'huîtres pour le peuplement de leurs bancs, ont été régulièrement remplies. S'il est vrai que, par suite de la pénurie de maind'œuvre, de pareilles diminutions de recettes doivent être escomptées pour la durée de la guerre, on est néanmoins d'avis que, lorsque la main-d'œuvre reviendra à la normale, les recettes, y compris les locations et les redevances, continueront, comme depuis longtemps, à augmenter.

RÉSULTATS DES RECHERCHES ET DES EXPÉRIENCES

Les particularités relatives aux recherches sont exposées dans les bulletins et les circulaires de l'Office des Recherches sur les Pêcheries et seules les généralités en sont présentées ici.

22376-8

Des prévisions concernant la fixation du naissain d'huître ont de nouveau été faites dans les régions Malpèque-Cascumpèque, Enmore-Percival, Orangedale et Malagash, et, pour la première fois, dans la région de Shippigan. Bien que les conditions climatiques se soient partout montrées défavorables à une fixation précoce et à une rapide croissance du naissain, il n'en reste pas moins qu'une récolte abondante de naissain a été réalisée tant par les agents du ministère que par les affermataires à l'aide de leurs propres collecteurs. On escompte que le ministère aura à sa disposition une quantité suffisante de naissains détroqués pour répondre à toutes les commandes en provenance des affermataires au printemps de 1944.

En ce qui a trait à la prévision de fixation du naissain, des stades larvaires de la mye ou clanque (Mya arenaria) et du pecten ou couteau (Ensis directus) ont été identifiés. Les caractéristiques, propres aux naissains de trois autres bivalves, ont été déterminées et on escompte identifier les adultes l'année prochaine.

A Malagash, des naissains sur collecteurs en carton ont été mis en hivernement sans déperditions dans un marais salant, en retenant de l'eau salée au moyen d'une digue et en en constituant une nappe d'une profondeur de 4 à 5 pieds dans la partie d'aval d'une petite crique influencée par la marée. Grâce à cet aménagement, on a réussi à surmonter les difficultés qu'on éprouvait auparavant à assurer l'hivernement des naissains et à rendre possibles la production et la manutention de bien plus grandes quantités de naissain pour le cas où les besoins des affermataires viendraient à augmenter. On a constaté que l'action des vents et des courants sur les bancs à Malagash empêche l'usage efficace de cadres en bois au lieu de treillis métallique pour entourer les batteries de collecteurs à naissain enduits de béton.

On sait peu de choses sur les causes de la mortalité hivernale qui se produit chez les huîtres peuplant les bancs influencés par la marée. Certaines expériences, conduites à Saint-André, N.-B., ont révélé que les huîtres peuvent supporter les fluctuations de température et de salinité susceptibles de se produire le printemps sous la glace mais ont servi à confirmer les résultats antérieurs, à savoir qu'elles sont avariées par tout contre-coup mécanique à l'état frigorifié.

Il n'existe aucun témoignage décisif de nature à mettre en évidence que les huîtres de la baie de Bédèque aient jamais été atteintes par la maladie de l'huître. De petits lots d'huîtres furent transférées du havre de Summerside dans la baie de Malpèque et dans la rivière Enmore, le 6 mai 1943, et elles y ont survécu et y ont grossi normalement, ce qui donne lieu de penser qu'elles sont immunisées contre la maladie. L'année prochaine l'expérience sera reprise avec des naissains qui seront cueillis dans la baie de Bédèque. Les résultats peuvent se révéler d'une grande utilité en permettant l'assainissement des huîtres du havre de Summerside par leur transfèrement dans la baie de Malpèque, une pratique aujourd'hui interdite à cause des risques de mortalité.

De nouvelles expériences sur la protection des ouvrages en bois contre les attaques des tarets ou perce-bois (Teredo) ont servi à démontrer la valeur d'une peinture commerciale dite "Ace of Spades" qui n'est qu'un peu plus coûteuse que le mélange goudron-cuivre-oléate et assure une protection quelque peu plus efficace au matériel ostréicole contre l'action dévastatrice des tarets et de l'eau.

Une étude sur la rapidité de croissance de la mactre qui est de plus en plus utilisée pour la mise en conserve a servi à indiquer que la taille marchande de $2\frac{1}{2}$ pouces est atteinte en 3 ou 4 ans. Ainsi, les gisements de ce mollusque sont moins susceptibles d'être appauvris et susceptibles d'être plus rapidement reconstitués que ceux des praires ou clovisses qui exigent deux fois autant de temps pour atteindre la taille marchande.

Certaines expériences sur la croissance des huîtres ont révélé que la rapidité de croissance varie en raison directe de la quantité d'eau en circulation sur les bancs ou les plateaux et se trouve sensiblement réduite par la proximité des herbages de zostères. La croissance générale des huîtres sur le fonds des régions côtières s'est montrée plus rapide juste en amont de la laisse de basse mer qu'aux laisses de haute ou de basse mer. La croissance sur les plateaux stationnaires a été plus rapide en mi-profondeur.

Il a été fait mention ci-dessus des recherches, conduites dans la baie de Shédiac, à Shippigan, et dans la rivière Miramichi, au Nouveau-Brunswick. On escompte que le problème d'ordre général sur la production du naissain peut être résolu par la pratique de nouvelles recherches et qu'une source d'huîtres d'élevage pourra être constituée à l'avantage des affermataires.

L'exploration des fonds et bancs huîtriers antérieure à la mise en location de ces derniers et la mise au point d'un régime administratif approprié sont des questions auxquelles le personnel scientifique consacre beaucoup d'attention. Ces travaux ont été poursuivis dans les trois provinces maritimes.

CLASSEMENT ET INSPECTION DE CONTRÔLE ALIMENTAIRE

Depuis l'introduction en 1941, des nouvelles catégories d'huîtres à savoir: "Huîtres de luxe", "Huîtres de choix", "Huîtres normales", "Huîtres sous-normales" et des nouveaux règlements relatifs à la manutention et au paquage des huîtres, on constate une grande amélioration dans les expéditions originaires de la côte.

Immédiatement après l'adoption des règlements, on a convoqué une réunion des agents de pêche à laquelle des renseignements et des directives furent communiqués sur le classement et le paquage des huîtres. Plus tard, un inspecteur, spécialisé dans le classement, se mit en contact avec d'autres inspecteurs des provinces maritimes en vue de parfaire leurs connaissances à cet égard. Chaque hiver depuis lors un inspecteur se rend compte des arrivages d'huîtres à Montréal et en fait rapport à la suite d'entretiens avec les négociants. Ainsi, on peut se tenir au courant du degré d'efficacité de l'inspection de contrôle alimentaire dans les diverses régions et se rendre compte des changements à apporter à la réglementation.

En septembre 1943, eut lieu à Ellerslie une réunion de deux jours des agents de pêche en exercice dans les arrondissements où des huîtres sont manutentionnées. Il y fut procédé à l'examen de diverses catégories d'huîtres en provenance de diverses localités et qui furent ensuite utilisées pour une pratique de classement par chacun des inspecteurs. Les problèmes auxquels doivent faire face les inspecteurs dans l'exercice de contrôle du paquage et du classement des huîtres y furent l'objet de discussions et plusieurs propositions en vue de la mise au point et du perfectionnement de la réglementation actuelle y furent présentées puis communiquées au ministère. La convocation de réunions de ce genre s'impose par intervalles réguliers pour que les huîtres d'origines diverses puissent être uniformément classées et pour qu'on puisse se rendre compte des modifications à apporter à la réglementation.

Les négociants en huîtres de Montréal et d'autres centres de consommation se sont déclarés satisfaits du classement et du régime de contrôle alimentaire. Ils reconnaissent aujourd'hui que les catégories, établies par le gouvernement, constituent une indication sûre de la qualité escomptée dans un récipient quelconque. En vue d'assurer d'une façon sérieuse la multiplicité des débouchés, au fur et à mesure de l'accroissement en production des huîtres par l'ostréiculture, il va falloir consacrer une attention soigneuse au classement et au paquage des produits.

22376-81

TABLEAU I.—OSTRÉICULTURE EN LA RÉGION MALPÈQUE-CASCUMPÈQUE-1935-1943

	1935	1940	1941	1942	1943	*Total 1935–1943
1. Barils d'huîtres immergées	1,303	5,337	3,392	4,580	2,523	35, 267
2. Collecteurs de naissains enduits de béton utilisés (casiers pour œufs).	3,350	82,500	51,824	28,610	18,480	423,664
3. Barils d'huîtres vendues	979	3,251	3, 187	4,538	2,345	23,016
tres (à raison de \$9 le baril en 1941, 1942 et 1943; \$8 antérieurement)	7,832	\$26,008	\$28,683	\$40,842	\$21,105	\$202,198
5. Gages payés aux ostréiculteurs 6. Argent affecté à l'achat de matériaux	\$2,137 \$1,665	\$12,485 \$8,914	\$11,533 \$10,696	\$ 8,538 \$10,195	\$ 8,268 \$ 6,035	\$ 95,881 \$107,627
 Total des dépenses au comptant Journées de travail des affermataires ou d'aides-opérateurs non-rémuné- 	\$3,802	\$21,399	\$22,229	\$18,693	\$14,303	\$203,508
rés	1,126	5,085	4,326	4,077	2,696	37, 268
9. Valeur de (8) à raison de \$1.75 par jour	\$1,971	\$ 8,899	\$ 7,570	\$ 7,134	\$ 4,718	\$65,220
10. Total des dépenses	\$ 5,773	\$30,298	\$29,799	\$25,827	\$19,021	\$268,728
11. Excédent des dépenses totales sur les recettes.	-\$2,059	\$4,290	\$1,116	-\$15,015	-\$2,084	\$ 66,530
12. Excédent des dépenses au comptant sur les recettes	-\$4,0 30	-\$4,6 09	-\$6,454	-\$22,149	-\$6,802	\$ 1,310

^{*} Y compris les chiffres propres à 1936, 1937, 1938, 1939 qui ne sont pas fournis en détail.

TABLEAU II—OSTRÉICULTURE EN NOUVELLE-ÉCOSSE 1939 À 1943

·	193	9-40	194	0-41	194	1–42	194	2–43	194	3–44	Total	1939-43
<u> </u>	Bras d'or	Détroit de Northum- berland	Bras d'or	Détroit de Northum- berland	Bras d'or	Détroit de Northum- berland	Bras d'or	Détroit de Northum- berland	Bras d'or	Détroit de Northum- berland	Bras d'or	Détroit de Northum- berland
1. Nombre de bancs en exploitation	70	27	103	28	131	55	137	62	161	66	161	, 66
2. Superficie totale approximative	151	95	221	91	255	188	244	204	317	209	317	209
3. Barils d'huîtres immergées	130	313	218	226	163	772	205	535	96	257	812	2,103
4. Barils d'huftres vendues	413	294	393	265	418	676	450	596	473	652	2,147	2,483
5. Gages payés pour mise en valeur.	\$44	\$60	\$18	\$ 110	\$17	\$927	\$24	\$1,171	. 	\$2,281	\$103	\$ 4,549
6. Argent affecté à l'achat de matériaux	\$4 79	\$ 193	\$276	\$ 123	\$482	\$ 723	\$ 655	\$2,016	\$ 473	\$ 652	\$2,365	\$ 3,707
7. Journées de travail des afferma- taires	388	515	401	379	418	1,007	515	409	498	586	. 2,220	2,896
8. Valeur du temps des affermataires à raison de \$1.75 par jour	\$ 678	\$902	\$702	\$ 663	\$731	\$1,763	\$900	\$ 659	\$872	\$1,025	\$ 3,88 3	\$ 5,012
9. Valeur totale du travail et des matériaux	\$1,201	\$1, 155	\$1,096	\$896	\$1,230	\$3,4 13	\$ 1,578	\$ 3, 4 86	\$1,345	\$ 4,057	\$ 6, 4 50	\$13,007

TABLEAU III.—RECETTES DÉRIVÉES DES OPÉRATIONS OSTRÉICOLES CONDUITES PAR LE MINISTÈRE PENDANT LES ANNÉES 1938-39, 1939-40, 1940-41, 1941-42, 1942-43, 1943-44, À LA DATE DU 31 MARS 1944

	1943-44	1942-43	1941-42	1940-41	1939-40	1938–39
Vente de collecteurs en carton porteurs de naissains					\$36 7 2 0	\$505 20
Vente de collecteurs en carton porteurs de naissains					3 10	0.00
Vente de contenants en treillis métallique pour collecteurs de naissains. Vente de 17 batteries de collecteurs avec naissains à \$0.72	343 35			\$235 40	12 75	
Vente de naissains détroqués—150 gals. à \$0.65	1 97 50	1	1 8154-60			
Détroquage des naissains de 1,860 collecteurs à 1½c chacun			27 90			
barilbaril	415 50	\$579 00	400 50	78 00	333 00	579 00
Vente d'huftres marchandes (prix moyen \$9.74; \$8.72 en 1941-42)		 	607 50			.
701 bris d'huîtres normales à \$8.75, \$8.76	617 33	2,915 05 842 30	4,471 20 742 41	2,908 80 917 70	2,202 60 2,287 60	1,510 00 1,196 00
30-1/3 brls d'huîtres de luxe à \$14.55	441 35	747 30	822 12	1,377 80	1,729 18	1,293 78
Vente de 13 brls d'huîtres originaires de la baie Ste-Anne, NE Vente de 18 brls d'huîtres, originaires de Malagash, NE. à \$5.69			100 80			57 32
Vente de 3 brls 3 pks d'huîtres originaires de Bouctouche à \$5.00; \$6.00 en 1940. Vente de 68 gals de naissains originaires des lacs Bras d'Or à .50	.		16 50	216 00		
Billes de bois achetées au ministère par H.V. Carr			15 00		<u></u>	· • · · · · · · · · · · · · ·
Droits d'arpentage pour le retracé des limites des concessions Redevances sur huîtres en provenance de bancs affermés et locations de bancs.	2,667 88	2,494 14	4 00 2,503 69	1,308 50		
Totaux		\$7,582 79	\$9,900 22	\$8,062 28	\$9,007 14	\$6,957 2

ANNEXE No 6

RAPPORT SUR LES TRAVAUX ACCOMPLIS PAR LE LABORATOIRE DE CONTRÔLE ALIMENTAIRE DES CONSERVES DE POISSON, À VANCOUVER, COLOMBIE-BRITANNIQUE POUR L'ANNÉE 1943-44

par F. Charnley, chimiste-chef.

Le rapport suivant constitue un sommaire des travaux, accomplis en 1943-44 par le Laboratoire d'Inspection de Contrôle alimentaire des Conserves de Poisson avec mention particulière des recherches qui, en sus des examens routiniers, ont capté l'attention du laboratoire pendant l'année dernière.

- (1) Dans le cours de l'année écoulée, les tolérances relatives à la fraîcheur des conserves de hareng et de saumon, signalées au rapport annuel de 1942-43, ont été appliquées tel qu'exposées dans ledit rapport, sous réserve de deux légères modifications. En ce qui concerne les conserves marquées des signes conventionels indicateurs des classes "Catégorie B" et "Au-Dessous de Catégorie B", le nombre des ré-échantillons, prélevés des classes en suspicion, a été accru de 6 à 12 boîtes. En deuxième lieu, la limite minimale de la valeur en anhydride carbonique pour les conserves de saumon de la Catégorie B a été légèrement abaissée en portant cette limite de 0.180 à 0.170.
- (2) Les analyses, conduites par le laboratoire au cours de l'année écoulée, ont servi à démontrer qu'il existe une relation linéaire entre la valeur moyenne en anhydride carbonique des tissus musculaires et la valeur moyenne en acide de l'huile des conserves de saumon, ce qui est de nature à confirmer ces deux indices de détérioration et à rattacher ces épreuves aux travaux sur l'hydrolyse de l'huile des conserves de saumon, effectués par Brocklesby ainsi qu'aux recherches, conduites par Lyubin et Lebedeva sur la détermination de la détérioration de la chair.
- (3) De nouvelles recherches, entreprises par le laboratoire pendant l'année passée, ont servi à confirmer certains résultats antérieurement acquis et indiquant une relation linéaire entre la valeur moyenne en anhydride carbonique des conserves de saumon et l'évaluation moyenne de l'examinateur fondée sur des données organoleptiques.
- (4) Les travaux, récemment conduits par le laboratoire sur des échantillons d'expérimentation de conserves de hareng en collaboration avec le laboratoire d'une importante société en activité sur cette côte-ci, ont servi à démontrer que la valeur en acide de l'huile des conserves de hareng s'accroît rapidement avec la durée de séjour en plein air de la substance brute du poisson.
- (5) Les résultats de ces travaux ont aussi révélé que la valeur en anhydride carbonique des tissus égouttés des conserves de hareng, lorsque les boîtes n'ont été soumises ni à une pré-cuisson ni à la raréfaction de l'air, s'accroît rapidement avec la durée de séjour en plein air de la substance brute du poisson.
- (6) Les résultats de ces recherches ont, en outre, révélé que le pH de la liqueur aqueuse des conserves de hareng, mises en boîte avec addition de sauce tomate dans les conditions ci-dessus, s'accroît avec la durée de séjour en plein air de la substance brute du poisson, c'est-à-dire, s'accroît au fur et à mesure de l'avancement de la détérioration.
- (7) En sus, les résultats de ces travaux ont démontré que les acides volatiles, ou la valeur en anhydride carbonique, de la substance musculaire, crue et moulue du hareng, telle que déterminée dans un vaste appareil diffuseur, s'accroît rapidement avec la durée de séjour à l'air libre de la substance brute du poisson, c'est-à-dire, au fur et à mesure de l'avancement de la détérioration de la substance brute du poisson.

- *(8) Les résultats de ces travaux ont, au surplus, démontré que dans les limites où la détérioration s'accroît et commence à être sensible, la moyenne des acides volatiles de la substance brute du poisson est directement proportionnelle à, ou linéairement rattachée à, la valeur moyenne en acide de l'huile des échantillons en conserve.
- (9) En fin de compte, les résultats de ces travaux ont servi à démontrer que, dans les limites où la détérioration débute et commence à être sensible, la moyenne de la valeur en anhydride carbonique des tissus cuits est directement proportionnelle à, ou linéairement rattachée à, la moyenne de la valeur en acide de l'huile des échantillons en conserve. Ces données jointes à celles, tirées des recherches antérieures, ont rendu possible la pratique de deux épreuves chimiques simples et exactes pour la détermination du degré de décomposition naissante chez les tissus du hareng, à savoir: la valeur en acides volatiles des tissus crus et moulus et la valeur en acide de l'huile pour les produits en conserve.
- (10) En sus des constatations et données ci-dessus, le laboratoire a mis au jour des faits donnant lieu de penser que la valeur en acide de l'huile des conserves de hareng peut se comparer à certaines propriétés des protéines de la liqueur aqueuse, résultat, en toute vraisemblance, de la dégradation des substances protéiques à la suite de la détérioration du poisson après la mort.
- (11) Les épreuves d'incubation, entreprises tardivement en 1942, ont été poursuivies pendant la dernière année mais elles n'ont apporté aucun nouveau témoignage de traitement déficitaire ou d'insuffisance de stérilisation chez les conserves de saumon et de hareng fabriquées en Colombie-Britannique. Le colis de boîtes de cuisson insuffisante et de stérilisation imparfaite, signalé en 1942, constitue, en toute probabilité, un fait très exceptionnel.
- (12) Les travaux initiaux relatifs au problème des différences, s'il en existe du tout, dans la qualité des saumons roses et rouges, capturés dans le golfe de Georgie, par comparaison aux espèces pêchées dans le fleuve Fraser et dans ses abords immédiats, ne sont pas encore achevés mais il ressort des tableaux statistiques et de l'étude des données de 1939, assemblées au laboratoire, qu'il n'existe pas de divergences significatives dans la qualité des saumons capturés dans les deux régions, lorsqu'on compare des poissons, pêchés en la même période et mis en boîte à la même conserverie. On escompte qu'un rapport complet de ses recherches préliminaires soit mis à la portée du ministère dans un avenir prochain.
- (13) En dernier lieu, il convient de faire mention ici que trois importantes sociétés de la Colombie Britannique coopèrent aujourd'hui avec les dirigeants du laboratoire et qu'elles se montrent d'une grande serviabilité au ministère en appliquant les épreuves pratiquées au laboratoire sur la substance crue ou en conserve du poisson. Une de ces sociétés a aujourd'hui une année d'expérience dans la conduite d'épreuves sur les harengs, qui lui sont livrés pour la mise en conserve. Aussi ne faut-il pas s'étonner si, dans le cours de la dernière année, tous les colis de conserves de hareng soumis au contrôle alimentaire par cette société, ont été déclarés de "Catégorie A" et, en fait de qualité excellente en ce qui concerne la fraîcheur. Une autre de ces sociétés a commencé à appliquer ces épreuves en décembre 1943 avec des résultats encourageants puisque tous les colis de conserves de hareng soumis par elle au contrôle alimentaire pendant la dernière campagne, ont été à ce jour déclarés par le laboratoire de "Catégorie A" en ce qui a trait à la fraîcheur. Nous sommes donc convaincus que, si d'autres fabricants de conserves de saumon et de hareng peuvent être amenés à suivre l'exemple, donné par ces compagnies progressives, que les pertes, éprouvées par l'industrie par défaut de rendement d'un produit de "Catégorie A", concernant la fraîcheur, pourraient être entièrement éliminées d'ici quelques années.

ANNEXE Nº 7

RAPPORT DU LABORATOIRE ATLANTIQUE D'INSPECTION DE CONTRÔLE ALIMENTAIRE DES CONSERVES DE POISSON, À HALIFAX. N.-E.. POUR L'ANNÉE 1943-44

Par Ernest Hess, Ph.D.

Les travaux du laboratoire peuvent être de nouveau divisés en trois parties:

Classement des conserves de homard.—Par suite de l'existence de débouchés faciles pour les produits non classés et de l'établissement d'un seul plafonnement de prix, on ne signale qu'un petit nombre de demandes de classement de ces conserves en l'année sous revue. Il n'y eut qu'un seul permis de classement de délivré par le ministère et seul un lot de 50 caisses de boîtes de six onces a été soumis à la procédure du classement. Ces conserves furent du reste jugées de "Qualité de luxe".

Contrôle alimentaire des conserves de hareng.—Il a été procédé à l'inspection de contrôle alimentaire de 56.616 caisses de conserves de hareng et de sardine en vue de leur expédition au Ministère britannique de l'Alimentation, à savoir:

	Types de boîtes	En sauce tomate	En huile végétale
7 onces	Boîtes rectangulaires. Boîtes ovales d'une demi-livre. Boîtes ovales d'une livre.		20,000 2,100 1,326

Examen d'échantillons sous-minimaux.—Cinq échantillons de conserves de homard, soumis à l'examen par certains inspecteurs de pêche, et provenant de lots saisis pour avoir été jugés sous-minimaux, furent assujettis au contrôle et déclarés avoir été légalement saisis.

Sur les échantillons de conserves de poissons, mollusques et crustacés, examinés au laboratoire dans le cours ordinaire du travail, une proportion considérable des conserves de homard d'automne, de myes, de clanques, de praires, de clovisses et de moules ont été trouvées au-dessous du poids normal, à savoir:

Produits en conserve	Échan- tillons sous- minimaux soumis à l'examen		s examinés au e cours ordins travail			
	par des inspecteurs de pêche	Nombre total de lots	Trouvés au-dessous de la normale			
Homard	0	60 37 33 67 322	Nombre 16 7 7 5 21	% 27 19 21 7 6		

Les cours rémunérateurs, pratiqués pour les conserves de homard, ont incité, en toute vraisemblance, certains fabricants à ne faire qu'une trop faible part au retrait de la substance en cours de traitement tandis que dans le cas des myes, clanques, praires, clovisses et moules, de nouveaux-venus dans l'industrie ne se sont pas rendu compté que la substance de ces mollusques est susceptible d'un retrait très sensible en cours de traitement. Une circulaire à ce sujet est prête à être communiquée à tous les fabricants de conserves de coquillages. La

pratique d'épreuves plus fréquentes du poids des conserves, surtout des conserves de mollusques et crustacés, semble donc devoir s'imposer.

Examen de tous les produits de pêche en conserve dans le cours ordinaire du travail.—Par suite de l'accroissement sensible du nombre des conserveries qui commencent à s'adonner à la mise en boîte de divers produits de la pêche, surtout du mélange morue-aiglefin-merluche-lingue et aussi de la mise en boîte du hareng et du maquereau, il a été jugé bon d'instituer un régime d'examen de la qualité de ces produits. Il a été procédé à la mise en pratique de prélèvements périodiques d'échantillons aux conserveries par l'agence d'inspecteurs de pêche locaux. Les prélèvements d'échantillons furent généralement de trois boîtes mais il en a été prélevé un plus grand nombre lorsque la qualité ne s'est pas révélée satisfaisante. Le nombre d'échantillons par conserverie a varié de 1 à 31 selon la durée de la campagne industrielle de mise en conserve et la qualité des produits.

Le tableau suivant comporte un exposé de l'objectif et des résultats de ce travail de contrôle.

Produits en conserves	Nombre de conser-	Nombre d'échan-		. Qualité	_
r roddits en conserves	veries contrôlées	tillons examinés	Bonne	Assez bonne	Médiocre
			%	%	%
Homard d'automne	28	60	93 (de luxe)	7	
Mélange:-morue-aiglefin-merluche- lingue	34	322 54 67	50 37 55	36 42 29	14 21 16
tres, coques		37 33	44 24	56 26	50

En ce qui concerne l'examen de ces échantillons, quelque 110 visites furent faites aux conserveries pendant la campagne industrielle en vue de rechercher les causes de la qualité médiocre des conserves du mélange "morue-aiglefin-merluche-lingue", et des conserves de hareng et de maquereau. Les principaux facteurs de cette médiocrité ont consisté dans la qualité inférieure de la matière première par suite de l'incurie des pêcheurs et des fabricants, de la durée du camionnage, du manque de glace en cours de transport et d'emmagasinage du poisson. Ce ne fut qu'à l'égard du hareng et des moules qu'on s'est rendu compte de manquements dans la pratique des procédés techniques de mise en conserve, à savoir: manque de pré-cuisson ou de pré-séchage du hareng et décoquillage et lavage défectueux des moules. Toutefois, les examens ont servi à démontrer que dans presque toutes les conserveries de produits de pêche, l'opération de la raréfaction de l'air dans les boîtes n'était pas conduite d'une façon appropriée.

Opérations expérimentales de mise en conserve et recherches.—Des comptes rendus condensés des travaux et des recherches ont été incorporés au rapport annuel pour 1943 de la Station Expérimentale de Pêche de l'Atlantique aux laboratoires de laquelle les essais et expérimentations furent conduits par le personnel du Laboratoire d'Inspection de Contrôle alimentaire des Conserves de. Poisson.

Ces travaux de recherches portèrent sur les facteurs qui président au retrait de la chair de merluche à la cuisson; sur l'accroissement en triméthylamine du mélange en conserve "morue-aiglefin-merluche-lingue" en cours de cuisson, stérilisation et entreposage; sur les facteurs dont l'action modifie la contexture des conserves de hareng et de maquereau; sur la mise en pratique des épreuves chimiques et organoleptiques en vue de la détermination de la qualité du maquereau frais et des conserves de maquereau et enfin sur l'amélioration de la coloration des conserves de saumon atlantique.

ANNEXE N° 8

Relevé relatif aux recettes réalisées pendant l'année financière 1943-44

Catégorie	Total	Compte général	Nouvelle- Écosse	Île du Prince- Édouard	Nouveau- Brunswick	Québec	Baie d'Hudson	Colombie- Britannique	Yukon
Privilèges, patentes et permis— Permis de pêche	259 00 2,924 87 1,583 33	\$ c.	1,583 33	2,428 88		\$ c.			
Recettes de ventes— Chasse au phoque (Ventes de peaux) Ventes de poisson. Ventes d'huttres. Ventes diverses.	219,260 71 474 30	219,260 71		50.00	424 30	91 20			
Droits de services— Droits d'inspection du saumon en boîtes Droits d'inspection du hareng en boîtes Droits d'inspection du homard en boîtes Services divers	6,213 29 5 00	[5 00					6,213 29	
Prime, escompte et change Remboursements de dépenses des années précédentes		459 92	1 22 714 71	0 25 1 30	249 25	91 37		'	
Divers— Amendes et confiscations. Divers. Total.	20,618 14 5 25 305,420 66		445 50 8,348 00	545 60 		182 57			505 00

Certifié exact

F. O. WEEKS,

Délégué de la Trésorerie.

Certifié exact

D. B. FINN, Sous-ministre.

ÉTAT FINANCIER DU MINISTÈRE DES PÉCHERIES—1943-44

N° du crédit	Affectations	Sommes autorisées	Dépenses
		\$ c.	\$ c.
Statutaire 70	Traitement du Ministre et allocation pour automobile Administration du ministère	12,000 00 146,200 00	12,000 00 136,192 94
71 72	Veillants de pêche Service de surveillance des pêcheries Service de police des pêcheries	845,400 00	525,770 89 231,246 43 39,927 06
72	Construction de passes migratoires et curage des cours d'eau	7,000 00	939 54
74 75 76 77 & 464 78 & 464 A	marchés du poisson. Pisciculture. Ostréiculture. Office de recherches sur les pêcheries du Canada Commission internationale des pêcheries (flétan) Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique.	42,000 00	29,426 29 170,633 67 20,981 65 225,473 61 19,606 49 41,742 36
80 81 82 465	Allocation à l'Union des Pêcheurs Maritimes	900 00	3,000 00 38,986 25 6,245 00 590 16
466	du pacifique (Hell's Gate)	10,500 00	10,493 17
467	ries de la péninsule gaspésienne	45,000 00	20,778 04
Statutaire Statutaire	Malagash. Prime de pêche Diverses gratifications aux fonctionnaires.	30,000 00 159,400 80 970 00	1,630 65 159,400 80 970 00
	Total des dépenses ordinaires	1,893,220 80	1,696,035 00
	Dépenses spéciales		
83	Extension des travaux éducatifs en matière de production et de vente coopératives, chez les pêcheurs	50,000 00	48,116 90
	Total spécial	50,000 00	48,116 90
	Dépenses spéciales de guerre		
Statutaire	Loi des crédits de guerre, 1943— Commission consultative de la pêche en temps de guerre.	500 00	39 85
	Subvention pour construction de bateaux de pêche en CB	200 000 00	121,536 11
.	Construction et exploitation d'un navire expérimental— Côte de l'estSubvention pour construction de bateaux de pêche—	59,806 30	47,032 68
	côte de l'est	50,000 00 10,000 00	22,088 55
	ministère britannique de l'Alimentation	15,000 00	10,758 29
	des Prairies		2,041 28
	pêche	20,000 00	15,074 08
	(Administration)	20,000 00	15,722 53

ÉTAT FINANCIER DU MINISTÈRE DES PÉCHERIES-1943-44-Fin

N° du crédit	Affectations	Somn autoris		Dépenses	
		\$	c.	\$	c.
	Compte spécial au traité concernant le flétan du Pacifique—(ministère des Finances)	.		3,917	7 34
(a)	Pacifique—(ministère des Finances)			6,079	3 24
	Pacifique (Hell's Gate—ministère des Finances) Province de Colombie-Britannique (Commission de recherches sur les pêcheries) (Compte spécial—(mi-		1	7,795	
	nistère des Finances)		•••••		00
(b)	Ministère britannique de l'Alimentation—Saumon			2,439,032	
(0)	Ministère britannique de l'Alimentation—Hareng Ministère britannique de l'Alimentation—Poisson	· · · · · · · · · · · ·	•••••	6,168,261	1 00
-	congelé	• • • • • • • • •		855, 178	
	Aide mutuelle—Saumon			6,800,784	
(c)	Aide mutuelle—Hareng	· · · · · · · · · · ·		3,972,116 488,577	
	Total général			22,720,757	7 92

(a) Soldes dus par les Etats-Unis et la province de Colombie-Britannique à la fin de l'année financière
1943-44 au compte des dépenses à partager.
(b) Achats de saumon, de hareng et de poisson congelé par le gouvernement britannique par des accords créditaires avec la Banque du Canada.
(c) Achats de saumon, de hareng et de poisson congelé par l'entremise de la Commission d'aide mutuelle pour allocation aux Nations Unies.

Certifié exact

F. O. WEEKS,

Délégué de la Trésorerie.

Certifié exact

D. B. FINN, Sous-ministre.

APPOINTEMENTS ET DÉPENSES DES SURVEILLANTS DE PÊCHE

Dépenses et sommaire 1943-44

Nouvelle-Écosse—		
En général	72	
Bureau-chef 29,906		
District N° 1		
District N° 2		
District N° 3		
	— 186,703 l	81
Ile du Prince-Édouard		
En général 436	94	
District N° 1		
District N° 2 (Iles de la Madeleine		
	— 37,501 (70
Nouveau-Brunswick-		
En général 1,099	93	
District N° 1.		
District N° 2. 60,245		
District N° 3		
	— 122.730 ·	
Bureau d'inspection du poisson—côte de l'est	4,660	
Frais généraur—dans l'est	2,297	72
Colombie-Britannique—		
Bureau-chef	85	
District N° 1. 35,553		
District N° 2. 41,810		
District N° 3		
Bureau d'inspection du poisson en boîtes. 15,926		
	— 167,309	44
Frais généraux—dans l'ouest	4,567	60
	\$ 525,770	89

APPOINTEMENTS ET DÉPENSES DES SURVEILLANTS DE PÊCHE—Fin

SOMMAIRE

Nouvelle-Écosse. Ile du Prince-Édouard. Nouveau-Brunswick. Québec. Colombie-Britannique.	36,053 123,306 2,210	99 33 10
	\$ 525,770	89

SERVICE DE SURVEILLANCE DES PÊCHERIES

Dépenses et sommaire 1943-44

Nouvelle-Écosse— District N° 1—				
Bateaux affrétés	\$	980 22		
Bateaux du ministère.	9,261 39 103 99			
District N° 3—		9,365 38		
Bateaux du ministèreBateaux affrétés		10 811 00		
_		13,541 33	23,886	93
Île du Prince-Édouard— Bateaux du ministère	•	3.048 38		
Bateaux affrétés		5,822 75	8,871	13
Nouveau-Brunswick-		·	-,	
District N° 1— Bateaux du ministère		23,694 38		
District N° 2— Bateaux affrétés				
Colombie Britannique—		 \$	38,656	71
District N° 1— Bateaux du ministère.	•	99 824 49		
District N° 2— Bateaux du ministère.	-	22,001 40		
Motoglisseurs	300 00 37,884 00			
District N° 3—	\$	82,089 71		
	22,174 14 24,815 60			
. —	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	46,989 74		
Entrepôt de l'île Digby	4,378 18 3,702 55			
Frais généraux	137 00	8,217 73		
		<u>-</u>	159,831	_
		<u> </u>	231,246	43
SOMMATRE				

SOMMAIRE

Nouvelle-Écosse.	\$ 23,886	3 9 3
Île du Prince-Édouard	8,871	1 13
Nouveau-Branswick	38,656	3 71
Colombie Britannique	159,831	1 66
•	\$ 231.246	2 42
	201,240) 20

SERVICE DE POLICE DES PÉCHERIES

SOMMAIRE DES DÉPENSES 1943-44

Côte de l'ouest	39,927 06

DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE HAUTURIÈRE ET DES MARCHÉS DU POISSON DÉPENSES EN 1943-44

Campagnes pour accroître la demande du poisson Travail de propagande. Divers. Subventions aux frigorifiques à boitte. Bureau de renseignements sur les pêcheries.	11,640 01 2,499 29 100 00 760 45
Publicité. Service de cueillette du poisson.	4,669 20

OFFICE DES RECHERCHES SUR LES PÉCHERIES DU CANADA

Dépenses 1943-44

,	Dépenses				
	Sur À même les crédit recettes		le les		Total
	. \$ c.	\$ c.	\$ c.		
Station biologique de l'Atlantique—St-Andrews, NB. Station expérimentale de l'Atlantique—Halifax, NE. Station expérimentale de Gaspé—Grande Rivière, P.Q. Station biologique du Pacifique—Nanaïmo, C. B. Station expérimentale du Pacifique—Vancouver, C. B. Administration et frais généraux— Bureau de Toronto (A. G. Huntsman). Recherches sur le saumon de l'Atlantique. Frais de voyages. Publications. Divers.	14,530 93 52,874 49 37,913 97 10,216 33 4,082 62 6,517 26 2,174 08 1,190 70	9,951 10	50, 912 29 45, 060 94 14, 530 93 62, 825 59 37, 913 97 10, 216 33 4, 082 62 6, 517 26 2, 174 08 1, 424 56		
	225, 473 61	10,184 96	235,658 57		

ÉTAT RELATIF AUX SOMMES DÉPENSÉES PENDANT L'ANNÉE FINANCIÈRE 1943-44 POUR ACHAT DE SAUMON EN CONSERVE AU NOM DU MINISTÈRE BRITANNIQUE DE L'ALIMENTATION

Catégories	Grandeurs	Nombre de boites par caisse	Nombre de caisses	Prix à la caisse
Paiements sur report du rendement 1942-43				\$ c.
A-1	lb. lb.	96 4 8	1,621 1,275	17 50 16 25
A-2	⅓ lb. 1 lb.	96 48	1,183 1,258	12 75 11 50
A-3	i lb. i lb. i lb.	96 96 48	1,175 12 8,694	7 50 5 00 6 25
B-1	lb.	96 48	$\frac{3,358}{2,402}$	14 00 12 75
B-2	⅓ lb.	96	120	11 25
В-3	1 lb. 1 lb.	96 4 8	265 70	6 75 5 50
B-1 (collets et queues)	⅓ lb.	96	56	10 50
Nombre total de caisses			21,489}	

(Équivalent en caisses pleines (48 livres par caisse)—21,4831)

Dépenses effectuées pour le poisson tel qu'indiqué ci-dessus, plus des soldes de 5% sur des envois provenant des entrepôts et sur lesquels on avait payé 95% d'acompte en 1942-43. \$392,556 55

Palements aux conserveurs pour posage des enquettes	1,820 92	
Impression des étiquettes	5,050 26	
Transport sur rail	214,713 13	
Transport océanique	15, 145 72	
Frais de service à 2% comprenant le magasinage et l'assurance	30,665 08	
Intérêt à 5% sur les paiements retardés de plus de 30 jours	3,947 45	
Camionnage	3,492 43	
Divers	883 77	

Dépense totale pour la mise en boîtes en 1942-43...... \$ 668,275 31

ÉTAT RELATIF AUX SOMMES DÉPENSÉES PENDANT L'ANNÉE FINANCIÈRE 1943-44 POUR ACHAT DE SAUMON EN CONSERVE AU NOM DU MINISTÈRE BRITANNIQUE DE L'ALIMENTATION—Fin

Catégories	Grandeur	Nombre de boîtes par caisses	Nombre de caisses	Prix à la caisse
Paiements sur rendement 1942-43				\$ c.
A-1	1 lb.	96	83,462	17 50
	1 lb.	96	84,638	10 50
	1 lb.	4 8	2,466	16 25
A-2	1 lb.	96	77, 164	12 75
	1 lb.	96	37, 552	8 12½
	1 lb.	48	7, 196	11 50
A-3	½ lb.	96	308,852	7 50
	½ lb.	96	32,899	5 00
	1 lb.	48	292,156	6 25
B-1	1 lb.	96	1,911	14 00
	1 lb.	96	419	8 75
B-2	1 lb.	96	717	11 25
	1 lb.	48	18	10 00
В-3	½ lb.	96	3,211	6 75
	½ lb.	96	337	4 62½
	1 lb.	48	2,241	5 50
B-1 (flocons)	⅓ lb.	96	2	10 50
Nombre total de caisses			935, 241	

(Équivalent en caisses pleines (48 livres par caisse)—857,318½)

Dépense pour la production de 1943-44—		
Pour le poisson, tel que ci-dessus\$	8,039,134	99
Paiements aux conserveurs pour usage d'étiquettes	64,182	19
Impression des étiquettes.	97,924	01
Transport par rail	368,622	42
Transport par rail. Frais de service à 2% pour couvrir le magasinage et l'assurance	284	27
Divers.	1,393	67

	
Dépense totale pour la production de 1943-44	\$ 8,571,541 55
Total	\$ 9,239,816 86
Fourniture des fonds pour les dépenses ci-dessus—	

Par le gouvernement britannique par la Banque du Canada	2,439,032 20	
Par l'Office canadien de l'aide mutuelle:	•	
Crédit de l'aide mutuelle	5,710,970 37	
Compte des recettes en espèces du Royaume-Uni.		
•	•	

\$ 9,239,816 86

Etat relatif aux sommes déboursées pendant l'année financière 1943-1944 pour achats de saumon en conserve au nom du ministère britannique de l'alimentation

Une quantité de saumon en conserve, prélevée sur le stock du Ministère, dans les entrepôts, a été expédiée aux colonies antillaises, aux îles Bahama, au ministère des Munitions et Approvisionnements et aux navires, pour leur approvisionnement, et les remboursements ont été transmis à la Banque du Canada pour être crédités au compte du Ministère britannique de l'Alimentation. Ces sommes se chiffraient à \$279,115.28.

Les marchandises ainsi expédiées ont été les suivantes:

Aux Antilles-		
2,400	caissesGr. A-1,	48 x 1
55	"Gr. A-2,	96 x 1
739	"	48 x 1
6,811		
	"Gr. A-3,	
19,477		48 x 1
811	"Gr. B-1,	48 x 1
	,	
30,293	"	
Aux iles Bahan	ma	
		06 - 1
	caissesGr. A-2,	96 x ½
1,000	"Gr. A-3,	48 x 1
1.040	"	
	es Munitions et Approvisionnements	-
	caissesGr. A-2,	
992		
992	"Gr. A-3,	40 I I
	«	
5,330	·	
Aux navires po	our leur approvisionnement—	
	caissesGr. A-2,	48 x 1

Des sommes se chiffrant à \$1,740.34 ont aussi été remboursées au compte du Ministère, à la Banque du Canada, pour compenser les déficits des envois résultant d'erreurs dans le comptage des marchandises lors de leur mise en entrepôt. L'erreur était de 207 caisses ½.

Quarante caisses de boîtes hautes de la catégorie A-3 ayant été rejetées lors de la réinspection, une somme de \$239.40 a été remboursée au compte du

Ministère, à la Banque du Canada.

Une somme additionnelle de \$114.54 a été remboursée pour compenser un déficit de livraison d'étiquettes de saumon en conserve.

Total des remboursements effectués directement à la Banque du

ÉTAT RELATIF AUX SOMMES DÉPENSÉES PENDANT L'ANNÉE FINANCIÈRE 1943-44 POUR ACHATS DE HARENG EN CONSERVE AU NOM DU MINISTÈRE BRITANNIQUE DE L'ALIMENTATION

Côte de l'est-

Production de 1943-44-

Types de contenants	Grandeurs	Nombre de boîtes par caisse	Nombre de caisses	Prix à la caisse
Ovales (à la S.T.). Ovales (à la S.T.). Ovales (à l'huile).	1 lb.	48 48 48	26,018 4,700 2,100	\$ c. 5 65 4 30 4 55
Nombre total de caisses			32,818	

ÉTAT RELATIF AUX SOMMES DÉPENSÉES PENDANT L'ANNÉE FINANCIÈRE 1943-44 POUR ACHATS DE HARENG EN CONSERVE AU NOM DU MÎNISTÈRE BRITANNIQUE DE L'ALIMENTATION-Fin

		TION—Fin		
Paiements sur la production de 1943-44—				
Payé pour poisson Payé pour transport Dépense totale—côte de l'est		. 4,078 10	\$ 180,844 80 \$	180,970 65
Côte de l'Ouest— Paiements sur la production de 1941-42— Solde de 10% sur le poisson expédié des entrepôt Transport de ce poisson	snce		834 88 1,496 00 216 84 4,614 75	
Total des déboursés sur la production	on de 1941-4	2	\$	7,162 47
Paiements sur la production de 1942-43-				
Types de contenants	Grandeurs	Nombre de boîtes par caisse	Nombre de caisses	Prix à la caisse
Ovales	1 lb. 1 lb. 1 lb.	48 48 48	847,598 96,828 257,732	\$4.80 4 22 3 95
Nombre total de caisses			1,202,158	
1942–43. Transport par rail. Transport océanique			191,182 51 110,769 80	
Transport par rail. Transport océanique Frais de service à 4% pour magasinage et assurance. Divers (camionnage, frais de manutention, etc.) Total des déboursés sur la production	on de 1942-4	3	191,182 51 110,769 80 69,985 06 2,290 71	
Transport par rail. Transport océanique Frais de service à 4% pour magasinage et assurance. Divers (camionnage, frais de manutention, etc.) Total des déboursés sur la production Types de contenants	on de 1942-4 Grandeurs	3	191,182 51 110,769 80 69,985 06 2,290 71	160,973 56 Prix à la caisse
Transport par rail. Transport océanique Frais de service à 4% pour magasinage et assurance. Divers (camionnage, frais de manutention, etc.) Total des déboursés sur la production	Grandeurs	3Nombre de bottes par	191,182 51 110,769 80 69,985 06 2,290 71 \$ 6,	Prix à
Transport par rail. Transport océanique Frais de service à 4% pour magasinage et assurance. Divers (camionnage, frais de manutention, etc.) Total des déboursés sur la productio Types de contenants Ovales Grandes.	On de 1942-4 Grandeurs 1 lb. 1 lb. ½ lb.	Nombre de bottes par caisse	10,769 80 69,985 06 2,290 71\$ 6, Nombre de caisses 609,451 73,323 93,677	Prix à la caisse \$4 80 4 22
Transport par rail Transport océanique Frais de service à 4% pour magasinage et assurance. Divers (camionnage, frais de manutention, etc.) Total des déboursés sur la production Types de contenants Ovales. Grandes. Ovales.	Grandeurs 1 lb. 1 lb. ½ lb. 2 lb.	3	10,769 80 69,985 06 2,290 71\$ 6, Nombre de caisses 609,451 73,323 93,677	Prix à la caisse \$4 80 4 22
Transport par rail. Transport océanique Frais de service à 4% pour magasinage et assurance. Divers (camionnage, frais de manutention, etc.) Total des déboursés sur la production Types de contenants Ovales Grandes Ovales Nombre total de caisses Déboursés pour poisson (95% en certains cas) Transport par rail. Transport océanique.	Grandeurs 1 lb. 1 lb. 2 lb. 2 s.	3	91, 182 51 110, 769 80 69, 985 06 2, 290 71\$ 6, Nombre de caisses 609, 451 73, 323 93, 677 776, 451	Prix à la caisse \$4 80 4 22
Transport par rail. Transport océanique Frais de service à 4% pour magasinage et assurance. Divers (camionnage, frais de manutention, etc.) Total des déboursés sur la production Types de contenants Ovales Grandes Ovales Nombre total de caisses Déboursés pour poisson (95% en certains cas) Transport par rail Transport océanique Divers (magasinage, marquage, etc.)	Grandeurs 1 lb. 1 lb. ½ lb. 2 lb. 2 crye de 1943	3	101,182 51 110,769 80 69,985 06 2,290 71\$ 6, Nombre de caisses 609,451 73,323 93,677 776,451	Prix à la caisse \$4 80 4 22 3 95
Transport par rail. Transport océanique Frais de service à 4% pour magasinage et assurance. Divers (camionnage, frais de manutention, etc.) Total des déboursés sur la production Types de contenants Ovales Grandes Ovales Nombre total de caisses Déboursés pour poisson (95% en certains cas) Transport par rail. Transport océanique. Divers (magasinage, marquage, etc.). Déboursé total pour la mise en conse	Grandeurs 1 lb. 1 lb. ½ lb. 22 22 24 25 27 27 28 29 20 20 20 20 20 20 20 20 20	3	91, 182 51 110, 769 80 69, 985 06 2, 290 71\$ 6, Nombre de caisses 609, 451 73, 323 93, 677 776, 451	Prix à la caisse \$4.80 4.22 3.95

Une quantité de hareng en conserve, prélevée sur les stocks du Ministère, dans les entrepôts, a été expédiée aux colonies antillaises, et les remboursements ont été transmis à la Banque du Canada pour être crédités au compte du ministère britannique de l'Alimentation. Ces sommes se chiffraient à \$220,126.32. Les quantités ainsi expédiées ont été les suivantes:

39,239 caisses de bottes ovales d'1 livre.

10.276 caisses de bottes hautes d'1 livre.

49.515 caisses.

Des sommes se chiffrant à \$240.87 ont aussi été remboursées au compte du Ministère, à la Banque du Canada, pour compenser les déficits des envois résultant d'erreurs dans le comptage des marchandises lors de leur mise en entrepôt. L'erreur était de

52 caisses de bottes ovales d'1 livre. 1 caisse de bottes ovales d'4 livre.

53 caisses.

Total des sommes remboursées directement à la Banque du Canada-\$220,367.19

ÉTAT RELATIF AUX SOMMES DÉBOURSÉES PENDANT L'ANNÉE FINANCIÈRE 1943-44 POUR ACHATS DE POISSON CONGELÉ AU NOM DU MINISTÈRE BRITANNIQUE DE L'ALIMENTATION

Sortes de poisson	Quantité	Prix la livre	_	
Côte de l'Ouest—		c.	\$ c.	\$ c
Poissons plats (barbues, soles, flets, etc.) Poissons plats (barbues, soles, flets, etc.)	2,500 794,000	7	ntillons)	
Flétan	150,069	25 (moins	une partie d	u transport
			97,038 81	
Pour transport, frais de glaçage, etc			21,867 39	118,906 20
Côte de l'Est— Québec— Poissons plats	65,730	71		
Limande	90 2,031,658	8 ² 17		
Morue	118,848	163		
Merluche (échantillons) Merluche (échantillons)	135 900	8 17		
Déboursés—	2,217,361			
Pour poisson			370,361 30 13,260 13	383.621 4 3
Nouveau-Brunswick-	50.400	7,		303,021 4
Poissons plats		7½ 17		
Déhoursés—	333,390			
Pour poisson. Pour transport, etc			51,033 30 2,091 01	FO 104 D
Nouvelle-Écosse-	007 075	5 ,		53,124 31
Poissons platsLimande.	255,900	7 1 8		
Morue	2,293,425 1,376,535	17 16 3		
Colin	413, 100	12		
Colin Lingue (échantillons)	22,191 375	11 1 11 1		
	5,258,901	[

ÉTAT RELATIF AUX SOMMES DÉBOURSÉES PENDANT L'ANNÉE FINANCIÈRE 1943-44 POUR ACHATS DE POISSON CONGELÉ AU NOM DU MINISTÈRE BRITANNIQUE DE L'ALIMENTATION-Fin

Déboursés— 760,449 57 Pour poisson 10,839 32 Pour transport, etc 10,839 32	771,288 89
Frais généraux dans l'Est— Déboursés pour magasinage, transports divers, prix d'achat, etc	16,814 56
<u> </u>	1,343,755 39
Total des déboursés— \$ 97,038 81 Pour poisson—côte de l'Ouest	8,756,221 lbs, 1,278,882 98 64,872 41
	1,343,755 39
Sommes fournies pour les achats ci-dessus— Par le ministère de l'Alimentation, par l'entremise de la Banque du Canada	855,178 17 434,061 12 54,516 10 1,343,755 39

Crédita	En général	Nouvelle- Écosse	Ile du Prince- Édouard	Nouveau- Brunswick	Québeo	Ontario `	Colombie- Britannique	Total
	\$ c.	\$ c.	\$ a.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Appointements et déboursés des fonctionnaires et surveillants de pêche Service de surveillance des pécheries. Service de police des pécheries. Construction de passes migratoires et nettoyage des rivières. Développement de la pèche hauturière et des marchés du poissen Pisciculture. Ostréiculture. Office des recherches sur les pêcheries. Commission internationale des pècheries de saumon du Pacifique. Commission internationale des pècheries de saumon du Pacifique (Hell's-	7,311 72 13,109 11 161 17 24,180 99	23,886 93 43 32 8,975 73 94,343 16 5,878 01 45,060 94	}	689 00 1,986 16 54,218 86 363 68 45,833 71	2,851 93 14,530 93	1,944 26	159,831 66 39,927 06 207 22 3,430 30 90,788 46 19,606 49 41,742 36	525,770 89 231,246 43 39,927 06 939 54 29,428 29 170,633 67 20,981 65 225,473 61 19,606 49 41,742 36
Gate). Octroi à la United Maritime Fishermen Association. Déboursés relatauxaux peauxde phoque pélagien. Prime à la destruction des phoques communs. Primes de pêche. Extension du travail d'éducation sur la production et la vente coopérative	38,986 25	2,585 00 76,373 70	387 50 10,346 60	770 00 20,886 10	51,794 40		2,502 50	1
parmi les pêcheurs Bureau d'enquête—Pêcheries des Grands Lacs Aide pour la construction d'une usine pour la production de sel pur à poisson à même les gisements de Malagash Remplacement de la station expérimentale des pêcheries de la péninsule d Gaspé	 	1,630 65					· · · · · · · · · · · · · · · ·	48,116 90 590 16 1,630 65 20,778 04
Loi des crédits de guerre, 1943:— Comité consultatif de la pêche en temps de guerre. Subvention aux navires de pêche— Construction en Colombie-Britannique	39 85	47,032 68					121,536 11	39 85 121,536 11 47,032 68
	2,041 28 136,192 94 12,000 00	8,686 68 1,761 26 8,136 89	256 63 1,963 92	1,599 11 1,361 60 1,971 94	3,649 78		472 50 11,694 59	10,758 29 2,041 28 15,074 08 15,722 53 136,192 94 12,000 00

DÉPENSES DES PÉCHERIES EN 1943-44 PAR PROVINCE-Fin

Crédits	En géné			ivelle-	Ile Prin Édou		Nouv Bruns		Qué	bec	Onte	rio		mbie- nnique	T	otal
	\$	c.	\$	c.		, c.	\$	c.	\$	c.	\$	o.	\$	c.	\$	c.
Comptes spéciaux—ministère des Finances— (a) Traité concernant le flétan				• • • • • • • •	·····	•••••		• • • • • •		• • • • • • •		• • • • • •	7,	917 34 ,079 24 ,795 27		3,917 3 6,079 5 7,795 5
Enquête concernant le hareng et le célan Enquête concernant les mollusques et crustacés. (c) Min. brit. de l'Alimentation-Saumon. (c) Min. brit. de l'Alimentation—Poisson congelé (c) Min. brit. de l'Alimentation—Hareng.			440	1.951.50	1	. 	1 29.	154 25	1 318.	265 27			1 66	477 97 92 03 ,032 20 ,807 15 ,136 03	85	477 92 99,032 55,178 58,261
in. des Pécheries— (d) Aide mutuelle—Saumon. (d) Aide mutuelle—Hareng. (d) Aide mutuelle—Poisson congelé (d) Aide mutuelle—(Argent du RU.)—Saumon Hareng Poisson congelé		· · · • • · ·	343	3,555 83			23,	970 06	57,	113 76			1 080	,421 47 814 20	1 1 08	10,970 24,309 34,061 39,814 17,806 54.516
Total		5,583 4		7,633 37		580 17	-	403 48	1	_	1,944,			,745 60	}	20,757

Notz:—(a) Solde dû par le gouvernement des États-Unis sur les dépenses répartissables encourues pendant l'année financière 1943-44.

(b) Solde dû par la Colombie-Britannique sur les dépenses répartissables encourues pendant l'année financière 1943-44.

(c) Achats de poisson par le gouvernement britannique au moyen d'arrangements de crédit avec la Banque du Canada.

(d) Achats de poisson par l'entremise de la Commission de l'Aide mutuelle pour allocation aux Nations Unies et aux pays neutres amis.

DÉBOURSÉS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL AU COMPTE DU SERVICE DES PÉCHERIES DEPUIS LA CONFÉDÉRATION

	Inspection du poisson	Pisciculture	Office des recher- ches sur les Pécheries	Mise en valeur des pêcheries hauturières	Prime de pêche	Services divers	Total
Jusqu'à 1940-41(a) 1941-42 1942-43 1943-44		175,952 43 181,027 36 170,633 67	3,933,601 99 221,458 93 217,040 76 225,473 61 4,597,575 29	2,382,254 64 29,427 68 30,381 14 29,426 29 2,471,489 75	159,959 60 159,930 60 159,400 80	10, 356, 689 88 475, 691 95 563, 589 29 21, 338, 879 17 32, 734, 850 29	71,851,873 93 1,813,486 81 1,915,914 86 22,720,757 92 98,302,033 52

(a) Pour des détails par année financière voir l'Appendice N° 6 du Rapport du Ministère pour 1940-41.

SOMMAIRE PAR PROVINCE

	Total
En général	\$6,663,923 44
Nouvelle-Écosse	21,972,135 89
Ile du Prince-Édouard	
Nouveau-Brunswick	11,272,607 51
Québec	6,376,739 04
Ontario	
Manitoba	. 1,816,514 96
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest	. 24,771 76
Territoires du Nord-Ouest.	71,242 18
Saskatchewan	580,086 15
Alberta	641,689 70
Colom bie-Britannique	40,929,195 91
Yukon	
	\$08 302 033 52

\$98,302,033 **5**2

RECETTES PERÇUES PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL AU COMPTE DU SERVICE DES PÊCHERIES DEPUIS LA CONFÉDÉRATION

_	Recettes des pêcheries amendes et confiscations	Recettes casuelles	Recettes de la chasse au phoque pélagien	Recettes diverses	Total
Jusqu'à 1940-41 (a)	5,787,534 83	247,622 11	1,757,411 34	5,149,693 32	12,942,261 60
	80,299 57	9,897,20	325,131 12	40,403 57	455,731 46
	82,906 87	7,717 42	212,131 35	17,276 70	320,032 34
	80,333 20	5,091 68	219,260 71	735 07	305,420 66
	6,031,074 47	270,328 41	2,513,934 52	5,208,108 66	14,023,446 06

(a) Pour des détails par année financière, voir l'Appendice N° 6 du Rapport du Ministère pour 1940-41.

SOMMAIRE PAR PROVINCE

	Total
En général	\$7,351,787 11
Nouvelle-Écosse	822,895 47
Ile du Prince-Édouard	198,321 03
Nouveau-Brunswick	737,847 55
Québec	359,056 88
Ontario	561,139 94
Manitoba	335,474 08
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest	7,416 45
Territoires du Nord-Ouest	9,498 23
District de la Baie d'Hudson	1,191 88
Saskatchewan	95, 152 41
Alberta	234,710 87
Colombie-Britannique	3,290,295 41
Yukon,	18,658 75
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

\$14,023,446 06